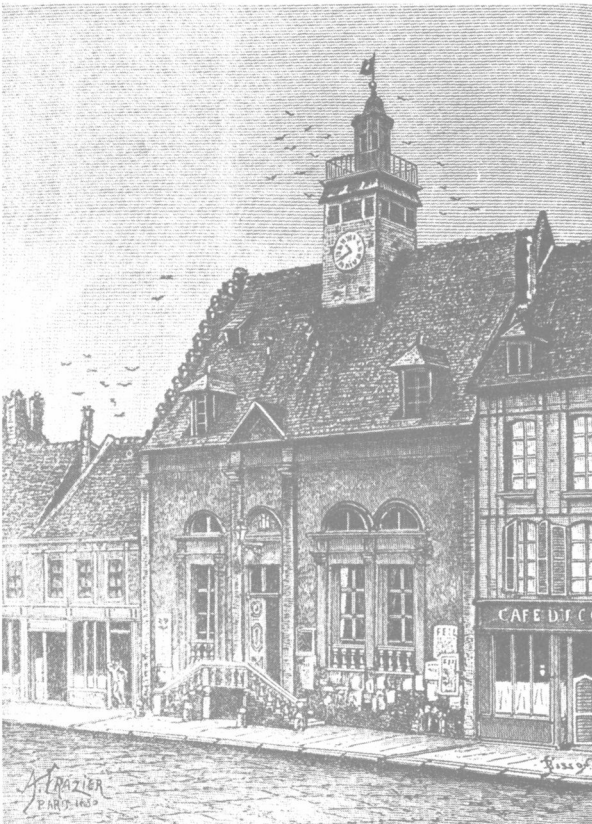


FÉDÉRATION
DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE
DE L' AISNE

MÉMOIRES

TOME XXVI (1981)



Ancien Hôtel de Ville de Chauny.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Compte rendu du 24^e Congrès tenu à Chauny, le 11 mai 1980</i>	3
Communication de Mme Pierrette BÈGUE: Antoine Fouquelin de Chauny-en-Vermandois	5
<i>Société Historique et Archéologique de Château-Thierry:</i>	
— Compte-rendu d'activités 1980	11
— Sur trois prieurés ruraux clunisiens de la région de Château-Thierry: Villers-sur-Fère, Sainte-Gemme et Ron- chères au Moyen-Age (XI ^e -XVI ^e siècles), par M. Philippe RACINET.	15
<i>Société Académique d'Histoire, d'Archéologie, des Arts et des Lettres de Chauny et de la Région:</i>	
— Compte rendu d'activités 1980	35
— Réflexions sur les premières céramiques de Sinceny par M. J. CHEVALLIER.	40
<i>Société Historique de Haute-Picardie (Laon):</i>	
— Compte rendu d'activités 1980	46
— Une mystification: La prétendue Commanderie du Tem- ple de Royaucourt par M. Henri de BUTTET	47
— L'école de Laon au XII ^e siècle. Anselme de Laon et Abe- lard, par Mme Suzanne MARTINET.	57
— Aux origines du «Laonnois féodal»: Peuplement et fon- dations de seigneuries aux XI ^e et XII ^e siècles, par M. Dominique BARTHÉLÉMY	64
— L'occupation de 1914-1918 à Laon. Comment les Laon- nois ont vu leur libération le 13 Octobre 1918, par M. Pierre LEFEVRE (2 ^e partie)	72
<i>Société Académique de Saint-Quentin:</i>	
— Compte rendu d'activités 1980	89
— In memoriam J. Agombart.	92
— Colloque régional sur les Chartes et le mouvement com- munal, les 11 et 12 octobre 1980 à Saint-Quentin	94
— Mes sept premières années de vie active de 1907 à 1914: Mémoires d'un Saint-Quentinois, M. Georges TOUREILLE	100
<i>Société Historique, Archéologique et scientifique de Soissons:</i>	
— La ferme de Notre-Dame de Laffaux et les ayeux mater- nels de Gérard de Nerval, par M. Bernard ANCIEN	116
— Le canton de Bazoches. Les notables. L'Hôtellerie de l'Écu à Sermoise, par M. Roger HAUTION	126
<i>Société Archéologique de Vervins et de la Thiérache:</i>	
— Compte rendu d'activités 1980	134
— La guerre de 1914-1918 dans la région de Guise. Témoi- gnage présenté par M. Pierre ROMAGNY (première partie).	140
<i>Société Historique Régionale de Villers-Cotterêts:</i>	
— Compte rendu d'activités 1980	165
— Contes et légendes de la forêt de Retz par M. Marcel LEROY	167

BUREAU DE LA FÉDÉRATION pour 1981

Président d'honneur : M. Henri DE BUTTET, Vice-Président de la Société
Historique de Haute-Picardie

Président : M. Jacques DUCASTELLE, Président d'honneur de la Société
Académique de Saint-Quentin.

Vice-Président : M. Bernard ANCIEN, Président de la Société
Historique et Scientifique de Soissons.

Membres : Melle Colette PRIEUR, Présidente de la Société Historique et
Archéologique de Château-Thierry.

Mme Suzanne MARTINET, Présidente de la Société Histori-
que de Haute-Picardie.

M. Pierre DAUSSE, Président de la Société Archéologique de
Vervins et de la Thiérache.

M. René GÉRARD, Président de la Société Académique de
Chauny.

M. Marcel LEROY, Président de la Société Historique
Régionale de Villers-Cotterêts.

M. Serge ROBILLARD, Président de la Société Académique
de Saint-Quentin.

Trésorier : Mme Pierrette BÈGUE, Secrétaire de la Société Historique
Régionale de Villers-Cotterêts

Secrétaire Générale : Melle Cécile SOUCHON.

Les publications de la Fédération sont subventionnées par le Départe-
ment de l'Aisne.

Photo de couverture : Ancien Hôtel de Ville de Chauny

Hôtel-de-Ville installé dans l'ancien Hôtel-Dieu en 1617 après la destruction du
beffroi de Philippe-Auguste par les Espagnols en 1557 ; un édifice plus important
qui le remplaça en 1880 fut dynamité lors du recul de l'armée allemande en 1917.

LE XXIV^e CONGRÈS de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne

Cette année l'organisation avait été confiée à la Société Académique de Chauny.

Le 11 Mai 1980, par beau temps, les congressistes furent reçus dès 9 heures du matin dans la Salle des Fêtes de Chauny. Le président d'honneur, Monsieur Jacques PELLETIER, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Éducation, retenu par d'autres obligations s'était excusé, et la présidence effective était assurée par Monsieur Robert HUSSON, Préfet de l'Aisne, en présence de Monsieur GODART, Président du Conseil Général, Monsieur BRINON, Conseiller général, Maire de Chauny, et Monsieur R. GÉRARD, Président de la Société Académique de Chauny, qui prononça quelques aimables paroles d'accueil.

Le Congrès, qui réunissait environ 200 participants des sociétés de Laon, Saint-Quentin, Soissons, Vervins, Château-Thierry et Villers-Cotterêts venus rejoindre ceux de Chauny, fut ouvert à 9 h. 30 par le discours de bienvenue de Monsieur J. DUCASTELLE, Président de la Fédération, dont il rappela le rôle et l'utilité. Il évoqua ses difficultés, notamment sur le plan financier, lesquelles ne peuvent être heureusement résolues que grâce à l'aide généreuse du Conseil Général.

Monsieur Henri DE BUTTET, Président d'honneur de la Fédération, en nous entretenant de «La bataille de France en 1940», présenta un brillant et clair exposé, documenté aux meilleures sources, démonstration étonnante que les premières passes d'armes de 1940 ne tournaient pas au bénéfice des envahisseurs.

Monsieur Jean HALLADE, Vice-Président de la Société Académique de Chauny, nous parla plus spécialement des «Combats de Mai-juin 1940 dans l'Aisne», avec projection de diapositives. Il sut remarquablement faire revivre ces heures tragiques de la guerre dans notre région (1).

Madame P. BÈGUE, Secrétaire de la Société historique régionale de Villers-Cotterêts, dont le sujet avait pour titre: «L'auteur d'un livre de rhétorique dédié à Marie STUART: Antoine FOUQUELIN de Chauny en Vermandois», nous permit d'apprécier un homme né à Chauny, insuffisamment connu dans notre région (2).

Après ces brillantes communications, tout le monde se rendit dans la grande salle de l'Hôtel de Ville où la Municipalité avait organisé la réception des congressistes et offrait un vin d'honneur.

Nous eumes le plaisir d'y être accueillis par le discours très chaleureux de Monsieur BRINON, Conseiller général, Maire de la ville, qui nous dit combien il appréciait le travail et les efforts des Sociétés d'Histoire.

Monsieur HUSSON, Préfet de l'Aisne, qui s'intéresse beaucoup aux travaux de nos sociétés, les encouragea à poursuivre leurs recherches pour l'amélioration de nos connaissances. Il nous fit part de sa satisfaction et de son estime de constater l'efficacité avec laquelle est utilisée la subvention du Conseil général pour la seule édition du tome annuel de la Fédération. Il souhaite qu'il en soit toujours ainsi.

Grâce à ce Congrès, nous avons reçu l'aimable visite de Madame DELBECQUE, Présidente de la Société historique de Noyon; elle nous assura du plaisir qu'elle aurait de nous voir prendre contact au plus tôt avec les membres de son bureau, en vue de coordonner les efforts des deux sociétés voisines : Chauny et Noyon.

De la Salle des Fêtes, les congressistes se rendirent ensuite au restaurant «Le Chateaubriand», où un excellent repas, servi à 121 convives, leur permit de mieux se connaître dans une atmosphère de parfaite cordialité, disons même d'amitié.

L'après-midi, il fallut pourtant se séparer pour visiter, par groupes, comme prévu, d'une part le Château de Coucy, d'autre part la Glacière de Saint-Gobain. Dans celle-ci on passait presque sans transition des fours qui chauffaient à 1560 degrés, aux caves de l'ancien château où régnait la fraîcheur que l'on devine; la visite de ces souterrains était exceptionnellement autorisée et ils ne recevront sans doute plus de visiteurs avant longtemps.

Les congressistes eurent également l'occasion et le plaisir de visiter à Chauny une intéressante exposition sur les souvenirs de la guerre 1939-1945, et notamment sur la Résistance, organisé par le Comité d'Entente des A.C. et V.G. de Chauny et la région.

Nous n'omettrons pas d'adresser nos remerciements à Mademoiselle Cécile SOUCHON, Secrétaire Générale de la Fédération, qui, toujours très discrètement, s'est dévouée pour permettre le succès de cette journée.

NOTES

(1) Rappelons que M. Jean HALLADE a développé ce sujet dans un ouvrage récemment publié sous le titre : «1939-1945 - Dans l'Aisne il y a 40 ans» et préfacé par M. Hubert HUSSON, Préfet de l'Aisne.

(2) Une version résumée du travail de Madame BÈGUE est publiée ci-après.

Antoine Fouquelin de Chauny-en-Vermandois

Brantôme, dans ses «dames illustres», nous dit que: *Marie STUART, étant âgée de 13 ou 14 ans, déclama, devant le roi, la reine et toute la cour, une oraison, en latin, qu'elle avait composée. Soutenant, contre l'opinion alors répandue, qu'il était bienséant aux femmes, de savoir les lettres et arts libéraux. Quelle rare chose c'était, et admirable, de voir cette belle et savante reine orer en latin, qu'elle entendait et parlait fort bien* (on retrouve encore ce vieux terme d'orer qui veut dire parler, dans pérorer).

Or, dans le numéro XIV des Annales Archéologiques, Monsieur Ludovic Lalanne attirait l'attention des lecteurs sur un petit ouvrage qu'il avait trouvé à la Bibliothèque Nationale et qui était le cahier des corrigés des devoirs en latin faits par Marie Stuart, vers la fin de 1554. Elle avait alors 11 ans.

Ce mince volume comportait d'un côté le thème en français que devait traduire la jeune princesse - en regard le texte en latin.

Nous savons qu'Antoine FOUQUELIN, natif de Chauny était alors précepteur de la jeune princesse, nous pouvons donc penser que les soixante deux lettres que renferme le livre sont de sa composition. Le maître prêchait à son élève l'amour de la vertu et l'amour de l'étude, lui donnant en exemples des personnages de l'antiquité païenne: Socrate, Platon, Diogène, etc... et des femmes célèbres qu'il appelle «fillettes grecques»: Corinne, Aspasia...

Antoine FOUQUELIN conserva l'habitude de s'entretenir avec Marie Stuart. La bibliothèque de Berne possède deux lettres de lui adressées à son ancienne élève.

Brantôme nous dit encore: *Marie STUART fut curieuse de faire écrire à Antoine FOUQUELIN de Chauny-en-Vermandois, une rhétorique en français, que nous avons encore en lumière, afin qu'elle entendit mieux et se fit plus éloquente en français, comme elle a été et mieux que si dans la France même, elle avait pris naissance.*

De cette rhétorique je vous entretiendrai plus loin.

Je n'ai pas trouvé beaucoup d'études consacrées à Antoine FOUQUELIN. Quelques lignes dans la biographie de Michaux, Boissonage et Dreux de Radier parlent un peu de lui. La Bibliothèque de Berne possède des lettres de lui et les Archives d'Orléans quelques documents le concernant.

Tout d'abord son nom s'est écrit de bien des façons. André WECHEL qui édite à Paris, en 1555, sa rhétorique, nomme l'auteur FOCLIN, la 2^e édition de 1557 in-8° comme la première, chez le même imprimeur, le nomme FOUQUELIN. Dans son commentaire sur les Satires de Perse, imprimé à Paris, toujours chez WECHEL, en 1555, in-4°, il est appelé FOQUELINUS. Dreux du Radier le nomme FOULQUIER et Brantôme FOUCLIN. Aujourd'hui encore, un bulletin de 1960, concernant «Orléans, ville universitaire», transforme son nom, qui est devenu Antoine POQUELIN.

C'est un peu grâce à quelques unes de ses œuvres que nous pouvons suivre la carrière d'Antoine FOUQUELIN.

Boileau jugeait sévèrement les six petites satires que nous a laissées Perse; il en disait :

*Perse, en ses vers obscurs, mais serrés et pressants,
Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.*

Antoine FOUQUELIN en fit pourtant un commentaire en latin qu'il devait dédier à Pierre Ramus. Il lui dit : *qu'il a suivi son enseignement et celui de son «frère» Omer Talon. Celui de Ramus surtout, pendant près de neuf ans, pour la logique et la rhétorique.* Notre auteur demande à Ramus *d'accepter ce souvenir reconnaissant de son «disciple»*. Il avait composé ce travail en 1554.

Fouquelin faisait alors un cours sur la philosophie d'Aristote et lisait publiquement les Satires de Perse.

Il était, à cette époque, professeur au collège de Presles à Paris.

Ce collège s'était d'abord appelé de Presles et Laon car il recevait des écoliers des dits diocèses. Le collège, primitivement, fut situé rue St-Hilaire. Puis les élèves de la région de Laon s'installèrent rue Ste-Genève et les Presliens, ou Soissonnais se retirèrent dans une rue voisine de la rue St-Hilaire.

Par une lettre que Fouquelin adresse à Charles IX, et dans laquelle il parle de Jacques Amyot et de Guillaume Chrestien, nous savons qu'il vint enseigner le droit à Orléans.

En 1550, l'Université d'Orléans procédait à l'élection de trois candidats au titre de docteur-régent. Jean Robin, Jean Le Jay et Anne du Bourg furent élus (ce dernier avait occupé, après Pierre de l'Étoile, la chaire de droit civil).

Anne du Bourg devait être recteur deux autres fois, avant de quitter Orléans en novembre 1557. Sa chaire fut alors convoitée par de nombreux concurrents : nous retrouvons là Antoine Fouquelin, ainsi que Guillaume Fournier, Crononburg, Lambert Daneau et François Taillebois ; ce fut ce dernier qui fut préféré.

En signe de «joyeux évènement» les docteurs-régents élus offraient vingt écus d'or aux «Nations».

Qu'étaient ces «Nations»?; dans les Universités, un groupement d'étudiants appartenant à une même contrée, ayant la même langue. Elles furent d'abord au nombre de dix, qui étaient, par ordre alphabétique: l'Allemagne, l'Aquitaine, la Bourgogne, la Champagne, l'Écosse, la France, la Lorraine, la Normandie, la Picardie, la Touraine.

Lorsque Anne Dubourg fut élu recteur la première fois, en 1550, les élèves de l'Université, en nombre restreint, avaient dû être regroupés en quatre Nations.

Les Nations avaient leurs coutumes, leurs fêtes, leurs sceaux, elles venaient en aide aux étudiants dans les cas de maladies ou de décès. Les élèves prêtaient serment au recteur pour devenir membre de l'Université.

Les fêtes étaient prétexte à montrer la puissance de chaque Nation. Les étudiants versaient une cotisation pour en couvrir les frais. On peut même dire qu'ils étaient taxés car le refus de payer entraînait l'exclusion de la Nation.

Le 14 Décembre, la Nation de Champagne fêtait la St-Nicaise.

Le 13 Janvier, la Nation de Picardie honorait St-Firmin. Cette fête est une des mieux connue car elle donnait lieu à la remise, à la Nation Picarde, par certains habitants de Beaugency, d'une médaille dite «Maille d'or» de Florence.

C'est par une messe solennelle célébrée dans l'Église Saint-Pierre le Puellier (église qui fut fréquentée par Isabelle Romée, mère de Jeanne d'Arc) que commençait la fête de la Nation Picarde. L'Église était décorée et ornée de tapisseries (louées), une clique de «tambours, fifres et trompettes» était engagée, la messe était chantée.

Les donateurs, remettaient la «Maille d'or» au procureur de la Nation, après l'Épître, et en présence de toute l'assistance; et un orfèvre en vérifiait le poids.

Un étudiant faisait l'éloge de la Nation Picarde, après, et louait St-Firmin.

Cette glorieuse journée se terminait par un banquet dont les écoliers pouvaient profiter pleinement car ils avaient congé le lendemain.

Il existe aux Archives d'Orléans un registre concernant la Nation Picarde et de Champagne qui contient les actes des procureurs, malheureusement il ne concerne pas l'époque pendant laquelle A. Fouquelin s'y trouvait.

Néanmoins nous pensons que la formule devait être semblable à celle qui figure en page 8, et qui porte en tête le monogramme J.H.S. et la date

de 1507. Un Christ précédait immédiatement cette formule de serment qui était prononcée soit la main sur ce dessin, soit sur un livre d'évangiles.

Les béjaunes, ou nouveaux devaient payer boissons et vivres aux anciens.

Les professeurs, à l'occasion de leur mariage devaient payer une rétribution, sous peine de charivari.

Antoine Fouquelin avait épousé une fille de Guillaume Chrestien, personnage important. En effet, ce Guillaume Chrestien avait d'abord été médecin du Duc de Bouillon, puis du Roi François 1^{er}, et enfin d'Henri II. On a de lui de nombreux ouvrages de médecine, dont un «livre de la génération de l'homme», datée de 1559; ouvrage dont la troisième partie est dédiée à Diane de Poitiers.

Parmi les lettres possédées par la Bibliothèque de Berne il en est une datée de Blois du mois d'Octobre 1560 adressée par Guillaume Chrestien à Antoine Fouquelin «docteur es lois, professeur de droit à Orléans».

De même provenance, plusieurs lettres émanant de Florent Chrestien beau-frère d'Antoine Fouquelin.

Dans l'une d'elles il le prie de demander de l'argent pour lui à son père, ou mieux à sa mère. Il se contentera de 6 écus (à la couronne). Le ton humble de la lettre nous fait connaître que le jeune homme craignait son père. Nous savons qu'il avait 4 frères et sœurs avant lui et 20 ans lorsque son père mourut.

Dans une autre lettre Florent reproche à son beau-frère de ne pas lui avoir encore répondu. Dans une autre encore, il lui fait compliment sur sa manière d'écrire en latin et en français. Une autre missive parle de la mort de Fouquelin en 1561.

Ce Florent Chrestien, qui selon la mode du temps se faisait appeler Quintus Septimus Florens Christianus, était habile dans les langues grecque et latine et avait été choisi pour précepteur du prince de Béarn, qui devait devenir Henri IV. Il devait faire paraître de nombreux ouvrages et rédiger une partie de la Satire Ménippée.

Vous ayant déjà cité quelques uns des livres qu'Antoine Fouquelin fit éditer, je ne vous parlerai en détail que de sa rhétorique qui fut écrite en français, en 1555, l'année même où Ramus donne un texte français à sa Dialectique.

Le caractère démodé de la rhétorique ancienne l'avait fait éliminer de nos actuels programmes pédagogiques, un récent colloque sur ce sujet est peut-être la preuve d'un nouvel intérêt.

Il y eut deux éditions à la Rhétorique l'une en 1555, l'autre en 1557, toutes deux ont été imprimées à Paris chez André Wichel.

Cet imprimeur, dont le père Chrestien Wichel était né à Harenthale en Brabant et avait été naturalisé en 1554, s'était installé comme celui-ci rue St-Jean-de-Beauvais, au Jeu de Paume de St-Jean De Latran. Il y était à l'enseigne de Pégase ou du Cheval Volant qu'il reprend comme marque, ainsi que l'avait fait son père. Il fut libraire imprimeur de 1554 à 1573, puis se rendit à Francfort où il mourut en 1581. Il échappa à la Saint-Barthélémy et quitta Paris après le massacre.

Ouvrons maintenant le volume de l'édition de 1557.

Le titre de ce mince ouvrage in-8° qui comprend 63 pages, indique clairement sa destination :

La Rhétorique française d'Antoine Fouquelin de Chauny en Vermandois - A très illustre Princesse Madame Marie Reine d'Écosse.

Vient ensuite la marque de l'imprimeur : émergeant chacune d'un nuage, deux mains tenant un Caducée, lui-même encadré par 2 cornes d'abondance enlacées, le tout, surmonté d'un Pégase. Sous la marque, à Paris de l'imprimerie d'André Wichel, avec Privilège.

Dans l'extrait du Privilège qui figure au verso du premier feuillet du volume que nous étudions, il est dit : ...« jusques à six ans prochainement venant à compter du jour que le dit livre sera achevé d'imprimer. Et ce sous peine de confiscation des dits livres, d'amende arbitraire applicable au Roy... » Le privilège scellé sur simple queue de cire jaune.

Dans la Préface dédiée à Madame Marie Reyne d'Ecosse, Fouquelin se déclare son très humble serviteur et explique le pourquoi de ce livre :

je désirerais fort (Madame) qu'au lieu d'un si grand nombre d'histoires fabuleuses, nos devanciers eussent employés une partie de leur loisir, à traiter en leur langue les pièces et disciplines et que, comme les bons jardiniers transportent des greffes et entes de toutes parts, afin de peupler et embellir leurs vergers, ainsi ils eussent transférés en leur vulgaire les préceptes des pièces et arts libéraux. Nous pourrions maintenant avec bien peu de travail parvenir à la parfaite connaissance des choses à laquelle nous ne pouvons atteindre par aucune assiduité de labeur, passant la meilleure partie de notre vie à apprendre la variété des langues étrangères... plus loin il rappelle à Marie Stuart vous souteniez par une oraison bien latine, et défendiez contre la commune opinion qu'il était bienséant aux femmes de savoir les lettres et arts libéraux et il cite des vers d'Ovide :

*Quand ta bouche celeste, eut ouvert son soucy
L'on eut dit que les dieux voulaient parler ainsi
Et que d'un prince était digne telle excellence
Tant avait de douceur ta divine éloquence.*

Dans le corps de l'ouvrage proprement dit, Antoine Fouquelin émaille son livre de citations nombreuses puisées dans les recueils de vers des poètes français de l'époque.

Ramus, pour sa dialectique en français, avait demandé directement

aux poètes contemporains de lui traduire en vers français, les citations qu'il avait empruntées aux poètes latins.

Antoine Fouquelin, lui, emprunte indifféremment à Ronsard :

Les cordes de la nef mugissent d'un grand bruit,

Il bénit de Cérès le présent favorable

Et du gentil Bacchus la liqueur secourable

pour dire le pain et le vin dans son développement sur la Métonimie.

A du Bellay :

Alors que Mars et la discorde irée

Ont tout rempli de sang, de feu, de rage

et encore

Ce fut alors que le ciel peu benin

Vomit sur nous son courroux et venin

Faisant sortir du centre de la terre

La pâle faim et la peste et la guerre

de Rémi de BELLEAU; Ode au Papillon

Va t'en mignon, à mon Ronsard,

Que t'aime mieux que la lumière

De mes yeux, et dont se tient fière

Ma muse, car il daigne bien

Lire mes vers qui ne sont rien...

On le voit, la présentation de ce livre était attrayante, ce qui justifia une réédition.

La rhétorique écrit Gilbert est «l'adresse de gouverner les hommes par la parole, dans les actions de la vie».

Peut-être que dans ce petit livre Marie Stuart puisa la force d'agir, de plaider, d'exhorter, préparée qu'elle était, grâce à la rhétorique, aux réalités de l'existence.

Et maintenant lorsque vous penserez à la jeune reine, vous verrez près d'elle la silhouette de son précepteur Antoine Fouquelin de Chauny en Vermandois.

Pierrette BÈGUE
Secrétaire de la Société Historique
Régionale de Villers-Cotterêts

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CHATEAU-THIERRY

1980

Bureau de la Société

Trésorier honoraire	M. BEAUJEAN
Président d'Honneur	M. DERUELLE
Vice-Président d'Honneur	M. CABROL
Président	Mlle Colette PRIEUR
Vice-Présidents	MM. André LEFEBVRE et Robert LEROUX
Secrétaire	M. Raymond PLANSON
Secrétaire-adjoint	M. Alfred BEAUFORT
Trésorière	Mme Raymonde VALENTIN
Trésorier-adjoint	M. Yves MILET
Membres	MM. DUMON, PARENT, PLAVINET, Comte de SADE.

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1980

Mlle CAUMAS, MM. BONNET et CARL.

MEMBRES ADMIS EN 1980

Mmes BESSAY, BOMPARD, CARIOU, DELAMARE-DEBOUTEVILLE, EVEN,
GAINCHE, LEFRANC, BENOIT.
MM. BAIJOT, DELAMARE-DEBOUTEVILLE, GAINCHE, HIGEL, LEROUX,
LEFRANC, ROSSI, ROUSSEAU.

Travaux de l'année 1980

2 FÉVRIER - *Souvenirs d'un gamin réfugié à Chézy-sur-Marne en 1914-1918, par M. Fernand Beaujean.* — Jean Guille, âgé de six ans, est venu à Chézy en 1914 avec sa mère, institutrice, pour échapper aux bombardements allemands sur leur village de Corbeny. Très observateur, il décrit le logement, les classes, et surtout la personnalité du maître, M. Camus, et sa manière ingénieuse de faire la classe. Entré à son tour dans l'enseignement, Jean Guille termina sa carrière comme proviseur du Lycée de Nîmes.

Quelques personnages remarquables de Nogentel (2^e partie) par M. Alfred Beaufort. — Ce sont : Barthélémy VOMARNE (1767-1850) qui fut le premier maire républicain de Nogentel en 1797. Maire remarquable, (on lui doit de nombreuses constructions, améliorations, créations communales, dont plusieurs payées de ses deniers) — Son arrière petit-fils, Joseph BERTHELÉ (1856-1928) archiviste départemental dans les Deux-Sèvres, puis dans l'Hérault, fut un des créateurs de la campanographie. — François Benjamin FAUCHER (1886-1973), gendre du précédent, fut archiviste départemental de la Haute-Garonne. — Mlle LARA, de la Comédie Française, fut élevée à Nogentel par une grand-mère. Elle fonda le groupe «Art et Action» qui joua plus de 400 créations. Elle était animée d'un idéalisme et d'une modestie qui en firent une sainte du théâtre français. Mariée à M. AUTANT; leur fils, Claude AUTANT-LARA, est un cinéaste réputé. — Le sculpteur Achille JACOPIN a été élevé à Nogentel. — Gustave ALLEMANT a composé une pièce de théâtre et de nombreuses poésies sur Nogentel. — Honorio BARAQUERO, vigneron aux 400 hectares en Argentine, épousa une jeune femme de chambre de Nogentel et, en 1908, dota la commune d'un éclairage public.

1^{er} MARS - *Château-Thierry, ville de garnison de douaniers en 1914-1916, par M. Marcel Carnoy.* — C'est la lecture du journal de marche de la 3^e Compagnie de douaniers d'Arreux (Ardennes), petite troupe de 200 hommes qui fut amenée le 16 Septembre 1914 dans la région de Château-Thierry pour en assurer la sécurité. Pendant quinze mois, ces hommes firent un service en ville, en contact direct avec la population et tout ce qui transitait à Château-Thierry, nœud vital pour l'effort de guerre. On fit appel à eux pour les missions spéciales qui consistaient à déposer, par avion, sur les arrières ennemis, des volontaires pour recueillir des renseignements en vue de la préparation des offensives de 1915.

12 AVRIL - *Les sources, les fontaines et les lavoirs de Château-Thierry, par MM. Jean Chopart et Jean-Pierre Delangle.* — Jusqu'à ces derniers temps, l'eau jaillissait de partout à Château-Thierry, et jusque dans les caves des maisons de la Grande-Rue. Il y avait des fontaines, pourrait-on dire, à chaque coin de rue, et un lavoir dans chaque quartier, même et surtout dans les écarts. La plupart des fontaines ont disparu; de celles qui subsistent, quelques-unes seulement coulent encore. Les lavoirs ne servent plus.

4 MAI - La Société accueille avec plaisir nos collègues de Soissons, venus visiter la maison natale de Jean de La Fontaine et les ruines du château.

7 MAI - *Promenades dans Château-Thierry à travers le manuscrit de Lecart, par Mlle Colette Prieur.* — Cette promenade a été offerte au public dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville, puis répétée le 17 Juin au Palais des Rencontres. Elle consistait en la présentation d'une sélection des aquarelles contenues dans le «Manuscrit de Lecart», impressionnante collection de gravures, cartes, plans, blasons, sceaux, médailles, jetons, bannières, emblèmes, poinçons, portraits, gravures, vignettes, musique notée, etc... concernant Château-Thierry à travers les âges, jusqu'en 1870, œuvre de Francisque LECART, professeur de dessin au collège de Château-Thierry, mort en 1869. Ce précieux document est conservé à la Bibliothèque municipale.

11 MAI - Congrès fédéral à Chauny.

18 MAI - C'est au tour de la Société d'Histoire et d'Art de la Brie et du Pays de Meaux de venir visiter la maison natale du fabuliste, les vestiges de l'ancienne forteresse et de flâner dans les vieilles rues de la ville.

7 JUIN - *Nogent-l'Artaud vu dans son site géographique et dans les vestiges de son histoire, par le Frère Jean-Baptiste Molin.* — Le site géographique présenté, c'est l'étroite «Prairie» du Val de Marne, les pentes de la «Grand'montagne», le val encaissé du rû Jean et ses zigs-zags (site classé), la vallée du rû de Vergis et les plateaux en partie déboisés de la Brie. Le conférencier présente l'emplacement des deux sites chalcolithiques et d'un menhir disparu. Puis ce sont les chemins anciens, les carrières, les moulins, les plans du château-fort d'Artaud; viennent ensuite des vues de l'église et de ses œuvres d'art: Vierge, fragment de vitrail, pierre tombale et fonts baptismaux du XIII^e siècle, etc... De l'abbaye de Clarisses, le Frère Molin montre les plans anciens et les ruines actuelles; enfin, il présente simultanément plans anciens et photos actuelles du village et de ses rues.

6 JUILLET - Excursion à Provins.

4 OCTOBRE - *Les chasseurs-cueilleurs nomades préhistoriques du Tardenois, par Jacques Hinout.* — Ces chasseurs-cueilleurs vivaient dans le Tardenois entre 7000 et 3000 ans avant notre ère. Ils construisaient des petites huttes en branchages, dont les traces ont été mises au jour dans différents gisements au cours des fouilles entre 1960 et 1980. Les structures de ces habitats sont révélées par les représentations graphiques de huttes accompagnées de personnages, animaux et figurations diverses gravées ou peintes sur les parois des grottes ou abris géodiques. Dans le gisement de la Chambre des Fées à Coincy, les foyers avaient conservé les restes calcinés d'une faune tempérée: aurochs, sangliers, blaireaux, renards, ainsi que des coquilles d'escargot. Ces populations étaient les derniers «hommes libres» avant d'être remplacés par les colons néolithiques, premiers paysans construisant maisons et clôtures et cultivant le sol.

8 NOVEMBRE — 40^e anniversaire des événements de Mai 1940. *La fin du 2^e Corps, la mort de son chef, par M. le Comte de Maleyssie-Melun.* —

Le conférencier, qui était aide de camp auprès du général BOUFFET, Commandant le 2^e Corps d'armée, narre la brève histoire des événements tragiques auxquels a participé cette grande unité du 10 au 16 Mai 1940 : Rozoy-sur-Serre, la forêt de Saint-Michel, Chimay, Ciney, St-Gérard, Bois-l'Abbé, Gougny, Bultia, hameau du village de Nalines. C'est là, le 15 Mai, que le général BOUFFET sera tué dans un bombardement aérien.

6 DÉCEMBRE - *Présence bénédictine à Coincy, le prieuré StPierre-St-Paul, par Mme Moyat*

Sur trois prieurés ruraux clunisiens de la région de Château-Thierry : Villers-surFère, Sainte-Gemme et Ronchères au moyen-âge, par M. Philippe Racinet.

Publié dans le présent volume.

Bibliographie Lafontainienne : Sur l'acte de baptême de Jean de La Fontaine, conservé à Château-Thierry, dans sa maison natale, article de M. Raymond Josse, dans le «Vieux Papiers» Oct. 1980. — La Société Historique de Château-Thierry, dans sa transcription de cet acte, donnait déjà le nom du curé : La Vallée. M. JOSSE apporte des précisions très intéressantes sur «les portions» et le clergé desservant de St-Crépin. Pour l'époux de Claude JOSSE, la marraine, la Société avançait le nom de François (1) GUÉNIN. M. JOSSE propose de lire GUVIN.

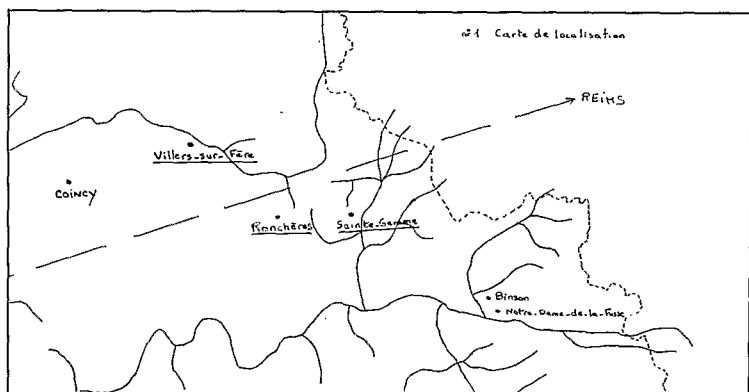
C.P.

(1) l'édition de la Pléiade donne «Louis». Quant à nous, nous continuons à lire François : frois.

Sur trois prieurés ruraux clunisiens de la région de Château-Thierry : Villers-sur-Fère, Sainte-Gemme et Ronchères au moyen-âge (XI^e-XVI^e siècles).

par M. Philippe RACINET

Ces trois petits monastères dépendants de l'ordre de Cluny se trouvaient au Moyen-Âge, à la limite Sud du diocèse de Soissons dans un secteur où il y avait une forte concentration de prieurés clunisiens : Coincy, Notre-Dame-de-la-Fosse et les trois prieurés étudiés, dans un rayon de trente kilomètres (carte n° 1).



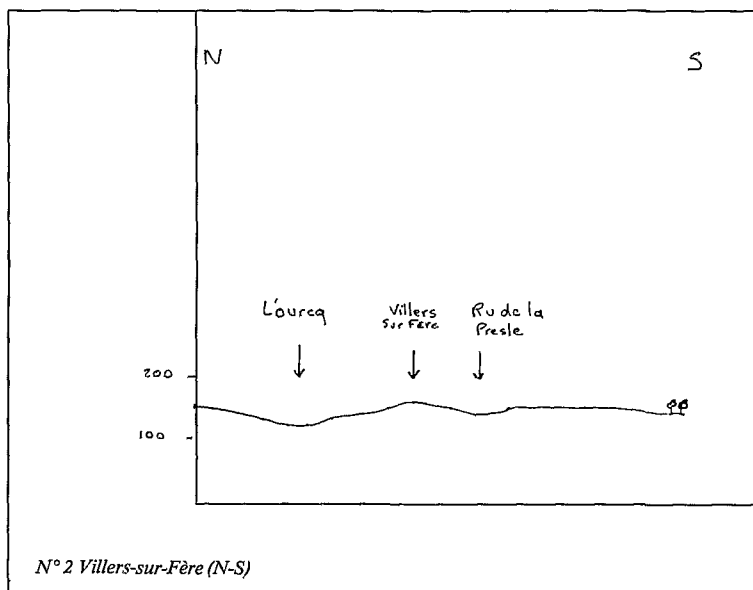
Ils se situent tous les trois sur le plateau, un peu au Sud de la route qui menait, au Moyen-Âge, de Paris à Reims (par Fère et Lagery).

I. - LOCALISATION ET PROBLÈME D'IMPLANTATION

a) Localisation topographique et géographique

A environ deux kilomètres au Sud-Est de Fère-en-Tardenois, le prieuré de Villers-sur-Fère est dominé par l'immense plateau boisé désigné à la fin du XIV^e siècle sous le terme de «forêt de Rye» (actuellement, forêt de Fère). Le paysage de champs ouverts au milieu duquel il se trouve, est limité à l'Ouest et au Sud par une bande forestière (bois de Villemoyenne à 1 km 7 et forêt de Fère à 2 km 2). Le site est un léger promontoire (15 à 20 m) entre trois petits cours d'eau.

Cependant, le paysage ne présente aucun accident majeur (coupe topographique n° 2). L'altitude du site est de 170 m.



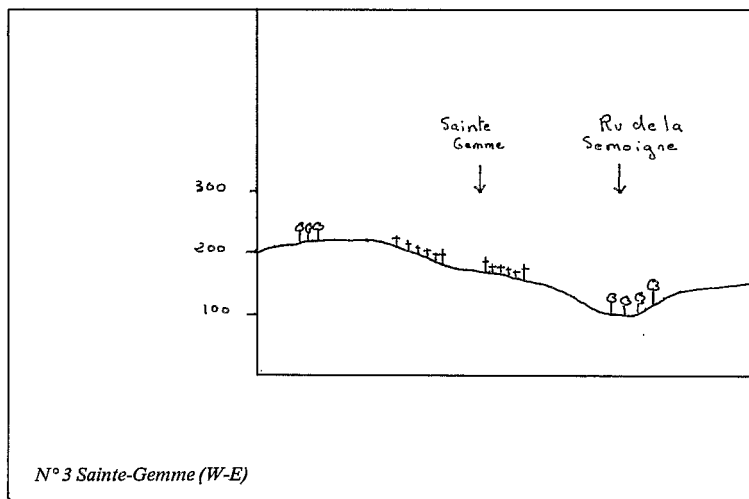
A 7 km au Sud-Est de Villers-sur-Fère, le prieuré de Ronchères se trouve à la limite occidentale et méridionale d'une butte allongée Ouest-Est sur 2 km 5 dont les parties orientale et septentrionale sont recouvertes de forêts. D'une altitude de 210 m, le site domine de 50 m le ru se trouvant à l'Ouest. Le paysage est légèrement plus marqué qu'à Villers-sur-Fère dans la mesure où la colline se dégage bien à l'horizon. Ici aussi, la couverture forestière existe et se trouve à environ 1 km du prieuré vers l'Ouest et se retrouve aussi dans le Sud.

La présence de deux réservoirs indique un certain manque d'eau superficielle sur la butte. Il est à noter la présence au Nord-Est d'une carrière dans laquelle les moines ont bien dû s'approvisionner pour la construction de leur monastère.

A environ 5 km 5 à l'Est de Ronchères, à une altitude de 170 m, le prieuré de Sainte-Gemme se situe sur le versant Ouest du Ru de la Semoigne, versant qui a une dénivellation de 120 m. Ce versant est bien exposé comme en témoigne la présence de vignes tout autour du village. La forêt se trouve au Nord-Ouest (celle de Ronchères) : à l'Est et au Sud, on ne rencontre des bois que dans la vallée de la Semoigne (coupe topographique n° 3).

Les trois prieurés se trouvent donc en position surélevée par rapport à leur environnement. A la limite d'un plateau ou d'une colline, ils dominent ainsi une rivière ou un ruisseau. La présence d'un cours d'eau se

remarque, en effet, à proximité des trois prieurés. Par contre, ils ne semblent pas avoir de rapport immédiat avec la couverture forestière. Dans



la mesure où les paysages agraires ont peu changé depuis le Moyen-Âge, ces prieurés se situent au centre d'un secteur agricole vaste où les forêts n'apparaissent que marginalement. Les labours dominent avec une teinte viticole pour le prieuré de Sainte-Gemme.

b) Les caractères de la fondation

Les origines de ces prieurés sont mal connues.

Pour Ronchères, le seul document est la transcription d'une charte, dans la Gallia Christiana (TX, col. 105), par laquelle l'évêque de Soissons donne, en 1098, l'autel de Ronchères («altare de Roncheriis») au prieuré de Coincy. En 1185, d'après la bulle de confirmation d'Urbain III (Bullar. Cluniac. 85), celui-ci possédait la vicomté de Ronchères. Le cartulaire de Coincy (BN Fr. 12021) contient une déclaration des biens du prieuré en 1464 qui précise que le prieuré de Ronchères est une fondation du seigneur du lieu.

La date de l'établissement des moines à Ronchères n'est donc pas connue; elle doit se situer cependant au début du XI^e siècle. La fondation de ce prieuré a donc une double origine: la donation ecclésiastique d'un autel et, ensuite, une donation aristocratique permettant la fondation du monastère.

Aucun document ne semble préciser la fondation du prieuré de Villers-sur-Fère et sa donation au prieuré de La Charité-sur-Loire. Seules, les bulles de Pascal II en 1107 et de Grégoire XI en 1221 confirment la dépendance du prieuré de Villers-sur-Fère vis à vis de La Charité. Il est fort probable que les moines de La Charité aient reçu l'église de Villers-sur-Fère

afin de la transformer en prieuré en y envoyant des moines. Cela se situe sûrement dans le dernier tiers du XI^e siècle et correspond au mouvement général de progression de Cluny vers les provinces du Nord. Il est dommage de ne pas savoir la raison pour laquelle le donateur a choisi un prieuré de Bourgogne, éloigné, au lieu de faire son don au prieuré de Coincy, plus proche et rayonnant dans la région à cette époque.

Le schéma se rapproche de celui de Ronchères pour Sainte-Gemme mais les documents, plus abondants, permettent de préciser. Le prieuré, qui a donné son nom au village, est concédé en 1096 par l'évêque de Soissons, Hugues de Pierrefonds, au monastère de Saint-Martin-des-Champs moyennant la redevance du droit de gîte — marquant en quelque sorte, le maintien d'un patronage tout théorique — et la participation aux prières des religieux — confirmant le rayonnement des clunisiens à cette époque. Cette donation est suivie en 1105-1107 par celle d'Adèle de Blois, comtesse de Vermandois qui abandonne aux moines de Saint-Martin, son droit de vicomté sur Sainte-Gemme. Cette double donation n'est pas mineure car la chapelle du prieuré dédiée à Sainte-Gemme était au temps de la Pentecôte le lieu d'un pèlerinage, source de profit et de rayonnement au Moyen-Age.

Elle est bientôt suivie de donations diverses de la part des seigneurs des alentours en 1138 et 1139 et surtout de la donation d'une rente de 110 sous en 1148-1149 par un seigneur très puissant de la région, Gaucher de Bazoches, en échange d'un don de 80 livres et d'un cheval que lui avaient fait les moines — preuve qu'à cette époque ceux-ci disposaient de numéraire. A partir de là, les donations (1195 par un chevalier ; 1224 par un roturier, Pierre le Coq) alternent avec les échanges (1159 avec Henri, comte palatin de Troyes ; 1214 avec un chevalier ; 1225) et les accords réglant des différends (1210 avec Nicolas, sire de Bazoches ; 1221 avec le seigneur de Passy).

La chronologie est ici très importante ; l'origine est la même que pour Ronchères : donation ecclésiastique en 1096 suivie d'un abandon complémentaire du seigneur puissant du lieu afin que le domaine soit viable (1105) lui-même confirmé en 1159 ; entre 1138 et 1148 c'est la période des donations importantes des gens puissants de la région ; à partir de 1150, les choses changent, les donations proviennent de gens moins puissants (chevaliers, laboureurs) et, surtout les procès apparaissent.

Une schématisation peut être avancée :

- 1096-1148 : accord parfait avec les grands,
- 1159 : le prieuré est assez riche pour échanger et les grands donnent moins,
- 1195-1224 : «démocratisation» des donations,
- 1210 : début des différends avec les grands.

La notion de «démocratisation» des donations est extrêmement importante, elle mérite d'être poursuivie dans le temps mais aussi par la comparaison avec d'autres monastères clunisiens.

L'époque de donation et de fondation de ces trois prieurés est très intéressante. Elle se situe à l'extrême fin du XI^e siècle (1096-1098) et correspond à une progression secondaire et complémentaire de l'ordre de Cluny dans le Nord de la France. La première expansion s'est, en effet, réalisée entre 1060 et 1085 par la donation et la fondation de gros établissements (1061 : Longpont ; 1076 : Saint-Arnoul de Crépy ; 1077 : Coincy ; 1079 : Saint-Martin-des-Champs et Gaye ; 1081 : Saint-Leu d'Esserent) ou du moins qui le deviendront. A partir de là et une dizaine d'années après, sont fondés de plus petits prieurés dépendants le plus souvent des établissements créés auparavant qui constituent ainsi, des points de cristallisation pour la pénétration des clunisiens.

Il est regrettable de ne pas savoir pour ces trois prieurés, si leur donation correspond à une reprise en main de la part du clergé des églises ou autels détenus par des laïcs.

Enfin, il est intéressant de noter que le souvenir actuel du passé clunisien du village est en relation avec l'importance des documents qui subsistent ; en effet, si à Villers-sur-Fère, un instituteur sait aujourd'hui qu'il y avait des moines, à Ronchères, aucun souvenir n'est resté. Par contre, à Saint-Gemme, il reste vif ; un témoin : la ferme qui jouxte l'église s'appelle la ferme du prieuré !

II. - DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE

Seul témoin apparent pour les guides les plus complets : l'église ; et pourtant, en y regardant de plus près, certains témoins des bâtiments prioraux peuvent être décelés. Cependant, l'analyse de l'architecture des églises ne doit pas être négligée car elle est un élément précieux pour l'histoire d'un monastère ; ainsi, la reconstruction ou la transformation d'un édifice peut indiquer des ressources et une vitalité importante du monastère.

L'église de Ronchères est une petite église de campagne construite en gros appareil plus ou moins régulier indiquant probablement des fondations du XI^e siècle. Le clocher en bâtière, assez haut et percé d'un oculus (XI^e-XII^e siècle) se trouve dans le prolongement de la nef à l'Ouest et forme une sorte de porche avec un portail sans sculpture. Il ne dispose d'aucun glacis de rattrapage mais seulement de deux contreforts de chaque côté à la limite de la nef. L'église est composée d'une nef sans bas-côtés, ni transept et d'un chœur avec chevet plat. La séparation se fait à l'intérieur par un mur percé d'une grande ouverture (XVII^e-XVIII^e siècles). Le chœur est légèrement surélevé par deux marches, une à la limite nef-chœur et l'autre devant l'autel central. L'ensemble, non voûté mais qui a du être charpenté, indique dans certaines de ses parties le XVI^e siècle. C'est une église sobre, sans éléments sculptés (seul la représentation d'un saint (Saint-Germain ?) du XII^e siècle audessus du portail et replacé depuis peu de temps). Les fenêtres de la nef sont étroites et en arc plein cintre ; seules les trois fenêtres du chevet plat sont en arc brisé.

La sacristie fait saillie vers le Sud ; conduisait-elle au bâtiment prioral ? C'est fort probable si l'on en croit la description de 1464 (BN Fr.

12021): «l'hostel du prieuré est une maison et pourpris au plus près de l'église». L'actuelle maison qui se trouve, au Sud, perpendiculaire à l'église et qui est l'ancien presbytère doit être construit sur l'emplacement de cet hôtel.

Le village de Villers-sur-Fère apparaît comme un bourg monastique important; il semble avoir été entièrement occupé par les moines. Actuellement, l'église paroissiale (tronquée au niveau du chœur) et la ferme qui lui est accolée au Sud occupent l'ancien monastère. Un peu plus bas, une ferme avec des arcades gothiques (XIII^e-XIV^e siècle) semble être une dépendance du prieuré.

L'église est flanquée de deux bas-côtés plus bas qui rappellent les églises carolingiennes et précédée d'un porche (moderne) de même hauteur, assez important, formant une sorte de narthex et percé d'un oculus. Le portail inséré dans le porche dispose d'un arc plein cintre. Construite en moyen appareil grossier, l'église n'a pas de transept et a un chevet plat (la cinquième travée de la nef tient lieu de chœur). Le clocher dont la flèche est moderne se trouve au centre de la nef. Celle-ci ne dispose pas de contrefort et est équilibrée par les bas-côtés; seul le massif occidental possède deux contreforts. La nef est plafonnée et soutenue par des piliers carrés dont certains sont anciens (XI^e-XII^e siècle). La charpente, d'après des spécialistes de la restauration, serait antérieure à 1600 (chevillage, clous forgés à la main). Dans la mesure où les bas-côtés ont des plafonds plus bas, la nef est éclairée directement par des fenêtres avec arc en plein cintre (celles des bas-côtés ont aussi des arcs en plein cintre). Cette église des XI^e-XII^e siècles (trace d'une arcade en plein cintre XII^e siècle à l'extérieur du bas-côté Nord) a été remaniée ensuite, probablement au XVI^e siècle (mais aussi aux XVII^e et XVIII^e siècles pour la façade occidentale). Ces transformations sont peut-être à mettre en relation avec l'arrivée de bénédictins anglais à Villers-sur-Fère qui fuyaient les persécutions religieuses.

Le chevet est terminé par une sacristie et un bâtiment carré avec quatre arcades de type roman. Seules les arcades Est et Nord portent des Chapiteaux; ceux de l'Est sont plus anciens et rappellent ceux de la crypte de Saint-Arnould de Crépy (XI^e-XII^e siècles); les deux soutenant l'arcade Nord sont plus récents (XIII^e-XIV^e siècles). Des traces de peinture se relèvent sur le mur séparant la nef de ce bâtiment et aussi sur les arcades Est. Ce bâtiment semble être le prolongement de l'église ancienne et serait le transept ou le chœur de celle-ci qui permettait un accès direct avec les bâtiments conventuels situés au Sud sous la forme d'un grand L.

Située sur une source, l'église de Sainte-Gemme est un vaisseau continu de sept arcades en tiers-point sans transept. La nef est flanquée de deux bas-côtés non apparents de l'extérieur et surmontée d'un petit clocher de charpente ardoisée à l'Ouest. Construite en moyen appareil irrégulier, l'église a un chevet plat dont presque toutes les fenêtres sont aveuglées, avec une sacristie saillante au Nord. Seules la sacristie et la façade ont des contreforts et il semble que ce soient les bas-côtés voûtés d'ogives qui soutiennent l'édifice. Ce voûtement en ogives des bas-côtés alors que la nef est plafonnée est une chose curieuse qui témoigne d'une reconstruc-

tion. Reconstruction ou transformation qu'il est difficile de dater dans la mesure où les fenêtres du bas-côté Sud en lancettes indiquent le XIII^e siècle alors que deux fenêtres du bas-côté Nord sont flamboyantes (XV^e siècle) comme le portail surmonté d'une accolade avec au dessus un oculus à décor trilobé.

Le chœur contient un autel central avec au Nord la sacristie et au Sud, une chapelle avec, au fond, une arcade gothique qui devait être le passage vers les bâtiments conventuels au Sud. Une ferme à cour fermée occupe aujourd'hui l'emplacement de ces bâtiments. Le côté Ouest dispose encore de contreforts et paraît plus ancien.

En première analyse, apparaît une différence très nette au niveau typologique entre Ronchères et les deux autres prieurés. En effet, l'église de Ronchères est petite; elle a plus l'allure d'une petite église paroissiale que d'une église priorale. De plus, les bâtiments claustraux se résument en un «hôtel», petit édifice accolé à l'église. Aucun lieu régulier (cloître, par exemple) n'est décelable. Ce prieuré apparaît véritablement comme un centre d'exploitation temporelle et non comme un lieu spirituel. Au contraire, les deux autres monastères disposent d'une église plus vaste et surtout d'un ensemble de bâtiments autour d'une cour fermée. Sans que cela soit certain (du moins pour Villers-sur-Fère), leur configuration permet d'envisager l'existence de lieux réguliers (croquis n° 4).

Malgré cela, certains points communs peuvent être envisagés pour l'établissement d'une typologie. En premier lieu, tous les bâtiments conventuels se situent au Sud de l'église. Il semble cependant que ce fait soit un hasard car la disposition des édifices conventuels est très variable (ainsi, le prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville ou celui de Saint-Arnoul de Crépy ont leurs bâtiments claustraux au Nord).

Il est à noter que les trois prieurés ont un accès direct à l'église ce qui montre la réalité monastique de ces établissements. Le fait que les trois églises aient un chevet plat n'est guère surprenant car cela se rencontre fréquemment dans la région. Enfin, ce qui est plus intéressant est le fait que les trois églises ont du connaître des transformations à la fin du Moyen-Age ou au XVI^e siècle. Transformations ou restaurations sans doute indispensables mais qui montrent une certaine richesse et surtout un certain intérêt de la part des moines à leur monastère; la commende aurait-elle eu des effets aussi désastreux qu'on a bien voulu l'écrire?

BIBLIOGRAPHIE

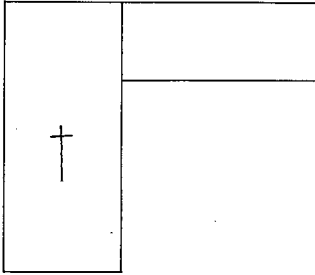
Outre les ouvrages généraux et les recueils de sources, il y a peu de choses concernant ces petits prieuré ruraux.

Parmi les ouvrages généraux, il faut citer :

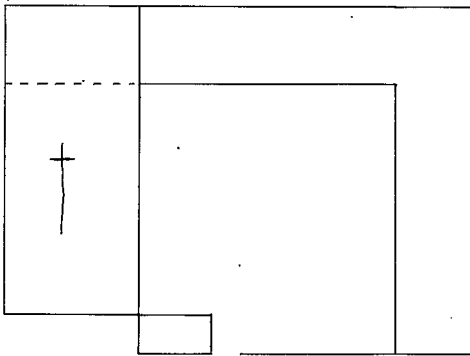
- Moreau-Nélaton (E.) - Les églises de chez nous, arrondissement de Château-Thierry, 3 vol., Paris, 1913.
- Moreau-Nélaton (E.) - Du Laonnois à la Brie, Paris, 1921.

N° 4 Croquis typologique

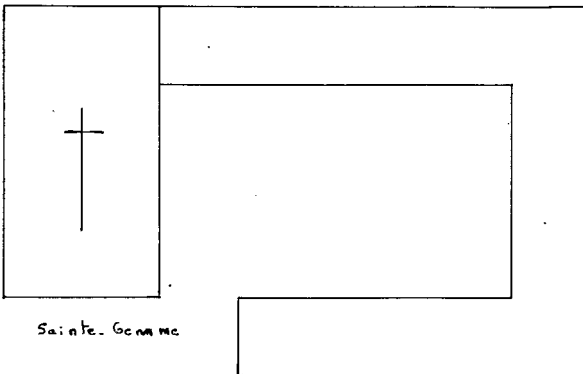
N. ←



Ronchères



Villers-sur-Fère



Sainte-Gemme

Le travail de cet érudit local est caractéristique du sérieux des études régionales de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle faites par des gens qui connaissaient très bien leur région.

- Pêcheur (Abbé) - Annales du diocèse de Soissons, 5 vol., Paris, 1865-1884.
- Hollande (M.) - Sur les routes de Champagne, Reims-Paris, 1959.

Sans prétention, cet ouvrage est très complet sur les monuments du département de l'Aisne et celui de la Marne.

Les recueils de sources sont principalement :

- Longnon (A.) - Pouillés de la province de Sens, recueil des historiens de la France, T VI, Paris, 1904.

L'étude de ces pouillés est indispensable pour dresser une liste convenable des prieurés dans un diocèse mais aussi pour définir les biens religieux d'un monastère.

- Bruel (A.) - Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, 6 vol., Paris, 1903-1905.

Outre la collection Afforty à Senlis et les registres des papes publiés à ce jour, il faut mentionner :

- Charvin (Dom G.) - Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny, 6 vol. (pour les années 1245-1571), Paris, 1965-1972.

Cet ouvrage constitue une des bases essentielles, mais souvent peu utilisée à fond, pour l'étude des prieurés clunisiens.

Enfin, peu d'éléments concernent directement les prieurés :

Saint-Germain de Ronchères n'a intéressé aucun chercheur et les sources le concernant sont bien maigres (AN S 1414 (2), titres du XVIII^e siècle AD Aisne B 3706, reconstruction au XVIII^e siècle).

Le manque de sources pour Saint-Quentin de Villers-sur-Fère a découragé les chercheurs.

Par contre, le prieuré de Sainte-Gemme est plus riche en sources manuscrites (AN L 876 (36), XIII^e siècle), en sources imprimées (Depoin (J.) - Recueil de chartes et de documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien, archives monastiques de la France, 2 vol., Ligugé-Paris, 1912-1921) et en bibliographie (Hourlier (Dom J.), « Sainte-Gemme et le prieuré de Sainte-Gemme dans le Tardenois », Mém. de la Soc. Archéo. de la Marne, 1963, T 78, p 36-54; Kremser (M.A.), « Sur Sainte-Gemme », Almanach Matot-Braine, 1937-1938, p 159-179).

Retracer l'histoire chronologique de ces trois prieurés apporterait, en fait, peu de choses pour la connaissance plus large de l'influence clunienne et serait très difficile en raison de la relative pauvreté des documents. C'est pourquoi il faut rechercher les thèmes qui pourront le mieux caractériser ces prieurés dans un ensemble clunisien plus vaste. Deux problèmes peuvent être envisagés. En premier lieu, ces trois prieurés sont caractérisés par leur dépendance, de quelle manière ? En second lieu, il convient d'essayer de discerner l'évolution de ces établissements à la fin du Moyen-Age, période oubliée pour le monachisme bénédictin et pour laquelle on a fait, peut-être, des généralisations hâtives. Pour aborder cette période et pour bien cerner l'évolution, il faudra tout d'abord étudier l'organisation du prieuré entre le XII^e et le XIII^e siècle ; la question étant : est-ce que la crise éclatant vers 1340-1350 et se poursuivant jusqu'en 1450 a eu des répercussions telles que les prieurés n'ont pas pu se relever ?, et celle-ci est-elle doublée d'une crise plus spécifique à ces monastères bénédictins ?

I. - LES LIENS DE DÉPENDANCE

Pour les trois prieurés, la dépendance est double ou plutôt à un double niveau : chaque prieuré a un «prieuré-père» qui est lui-même dépendant de l'abbaye de Cluny.

a) Les relations avec le «prieuré-père»

Seul Ronchères dépend d'un prieuré très proche, Coincy, diocèse de Soissons. Coincy est un gros monastère conventuel triple mais il n'a pas l'importance des deux autres «prieurés-pères» qui ont autour d'eux une sorte d'ordre secondaire et qui sont deux des cinq filles de Cluny ; Saint-Martin-des-Champs (diocèse de Paris) pour Sainte-Gemme et La Charité (diocèse de Nevers) pour Villers-sur-Fère.

La différence perçue dans l'étude archéologique entre Ronchères et les deux autres peut venir en partie du fait que Coincy, plus proche, a tendance à considérer Ronchères comme un simple domaine alors que pour Saint-Martin et La Charité, les deux autres prieurés sont des éléments d'une présence monastique. Cela se ressent encore mieux en étudiant les types de relation.

Ronchères est dans une dépendance étroite vis à vis de Coincy puisque le titulaire, nommé par le prier (mais cela est aussi vrai pour les deux autres) doit fournir tout ce qui est nécessaire pour le service divin à Coincy. La cure de Ronchères est à la présentation du prier de Coincy. Ainsi, le prieuré de Ronchères apparaît plus comme un simple bénéfice du monastère de Coincy et le prier de Ronchères (qui semble, du reste, résider assez souvent à Coincy) est considéré comme un officier de ce monastère. Il est, du reste, assez rare qu'un prier ne dispose pas de la présentation à la cure du village dans lequel son prieuré est implanté.

Le type de dépendance des prieurés de Sainte-Gemme (où, du reste, le prier présente à la cure) et de Villers-sur-Fère est similaire et plus proche du schéma de dépendance clunisienne. La dépendance se fait par l'intermédiaire de trois choses :

l'existence de chapitres généraux réunissant les maisons dépendantes de Saint-Martin (ainsi en 1340) et de La Charité (1419) ;

- l'obligation pour les maisons dépendantes de ces deux monastères de payer un cens réognitif de sujétion (ainsi, Sainte-Gemme doit payer 20 L.p à Saint-Martin) ;

Enfin, la mise en place, relativement tardive cependant, d'une célébration annuelle pour les moines décédés dépendants de ces deux monastères. Ainsi, en 1247, le prier de La Charité promulgue des statuts sur le bref du mort, pour les moines dépendants de La Charité ; un religieux portera un bref du mort, dans les deux jours du décès d'un moine de La Charité, pour l'annoncer aux maisons dépendantes. Dans chaque prieuré, il recevra l'hospitalité une nuit et 6 deniers de monnaie courante. Les prieurés devront à leur tour aviser le prier de La Charité de la mort d'un de leurs moines dans les trois jours.

On ne sait malheureusement comment ces statuts destinés à resserrer les liens entre les monastères ont été appliqués à Villers-sur-Fère.

Cette première dépendance se double d'une relation directe avec l'abbaye de Cluny et son ordre.

b) Les relations avec Cluny

En premier lieu, elles se manifestent par l'intermédiaire des deux fonctions que peuvent exercer les prieurs au sein de l'ordre de Cluny, d'une manière régulière. Chaque année, étaient élus par le chapitre général de Cluny des visiteurs pour chaque province clunisienne qui étaient chargés de visiter chaque monastère et de faire un compte-rendu pour le chapitre général de l'année suivante. Les définiteurs, au nombre de quinze, renouvelés aussi tous les ans, constituaient l'organe exécutif du chapitre général. Etre élu visiteur ou définiteur était un honneur qui pouvait correspondre soit à la valeur de l'individu, soit à la bonne tenue de son monastère. Certaines autres fonctions pouvaient s'ajouter à celles-ci comme celle d'auditeur des causes (sorte de juge) ou procureur de l'ordre (à Rome ou auprès des cours).

La comparaison des trois prieurés est instructive. Ronchères et Sainte-Gemme n'ont eu que très peu de relations avec Cluny. Ainsi, le prieur de Ronchères n'a été que deux fois visiteur à la fin du XIII^e siècle (1289 en Auvergne et 1290 en Gascogne). La proximité des deux dates amène à l'idée que le choix s'est porté plus sur un homme que sur un établissement. Le prieur de Sainte-Gemme n'a jamais été ni visiteur, ni définiteur. Ce fait reste inexplicable pour l'instant. Au contraire, les activités clunisiennes du prieur de Villers-sur-Fère sont nombreuses mais localisées dans le temps. Toutes les fonctions clunisiennes du prieur se situent au XVI^e siècle. Ce fait est capital et correspond à une période de transformation architecturale qui indique une grande vitalité de ce monastère qui se serait ainsi très bien sorti de la crise de la fin du Moyen Âge. Cependant, la proximité des dates peut aussi être mise en relation avec la présence d'un prieur exceptionnel, Dom Jean Moine. Celui-ci est :

- 5 fois définiteur : 1519
1521
1523
1525
1527
- 4 fois visiteur : 1521
1524
1526
1527
- 3 fois procureur général : 1523
1525
1528
- 2 fois auditeur des causes : 1520
1522

N° 5 Répartition géographique des principaux biens du prieuré de Sainte-Gemme en 1340

• Bazoche
Bazoche

• Rosnay
Rosnay

St-Euphrase
St-Euphrase

Lagery
Lagery

• Poilly
Poilly

• Aougny
Aougny

Goussancourt
• Goussancourt

• Villers
Villers

• Berthenay
Berthenay

• Olizy
Olizy

• Ste-Gemme
Ste-Gemme

• Anthenay
Anthenay

• Colleterie
Colleterie

• Champvoisy
Champvoisy

• Passy
Passy

• Grigny
Grigny

• La Grange aux Bois
La Grange aux Bois

• Vandières
Vandières

De 1519 à 1528, il ne se passe pas une année sans que le prieur ait une fonction. Certaines années, il les cumule même. Il ne fait aucun doute que cette faveur est liée à la personnalité du prieur mais, pour le XVI^e siècle, on s'aperçoit que les fonctions clunisiennes sont beaucoup plus exercées qu'auparavant par des prieurs de petits monastères.

Un autre indice est celui des visites faites de ces trois prieurés. Trois rapports de visite complets de la province de France ont été publiés par Dom Charvin. Il apparaît que si les visiteurs de 1289, 1316 et 1318 passent tous à Coincy, ils évitent les trois prieurés envisagés ; étaient-ils trop petits ?, leur dépendance secondaire est-elle responsable de cela ? Il est difficile de répondre.

Des contacts existent donc entre Cluny et ces prieurés, contacts ténus qui montrent la nécessité de relativiser la notion de centralisation clunisienne.

II. - L'ORGANISATION INTÉRIEURE

Personnel et temporel sont deux secteurs qui ont été souvent abordés par les historiens du monachisme. Cela est certes très intéressant mais doit aboutir à la notion d'évolution. Si les documents évoquant le temporel sont relativement nombreux, il manque très souvent de chroniques intérieures évoquant la vie de tous les jours, les origines sociales et géographiques des moines...

a) Le personnel

Cette étude semble confirmer la différence entre Ronchères et les deux autres ou du moins l'idée que la vie monastique n'est guère possible à Ronchères. Le cartulaire de Coincy précise, en effet, qu'en 1464, il n'y a qu'un prieur résident et que celui-ci assure lui-même le service divin. Sans communauté, le terme de monastère peut-il toujours être employé ? Ainsi, Ronchères semble plus être dans le domaine que dans la dépendance de Coincy.

Avec deux moines aux XIV^e-XV^e siècles, Villers-sur-Fère atteint le minimum requis pour qu'il y ait communauté. Il semble que ce soit le prieur et son socius. Il est, du reste, probable que ce chiffre ait augmenté au XVI^e siècle. Est-ce beaucoup ? Est-ce peu ? Là n'est pas la question. Ces deux profès pouvaient très bien mener une vie plus religieuse et plus édifiante que les moines d'un monastère conventuel triple. Le nombre des moines et son évolution est un problème trop mal connu et avec trop de variables pour être pris de façon mathématique comme élément de prospérité ou de décadence.

Le seul prieur dont ait été gardé le nom est Dom Jean Moine (1523-1532), docteur en décrets ce qui explique le fait qu'il ait été procureur. Enfin, il semblerait que le prieuré soit placé en commende assez tardivement (vers 1569 avec Maître Robert Cuisot). La commende ne semble pas avoir eu les effets désastreux qui sont souvent évoqués puisqu'il y a des transformations architecturales au XVII^e siècle.

Avec quatre moines et le prieur en 1340, Sainte-Gemme apparaît comme une petite communauté monastique rurale. Les documents n'apportent malheureusement aucune précision sur la vie dans le monastère; le seul prieur dont le nom soit resté est Gaucher de Bazoches, frère du croisé Gervais de Bazoches, montrant le grand rayonnement des clunisiens à la fin du XI^e siècle.

b) Le temporel

Le premier fait à signaler est la volonté des prieurs de posséder le plus grand nombre de pouvoirs dans le territoire sur lequel leur monastère est établi. Ainsi, à Villers-sur-Fère, la justice est possédée par moitié par le prieur et le seigneur de Fère. Le prieur présente à la cure alternativement avec le chapitre de Soissons et partage les dîmes avec le curé.

Le cas du prieur de Sainte-Gemme est encore plus significatif; il présente à la cure, il a toute juridiction sur le village et c'est le principal décideur du lieu.

Les documents concernant Sainte-Gemme sont encore une fois plus riches et permettent d'étudier en détail son temporel en 1340. Il existe, en effet, aux Archives Nationales, un registre, le Bertrand (1340, LL 1355) qui donne un état du temporel (recettes et dépenses) des prieurés dépendants de Saint-Martin-des-Champs.

Les revenus se divisent en trois catégories (outre la juridiction sur le village de Sainte-Gemme):

I. Biens fonciers (carte n° 5)

a. Terres

- 88 setiers à Sainte-Gemme
- 90 setiers à la Grange du Bois

b. Prés

- 14 arpents à Sainte-Gemme
- 8 setiers à La Grange du Bois

c. Vignes

- 8 setiers à Sainte-Gemme

d. Bois

- 146 arpents à proximité de Sainte-Gemme (la vente en est partagée avec le seigneur de Bazoches)

e. Moulin

- 1 à Sainte-Gemme

II. Dîmes à

- Sainte-Gemme (vin et grain)
- Champvoisy
- Passy et Grigny
- Colletterie
- Vendières
- près de Goussancourt

- près de Villers
- près de Bazoches
- Olizy
- Anthenay
- près de Fanières ?
- Aouigny

III. Rentes

a. Argent

- Sainte-Gemme
- près de Poilly
- près d'Olizy et d'Anthenay
- près de Cuissy (diocèse de Laon)
- près de Berthenay

b. en grain

- Sainte-Gemme
- Champvoisy
- Passy et Grigny
- lieudit Guilli la Brebis ?
- S. Geruasum (Saint-Euphrase ?)
- près de Reray (Rosnay ?)
- près de Lagery

c. en poules

- Sainte-Gemme
- Champvoisy
- Passy et Grigny
- Goussancourt
- Lagery
- Olizy
- Anthenay

d. en vin

- Poilly
- près de Lagery
- forage du vin vendu dans les tavernes et ban du vin à Sainte-Gemme.

Suivent des rentes sur les fours, les moulins, une tuilerie et sur des bâtiments ecclésiastiques.

Ce qui fait un total de :

- 112 L. 12 s. 30 b.
- 68 muids et 4 setiers de grains
- 2 marcs d'argent
- 2 tonneaux, 1 coudée et 4 setiers de vin
- 16 chapons
- 88 poules.

Première constatation, les biens du prieuré sont concentrés dans leur majorité autour de lui (environ 80 % des biens, en valeur, se trouvent dans un rayon de 7 km autour du prieuré) Cette concentration facilite la surveillance des biens.

La comparaison des ressources en argent et des ressources en grains est instructive :

	Ressources en argent	Ressources en grains (traduit en setiers)
Biens fonciers	55 L.	360 setiers
Dîmes	12 L. 16 s.	265 setiers
Rentes	32 L. 7 s. 11 d.	99 setiers

Elle traduit bien l'importance des biens fonciers appartenant directement aux moines (le mode d'exploitation bien qu'inconnu doit probablement être le fermage). Le fait que les moines aient préféré les biens fonciers qu'il fallait gérer aux simples rentrées d'argent procurées par les rentes montre que leur qualité de gestionnaire n'est pas aussi absente qu'on a bien voulu le dire.

En outre, le prieur présentait à deux cures (Sainte-Gemme et Goussancourt) et à une chapelle (La Neuville-aux-Larris).

Le registre Bertrand indique aussi les charges ;

- Décimes : 15 L. 16 s.t.
- Personnel : 15 muids de grains
8 tonneaux de vin
- Générales et pitances : 30 L.
- Église : 8 L.
- Vêtement et logement des moines : variable
- Entretien des bâtiments et défense des droits : variable
- doit
 - à Saint-Martin : 20 L.p.
 - au couvent de Saint-Martin : 39 s. 6 d.
 - au chantre de Saint-Martin : 5 s.
 - pour la pension de l'écolier : 28 s.
 - au maréchal de France et seigneur de Bazoches : 8 L.p.
 - aux chanoines de Monte : 3 muids de blé et 50 s.

Chose assez rare, avec ces documents, un bilan financier peut être dressé :

	Argent	Grains	Vin
Recettes . . .	112 L. 12 s. et 2 marcs d'argent	68 muids 4 setiers	2 tonneaux, 1 coudée, 4 setiers
Dépenses . . .	87 L. 18 s. 6 d.	18 muids	8 tonneaux
Bilan	+ 24 L. 14 s. et 2 marcs d'argent	+ 50 muids 4 setiers	— 5,5 tonneaux

A cela, il faut rajouter 16 chapons et 88 poules.

Ainsi, sauf pour le vin, le prieuré dispose d'un surplus de produits alimentaires. Les ressources en nature dépassent largement les ressources en argent ce qui pose le problème des liquidités auquel presque tous les prieurés clunisiens ont eu tôt ou tard à faire face. Notons, cependant, une certaine rentrée en numéraire.

Il se dégage l'idée, en ce milieu du XIV^e siècle, d'un certain équilibre; l'image d'un établissement viable.

III. - L'ÉVOLUTION A LA FIN DU MOYENAGE (XIV^e-XV^e SIÈCLES)

Afin de mieux cerner les éventuelles différences d'évolution, il est indispensable de dresser, au préalable, un tableau comparatif de l'importance des trois prieurés.

a) *L'importance comparée*

Trois registres de comparaison ont été retenus; le temporel en se fondant sur les taxes imposées au clergé; le personnel et les activités clunisiennes du prieur.

	Ronchères	Villers-sur-Fère	Sainte-Gemme
<i>Temporel</i>			
• Décimes 1372	60 L.	60 L.	150 L.
• Taxe 1569	1 écu	2 écus	3 écus
• Taxe 1784	24 L.	36 L.	24 L.
<i>Personnel</i>			
• XIV ^e -XV ^e s.	1 (?)	2	5
<i>Activités clunisiennes</i>			
• Visiteur	2	4	0
• Définitiveur	0	5	0

Les deux prieurés les plus importants sont Villers-sur-Fère pour les relations avec Cluny (avec une augmentation de ses ressources au XVIII^e siècle) et Sainte-Gemme pour le temporel.

b) *«réalité» de la crise*

Dans les deux siècles de la fin du Moyen-Age, les trois prieurés connaissent des difficultés dont le point culminant et les causes varient mais qui n'apparaissent pas insurmontables. On ne retrouve pas le schéma apocalyptique décrit si souvent; au contraire, il semble que «crise» et relèvement se succèdent assez rapidement. Les visites de l'ordre de Cluny apportent des renseignements précieux.

Les difficultés sont au nombre de quatre.

Pour Ronchères et Sainte-Gemme sont mentionnées les destructions dues à la guerre mais avec presque un siècle de différence. Les visiteurs

signalent pour Sainte-Gemme des ruines et une destruction du lieu en 1391; ensuite, il n'y a plus aucune mention. Il faut attendre le dénombrement de 1464 pour avoir la mention de la destruction du village de Ronchères. Dans la mesure où il est précisé que cette destruction est due à la guerre de Cent-ans, nous pouvons avancer la date d'une cinquantaine d'années pour avoir le début des destructions. Celles-ci sont importantes; pour Ronchères, il est dit: «laquelle ville est toute détruite et tous les héritages, revenus et possessions d'icelle généralement en totale ruine et désolation dès long temps et ny a demeuré que les bois... l'hostel du prieuré est cheu...». De la fin du XIV^e siècle au milieu du XV^e siècle, la guerre et ses prolongements sont donc présents dans la région. Elle touche non seulement les bâtiments mais aussi les biens fonciers et les rentes par l'intermédiaire de la baisse de population très souvent indiquée.

Peut-être lié à ce phénomène, le manque de personnel se manifeste pour Villers et Sainte-Gemme à peu près à la même époque (fin du XIV^e s. et début du XV^e s.). Ce manque de moines n'empêche, du reste, pas une éventuelle bonne tenue spirituelle du prieuré. Il est à signaler que les visiteurs qui mentionnent ces déficits se tournent toujours vers le prieur du «prieuré-père» pour qu'il intervienne. Ainsi, il est indiqué clairement pour toutes les définitions concernant Villers que le prieur de La Charité est directement responsable.

Si les deux autres sources de difficulté concernent directement le prieuré, c'est toujours la personnalité d'un prieur et non l'ensemble de l'organisation monastique qui en est responsable.

Les aliénations de temporel sont le fait unique de Villers et sont violemment condamnées et réprimées par le chapitre général. En 1336, les visiteurs signalent que le prieuré a été aliéné pour trois ans au prix de 87 L. 10 s.t. L'affaire semble se tasser, sûrement à la faveur d'un changement de direction. Une autre aliénation est découverte en 1539 et l'affaire va beaucoup plus loin. Les définiteurs s'aperçoivent que le prieur a vendu la cure de Forgette sans aucune nécessité de subsistance — preuve que le prieuré s'était relevé de ces difficultés temporelles. Il faut signaler la bonne tenue de l'ordre de Cluny qui n'essaie pas d'étouffer l'affaire. Les définiteurs demandent la cassation de ces ventes et pour l'exemple, le prieur est emprisonné un an — mesure d'une gravité exceptionnelle pour l'époque mais qui montre la volonté de réformation de Cluny.

Enfin, dernière source de difficultés, la mauvaise tenue d'un prieur. Nous n'en avons qu'un seul exemple mais qui montre comment un seul individu peut contribuer à la ruine passagère d'un établissement. Le compte-rendu de visite est tellement vivant qu'il est utile de le reproduire condensé.

Les visiteurs de Saint-Martin se rendent en 1473 à Sainte-Gemme et ne trouvent pas le prieur qui, d'après les habitants, se trouve à l'auberge du village. Ni les prières, ni les menaces ne le font bouger et les visiteurs doivent attendre deux heures pour avoir la clef de l'église. Ce qu'ils constatent n'est guère édifiant :

- on ne célèbre plus l'office divin sauf aux grandes fêtes solennelles où un chapelain vient dire une messe basse ;
- l'église est une véritable grange, sans calice ni ornement ;
- le prieur n'a pas célébré depuis dix ans ;
- un pan de mur du côté de l'autel et le cloître sont tombés ;
- le prieur qui est seigneur du lieu force les habitants à le payer à coups de bâtons ;
- le prieur fréquente les mauvais lieux, les gens de mauvaise vie et il est grossier.

La réaction des visiteurs semble très timide par rapport aux méfaits ; ils lui enjoignent de changer de conduite, de rentrer dans son prieuré, de le faire réparer et de remplir mieux, à l'avenir, ses obligations. Pourquoi une différence aussi importante entre cette réaction et celle de 1539 pour le prieur de Villers ? Il serait tentant de l'expliquer par le fait que la mauvaise vie du prieur de Sainte-Gemme n'avait pas atteint la richesse temporelle du monastère.

Ces difficultés, graves certes, ont-elles atteint la santé de ces monastères d'une manière irrémédiable ? La fin du Moyen-Age est-elle l'époque du déclin définitif des établissements clunisiens ?

Il faut dire, en premier lieu, que les difficultés matérielles n'ont pas forcément des répercussions sur la tenue spirituelle du monastère (entre 1408 et 1410), les visiteurs signalent des problèmes pour la réparation des édifices de Villers mais aussi une bonne conduite du prieur). Il semble, du reste, que le relèvement d'un monastère soit très lié à la personnalité de son prieur.

Il est intéressant de noter la conjonction des bonnes appréciations des visiteurs pour Villers et Sainte-Gemme qui se situe entre 1404 et 1408. On peut avancer l'hypothèse d'un premier relèvement qui aurait suivi les destructions de la première partie de la guerre de Cent ans et de ses prolongements économiques et sociaux. Le fait est, du reste, confirmé par le prieur de Sainte-Gemme qui, en 1404, répare le toit de l'église.

Ainsi, le relèvement — mais peut-on employer ce mot, dans la mesure où il n'y a peut-être pas eu déclin mais simplement difficulté — n'est pas seulement spirituel mais aussi temporel et suit presque immédiatement la période troublée.

Il est certain que la seconde partie de la guerre de Cent ans a touché profondément ces monastères (par exemple Ronchères) dans le courant du XV^e siècle (1430-1460). Mais là encore, on peut déceler une période de relèvement qui se situerait fin XV^e-début XVI^e siècle. Le premier indice a déjà été évoqué ; en 1539, le prieur de Villers vend des biens sans aucune nécessité de subsistance. Le second indice est la lourdeur des taxes qu'ont du payer ces prieurés dans la seconde moitié du XVI^e siècle, preuve qu'ils étaient considérés comme riches.

Pour Ronchères, trois taxes se suivent : en 1563, le prieur doit vendre une terre pour 724 L. mais, signe de prospérité, elle est rachetée par la

suite; en 1569, le prieur taxé à 1 écu doit aliéner un pré et en 1570, taxé à 120 L., il aliéne un pré et des rentes.

Pour Villers, deux taxes se suivent: en 1569, 2 écus pour lesquels le prieur aliéne des terres et utilise le surplus pour la réparation du prieuré — preuve que les prieurs commendataires prenaient soin de leur monastère; de nouveau en 1575, 120 L.t. pour lesquels il vend une rente.

Le prieur de Sainte-Gemme est taxé à 3 écus de rente et doit vendre la seigneurie de Champvoisy en 1569; il utilise lui aussi le surplus à la réédification du prieuré.

Ainsi, il semble que ce soit les taxes imposées au clergé à la fin du XVI^e siècle qui ont surtout grevé le temporel de ces prieurés qui n'étaient pas dans une situation spirituelle et matérielle aussi désastreuse qu'on l'a souvent répété. Il faudrait repousser d'un siècle la véritable crise des prieurés clunisiens.

La question de l'introduction trouve ainsi une réponse partielle, encore chancelante car il faudrait, avec l'aide de nouveaux documents et d'une méthode comparative, définir le concept de « crise » et de ses prolongements.

Peut-on essayer de définir le prieuré rural clunisien? N'y a-t'il pas plusieurs types allant du simple centre d'exploitation (dont se rapproche Ronchères) jusqu'à la petite communauté (celle de Sainte-Gemme)?

Le prieuré rural fait corps avec le paysage dans lequel il est parfaitement intégré. Cette identité a peut-être sauvé cette forme d'organisation monastique. Permanence du paysage rural, a-t'on dit, et pourquoi pas permanence du prieuré rural en cette fin du Moyen-Age.

**SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'HISTOIRE
D'ARCHÉOLOGIE, DES ARTS ET DES LETTRES
DE CHAUNY ET DE LA RÉGION**

**Constitution du Bureau
pour 1980-1981**

ONT ÉTÉ ÉLUS LE 14 MARS 1980 :

Président	M. René GERARD
Vice-Président	M. Jean HALLADE & M. TESTART
Secrétaire Général	M. G. DENGREMONT
Secrétaire de Séance	M. le Docteur PELLETIER
Trésorier	M. DEGONVILLE
Trésorier Adjoint	M. J. LEPERE
Bibliothécaire-Archiviste	M. M. CHEVALLIER

Compte-rendu des activités saison 1979/1980

26 SEPTEMBRE 1979 : Monsieur DENGREMONT

Causerie sur *La secte religieuse des Essenienis qui vivaient près de la mer Morte.*

25 OCTOBRE 1979 : Monsieur J. HALLADE nous parle des *Trésors cachés, ou perdus, qui sont légion en France ou à l'étranger, dans les mers, dont parfois quelques uns sont retrouvés.*

29 NOVEMBRE 1979 : Monsieur le Docteur PELLETIER nous entretient de *L'histoire médico-sociale de la Picardie.*

20 DÉCEMBRE 1979 : Mademoiselle G. LESUEUR

Titre : *En flanant autour de l'hôtel-de-ville* nous a rappelé le passé de notre «bonne ville de Chauny».

30 JANVIER 1980 : Monsieur Chr. P. LECLERCQ dont la *Contribution à l'histoire de l'Alsace* nous a permis de redécouvrir Philippe et Isabelle d'Alsace, Philippe qui accorda sa première charte à la ville de Chauny (ci-après un résumé de son exposé)

Philippe d'Alsace, Comte de Vermandois

S'il est un comte de Vermandois qui se soit singularisé, c'est bien Philippe d'Alsace. Il osa braver le roi de France, Philippe-Auguste, jusqu'à lever une armée contre le souverain.

Comte de Flandres, comte de Vermandois par son mariage avec Élisabeth, fille aînée de Raoul 1^{er}, comte de Vermandois, Philippe d'Alsace eut beaucoup de problèmes à affirmer une légitimité contestée sur le comté de Vermandois dont dépendait Chauny.

C'est en Janvier 1167, que Philippe d'Alsace, par des lettres données à Hesdins, accorda la première charte à la commune de Chauny. Mathieu de Montmorency ou de Beaumont et Éléonore de Vermandois la confir-

mèrent en 1186, en présence de plusieurs gentilshommes du pays, de l'abbé de Chauny et des deux curés de la ville.

Cette chartre était rédigée sur le modèle de celle de Saint-Quentin, donnée quelques années plus tôt.

Descendant de Charlemagne par les femmes, Philippe d'Alsace avait été choisi par Louis VII, roi de France, pour être le parrain de son fils, Philippe, qui règnera sous le nom de Philippe II Auguste, et son tuteur, Philippe d'Alsace assura la régence de France pendant la minorité du roi Philippe II.

En reconnaissance des réels services qu'il a rendu à la couronne, il obtient en toute propriété les comtés de Vermandois et de Valois que son épouse lui a apportés dans la corbeille de mariage. Élisabeth meurt en 1183.

Sur les intrigues d'Alix de Champagne, mère de Philippe-Auguste, Philippe d'Alsace perd son crédit auprès du roi de France, d'autant plus que le descendant des Carolingiens refuse de céder au Capétien, l'Artois, dot de Isabelle de Hainaut, sa nièce, devenue reine de France.

Élisabeth de Vermandois étant morte sans enfant, le comté de Vermandois doit revenir, selon le droit du sang, à Aliénor, la sœur d'Élisabeth, restitution à laquelle s'oppose Philippe d'Alsace qui tient ce comté par donation royale. Philippe-Auguste, poussé par sa mère prend le parti d'Aliénor et le conflit éclate entre les deux Philippe. Après quelques batailles, un traité est signé, Philippe d'Alsace perd le comté de Vermandois et conserve seulement en usufruit les villes de Saint-Quentin et Péronne.

Philippe part alors en Terre Sainte, revient trois ans plus tard, se marie en Espagne à Mathilde, fille d'Alphonse 1^{er}. Il revient à Saint-Quentin avec sa femme et tous deux se font remarquer par leur bienfaisance, notamment envers l'église de la ville et l'Abbaye d'Isle. Philippe rentre en grâce près du Roi qu'il accompagne de nouveau en Terre Sainte où il meurt en 1191, de la peste, devant la ville de Saint-Jean d'Acre.

Son corps, ramené en France, fut inhumé à l'abbaye de Clairvaux.

28 FÉVRIER 1980: Monsieur le Docteur GIROULLE qui nous fit l'*Historique de la Tuberculose, cette maladie connue déjà de certains peuples, quatre siècles avant J.C.*

27 MARS 1980: Monsieur DEGONVILLE — Conférence sur *L'architecture religieuse au Moyen-Age* agrémentée par la projection de diapositives fournies par Monsieur J.J. Rousseau. (Ils nous avaient donné en 1979 une communication sur l'Abbaye de Saint-Nicolas aux Bois dont il paraît utile de donner ici un résumé).

L'Abbaye de Saint-Nicolas aux Bois et le Tortoir

L'objet de cette communication était d'essayer de démontrer l'importance du monachisme dans notre civilisation en l'illustrant sur le plan local.

Pour mesurer cette importance, il était nécessaire d'évoquer rapidement l'implantation, le développement et l'emprise du clergé au cours des siècles qui ont précédé le Moyen-Age. Cette emprise fut telle qu'elle a permis de «mobiliser», à un moment donné, toute une région et tout un peuple, tant sur le plan spirituel que sur le plan matériel. C'est l'objet de l'entrée en matière qui rappelle chronologiquement les grandes étapes de la chrétienté.

Le chapitre consacré à la vie monastique rappelle très brièvement la RÈGLE, c'est-à-dire l'organisation des monastères. Cette discipline étroite mais librement consentie a permis d'extraire des hommes de grande valeur parmi le clergé, mais aussi de nombreux moines pratiquement inconnus qui ont été des artisans bénéfiques sur le plan local. C'est le cas du Révérend Père Arquey à Saint-Nicolas. Et de génération en génération, les habitants se sont transmis leur histoire qui reste encore vivace de nos jours, malgré toutes les vicissitudes matérielles et spirituelles imposées par le temps.

Quelle était donc cette influence si importante pour braver les siècles générateurs de l'oubli ?

Si le but primitif et primordial était d'abord l'évangélisation des peuples, il ne faut pas négliger deux autres aspects très importants de l'influence du monachisme.

D'abord, sur le plan intellectuel, les monastères furent le refuge de la culture et de l'intelligence à des époques où prédominait la barbarie. Chaque couvent posséda sa bibliothèque qui permit de conserver de très anciens documents et de créer des ouvrages qui nous sont très précieux aujourd'hui, quand ils ont pu être sauvés. Cet effort intellectuel, qui parfois ne dépassait pas la lecture et l'écriture, a engendré l'essor de notre civilisation ; il en a été les prémices. Aux pires époques barbares, c'est un mérite non négligeable.

L'autre aspect de cette influence se situe sur le plan humain. C'est par l'action directe des couvents et des abbayes que le peuple s'est fixé et qu'il a pris racine dans des régions souvent inhospitalières. Les moines ont défriché les terres et les ont données à la civilisation. Ils ont développé l'agriculture et formé les souches de nos paysans. La RÈGLE leur imposait le travail manuel et les conditions de vie matérielle des communautés poussaient dans ce sens. Et par cet exemple de chaque jour les moines en

ont donné le goût à des peuplades qui ne vivaient que de chasse et de pêche, sans se soucier outre-mesure de leur environnement.

Il faut noter également que le grand mouvement artistique du Moyen-Age est né dans les monastères. Appelés très vite à modifier et à agrandir les édifices religieux pour accueillir les fidèles toujours plus nombreux, les moines, à partir de leurs archives, ont été les premiers artisans du développement architectural de l'époque. Ce mouvement débutera par les constructions romanes pour aboutir au gothique, c'est-à-dire à nos cathédrales. Parallèlement, la sculpture se développa et chaque petite chapelle sera agrémentée par d'aimables sculptures qui nous sont parvenues.

La projection de diapositives accompagnant la communication sur St-Nicolas aux Bois en apporte les preuves. Cette preuve est inconnue du public car les bâtiments du Tortoir sont trop vétustes pour pouvoir être visités.

C'est donc dans cet esprit qu'a été présentée la communication de Saint-Nicolas aux Bois et du Tortoir, en reprenant pour l'historique et la description du site des éléments déjà publiés.

B. DEGONVILLE - J. J. ROUSSEAU

BIBLIOGRAPHIE

- *Histoire de l'Art* de Charles Terrasse
- *Pages d'Art Chrétien* d'Abel Fabre
- *La Fère, Tergnier et environs* de R. Guillermo
- *Étude archéologique de St-Nicolas aux Bois* par E. Lefèvre-Pontalis (manuscrit)
- Tome 20 de la Fédération des sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne
- *Atlas des Loisirs et du Tourisme dans l'Aisne*.

24 AVRIL 1980 : Monsieur Jean SOUFFEZ nous fait connaître *La maison royale de St-Denis, ancienne maison d'éducation pour jeunes filles, fondée à St-Cyr en 1685 et où fut installée en 1808 l'École Militaire Spéciale, détruite en 1944, et transférée à Coëtquidan en 1946.*

11 MAI 1980 : *Congrès de la Fédération à Chauny.*

29 MAI 1980 : Conférence publique donnée par Monsieur F. HEMOND qui, en sa qualité de peintre, nous brosse un tableau des *Trois frères Le Nain, Antoine, Louis, Mathieu, ces excellents peintres du XVII^e siècle, nés à Laon.*

Réflexions sur les premières céramiques de Sinceny

par M. J. CHEVALLIER

Il serait sûrement intéressant de retrouver l'époque de la première fabrication de céramique à Sinceny ; cela paraît possible par la recherche archéologique ou par des documents d'archives.

Peut-être remonterait-on à la préhistoire?... à la période néolithique, au début de laquelle apparaît la poterie dans les vallées de l'Oise et de l'Aisne, il y a plus de 5000 ans.

Les premiers hommes qui vivaient près de la nature et qui sont passés sur le sol de Sinceny auraient très bien sû choisir l'une de ses argiles, de différentes couleurs, pour bâtir leurs habitations ou façonner des objets utilitaires qu'ils faisaient durcir en séchant ; plus tard, en soumettant ces objets à l'action du feu, ils découvraient la «terre cuite».

Déjà l'Orient Méditerranéen la connaissait et produisait des vases faits au tour et cuits dans des fours spéciaux (1).

Par la suite, la céramique (du grec KERAMON : argile) des anciennes civilisations égyptienne, minoenne... et grecque, atteignit successivement une grande magnificence, qui dura jusqu'à la conquête romaine, au III^e siècle avant J.-C., de la Grande Grèce (Italie du Sud et Sicile) où le décor en relief remplaça la peinture antique dans les «officines des potiers» romains qu'ils désignaient par FIGULINA (2).

Or, j'ai déjà écrit dans la publication des fouilles de Sinceny de 1975 (3) que, parmi les toponymes de Sinceny rappelant l'occupation romaine, il en existe un particulièrement significatif : ce lieudit, en bordure de l'Oise, à l'Ouest du parc du château de Monsieur RIGOT, dénommé «LES GOULAINES» pourrait bien provenir de «FIGULINA» par la disparition de la première syllabe (aphérèse).

Il est donc très possible que SINCENY, du nom latin CINCINNIA-CUS, domaine de CINCINNIUS, ait possédé une officine de potiers à cette époque, les conditions requises existaient largement : argile, eau, bois de chauffage de la forêt et des voies qui pouvaient assurer un écoulement facile de sa production, même importante : par voie d'eau, rivière d'Oise et par voie de terre, la chaussée romaine directe Soissons-Saint-Quentin et la bretelle Condren-Noyon entre la première et celle de Soissons-Amiens, qui faisaient partie toutes deux de la grande voie Lyon-Boulogne-sur-Mer. D'ailleurs, des fours de potiers Gallo-Romains ont été découverts un peu partout et les plus près de nous à Noyon, Behericourt

et Cuts dans le département de l'Oise; ils produisaient une poterie ordinaire de grande consommation qui n'exigeait pas autant de soins que la céramique de luxe dont les centres de production étaient beaucoup moins nombreux; ceux-ci s'étaient installés au 1^e s. après J.-C. au Sud de la GAULE dans les environs de Millau, La Goufresenque, au II^e s. dans plusieurs centres auvergnats dont celui de Lezoux et au III^e s. à la frontière rhénane de la Germanie et en Argonne.

Cette céramique de luxe se présentait sous deux couleurs: la Sigillée, d'un beau rouge brillant, qui porte souvent le sceau du potier (SIGILUM d'où son nom) à paroi unie ou présentant des reliefs ou des motifs d'applique, et l'autre, une poterie noire lustrée d'un très bel effet.

Il est à peu près sûr que dans la gamme étendue des argiles de Sinceny, il s'en trouvait une ou un mélange qui aurait convenu parfaitement à la fabrication de ces céramiques de luxe.

*
* *

Les dévastations nombreuses des grandes invasions de 275-276 dans la Gaule du Nord par des Germains provoquèrent une déchéance notable de la céramique argonnaise dont le vernis moins épais était moins résistant et, elle n'offrait plus qu'un décor à la molette aux IV^e et V^e siècles.

Pourtant, la poterie commune utilitaire dût bien continuer à satisfaire les besoins indispensables des populations et les centres de production perdurèrent vraisemblablement au travers des changements de civilisation, pendant de nombreuses générations.

*
* *

A ce sujet, il est curieux de constater que Sinceny et St-Amand-les-Eaux dans le Nord, deux centres faïenciers très importants au XVIII^e siècle, étaient déjà en rapport étroit au VII^e siècle.

En effet, en 661 le roi Austrasien Childéric II et la reine Blihechilde donnent le domaine de Barisis-aux-Bois avec gens, maisons, terres, vignes, prairies et bois qui en dépendent, à l'Évêque régional St-Amand qui fonde un monastère sous la règle de Colomban au lieu-dit «Faverolle». Appelé à remplir les fonctions d'Abbé à Elnone (nom de la rivière qui baigne l'abbaye de St-Amand) il accorde la terre de Sinceny à son disciple André qui le remplace en 664 au monastère de Barisis, qui restera une annexe de l'abbaye d'Elnone jusqu'à la Révolution. (4)

Comme tous les moines qui vivaient en autarcie, exploitant toutes les richesses de leur domaine, moulins, pressoirs, fours... ceux de Barisis auraient pu continuer ou rétablir la fabrication de terre cuite avec les gens de Sinceny.

Des interruptions se sont sûrement produites au cours des siècles, suivant les événements, soit des guerres ou changements de propriétaires. Déjà en 877 Charles-le-Chauve donne les deux tiers de Sinceny à l'abbaye St-Corneille de Compiègne lors de sa fondation, puis Sinceny passe successivement, vers 900 aux Comtes de Vermandois, qui le donnent à l'église de St-Quentin, en 1153 à l'abbaye de Longpont et quelques années après, dans la famille des châtelains de Coucy (5).

A cette époque du Moyen-Age, les ustensiles sont assez grossiers, des carreaux vernissés de couleur «verte-brune-jaune» pour le parement des églises font leur apparition au XII^e siècle (6); un four tuilier de l'abbaye de Vauclair en aurait produit (7).

*
* *

Il est curieux de trouver au XVI^e siècle, le nom des Seigneurs de GENLIS (Villequier-Aumont) en la personne d'Hélène de Hangest, châtelaine d'OIRON (Deux-Sèvres) qui serait à l'origine de la plus ancienne faïence émaillée française, celle de St-Porchaire dans la Sarthe, communément appelée «Faïence d'Oiron ou de Henri II», quoique présentant la salamandre de François 1^{er} sur certaines pièces (8).

A cette époque, vivaient au château de Sinceny depuis 1481 les descendants de Jacques du Passage, page de la princesse de Clèves venu d'Allemagne avec elle, en France en 1440 (9).

Un article du journal «L' AISNE NOUVELLE» du ... Juillet 1971, sur le Musée LECUYER de St-Quentin, indique, selon l'Almanach du Commerce, que la première fabrique de faïence de Sinceny aurait été fondée vers 1500.

Au même XVI^e siècle, on retrouve le terme «Figulines» attribué aux œuvres de Bernard de Palissy (1510-1590) qui, après seize années de travail et de sacrifice inouïs, produisit des vases, des plats, des services de faïence émaillée de toute beauté avec bas-reliefs représentant des animaux et des plantes; ce sont ces dernières créations qui valurent à leur auteur le titre d'inventeur des «Figulines du roi et de la reine-mère». (10)

Ainsi il apparaît que les procédés de fabrication de la poterie avec les termes techniques adéquats se sont transmis à travers le temps et l'espace. Peut-être y eut-il violation de secret, un genre d'espionnage industriel primitif?

Plus tard le débauchage de spécialistes sera courant entre manufactures et Sinceny ne manquera pas d'y recourir.

*
* *

Pour se sortir d'une situation financière désastreuse sur la fin de son règne, Louis XIV prescrivit l'envoi à la Monnaie de toute la vaisselle d'or et d'argent.

On vit alors les potiers s'appliquer à copier au mieux les pièces d'orfèvrerie disparues des tables seigneuriales ; le XVIII^e siècle vit aussi la création de nouvelles manufactures, sinon des modernisations d'anciens ateliers, après la remise en vigueur de l'édit de Louis XIV par Louis XV. Ce fût sûrement le cas de Sinceny.

Les Seigneurs de petite noblesse, sans doute gens d'industrie et qui étaient autorisés à l'être, devaient bien s'entr'aider pour avoir chacun une affaire lucrative personnelle.

On peut se demander si cela n'aurait pas existé entre, d'une part, Jean-Baptiste FAYARD, fils de Gaspard FAYARD écuyer et secrétaire du roi, Seigneur de Sinceny, qui aurait installé son premier atelier en 1728 (11) et d'autre part, le Seigneur de Manicamp ou un de ses parents, le duc de Lauragais, Louis de BRANCAS, Seigneur du Castellet, appuyant au départ une faïencerie de Castellet-les-Luberon à 12 km d'Apt créée par Claude MOULIN, curé d'Apt, pour son neveu César MOULIN. A noter d'abord qu'un premier four construit en 1728, à la même époque que celui de Sinceny, donne accès et bénéfices immédiats grâce à l'heureux mélange des terres de la région, que le musée d'Apt montre de nombreuses lampes en terre cuite provenant d'un temple celto-ligure, situé au château du Chastelard à Banon, qui prouve bien l'ancienneté de l'industrie de la céramique d'Apt, que César MOULIN est à l'origine du jaune paille (un peu ocre orange parfois) repris par ses deux fils en 1770 ainsi que par le petit-fils jusqu'à l'extinction du dernier four en 1840 (12) analogie avec le jaune de Sinceny, que l'on trouve un certain MOULIN à la fabrique de porcelaine de l'Aventure à Autreville. (13)

Cette dernière fabrique aurait été créée en 1824 par LECOMTE, d'après le Docteur WARMONT de Chauny ; dans sa notice datée de 1863, il doute de l'existence d'une faïencerie à Oignes au lieu-dit «LA BUERIE», de René DUMOUTIER de la FOSSELIÈRE, propriétaire du terrain de 1748 à 1782 (qui a cependant signé certaines pièces de Sinceny par les lettres D.L.F.) et dit avoir rencontré des descendants des premiers faïenciers venus de Rouen qui exerçaient encore la même profession dans les trois fabriques, de Lepage et de Mandois à Sinceny et de Lecomte à Autreville. (14) De son côté, Victor LEDUCQ assure qu'après l'incendie de 1864, la faïencerie de Sinceny (laquelle?) fût rétablie en 1878, occupait 110 ouvriers et cessa toute activité en 1880 ?

D'autre part, on relève dans l'Almanach du Journal de Chauny «LA DÉFENSE NATIONALE» de 1885 le nom de FOURMAINTRAUX à la faïencerie d'Autreville.

Celle de Rouy installée en 1790 par Monsieur de FLAVIGNY (guillotiné en 1793) dans le château de Moscou, comme l'appelait son gendre le Général MARIN qui avait fait la campagne de Russie en 1812, tirait son argile plastique au «Bas du Pavé». (15)

Cette suite de réflexions prouverait-elle, après vérification, la pérennité d'une ancienne officine de potier — une figulina — sur le sol de Sinceny ?

«LES GOULAINES» pourrait bien être alors la carrière la plus ancienne avec un atelier à proximité. D'autres lieux-dits indiquent bien une certaine nature de leur sol: «LES FORTES TERRES» — «LA GRAVE NOIRE» — «LE TROU BLEU» — «LA MARLIERE». La plupart ont été bouleversés, notamment «LES GOULAINES» par l'établissement de deux lignes de chemin de fer au siècle dernier ou par la construction de maisons ouvrières avant et après la Grande Guerre 1914-18.

Si des points d'extraction des argiles de ces lieux-dits sont encore visibles par les excavations qu'ils ont laissées, il n'en est pas de même des ateliers qui y étaient implantés; des vestiges de leurs fondations et des tessons de leurs céramiques cachés dans la terre, la terre qui engloutit tout et livre difficilement ses secrets, seront peut-être découverts un jour, par des personnes sensibilisées, après les séances de projections de Monsieur ROUSSEAU, commentée par Monsieur DEGONVILLE (16) des magnifiques faïences de la collection de Monsieur G. RIGOT.

De précieux renseignements pourraient être recueillis auprès de certains habitants très âgés: ils ont admiré dans leur famille, jusqu'à la Guerre 14-18 où elles sont disparues, de jolies pièces de faïence bien mises en vue dans de nombreuses maisons de Sinceny et alentours, et peut-être ont-ils aussi entendu d'anciens faïenciers leur parler de leur métier.

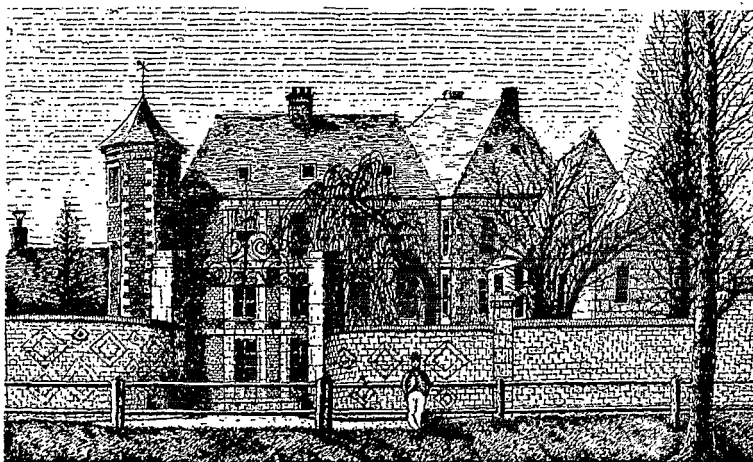
Combien de papiers de famille ont été retrouvés, après plus de deux ans d'évacuation?... une lettre de Constant BERTRAND du 32^e R.I. de la Grande Armée en Pologne en 1807 à son père Charles BERTRAND peintre-décorateur de la Manufacture de Sinceny, publiée dans le «RÉVEIL de L' AISNE» du 19 Mars 1909 par Monsieur LAFORET. (17) Hélas, c'est sans doute la seule !

Chauny, le 30 Avril 1976
M.J. CHEVALLIER

SOURCES ET REMARQUES

- (1) Alpha encyclopédie Céramique - Tome 3 - p. 1192
- (2) Charles Rostaing - Les noms de lieux - Que sais-je ? n° 176 (1969) p. 56
- (3) M.J. Chevallier - J.C. Patte - L'établissement gallo-romain du «Fond de l'Usage» à Sinceny (02) Cahiers d'Archéologie du Nord-Est - Tome XIX - Juillet-Décembre 1976 - p. 161
- (4) A. Matton - Histoire du Monastère de Barisis-aux-Bois (1855) - Bibliothèque de Chauny
- (5) Victor Leducq - Monographie de Sinceny - Manuscrit 1937 - Bibliothèque-Musée de Chauny
- (6) Émile Bayard - L'art de reconnaître la céramique - 1922 - p. 38
- (7) Docteur Thiollet - Carrelages céramique de la cathédrale de Noyon - Conférence du 17 mai 1975 à la Sté Archéologique de Noyon

- (8) Émile Bayard - ouvrage cité - p. 78 et suivantes
- (9) Victor Leducq - ouvrage cité
- (10) Émile Bayard - ouvrage cité - p. 48
- (11) Victor Leducq - ouvrage cité - Remarque: Gaspard Fayard Ecuyer, Secrétaire de Louis XIV achète Sinceny, il est ennobli la même année. Son fils Jean-Baptiste né en 1864, Gouverneur de Chauny en 1706 devient Seigneur de Sinceny à la mort de son père en 1730; en 1737 il développe la Manufacture à la suite de lettres patentes de Louis XV lui accordant privilège exclusif de dix lieues à la ronde, il meurt en 1762; son fils Jacques Marie-Louis, Chevalier, lui succède. A la révolution, il sera détenu comme noble à la «Maison d'arrestation» Dochez, Faubourg du Pissot - rue Pasteur actuellement (à Chauny)
- (12) Jean Graffier - Les faïences d'Apt «a-b-c» Mai 1972 - n° 90 - p. 27
- (13) Victor Leducq - ouvrage cité
- (14) Auguste Warmont - Les faïences anciennes de Sinceny - Conférence à la Sté Archéologique de Noyon - 1865
- (15) Victor Leducq - Monographie d'Amigny-Rouy - Manuscrit - Bibliothèque Musée de Chauny
- (16) Bernard Degonville, Jacques Rousseau - Les faïences de Sinceny - Mémoires de la Fédération des Stés Historiques de l'Aisne - Tome XXII - 1977 - p. 27
- (17) Paul Laforet - Un enfant de Sinceny à la Grande Armée - Art. de presse «Le réveil de l'Aisne» du 13/3/1909 - Bibliothèque Musée de Chauny.



8, t. II.

2^e année 1887.

Vue du Château de Sinceny

Dessin de Maître Jules Poissonnier, Président de la première Société Académique de Chauny, réalisé d'après photographie de l'hiver 1886.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE HAUTE-PICARDIE

Conseil

<i>Président</i>	M. le Colonel Henri de BUTTET puis Madame Suzanne MARTINET
<i>Vice-Président</i>	M. Pierre LEFÈVRE à compter du 5 novembre: M. de BUTTET
<i>Trésorier</i>	M. Jacques MAILLARD
<i>Secrétaire</i>	Mlle Cécile SOUCHON
<i>Membres</i>	M. BOCQUET, BOISNET, COURTIN, DEMETZ, LARQUET, LIEVIN, MALI- NES, SAUTAI.

Activités

— *Réunion du 9 Février 1980*

Mme Nathalie VOLLE: Jean Simon Berthélémy, grand peintre laonnois.

— *Réunion du 8 Mars 1980*

M. Alain SAINT-DENIS: Les étapes de la construction de l'hôpital de Ste-Marie de Laon, témoignage de la croissance d'une ville et de la prospérité d'une région, XII^e-XIII^e s.

— *Réunion du 23 Avril 1980*

M. l'Abbé MERLETTE: Les manuscrits médicaux de Laon de l'époque Carolingienne.

M. le Docteur VIAL: Recettes thérapeutiques à l'époque de Charles-le-Chauve.

— *Congrès fédéral du 11 Mai 1980 à Chauny*

M. de BUTTET: «Mai-Juin 1940»

— *Réunion du 18 Juin 1980*

Les villages du Laonnois par M. Michel BOUREUX

— *Réunion du 5 Novembre 1980*

AnneVéronique SAUTAI: Les petits édifices ruraux du canton de Neuilly-St-Front, contribution au recensement du patrimoine départemental.

— *L'A.G. de la Société* a eu lieu également au cours de la réunion du 5 Novembre. La présidence a échu à Madame Suzanne MARTINET, M. de BUTTET ayant demandé à être libéré de cette charge.

Une mystification : La prétendue Commanderie du Temple de Royaucourt

par M. H. de BUTTET

A l'occasion de ma participation à la rédaction de l'histoire de l'église de Saint-Julien, élevée à Royaucourt dans la commune de Chailvet, j'avais été amené à rechercher toute la documentation possible, manuscrite ou imprimée, aux Archives de l'Aisne et la bibliothèque de Laon.

C'est ainsi que j'avais pris au sérieux un ouvrage de 250 pages, paru en 1846 sous le titre : « Histoire ancienne et moderne et description générale du département de l'Aisne depuis environ 900 ans... publiée par cantons ». Ce volume concernait le canton d'Anizy. Il avait pour auteur un certain Eugène Cuvillier de Wissignicourt.

Cet ouvrage m'avait enthousiasmé : on y trouve en effet l'histoire de chaque commune, de chaque paroisse avec des détails d'une étonnante précision. C'était, pensais-je, pour l'histoire locale, infiniment précieux. L'auteur avait poussé ses recherches jusqu'aux siècles les plus reculés, notamment jusqu'aux sixième et septième siècles, époques obscures qui n'ont pas laissé d'archives locales. Malheureusement, Cuvillier ne donnait aucune indication de référence permettant de remonter aux sources. J'avais cependant adopté dans cet ouvrage ce qui se rapporte à la Commanderie des Templiers de Royaucourt à laquelle il attribue la fondation de la jolie église de Saint-Julien, qu'il datait de 1188.

Les spécialistes du renseignement ont pour règle de déterminer la réalité d'un fait suivant une échelle bien précise :

- Renseignement de valeur «A» : renseignement certain basé sur document authentique.
- de valeur «B» : renseignement sérieux basé sur témoignage direct d'informateur confirmé.
- de valeur «C» : renseignement basé sur témoignage de deuxième main, à confirmer.
- de valeur «D» : renseignement de valeur incertaine basé sur les on-dits, la rumeur, la légende, la tradition etc... (à utiliser avec précaution, comme hypothétique).

La recherche en matière historique procède d'une méthode identique : la découverte et l'étude de documents authentiques sont à la base de toute entreprise historique valable. Or, l'ouvrage de Cuvillier ne donnant aucune référence, comme je l'ai dit, je me décidai à pousser mes recherches aux Archives Nationales et à la Bibliothèque Nationale : j'y



ROYAUCOURT-ET-CHAILVET (Aisne)
Saint-Julien de Royaucourt (XIII^e siècle)
Site de Montbavin, Bourguignon

passai des jours sans trouver la moindre trace d'une Commanderie de Royaucourt. Bien plus, dans les dossiers, très complets, du procès des Templiers conservés rue des Francs Bourgeois, et publiés intégralement par Michelet, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, (le premier volume en 1841, le deuxième en 1851) ne figure comme chevalier du Temple de Royaucourt, aucun des personnages cités par Cuvillier, parmi les trente et quelque frères templiers du Laonnois.

Je demandai à Monsieur Dumas, alors directeur des Archives de l'Aisne, de rechercher si la parution de l'ouvrage de Cuvillier n'avait pas suscité de réaction de la part de la Société académique de Laon. En effet : le 6 Avril 1883 (près de 40 ans après) au cours d'une réunion de cette Société, Monsieur Édouard Fleury, son Président, avait annoncé la prochaine lecture d'une notice rédigée par l'abbé Poquet ayant trait à la charte alors inédite par laquelle Barthélémy de Jur, évêque de Laon, confirmait en 1149 les donations faites jusqu'alors aux chevaliers de l'Ordre du Temple du Laonnois. Ce document très important est conservé aux Archives Nationales ; nous y reviendrons.

Édouard Fleury, à cette occasion, voulait aussi parler «de plusieurs passages d'un livre ancien déjà, qui avait été consacré à l'histoire ancienne et moderne du canton d'Anizy-le-Château par Eugène Cuvillier - de Wissignicourt - passages nombreux qui renferment d'étranges erreurs sur de prétendues commanderies de l'Ordre du Temple dans le diocèse de Laon, sur les prétendus titulaires et frères de ces commanderies au moment où l'Ordre fut violemment et tragiquement détruit par le roi Philippe le Bel au commencement du XIII^e siècle.»... A la page 199 de son livre, ajoute E. Fleury, Cuvillier affirme que «par une charte de 1130, Barthélémy approuve la fondation à Royaucourt d'une commanderie par un certain Gérard de Nîmes qui en aurait été le premier commandeur. Or, la date de récolement et confirmation des biens donnés aux Templiers jusqu'en 1149 ne porte pas de trace de donation de biens à Royaucourt, et de fondation d'une commanderie dans cette localité». Ici, il me faut rectifier cette critique, et préciser ce que M. Fleury, dans son intervention improvisée au cours de la séance de la Société Académique de Laon n'indique pas : le cartulaire auquel il est fait allusion, et qu'a étudié l'abbé Poquet, figure aux Archives Nationales sous la cote S 4948. C'est un document authentique établi entre le 3 et le 15 Avril 1150, par lequel Barthélémy, évêque de Laon, a fait enregistrer, pour que nul n'en ignore, toutes les donations en espèces ou en terres consenties aux templiers du Laonnois, ou les acquisitions qu'ils ont faites jusqu'en 1149. Les noms des donateurs et des témoins y sont soigneusement consignés, comme sont précisées et localisées les terres faisant l'objet de ces donations ou acquisitions. Ce cartulaire a été publié en 1913 par le marquis d'Albon. Nous y lisons ce qui suit :

«Notum etiam fieri volumus quod Nicholaus de Hispania se ipsum fratribus Templi reddidit, et quicquid habebat apud Cavelliacum, nostro assensu, eis contulit».

Ce qu'on peut traduire : «Nous voulons faire connaître que Nicolas d'Espagne, rejoignit lui-même les frères du Temple, et avec notre appro-

bation, leur apporta ce qu'il possédait à Chailvet». Cette formule «*quicquid habebat apud Cavelliacum*» se retrouvera, nous le verrons, dans l'acte de vente qui sera conclu en 1163, lorsque les Templiers du Laonnois céderont pour 240 livres en monnaie de Provins à Gautier, trésorier de la cathédrale de Laon, ce qu'ils avaient reçu de Nicolas frère du Temple.

Ouvrons une parenthèse: qui était ce Nicolas d'Espagne? Nous le retrouvons dans le beau livre de Madame Martinet «*Montloon*» au chapitre consacré par elle aux Templiers, et, en ce qui concerne les Roucy, dans la généalogie qu'en donnent un manuscrit de Foigny à la Bibliothèque Nationale et, à la Bibliothèque de Laon, le manuscrit d'Hermann. Nicolas, chevalier du Temple, cousin de Saint-Bernard, appartenait en effet, par sa grand-mère Ermentrude, à la puissante famille des Roucy. Il était le neveu de Bertrand de Laon, comte d'Espagne, qui s'illustra aux côtés d'Alphonse le batailleur au temps de la Reconquista, et trouva la mort en Espagne. Fils de Béatrix et de Hugues de Montcornet, il avait pour frère un autre Barthélemy qui fut archidiacre et trésorier de la cathédrale de Laon, se rendit à Jérusalem en 1147, et fut évêque de Beauvais.

Mais si nous connaissons bien l'illustre famille des Roucy, à laquelle Nicolas appartenait par sa grand-mère, nous ne connaissons rien de lui-même, car il a laissé bien peu de traces dans nos archives. Peut-être, répondant à l'appel de Saint-Bernard, son cousin, avait-il rejoint lui aussi la seconde croisade avec les templiers. L'étude du cartulaire ne permet pas de déterminer avec certitude l'année où il leur donna ce qu'il possédait à Chailvet, mais si, comme il est probable, l'évêque Barthélemy a récapitulé dans l'ordre chronologique ces donations, il est vraisemblable que celle de Chailvet a été faite vers 1147. Voilà ce qui est historiquement certain: les Templiers ont effectivement possédé à Chailvet des terres avant 1163, pendant environ 16 années. Si le nom de Royaucourt ne figure dans aucune des pièces citées, il n'est pas défendu de croire que le domaine des Templiers à Chailvet pouvait l'inclure.

Revenons à la critique d'Édouard Fleury: «...alors qu'Eugène Cuvillier prétend qu'une commanderie aurait été créée à Royaucourt par un chevalier Gérard de Nîmes en 1130, suivant une chartre de Barthélemy, celui-ci dans son cartulaire n'aurait pas manqué d'y faire allusion...» Là, nous ne pouvons encore suivre Édouard Fleury qui voit l'établissement des Templiers à Laon plusieurs années plus tard car il est à peu près certain que les Templiers s'y établirent vers 1128 sous le patronage de l'évêque Barthélemy qui s'était rendu au concile de Troyes l'année précédente, et avait manifesté beaucoup d'enthousiasme pour l'Ordre du Temple. D'ailleurs, dès 1134, le pape Honorius III donnait aux Templiers l'autorisation de construire une chapelle à Laon auprès de leur maison.

En revanche, nous pourrions être de l'avis d'Édouard Fleury lorsqu'il repousse l'affirmation que l'église de Royaucourt aurait été fondée en 1188 par un certain René de Sens, commandeur d'une commanderie de Royaucourt, puisque, depuis 25 ans au moins, les Templiers n'y possédaient plus rien.

«Il faut revenir au sinistre procès des Templiers, ajoute E. Fleury, pour voir Monsieur Cuvillier entasser des *erreurs qu'on peut dire aussi audacieuses que volontaires*. Il avance que le 13 Octobre 1307 tous les chevaliers de Royaucourt furent arrêtés, parmi lesquels il cite : Rodolphe de Gizy, Jean d'Anizy, Godefroy de Fère, Bertrand de Montigny, Godefroy de Charmes. En réalité, il n'y a pas de Rodolphe, mais un Raoul de Gizy - bien connu - qui n'était pas commandeur de Royaucourt, mais précepteur ou maître des commanderies de Beauvais et de Latigny, et receveur de Champagne. Il y avait un Jean d'Anizy au procès, Laonnois d'origine, précepteur de la commanderie du Valois. Il n'y avait pas un Godefroy, mais un Geoffroy de Foera, c'est-à-dire de La Fère et non de Fère-en-Tardenois.» J'ajouterai que Bertrand de Montigny, Laonnois d'origine, appartenait à une commanderie du Soissonnais, et que Hugues de Corbeil, le soi-disant dernier commandeur brûlé à Paris en 1311 ne figure aucunement dans le procès des Templiers. Le nom de Royaucourt, comme celui de Chailvet, n'y apparaît pas non plus. «Or, les archives conservent homme par homme les dépositions, révélations et dénégations de chacun des prisonniers»...

...«Plus loin, Eugène Cuvillier dit que la plupart des chevaliers de la commanderie de Royaucourt furent massacrés par les officiers du baillage de Vermandois. Or l'histoire locale montre qu'aucun templier des diocèses de Soissons et de Laon ne périt ailleurs qu'à Paris. En outre il affirme que la plupart des chevaliers des commanderies de Royaucourt, de Presles, du Tortoir, de Saint-Nicolas aux Bois, furent massacrés, etc...» ...«*Les farces historiques* de M. Cuvillier, de Wissignicourt, s'entassent et foisonnent : il n'y avait pas de Templiers au Tortoir, mais un petit asile ou hospice relevant de l'abbaye de Saint-Nicolas aux Bois pour les malades et voyageurs de passage. Il n'y avait pas non plus de Templiers à Presles, dont le château appartenait à l'évêque de Laon, et le domaine à Raoul de Presles, légiste, témoin à charge, au procès... Quand l'église Saint-Julien de Royaucourt fut classée et reconnue comme monument historique en 1838, on invoqua, pour intéresser l'État, la fantastique commanderie de Royaucourt... Quoique à distance de quarante ans, ajoute E. Fleury, il a paru utile de protester contre les erreurs propagées par le livre de M. Cuvillier, qui paraît faire dogme en certains lieux et pour certains croyants».

E. Fleury n'était pas le seul à s'élever contre les fantaisies historiques d'Eugène Cuvillier :

«La Description du département de l'Aisne par E. Cuvillier, Canton d'Anizy... ne saurait être prise au sérieux. *Il dépasse en effet tout ce qu'on peut imaginer en détails fabuleux et par conséquent ne mérite aucune confiance*», écrit Melleville en 1857 dans son Dictionnaire historique du département de l'Aisne.

...«*Il serait impossible de relever toutes les absurdités et tous les mensonges contenus dans cet ouvrage, on en rencontre presque à chaque ligne. Cette plaisanterie sur le canton d'Anizy n'a eu aucun succès et ne paraît pas devoir se continuer*». Tel est l'avis donné par M. de Flavigny

sur l'exemplaire de l'ouvrage de E. Cuvillier qu'il a légué à la Bibliothèque de Laon.

Personnellement, je montrerai que la liste des soi-disant commandeurs indiqués par E. Cuvillier pour la période de 1130 à 1311 à la page 205 de son livre est purement imaginaire: en effet, après Gérard de Nîmes en 1130, et Gui de Dampierre en 1151, il cite un René de Sens, chevalier du Tortoir de Saint-Nicolas aux Bois, commandeur en 1174, alors que nous savons le domaine des Templiers de Chailvet vendu depuis 1163.

Et sa liste n'est pas close: il donne en 1192 un Raoul de Châtillon, en 1211 un Clérembault de Nouvion, en 1222 un Claude Duvy, en 1240 un Gui II de Paris, en 1268 un Guillaume de Gouy, en 1280 un Jean de la Rochefoucauld, enfin en 1298 cet Hugues de Corbeil dont nous avons parlé.


L'acte de vente par les Templiers de leurs terres de Chailvet à Gautier, trésorier de la cathédrale de Laon, est conservé aux Archives de l'Aisne (Cote G 171). Original sur parchemin, ce document est la reconnaissance par Gautier de Mortagne, évêque de Laon, de cette vente faite par Pierre de Nouvion et les frères du Temple, avec approbation d'Eustache maître des frères du Temple de France, à laquelle l'évêque donne sa caution en garantie. Cet acte est daté de 1163 (voir reproduction).

J'ajouterai, comme le fait remarquer E. Fleury (Antiquités et Monuments du département de l'Aisne) «qu'il est bien étonnant que l'historien laonnois Leleu, si consciencieux dans les chapitres consacrés aux années 1125 à 1130, ne dise mot de l'introduction si importante de l'Ordre du Temple pendant cette période à Laon ou dans le laonnois, alors qu'il disposait d'une masse d'archives et de documents aujourd'hui disparus, alors qu'il raconte et catalogue aussi les actes les plus insignifiants de Barthélemy, et reproduit presque intégralement et textuellement toutes les chartes, même celles qui présentent peu d'intérêt.»

J'avancerai en outre une preuve supplémentaire: on sait qu'à la dissolution de l'Ordre des Templiers, leurs biens et domaines furent remis aux Hospitaliers de l'Ordre de Jérusalem (devenus Ordre de Malte). Or, si nous retrouvons dans le vaste domaine de ceux-ci ce que possédaient les Templiers à Puiseux, Thony, Catillon, etc..., nous ne trouvons aucune trace de ce qu'ils avaient eu jadis à Chailvet.

Bref, il n'est pas besoin d'insister longtemps sur la non-valeur historique de l'ouvrage de E. Cuvillier, et de la légende qu'il a propagée, et peut-être créée, ou, en tout cas à laquelle il a donné du corps, et offert à notre crédulité par des détails historiques qu'il a donnés sans aucune preuve et que «*la critique a le droit et le devoir de contrôler*», disait E. Fleury il y a un siècle, et même de rejeter au nom de la vérité.

9. 171.



In nomine domini Amen. Ad nos p[er]inet que in p[re]sencia nostra
 racionabiliter sunt acceptari. Eapp[ro] ego Gaucherus di[oc]es[is] gra[ti]e laudun[en]s[is]
 sum ep[iscopu]s. Notu[m] facim[us] uniuersis tam futuris q[uam] p[re]sentib[us] q[uo]d Gaucherus
 laudunensis thesaurarius nepos n[ost]r[us] em[er]it a fr[atre] petro de nouuono & ceteris
 fr[atr]ib[us] temp[or]is assensu & v[er]acit[er] mag[ist]ri fratrum temp[or]is fr[atr]u[m] q[ui]d
 ip[s]i tenebant apud callemaciu[m] xiiij. xx. libris p[ro]ueniens monete a[ur]e
 incarnati v[er]o B[ea]ti. C. Lxx. iij. & p[re]dictos nom[en]os se redditum sic con
 cesser[unt] C. libras sequenti festiuitate om[n]ium s[an]cto[rum] & q[ui]nt[us] xx. libras an
 no co[m]pleto in alia festiuitate om[n]ium s[an]cto[rum]. Sexaginta u[ero] libras re
 manentes completo tercio anno in eadem festiuitate. In hoc u[er]o obit
 sumus. ita q[uo]d si Gaucherus morte & causa aliq[ua] p[re]occupat p[re]dictos nom
 mos non redderet ego suuere & successores mei p[re]dictos nom[en]os postu
 lamini p[ro]soluerem[us] & tertia n[ost]ra esset. Q[uo]d si ego nec successores mei
 nom[en]os soluerem[us]. Lesiardus laud[un] decanus & capit[ul]um p[re]dictos nom[en]os
 decernatis i[ur]amentis se redditur[um] concesserunt & eccl[esi]a tertia libe
 re possideret. Q[uo]d q[ui]dem ut ratu[m] p[er]maneret sigillis n[ost]ris imp[er]atione
 & v[er]it[er] subscript[is] mun[er]i fecim[us]. Signu[m] lehardi laud[un] decani.
 S[ig]n[u]m Rob[er]ti p[re]centor[is]. S[ig]n[u]m Constanti[us]. S[ig]n[u]m Gaucher[us] p[ro]p[ri]o[rum]. S[ig]n[u]m Ger
 m[an]i subthe[sa]ur[ar]i. S[ig]n[u]m mag[ist]ri hugonis diacon[us]. S[ig]n[u]m manale
 S[ig]n[u]m Alexandri subdiacon[us]. S[ig]n[u]m Rob[er]ti. S[ig]n[u]m Galcher[us] fratru[m]
 temp[or]is. An[ge]l[us] cancell[ar]ius. s. legit. scripsit. & subscripsit.

Reconnaissance par Gautier de Mortagne, évêque de Laon, de la vente faite à son neveu Gautier, trésorier de Laon, en 1163, par les Templiers de leur domaine de Chailvet, moyennant 240 livres de Provens, exigibles en trois termes, et garantie donnée par lui du paiement de cette somme, ou à son défaut par le doyen et le chapitre de la cathédrale.

Qui était donc Eugène Cuvillier ? Les renseignements nous sont donnés par lui-même dans son livre d'abord. Si nous l'en croyons, il était né le 5 mai 1819. Il avait perdu son père en 1838. Son grand-père maternel était devenu propriétaire de l'abbaye de Saint-Nicolas aux Bois : nous en avons confirmation par le Comte M. de Sars (Laonnois féodal T.V. p. 366). Louis Petit, grand-père de E. Cuvillier, manouvrier, s'était porté acquéreur avec trois autres habitants de Saint Nicolas aux Bois, à la vente des biens nationaux en juillet 1791, de l'abbaye, de ses prés, de ses trois étangs, et de sa ferme. Pour en acquitter le prix à l'administration des domaines, ils avaient démoli la plus grande partie des bâtiments, et en avaient vendu les matériaux, puis revendu le fonds l'année suivante. Eugène Cuvillier, qui avait ajouté à son nom celui de son village, Wissignicourt, avant d'adopter plus tard celui de Cuvillier Morel d'Acy, du nom de sa femme et du village de celle-ci, affirme être le descendant au 34^e degré d'un certain Ega, maire du palais de Neustrie qui vivait en 626, et au 30^e, d'Ethicon 1^{er}, dont serait issue la maison d'Autriche... Il s'est en effet fabriqué une généalogie fantastique, le faisant remonter sans faille à un gouverneur de Clovis II... Cette généalogie fantaisiste avait soulevé d'indignation M. de Flavigny, comme le Comte de Sars et bien d'autres !

Ne nous étonnons pas : car l'époque où vivait le jeune Cuvillier, est l'époque bénie d'Alexandre Dumas et de Victor Hugo, où l'imagination dominait les lettres, les arts, ...et même l'histoire.

Un article paru dans l'Argus Soissonnais en 1846, parmi les nouvelles locales, pour annoncer la parution de l'ouvrage, nous renseigne mieux encore, car l'auteur de cet article est E. Cuvillier lui-même :

«...Un de nos compatriotes a voulu arracher à l'oubli les débris du passé, en composant une histoire qui embrasse toute l'étendue du département de l'Aisne, qui d'ailleurs n'avait jusqu'ici presque rien pour rappeler les richesses historiques qu'il renferme. Il a voulu suppléer à cette lacune et rappeler la gloire du pays qui l'a vu naître et qui a produit tant d'hommes illustres. Pour y parvenir, il a sacrifié toute son existence, toute sa jeunesse (Note: ceci est assez piquant: il avait alors 26 ans): fatigues, longues nuits de veille, rien n'a pu l'arrêter dans l'accomplissement d'un travail destiné à rendre impérissable le souvenir de l'histoire de notre contrée».

«...Les Bibliothèque Royale, Mazarine et autres, les Archives de la Préfecture de l'Aisne, les actes de l'état-civil de chaque commune du département, les manuscrits de M. Desjardins, ancien bénédictin de Saint-Nicolas aux Bois, si intéressants pour le pays, lui ont offert une source inépuisable de matériaux qu'il a consultés avec fruit pour la rédaction de ce grand travail... L'auteur, M. Cuvillier de Wissignicourt, publiera l'histoire du département de l'Aisne, canton par canton... Voulant suivre l'ordre alphabétique des cantons, il a commencé par l'histoire du canton d'Anizy-le-Château, qui lui a donné le jour... Un fait qui mérite d'être signalé: c'est que l'auteur de cet ouvrage, qui n'avait d'abord reçu qu'une très faible instruction, était il y a six ans environ, garçon menuisier à Soissons, rue des Rates chez M. Foucon. Puis sa

vocation se révélant, il a quitté le rabot pour la plume et s'est livré avec une passion qui lui a donné le courage et la patience nécessaires pour recueillir tant à Paris que chez nous les vastes matériaux de l'histoire qu'il va publier canton par canton et qui ne formera pas moins de 37 volumes.»

Comme on le voit, Cuvillier était un autodidacte, et on ne peut s'empêcher d'admirer son œuvre de jeunesse, où, aux renseignements exacts tirés des annuaires du temps, ont été ajoutées en surabondance des assertions de haute fantaisie, qui n'ont aucune valeur historique, mais ont réussi longtemps à mystifier un assez large public. Contrairement à ce qu'écrivait M. de Flavigny, assurant que cette plaisanterie sur le canton d'Anizy n'a eu aucun succès et ne paraissait pas devoir se continuer, nous savons les uns et les autres, que son livre passe encore pour valable...

Avec les armoiries qu'il s'était composées, Cuvillier avait pris, il est vrai, pour devise: «*Tout passe avec le temps*».

*
* *

Il eût été utile de pouvoir consulter les archives qu'Eugène Cuvillier dit avoir consultées, en particulier ces manuscrits d'un Père Desjardins, dont on n'a retrouvé aucune trace d'existence; il n'a donné aucune référence, n'a pas indiqué ses sources, «de crainte, explique-t-il, que par un travail rendu facile, on ne lui vienne enlever le fruit de ses recherches». Après lui, sa famille n'a retrouvé aucun de ses papiers.

Il disait avoir reçu l'aide de M. Caron qui était chargé alors de la conservation des archives à la préfecture de Laon, de conservateurs de la Bibliothèque Royale, de la Bibliothèque Mazarine, de M. Guizot greffier au tribunal de Laon, et surtout d'un certain M. Latapie, employé à la Bibliothèque Royale. Il fait un tel éloge de ce dernier qu'on peut se demander si celui-ci n'a pas joué un rôle majeur dans la rédaction d'un ouvrage qui, avec une fantaisie dominante, dénote chez son auteur une certaine culture qui l'a rendu crédible, et nous fait regretter pour Eugène Cuvillier que n'ait pas été créée de son temps la bourse de la vocation; elle lui eût permis de poursuivre ses études.

*
* *

En guise de conclusion, je pense que si, contrairement à E. Cuvillier, nous pouvons affirmer qu'aucune commanderie de Templiers n'a jamais été nommément créée à Royaucourt, nous sommes certains en revanche que les Templiers de Laon ont réellement possédé à Chailvet un domaine entre les années 1147 et 1163. Nous savons que ce domaine comportait «le château et seigneurie de Chailvet, avec plusieurs héritages, en haute et basse justice, moyenne et basse, et quelques droits» (Laonnois féodal T II - p. 148) mais très peu de terres, si l'on en croit le dénombrement du 1^{er}

octobre 1694 des biens du trésorier de la cathédrale faisant allusion à ce qui avait été acheté aux Templiers par son prédécesseur en 1163, et passé en 1554 au seigneur de la Vieuville en échange d'une terre et d'une ferme à Mons-en-Laonnois. Il est précisé dans ce document conservé aux Archives de l'Aisne (G 81), que le seigneur de Roucy, évêque de Soissons, avait autorisé cet échange, mais que le trésorier de la cathédrale avait conservé le patronage de la cure de Saint-Julien de Royaucourt, ce qui semble indiquer que Royaucourt faisait partie de l'ancien domaine des Templiers. (1)

Ceci nous amène à souhaiter que les recherches sous forme de fouilles soient un jour entreprises pour déterminer si à Chailvet auprès du château, ou à Royaucourt sous l'église, ne se retrouveraient pas les traces d'une chapelle plus ancienne, car à toute ferme templière, si modeste soit-elle, était toujours jointe une chapelle. Ces fouilles nous permettraient alors de replacer les vrais templiers laonnois de Chailvet dans l'histoire, autrement que par la fiction.

H. de BUTTET

(1) C'était en quelque sorte un point stratégique permettant de protéger les voyageurs utilisant le chemin de Laon à Anizy-Soissons, et ce point de passage obligé qu'était le pont sur l'Ailette.

L'École de Laon au XII^e siècle Anselme de Laon et Abélard

par Mme S. MARTINET

L'école de Laon fut, durant tout le Moyen-Age, un très grand centre intellectuel. Dès le V^e siècle d'antiques traditions nous révèlent que Saint-Rémi, célèbre pour la valeur et la richesse de ses sermons, fut élevé et éduqué dans l'école de rhétorique de l'église Notre-Dame de Laon. Au VIII^e siècle, le monastère de femmes de Sainte-Marie-Saint-Jean abrita un important scriptorium, et au IX^e siècle, dans le palais carolingien de Charles le Chauve les plus illustres maîtres irlandais enseignèrent le grec et la médecine.

A la fin du XI^e siècle et au début du XII^e siècle, les frères Anselme et Raoul de Laon reprenaient le flambeau. Le monde intellectuel de ce temps s'émerveille du rayonnement de l'école. Vers 1113, l'abbé de Nogent-sous-Coucy, Guilbert de Nogent écrit à Barthélemy de Jur, évêque de Laon : *«Dieu vous a donné deux yeux plus brillants que des étoiles. L'un de ces yeux s'appelle Anselme, son magistère s'étend sur tout le monde latin. L'autre œil porte le nom de Raoul, son talent et sa doctrine ne sont en rien inférieurs à ceux de son frère.»* Herman de Tournai, au début de son livre sur «Les Miracles de Notre-Dame de Laon» rappelle que *«le Seigneur avait réservé miséricordieusement après la ruine et l'incendie de la cité lors de la commune, deux hommes très sages, Anselme et son frère Raoul pour encourager clercs et laïcs, les consoler, les reconforter et les engager à ne pas s'abandonner aux adversités, en leur rappelant les Écritures par diverses sentences»*. Wibald, abbé de Corbie, écrit : *«Que dire de ces hommes si savants, qui dans l'Église de Dieu ont laissé la trace de leurs œuvres illustres, et je parle de Bède, Ambroise, Raban Maur, Jean Scot et aussi de ces maîtres que nous avons connu, comme Anselme de Laon, qui ont rempli le monde entier de leurs doctrines et de leurs travaux»*. Sigebert de Gembloux, dans sa Chronique, appelle Anselme : *«le docteur le plus célèbre parmi les docteurs, qui a travaillé non seulement pour lui-même, mais a aussi enseigné à beaucoup, toute sa vie, et même après sa mort ses écrits ont enrichi pour leur bonheur leurs successeurs»*. Rupert de Deutz, pas toujours d'accord avec l'enseignement de Laon, reconnaît qu'*«Anselme était non seulement maître des arts, mais aussi maître dans l'interprétation de la divine Écriture»*. Philippe de l'Aumône, cistercien et prieur de Clairvaux, biographe de Saint-Bernard, composa l'épithaphe d'Anselme, qui fut gravée sur sa tombe à l'abbaye Saint-Vincent de Laon, et où on pouvait lire : *«Il dort en ce tombeau le très illustre maître Anselme a qui par les pays et les climats du vaste monde, ont valu partout la célébrité, partout la louange, Foi sans défaut, doctrine féconde, vie lumineuse.»* Quarante ans plus tard, Pierre de Celles, abbé de Saint-Rémi de Reims, s'extasiait encore *«sur toutes ces roses et ces lys qui ont fleuri à l'École de Laon.»* Enfin

Jean de Salisbury, ce délicat humaniste, dans la deuxième moitié du XII^e siècle, l'ami de Gautier de Mortagne (évêque qui reconstruisit la cathédrale de Laon et avait été lui aussi écolâtre) et le secrétaire du fameux Thomas Becket s'émerveillait de l'œuvre des *«deux frères, éblouissante lumière des Gaules, gloire de Laon.»*

Anselme et Raoul, frères germains étaient tous les deux nés à Laon; pour Anselme entre 1050 et 1055; pour Raoul son cadet après 1060. Anselme allait mourir subitement le 15 Juillet 1117 et Raoul, plus tardivement le 17 Juillet 1133; Ils étaient issus d'une humble famille paysanne, leur père, marié légitimement, avait été plus tard sous-diacre, puis diacre de son église paroissiale. Leur mère vivait encore en 1117, puisqu'on lui cacha trois jours la mort de son fils Anselme. Après l'insurrection et l'assassinat de Gaudry, le sénéchal royal Étienne de Garlande avait englobé dans une seule et même condamnation de nombreux bourgeois laonnois, innocents ou coupables, dont les neveux d'Anselme. Ce dernier était intervenu pour les faire relâcher, mais avait refusé de les voir promus chevaliers s'opposant à tirer pour eux quelques avantages lucratifs dus à sa gloire de maître d'école.

Anselme avait dû être, jeune homme, disciple de Saint-Bruno de Reims. On le voit enseigner à Laon dès 1089 et sa dignité de vie fut remarquable. Il fut le seul en 1106 à s'opposer à l'élection simoniaque de Gaudry et fit même le voyage à Langres pour persuader le pape et sa cour pontificale de refuser l'argent du simoniaque et d'invalider l'élection, mais en vain. Plus tard il essaya par deux fois de persuader Gaudry de ne pas pressurer les bourgeois; enfin en pleine insurrection, il osa ramasser le corps mutilé de l'évêque et le ramena à Saint-Vincent, pour le faire enterrer, sous les injures et les quolibets. On sait enfin qu'il refusa l'évêché de Laon, puis l'archevêché de Reims et enfin l'archevêché de Canterbury.

L'enseignement de l'école de Laon, comme partout ailleurs comportait l'étude des sept arts libéraux, selon des normes qui remontaient à la fin de l'antiquité. Les études se répartissaient en deux cycles: Le Trivium comprenant la grammaire, la rhétorique et la dialectique, les arts littéraires; Le Quadrivium comprenant l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique, auquel on adjoignait à Laon la médecine, les arts scientifiques. Au-dessus trônait l'étude de la philosophie ou théologie ou la suprême Sagesse, à laquelle se consacrèrent Anselme et Raoul. Anselme se rendit tout particulièrement célèbre par ses gloses et ses sententiaires, Raoul par ses traités de musique et surtout par ses traités de mathématiques consacrés à L'Abaque et aussi à l'emploi systématique du zéro, auquel il donna la forme d'un O, les arabes se contentant de matérialiser ce chiffre «sifre-vide» par un simple point, cause de nombreuses erreurs de calcul.

Pour venir écouter ces deux grands maîtres, nous voyons accourir à Laon la foule des étudiants. Rupert de Deutz nous dit qu'il n'a pas hésité à faire un *«long voyage à dos d'âne, pour faire comme ces essaïms de disciples qui se hâtent d'accourir de toutes les provinces pour écouter ces précepteurs, lumière de la France entière.»*

«Pour aller à la citadelle de la connaissance, écrit Abélard, l'étudiant ne craint pas de courir par les chemins; nulle étendue de terre, nulle chaîne de montagnes, nulle vallée profonde, nulle route semée d'obstacles et de voleurs, nulle tempête sur mer ne les retiennent, tant ils sont assoifés de savoir». Cette description poétique montre les difficultés réelles de ces voyages. Tous savaient qu'au pont du Sort, à Crécy-sur-Serre, un préposé de Thomas de Marle, détroussait tous les voyageurs et précipitait dans l'eau froide de la rivière les passants récalcitrants. Gérard de Quierzy, vaillant chevalier de Laon, qui avait perdu un œil à la prise de Jérusalem, avait été excommunié à son retour, pour avoir emprisonné dans sa maison-forte de Barizis-au-Bois deux étudiants flamands et ne les avoir relâchés que moyennant rançon, exigeant de la mère des malheureux, un beau manteau de fourrure faite de peaux de vison. Se côtoient à Laon une foule hétéroclite: Des Lotharingiens, venus des bords du Rhin, comme Norbert de Xanten, le futur Saint-Norbert de Prémontré, d'autres venant de Magdebourg et de Brême. On y rencontre aussi des Liégeois, des gens de Lobbes et aussi de Toul. De très nombreux Anglais affrontent la mer et les pirates, pour écouter Anselme et occuperont plus tard de grands postes soit dans l'église, soit à la cour.

Ainsi Guillaume, précepteur des enfants royaux et archevêque de Canterbury; des archidiacres d'Exeter ou de Salisbury ou encore un certain Algard de Darmouth, futur évêque de Coutances, tous personnages qui, en souvenir d'Anselme, protégeront les Laonnois pendant leur voyage de quête à travers l'Angleterre pour réparer la cathédrale de Laon incendiée lors des tragiques événements de la commune. A côté des Bretons de Grande-Bretagne nous rencontrons aussi des Bretons de la Bretagne Mineure, c'est-à-dire de notre Bretagne française, comme ce Guillaume le Breton, qui avait failli périr dans l'incendie de sa maison, pendant la commune, et qui deviendra évêque de Rouen. Un autre de ses compatriotes écrit à un ami *«qu'il est douteux, si ce dernier ne se hâte d'arriver à Laon, de trouver un logement, tant il arrive de nouveaux étudiants et qu'il s'expose à frapper en vain aux portes.»* Mêmes doléances chez les Italiens, ou nous voyons un certain Bernard de Pise écrire lui aussi que *«la foule des étudiants est telle en cette cité de Laon, que celle-ci n'est pas assez spacieuse pour offrir à tous un logis»*. Notons aussi qu'un des élèves préférés d'Anselme fut Lotulfus le Lombard ou le Novarais. C'est d'ailleurs cette affluence d'étudiants qui avait obligé le clergé de Laon de créer le Val des Écoliers pour abriter un certain nombre de jeunes gens plus ou moins fortunés.

Parmi ces étudiants, l'un des plus célèbres fut certes le fameux Abélard, ce remarquable dialecticien, qui s'attaqua à tous les grands maîtres du temps: Roscelin; d'abord, Guillaume de Champeaux ensuite à Paris, puis Anselme de Laon ici même. La dialectique était pour Abélard, ce remarquable dialecticien, qui s'attaqua à tous les grands maîtres qui *apprend à apprendre, qui apprend à discerner; en elle la raison se démontre, s'ouvre et cherche ce qu'elle veut*. Dans son «livre de ses Malheurs», Abélard a raconté en détail son séjour à Laon en ces termes :

«Je m'approchai du vieillard, dont la réputation était due plus à la routine qu'à l'intelligence et à la mémoire. A une question posée d'une manière mal assurée, il répondait encore plus mal assuré. Admirable aux

yeux de ceux qui l'adulaient, il était nul, face à l'interrogation du questionneur. Il avait une merveilleuse facilité de s'exprimer, mais son intelligence était méprisante et son raisonnement vain. Le feu qu'il allumait ne nous éclairait pas de sa lumière, mais envahissait sa maison de fumée. Comme l'arbre tout en feuilles s'aperçoit au loin pour ceux qui le regardent, il se découvrait à ceux qui l'approchaient et le scrutaient attentivement comme un arbre sans fruit. A celui qui montait vers lui pour en cueillir le fruit, il se montrait pareil au figuier stérile de l'évangile que le Seigneur a maudit. Cette découverte faite en peu de temps me consterna. Je me rendis de plus en plus rarement à ses leçons, de sorte que les élèves les plus assidus lui rapportèrent que je méprisais un tel maître. Or un jour après une leçon comparative des sentences, entre étudiants ou nous plaisantions, quelques uns me demandèrent ce que m'apportait la lecture des livres saints, moi qui n'avais jusqu'alors étudié que la physique des arts libéraux. Je répliquai que c'était la plus salutaire des études, mais je m'étonnais grandement que pour les comprendre, on ne se contentât pas du texte littéral avec des gloses, mais qu'on eût besoin d'un commentaire magistral. Les étudiants riant, me demandèrent si je pourrais et oserais entreprendre une explication de cette manière; et moi de répondre: certes oui, et avec un texte de votre choix. Tous riant et s'esclaffant se mirent d'accord pour me proposer un passage d'Ezéchiel, reconnu des plus difficiles et des plus obscurs. Je leur donnai rendez-vous au lendemain pour en faire l'exposé. Quelques uns se poussaient, en disant qu'un débutant avait besoin pour un tel passage d'une préparation plus fouillée et moins précipitée, mais je leur rétorquai avec indignation que je ne devais pas mes progrès à la durée de mon travail, mais à mon talent. A la vérité, le lendemain, peu assistèrent à cette leçon, tant leur paraissaient ridicules et ma façon et mon inexpérience. Mais tous ceux qui m'écoutèrent, le firent jusqu'au bout, tant ma méthode les séduisit et me poussèrent à poursuivre la suite du commentaire. Dès la deuxième et troisième leçons, les sceptiques vinrent aussi écouter et même sollicitèrent que je reprenne devant eux ce que j'avais exposé en leur absence. C'est alors que le vieillard prévenu par ses élèves, Albéric de Reims et Lotulfus le Lombard, fut secoué d'une furieuse jalousie et se mit à me persécuter pour mon exposition de la lecture sacrée, comme Guillaume de Champeaux autrefois m'avait persécuté en philosophie. Il commença par m'interdire de poursuivre mon travail de glose, il ne pouvait tolérer qu'on puisse le suspecter d'erreurs professées sous son autorité et dans son école. Ceci parvenu aux oreilles des écoliers, beaucoup furent indignés d'une telle jalousie et cela m'auréola d'autant plus de gloire que je fus plus vivement persécuté. Dès lors je retournai à Paris». Il allait y rencontrer Héloïse.

La venue tapageuse d'Abélard et son jugement méprisante et agressif sur l'enseignement du maître Anselme doivent être revus à la lumière des travaux récents, notamment à ceux du congrès Abélard tenu en 1979 à Laon. Il fut rappelé par Messieurs Chatillon et Merlette, combien Abélard se montra provocant et vaniteux, nous obligeant à n'accepter ses jugements qu'avec beaucoup de circonspection. En effet on sait que dans sa querelle avec Guillaume de Champeaux, il avait accusé ce dernier de n'avoir pris l'habit des clercs réguliers que pour mieux se pousser dans les honneurs et être plus vite nommé évêque de Châlons. Or en réalité Guillaume, d'ailleurs très lié d'amitié avec Anselme de Laon, vécut pauvre et

aussi désintéressé que son ami : protecteur de Saint-Bernard fondant Clairvaux, il ne fut promu à l'évêché de Châlons qu'après trois refus successifs. Plus tard, après la condamnation d'Abelard au concile de Soissons, concile demandé par les élèves d'Anselme, Alberic de Reims et Lotulfus le Lombard et présidé par un autre élève d'Anselme, l'archevêque de Reims Raoul Le Verd, le fougeux dialecticien s'en prendra et à Saint-Bernard et à Saint-Norbert : *« ces nouveaux apôtres qu'on a excités contre moi et auxquels le monde fait toute confiance, l'un qui se glorifie d'avoir ressuscité la vie monastique, l'autre la vie des chanoines réguliers ». Or si Bernard n'était pas d'un caractère toujours accommodant, Norbert avait laissé le souvenir d'une personnalité d'une extrême douceur.*

Les études récentes sur les écoles du XII^e siècle montrent le rôle primordial joué par Anselme de Laon, et reconnu par les contemporains comme Albéric de Trois-Fontaines, qui lui reconnaissent l'honneur *« d'avoir le premier introduit la glose intralinéaire et marginale, dans l'étude des textes sacrés. »* En effet, Anselme introduisit dans ses leçons sur la Bible, une double explication : d'abord celle des mots, écrite entre les lignes du texte : la glose intralinéaire ; puis celle du texte dans les marges du manuscrit : la glose extralinéaire ou marginale. Gloses que l'on peut encore admirer dans les manuscrits de l'école de Laon, avec des autographes d'Anselme, à la Bibliothèque de notre ville. Anselme, nous dit Pierre le Chantre, désirait faire la glose de toute la Bible mais n'a pu aller au bout de son projet. Il a écrit la glose des lettres de Saint-Paul et celle du Psautier. On lui attribue également les gloses de l'Évangile de Saint-Mathieu et de Saint-Jean (manuscrits 74 et 78 de Laon). Si Raoul glosa les Petits Prophètes et Nahum, les deux frères collaborèrent aux Épitres Catholiques et au Cantique des Cantiques. Leur élève chéri, Gilbert l'Universel, avant sa nomination à l'évêché de Londres, travailla sur le Pentateuque, les quatre Grands Prophètes et les Lamentations de Jérémie. Albéric de Reims, lui, s'occupa des Actes des Apôtres et Gilbert de la Porrée de l'Apocalypse.

Devant cet énorme travail, les recherches actuelles sur Anselme lui reconnaissent un rôle de premier plan. Le professeur anglais Beryll Smalley écrit *« si la glose que nous appelons ordinaire, s'enracina rapidement dans le sol de Paris, elle n'était pas une invention parisienne, elle devait son origine à Maître Anselme de Laon et à son équipe. Son école devança celle de Paris comme centre préféré de tout amateur des études sacrées »*. Elle allait tracer le chemin à Pierre Lombard, le maître des Sentences. Plus tard Saint-Thomas d'Aquin n'hésitera pas à donner à ces gloses presque la même autorité qu'au texte sacré lui-même.

Enfin Anselme, en son école, ne se déroba pas aux questions de ses élèves et leur répondait très clairement. Les sententiaires d'Avranches, de Troyes et de Laon (manuscrit 173 de Laon) sont là pour le prouver. Ses sentences de Laon, sans doute les plus anciennes et ignorées jusqu'en ces dernières années, avaient été recopiées à l'abbaye cistercienne de Vaclair. Selon l'habitude du temps elles sont formulées en se référant aux trois sens de l'Écriture : historique, moral et allégorique, avec une nette préférence pour le sens moral, qui nous révèle la pénétration de vue du maître

te fidei semel
 bⁱ ab aplis. sup
 ure. ut p ea si
 no scpsi. ut sci
 mea sollicitu
 sic i fide est

tionē legi q̄ dic
 tē p. d. tepat gū
 rgant scelerā
 tiā. ielemosme
 n tuffet p luxv
 emi peccat q̄to
 ntate legis de fa
 tri.

utatis hereticis.
 sc̄ crediderit ma
 bendit q̄nta sit ma
 xima



servilib; L
 sc̄ h̄rens tam i bo

V DAS ihū
 s̄ h̄rens fide. doctri
 fr̄ iacobi hu
 s̄ p̄ filii h̄nt acce

dilectas. xp̄o
 ad h̄c dignitatē.
 iuocatis. M

i pleatur. h̄
 tudinē facie

de cōmuni ur̄
 habua scribere u

laonnois. Ainsi ces quelques mots du début de la sentence du folio 46 du manuscrit de Laon : *« Dans l'assemblée de l'Église, il y a des serfs, des mercenaires et des fils. Sont serfs, ceux qui servent par crainte; mercenaires pour un salaire; fils par amour. »*

L'école de Laon poursuivra encore son enseignement pendant un siècle, avec de grands maîtres tel Gautier de Mortagne, qui, devenu évêque de Laon fera reconstruire une cathédrale gothique, la plus belle du milieu du XII^e siècle, ou il fera représenter et dans les sculptures de la façade et dans la grande rose du transept nord, les arts libéraux où nous retrouvons le cortège des sciences du trivium et du quadrivium entourant la grande figure de la philosophie ou Sagesse de Dieu, avec ses livres, son sceptre, sa chasuble sacerdotale et sa grande échelle dont il faut gravir les barreaux pour atteindre à la vision de Dieu.

S. MARTINET
Bibliothécaire

Aux origines du «Laonnois féodal» peuplement et fondations de seigneuries aux XI^e et XII^e siècles

par M. Dominique BARTHÉLÉMY

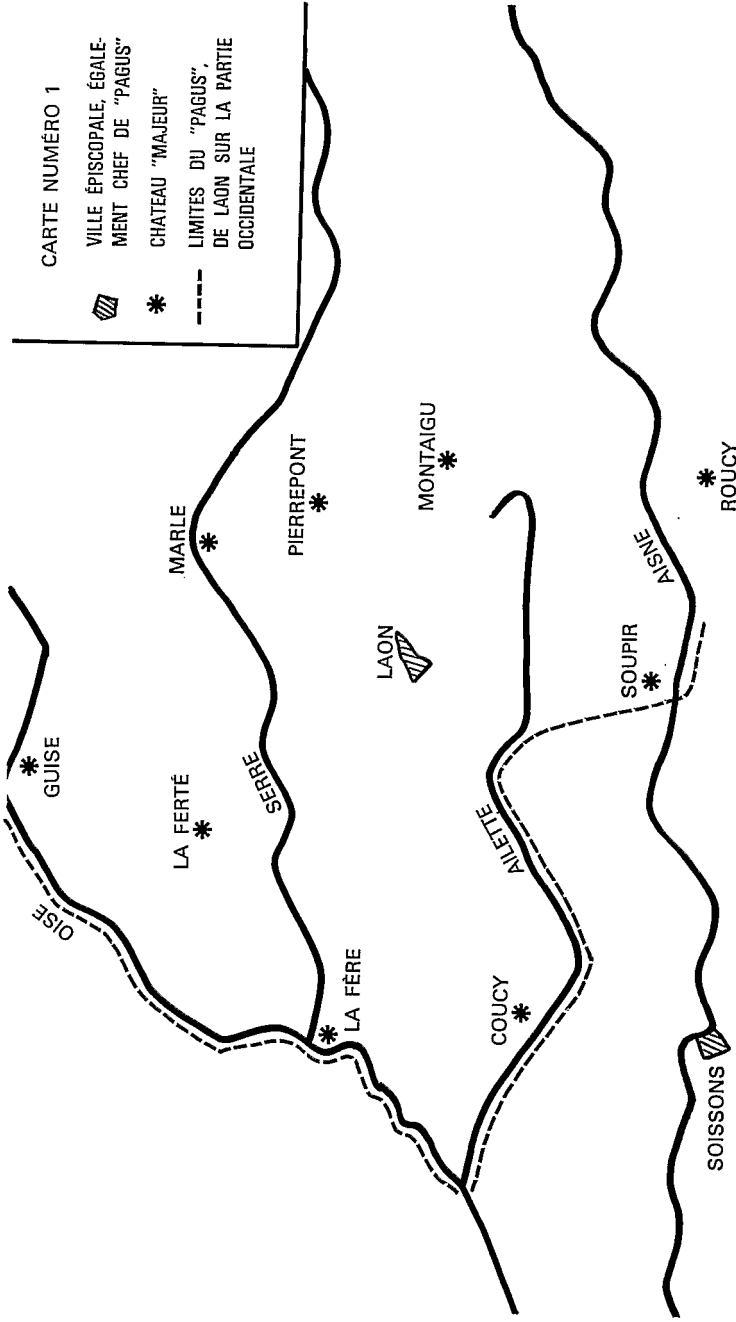
La «grande clarté du Moyen-Age» commence en Laonnois avec le douzième siècle. Pour la période antérieure, les églises bénéficiaires de donations et de confirmations de biens ne nous ont pas conservé plus d'une cinquantaine d'actes dans leurs archives. Et, d'un seul coup, c'est l'explosion documentaire: les régestes de l'IRHT signalent en effet 1215 actes pour le douzième siècle et 4650 pour le treizième (1). Une progression des sources s'observe de façon générale en France du Nord: elle tient à une place croissante de l'écrit dans la vie sociale, à la nécessité de traiter les problèmes complexes qui se posent désormais à des hommes plus nombreux et plus attentifs aux tâches de gestion et d'administration. Mais le phénomène est particulièrement spectaculaire en Laonnois, où l'épiscopat de Barthélémy (1113-1150) réalise un projet global de reconstruction et de fondation d'églises, facilité par une conjoncture de croissance économique vigoureuse (2).

Alors qu'il ne dispose que d'un faisceau d'indices pour les «âges obscurs» qui précèdent, l'historien découvre clairement, pour les années 1100-1120, une répartition caractéristique du peuplement, et une structure politique complexe. Le «pagus» soumis à la cité Laonnoise comporte une zone centrale, anciennement mise en valeur et humanisée, à laquelle s'opposent des secteurs forestiers ou marécageux qui offrent l'image de «déserts» et de repaires de la sauvagerie. Écrivant au milieu du siècle, Hermann de Laon nous dit son admiration pour les équipées missionnaires de l'évêque qui menait en 1120 Saint-Norbert à la recherche d'un site d'abbaye:

«Laissant les affaires épiscopales, il guidait à grand peine un homme inconnu dans tant de lieux forestiers et écartés; aujourd'hui que beaucoup de gens les habitent, ils paraissent encore inquiétants, mais à l'époque, ils étaient encore bien plus austères et terrifiants: privés de toute occupation humaine et fréquentés seulement par les loups et les sangliers» (3).

Précieuse pour nous faire connaître la mentalité d'un clerc citadin face aux «marges» du comté, cette remarque nous révèle aussi qu'en une génération, le paysage a changé et que le défrichement et le peuplement ont avancé.

Les zones pionnières, toutefois, tendent à échapper au contrôle direct de l'évêque: celui-ci partage avec le roi les prérogatives comtales sur



Laon, et avec le chapitre cathédral la domination temporelle de la partie centrale du comté, vieux terroir dont la mise en valeur a débuté depuis longtemps; mais au pourtour, se développe le pouvoir de seigneurs laïcs, maîtres de châteaux et détenteurs de droits banaux. Neuf centres de pouvoir que j'appellerai «châteaux majeurs» figurent sur la carte numéro 1; ils sont tenus par des «sires» («domini» dans les textes latins). Parmi ceux-ci, deux lignages émergent nettement, car ils concentrent chacun trois forteresses entre leurs mains: Roucy - Pierrepont - Montaigu d'un côté, Coucy - La Fère - Marle de l'autre.

Ces «sires» confondent facilement leur image avec celle des terres qu'ils dominent. Ils offrent comme elles le visage de la sauvagerie: pour Thomas de Marle, sire de Coucy de 1116 à 1130, et qualifié de «loup» et de «bête féroce» par les chroniqueurs ecclésiastiques, le domaine décrit par Hermann de Laon est un écosystème idéal! D'autre part, et plus «objectivement», la seigneurie banale constitue une force d'encadrement et de stimulation qui se substitue efficacement aux pouvoirs citadins trop lointains. On le voit bien dans le cas du groupe de Coucy, La Fère et Marle où, à chaque étape du peuplement et de la mise en valeur, correspond un développement de l'emprise seigneuriale (4).

*
* *

Par la force des choses, il faut être bref sur la «préhistoire» seigneuriale du dixième et du onzième siècle. Le «castrum» (château majeur) de Coucy est édifié en 920 sur l'ordre de l'archevêque Hervé de Reims, pour la défense du temporel rémois contre les normands, et plus encore contre ses adversaires francs. A La Fère, il y avait un «castellulum» dès 898; à Marle, la première mention du «castrum» est de peu postérieure à l'an mil.

Avant cette époque, les vallées de l'Oise et de l'Ailette étaient fréquentées par les rois, leur cour et leurs armées. Mais hors des voies de communication (fleuves, ou anciennes routes romaines), on se trouvait «per Silvavacum», c'est-à-dire dans un immense massif forestier, où l'on chassait sans rencontrer beaucoup de labours et de paysans.

En revanche, l'implantation d'un château semble donner à la terre du Mège (région de Coucy) une face nouvelle. Au cours du onzième siècle, c'est d'un même pas que le pouvoir émanant de la forteresse s'est étendu «en long et en large», et que les forêts des plateaux ont commencé à s'éclaircir par défrichement. Guibert de Nogent suggère nettement ce double mouvement, en un passage de l'*Histoire de sa vie* où il utilise la tradition orale du pays; pour lui, à l'ancienneté de son abbaye, s'oppose la nouveauté (et donc la moindre dignité) du château, «neuf, édifié à ce qu'on rapporte par des campagnards de cette terre, tout à fait fiers et riches» (5). De nouveaux maîtres facilitent le travail des paysans par leur rôle de protection et en bénéficient par leurs prélèvements seigneuriaux.

A partir de 1059 à Coucy, de 1113 à Marle et à La Fère, des actes de la pratique nous font découvrir les caractéristiques d'une seigneurie «banale». Le maître des châteaux exerce des pouvoirs de justice, réquisitionne les hommes pour des travaux de fortification, et perçoit des péages (appelés généralement «wionages») sur les routes. Il tient donc le ban, c'est-à-dire le commandement exercé autrefois par les rois carolingiens, et progressivement acquis, à la faveur d'une dislocation territoriale, par des princes, des comtes, enfin des simples seigneurs (qu'on appelle «sires») à juste titre, car ils sont dans leur contrée comme des rois au petit pied).

La fréquence croissante des documents aidant, on peut dresser un tableau assez précis de l'emprise seigneuriale avant 1150. Le lignage des sires de Coucy s'implante définitivement à partir d'Enguerran I^{er} (vers 1079-vers 1116), et après les combats douteux de Thomas de Marle, tenaillé par l'ambition d'être un grand prince et mis au pas par l'Église et la royauté, son fils Enguerran II (1130-1147) sait limiter son champ d'action à ses trois châteaux en Laonnois et enraciner toute sa puissance dans leurs ressorts. Les trois places de Marle, La Fère et Coucy ne sont unies entre elles que par la personne du sire, et c'est chacune de ces châellenies qui constitue une cellule de vie rurale efficacement encadrée.

A chaque forteresse est affecté un châtelain, dont la charge est héréditaire, et qui n'est que le premier d'un groupe assez permanent de chevaliers de château (6). Tous sont vassaux du sire, qui leur a distribué en fief des parts de terres et de droits sur les hommes. Mais l'essentiel de leur patrimoine semble être allodial, et leur fidélité est assurée surtout par la force du lien personnel avec le sire, avec le château, avec les compagnons de garnison: les chevaliers de Coucy en 1138, se donnant le titre de «pair», font tous ensemble à la suite d'Enguerran II des aumônes à l'abbaye de Nogent pour assurer solidairement leur vie dans l'au-delà; à quelque temps de là (1131/47) ils accomplissent ensemble, avec ou sans le sire, les fonctions de témoins et juges.

Pendant le onzième siècle et la première moitié du douzième, donc, l'essor des zones marginales du «pagus» de Laon a fait d'elles des unités micro-régionales assez fortes pour échapper, sous la conduite des sires de château, à l'influence de la cité. Les hommes y sont cependant assez peu nombreux et leurs activités assez frustes pour que les maîtres du ban puissent les contrôler par l'intermédiaire d'un groupe restreint de chevaliers.

Les années 1140-1180 sont celles où les actes mentionnent le plus souvent l'extension des cultures, par drainage ou défrichement. Le village est en train d'acquiescer une consistance sociale nouvelle: les «hommes» y affirment leur solidarité dans la paroisse, dans la revendication des droits d'usage et de pâture, et dans la définition du finage («territorium») qu'ils cultivent. Et cette évolution est à la fois suivie et facilitée par les chevaliers: ceux-ci apparaissent de plus en plus souvent dans le village où ils ont des terres, où ils exercent des droits de justice et dont ils se mettent à porter le nom. Ainsi se défont les anciennes sociétés châtelaines, au profit d'un encadrement plus serré du territoire.

Du château, le ban passe (au moins en partie) au village qu'anime un dynamisme nouveau. Les plus fortunés des anciens chevaliers de château, ou leurs fils, prennent à l'extrême fin du douzième siècle le titre de sire («dominus») de telle ou telle localité: ils y ont en effet le «ban», la justice, le «détroit». Ce mouvement est absolument comparable, sur une échelle réduite, à celui qui avait provoqué précédemment l'apparition du ban châtelain: dans le ressort de Marle vers 1200, la zone centrale reste étroitement contrôlée par le sire de Coucy, tandis que la seigneurie de village prospère sur les marges (voyez Voulpaix, Housset, Sons, Marfontaine, Autremencourt et Bosmont), là précisément où les défrichements ont été les plus nombreux. Les nombreux «sires» se construisent des maisons-fortes («domus») qui constituent une seconde génération de châteaux, à laquelle les archéologues doivent être attentifs (7).

A la fin du douzième siècle comme aux abords de l'an mil, les zones pionnières sont donc le lieu de création de nouvelles seigneuries.

Mais cette fois-ci, les nouveaux maîtres n'héritent que d'une parcelle de pouvoir, et leur autonomie est limitée de trois façons:

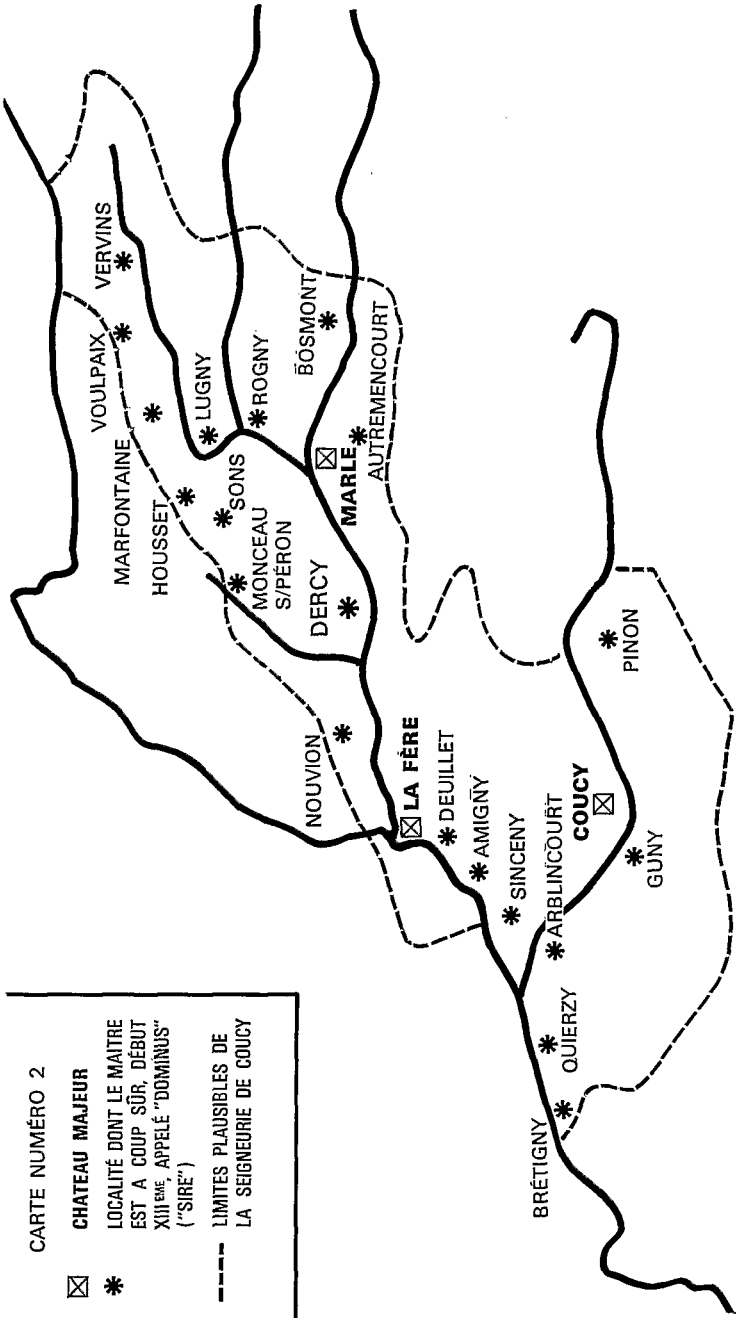
1) Le village, vers 1200, peut certes être considéré comme une unité de production, mais ses échanges se développent dans un cadre plus vaste: la fonction de marché local est exercée par les chefs-lieux de châtelainies (Marle, Coucy, La Fère) ou par quelques localités importantes (Nampcel, Dercy), comme le montrent les usages en matière de mesure des grains. En outre, une ville comme Laon impose souvent sa propre mesure aux ruraux et diffuse largement sa monnaie, à côté de celles de Provins et de Paris.

2) Le sire de Coucy, maître des trois châteaux, ne perd pas tout pouvoir sur les villages. Le contrôle des routes et des prestations militaires reste entièrement en sa main, et en celle des prévôts et sergents qu'il délègue. Et comme il existe, à côté des «nouveaux sires», des échevinages ruraux et des seigneuries d'Église, Raoul 1^{er} (1147-1190) et Enguerran III (1190-1242) demeurent des arbitres possibles.

3) Surtout, l'éloignement physique et moral des chevaliers par rapport à leur seigneur est compensé par un processus général de «féodalisation». Après 1180, on voit tenues en fief du sire des seigneuries de villages entières: leurs titulaires ont dû les donner avant de les reprendre en tant que vassaux. De plus, le droit féodal affirme avec une insistance nouvelle les obligations dues au seigneur, interdisant par exemple au vassal de prêter plusieurs hommages concurrents ou le contraignant de privilégier l'un d'eux (celui dû au seigneur-lige).

Le développement du ban villageois à la fin du douzième siècle n'est donc pas le signe d'une dislocation territoriale nouvelle, car la création de nouvelles seigneuries va tout de suite de pair avec leur intégration dans un système.

Là est aussi la grande nouveauté du treizième siècle: c'est le moment où s'impose une hiérarchie des unités politiques. Au «petit sire», le ban



inférieur (basse-justice, et conduite des travaux agricoles), au sire de Coucy, la haute-justice et les péages, au roi, dont l'ascendant s'affirme avec une force croissante depuis Philippe-Auguste, la possibilité d'envoyer des enquêteurs et de recevoir des appels, et celle de demander des comptes à Enguerran III en tant que feudataire.

Cet aspect nouveau du système politique coïncide avec la mise en place d'une économie régionale semblablement complexe et intégrée: les échanges s'y organisent en plusieurs niveaux (au village, dans la châtellenie, à la ville et dans le royaume).

*
* *

C'est à partir du treizième siècle qu'il est légitime de parler du «Laonnois féodal» avec le comte de Sars (8). Il y a un espace agricole densément occupé et mis en valeur: après 1180, les finages ont atteint leur extension définitive et trouvé leurs limites, que l'on commence à borner; et désormais, l'histoire rurale est celle d'un «monde plein», où il n'y a plus d'interstices entre les communautés villageoises, et donc plus de place pour les activités pionnières. Ce «monde plein» va conserver longtemps les frontières internes, juridictionnelles ou féodales, qui lui ont été acquises entre 1180 et 1260.

Le «Laonnois féodal» est donc un système «achevé»; les mouvances y sont durables. Mais c'est un système qui peu à peu se fossilise; il cesse, au cours de l'époque moderne, de représenter la base de l'armée et des institutions judiciaires, et au dix-septième siècle il ne touche que des propriétés, des droits seigneuriaux peu importants, et des titres. Cette longue survie n'est que le prolongement de l'époque précédente: aux onzième et douzième siècles (qu'on définirait mieux comme âge de la seigneurie banale que comme «âge féodal»), l'histoire du peuplement et celle des structures politiques avaient été beaucoup plus liées. Il y avait dans les fondations de seigneuries un puissant mouvement qui était la vie même du Laonnois, alors qu'après le treizième siècle, de ces structures désormais figées, la vie s'est retirée.

Dominique BARTHÉLÉMY
ancien professeur d'histoire
au Lycée Paul-Claudé de Laon.

NOTES

1) Institut de Recherche et d'Histoire des textes (CNRS) : régestes établis par Mademoiselle Odile Grandmottet.

(2) Cf. E. de Florival, *Étude historique sur le XII^e siècle: Barthélémy de Vir, évêque de Laon*, Paris, 1877.

(3) Hermann de Laon, *Les miracles de la Bienheureuse Marie de Laon*, édition par L. d'Achery, à la suite des Opera omnia de Guibert de Nogent, Paris, 1651, p. 849: «*Qui relictiis episcopalibus negotiis, hominem ignotum per tot silvestria et invia loca non sine magno labore circumducebat: quae licet etiam hodie, cum a multis incoluntur, videantur horribilia, tunc tamen multo erant asperiora et terribilia, utpote ab omni hominum inhabitatione remota, solisque lupis et apris congrua*».

(4) Pour l'ensemble des développements contenus dans cet article, tant sur le Laonnois en général que sur la seigneurie de Coucy en particulier, cf. ma thèse de 3^e cycle, soutenue à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV) en 1980, et présentement dactylographiée: *Recherches sur Coucy, La Fère et Marle du milieu du XI^e au milieu du XIII^e siècle. Les deux âges de la seigneurie banale*.

(5) Guibert de Nogent, *De vita sua*, édition G. Bourgin, Paris, 1907, p. 101: «*Novo quidem et a rusticis ut ferunt, terrae hujus, valde superbis et ditibus (...) aedificato*». Guibert attribue cette érection du château à la nécessité de répondre aux «inursions extérieures» (c'est-à-dire scandinaves); mais les textes du X^e siècle montrent que ce sont des problèmes internes au monde franc, et structurels (guerre entre les grands, croissance agricole commençaute) qui constituent les facteurs décisifs de construction des châteaux.

(6) Leurs dénominations oscillent entre le rapport au château («milites castri», «proceres castri») et le rapport vassalique au sire («milites mei» ou «sui»).

(7) Sur les seigneuries de village apparues à la fin du douzième siècle, cf. carte numéro 2.

(8) M. de Sars, *Le Laonnois féodal*, 5 volumes, Paris, 1924-1934.

L'occupation de 1914-1918 à Laon Comment les Laonnois ont vu leur libération le 13 octobre 1918.

par M. Pierre LEFEVRE (2^e partie)

Le ravitaillement, tout comme les bombardements, posait une question de vie ou de mort. Il est possible de supporter des privations plus ou moins longtemps, mais avec des risques croissants d'épidémies, la situation devient alors tragique.

Voici le texte d'une lettre poignante écrite par le Sénateur-Maire de Laon, Georges Ermant, président du Comité Régional CRB à M. le Ministre des Pays-Bas en Juillet 1917 :

...«Il est un fait évident que j'ai le devoir étroit de faire connaître : incontestablement les rations actuellement distribuées sont insuffisantes.

Cela s'applique notamment au pain, les 220 grammes de farine en très forte proportion de seigle, donnent difficilement 300 grammes de pain et la valeur nutritive de ce pain est fortement diminuée par le son et les matières inertes qu'il contient.

Déjà, à la fin de 1916, j'écrivais au Comité d'Alimentation du Nord de la France : La santé publique fait l'objet de ma constante préoccupation et ce n'est pas sans une émotion profonde que je constate un amaigrissement et une dépression physique chez un grand nombre de personnes, et ce, malgré les efforts multiples ingénieux et généreux du Comité d'Alimentation du Nord de la France.

A mon excellent ami Monsieur Guérin, Président du Comité Exécutif Français, je mandais : Il est facile de constater que la dépression physiologique augmente par suite des privations et s'il survenait une épidémie, nul ne saurait contester qu'elle serait difficile à enrayer, il est au contraire à redouter qu'elle ne s'étende rapidement.

Mes craintes, Excellence, étaient fondées et chaque jour je constate une dépression nouvelle de la santé publique, une augmentation de la mortalité et de l'état morbide de nombre de mes concitoyens.

Sans doute à côté des causes physiques viennent se placer celles morales, mais tous les hygiénistes et tous les savants diront avec moi qu'elles sont adéquates.

A l'heure actuelle, il m'est impossible de compter les cas d'anémie, de dyspepsie, de cholérine, de diarrhée, etc...

A tous ces maux que j'ai la profonde tristesse d'énumérer car je ne puis voir sans une douleur intense souffrir, non seulement des vieillards, des femmes, des enfants, des malades, notamment ceux de nos hospices, mais encore voir dépérir des adultes obligés de travailler, il n'y a qu'un remède: l'augmentation des rations notamment celles du pain, des corps gras et du riz.

Qu'il me soit permis de compter sur l'intervention de votre Excellence à laquelle par avance je me permets d'exprimer mon entière gratitude.»

Les producteurs de denrées n'ont d'ailleurs pas lieu d'être très rassurés quant au sort promis aux fruits de leurs efforts :

Prenons au hasard une affiche du 16 août 1916 (n° 152), elle débute par cette phrase : «Toute la récolte en pommes de terre devient entièrement la propriété de l'autorité militaire». Pour les grains, il en est de même. L'ordre du 10 Juillet 1917 porte : «La totalité de la récolte, à l'exception de celle des jardins et champs C.R.B. (Ravitaillement du Comité «for relief in Belgium (section Française)» caractérisés comme tels, est confisquée par l'autorité militaire».

Les chevaux sont soumis à des contrôles constants, sous le prétexte d'éviter des maladies. On défend de les charger trop lourdement, quand ils doivent monter la montagne. Les ressources des cultivateurs s'aminçissent de plus en plus au cours des mois. Tout est sujet à déclaration, à réquisition immédiate ou prochaine. les instruments agricoles n'y échappent pas.

Avez-vous quelques fruits? Ils sont réquisitionnés dans la proportion des 5/6!

Laon, le 30 Mai 1918

N° 324

Commandanture de Laon

ORDRE

La récolte des fruits est réquisitionnée cette année dans les proportions de 5/6. Le 1/6 restant est laissé à la population.

La réception des fruits aura lieu les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de 9 à 12 heures du matin au Bureau de la Place derrière l'Hôtel-de-Ville. Ces fruits seront payés à raison de:

<i>le kilogramme de groseilles à maquereaux</i>	<i>40 ct.</i>
<i>de fraises</i>	<i>60 ct.</i>
<i>de groseilles</i>	<i>40 ct.</i>
<i>de cerises</i>	<i>40 ct.</i>
<i>de prunes</i>	<i>20 ct.</i>
<i>de framboises</i>	<i>35 ct.</i>
<i>de fruits sauvages (myrtilles, baies de sureau, fruits de l'églantier, de l'airelle rouge, des sorbiers sauvages ou de l'épine-vinette</i>	<i>20 ct.</i>
<i>de rhubarbe</i>	<i>25 ct.</i>

Les fruits tombés (pommes et poires) seront payés, selon la qualité, de 2 centimes 1/2 à 5 centimes le kilog. Les pommes, poires et coings de choix feront l'objet d'un prix spécial.

La livraison des fruits sera sévèrement surveillée.

Quiconque ne livrera pas la totalité des 5/6 réquisitionnés sera puni d'une amende de jusque 500 Marks, d'une peine de prison correspondante outre l'enlèvement de la totalité de la récolte.

*La Commandanture
signé: Curio*

Avez-vous quelques animaux comestibles? l'ordre 337 du 15 Juillet 1918 vous enjoint de déclarer, par écrit, le nombre de poules, canards, lapins, chèvres, moutons en votre possession.

Un ordre du 6 Février 1918 n° 297 nous montre que la collecte des œufs est savamment organisée. Et encore cette fois «les coqs et poussins» ne sont pas comptés :

Voici ce texte :

Laon, le 6 Février 1918

N° 297

Commandanture de Laon

Ordre

Il est ordonné ce qui suit à la population :

1° — Tous les possesseurs de volailles devront en faire la déclaration à la mairie, avant le 10 février courant.

2° — A compter du 1^{er} février 1918, les quantités d'œufs suivantes devront-êtré livrées à la Commandanture de Laon :

<i>en février 1918</i>	<i>.....</i>	<i>3/4 d'œuf</i>	
<i>en mars</i>	<i>.....</i>	<i>1 1/2 d'œuf</i>	
<i>en avril</i>	<i>.....</i>	<i>2 d'œuf</i>	
<i>en mai</i>	<i>.....</i>	<i>2 d'œuf</i>	
<i>en juin</i>	<i>.....</i>	<i>1 3/4 d'œuf</i>	<i>par poule et par</i>
			<i>semaine</i>
<i>en juillet</i>	<i>.....</i>	<i>1 1/2 d'œuf</i>	<i>(exception faite</i>
<i>en août</i>	<i>.....</i>	<i>1 d'œuf</i>	<i>des coqs et poussins)</i>
<i>en septembre</i>	<i>.....</i>	<i>3/4 d'œuf</i>	
<i>en octobre</i>	<i>.....</i>	<i>1/2 d'œuf</i>	
<i>en novembre</i>	<i>.....</i>	<i>1/4 d'œuf</i>	
<i>en décembre</i>	<i>.....</i>	<i>1/4 d'œuf</i>	

3° — *Chaque œuf livré sera payé à la population, à raison de 24 Pfennige ou 30 centimes. Par contre, pour tout œuf fourni en moins que la quantité exigible, il sera infligé une amende de 48 Pfennige ou 60 centimes, à déduire de la somme des œufs livrés.*

4° — *En cas de refus de livraison, les poules seront enlevées contre bon de réquisition par l'autorité allemande.*

5° — *Toute vente volontaire d'œufs à des militaires allemands de n'importe quel grade est strictement interdite à la population.*

6° — *La réception des œufs aura lieu le samedi de chaque semaine, de 8 à 1 heure allemande à la mairie, et ce, en commençant le samedi 9 février 1918.*

*La Commandanture
signé: Curio*

Quelques citadins avaient l'heureuse fortune d'avoir un morceau de terrain. En respectant des heures très strictement fixées, ils pouvaient s'y rendre. On leur distribuait des instructions pour la culture des pommes de terre, ou pour produire les graines.

La tentation était grande pour les amateurs. Les sanctions pour vols de pommes de terre furent nombreuses. Les autres légumes étaient souvent visés. Grâce à Monsieur Marquiset nous savons qu'en monnaie de l'époque, au 24 Octobre 1914 le beurre se vendait 2 F. 30 la livre, au 15 Janvier 1915 son prix était 3 F. 75. A la fin de décembre 1 F. la livre de sel ; 4,50 la livre de café ; 1,70 le kilo de sucre ; 3,50 la livre de chocolat ; 1 F. le kilo de farine ; 1,50 le litre de pétrole. La Kommandantur en mai 1915 fixe des prix maximum : 0,75 à 1 F. pour la douzaine de salades ; 12 bottes de carottes de 1 F. à 1,60 ; 0,80 à 1 F. la douzaine de bottes de navets, etc... Au 24 Février 1915, Marquiset nous parle du régime de la boucherie : «Ce matin les boucheries ont rouvert. Peu de monde pour acheter de la viande. Le prix en est trop élevé, on murmure. Le kilo de bœuf vaut 3,20 F. à 6 F. ; le kilo de veau se vend 5 Francs, celui de mouton 4 Francs».

Voici l'état des commerçants fruitiers de Laon

M. Leroux	38, rue Châtelaine
Mme Vve Setubas	6, rue des Cordeliers
M. Boudinot	50, rue Châtelaine
Mme Carlier	1, rue de la Herse
Mme Legrand	4, place St-Julien
M. Barcelo	40, rue St-Jean
M. Jacquemin	8, rue David
Mme Parniers	49, rue St-Jean
Mme Sodoyer	53, rue St-Martin
M. Leger Auguste	32, Grande Rue à Vaux
Mme Lhotte-Bonnechere	53, Grande Rue à Vaux
M. Lefevre Georges	17, rue de l'Église à Vaux
M. Sébie Léonce	Rue des Grillon à Vaux

Le pain est un élément essentiel de la nourriture surtout à cette époque.

Nous avons des registres de ravitaillement, mais ils sont loin d'être complets. Heureusement grâce à Marquiset et à mes renseignements nous pouvons assez bien rétablir le tableau suivant :

Au 5 Janvier 1915 ration de 150 grammes - du 18 au 22 Mars : 200 ; du 22 au 19 Avril : 180 gr ; au 19 Avril : 250 gr ; 2 Août : 310 gr ; au 13 : 250 gr ; au 10 Septembre : 310 gr ; le 17 : 270 gr ; 15 Octobre : 300 gr ; au 5 Novembre : 320 gr ; au 26 Novembre : 340 gr ; 11 Mai 1916 : 400 gr ; 1^{er} Juin : 475 gr ; 13 Septembre : 400 gr ; et au 11 Février 1917 : 300 grammes. 11 Avril-6 Septembre 17 : 380 gr ; 7 Septembre-30 Mars : 340 gr ; 1^{er} Avril : 305 gr ; 23 au 30 Juin : 382 gr ; au 1^{er} Juillet : 370 gr.

La séance du 29 Octobre 1918 sera solennelle. Le compte-rendu le montre bien :

Rationnement du pain après la libération de la ville.

Monsieur le Président fait ensuite l'exposé suivant : la ville de Laon ayant été délivrée le dimanche 13 Octobre, l'autorité militaire s'est empressée de mettre du pain blanc à la disposition de la population, et comme conséquence la ration de pain de la décade du 21 au 31 octobre 1918 sera composée comme suit :

200 grammes de pain provenant du stock restant de farine du comité C.R.B., au prix de 0 F. 66 le kilogramme plus 300 grammes de pain blanc de l'administration militaire que tous les habitants devront payer comptant.

Départ de M. Ermant. Libération de la Ville.

Monsieur le Président s'exprime ainsi :

C'est avec un vif sentiment de douleur que nous constatons ici l'absence de Monsieur Ermant, sénateur, Maire de la Ville de Laon, Délégué régional du ravitaillement, enlevé par l'ennemi sur le point de se replier, et ce nous est par contre une grande joie de consigner ici notre délivrance du joug allemand par suite de l'entrée des Français dimanche dernier 13 octobre.

Ainsi bien des taux furent pratiqués durant ces années, ils varièrent de 250 gr minimum à 475 gr au maximum (mais on eut quelquefois pour quelques jours) : 250, 270, 300, 305, 310, 320, 340, 370, 380, 382, 400, 475 gr.

Le taux de 340 grammes représente celui qui fut le plus pratiqué, une fois pendant 5 mois, une autre fois pendant 7 mois, ce qui fait l'équivalent d'une année.

La vente du pain commençait de bonne heure à 6 heures 1/2 (heure française) mais devait être terminée à 11 heures (avis du 3 Juillet 1915).

Malgré toutes les réglementations de tickets, malgré les recours à la Céréaline (Maïs), aux betteraves, aux choux-navets notamment, la population avait faim.

C.R.B.
(C.H.N°)
Comité Français.

Laon, le 16 Mai 1918

Ravitaillement

AVIS

Le Sénateur-Maire de Laon, Délégué Régional, Membre du Comité Exécutif Français, porte ce qui suit à la connaissance de ses concitoyens.

La pétition revêtue de 663 signatures, tendant à l'augmentation du Ravitaillement, adressée à l'Autorité Allemande, a été transmise le jour même, non seulement à cette autorité, mais à l'Administration supérieure C.R.B.

Le Comité de District de Fourmies fait parvenir la réponse suivante en indiquant qu'elle doit-être portée à la connaissance de la population :

«Le Comité de District a nettement conscience de l'insuffisance du ravitaillement et surtout de la ration de pain, insuffisance qui s'aggrave durant la période actuelle par l'épuisement de toute autre ressource alimentaire.

La situation et les besoins spéciaux de la Ville de Laon, exposés par M. le Sénateur-Maire Ermant dans de multiples et éloquents instances, émeuvent profondément et retiennent la plus bienveillante attention. Mais la situation générale du ravitaillement a rendu jusqu'à ce jour toute amélioration irréalisable. Le bon vouloir des organismes supérieurs est limité par ces nécessités premières : trouver des vivres et les transporter à pied d'œuvre. Aucun d'eux n'oserait prendre la responsabilité d'augmenter temporairement les rations sans avoir l'assurance que les stocks seront renouvelés en temps utile.»

signé : Berteaux (délégué central du District de Fourmies)

Pour copie conforme :

Ermant

L'on peut dire que M. Ermant en allant en Suisse, frappa un coup de maître. Si tout ne fut pas gagné, il y eut nette amélioration. Et pourtant, Gabriel Hanotaux lors de sa visite aussitôt la libération a été douloureusement frappé de voir l'état de santé de la population aussi précaire.

L'obsession de la question «du manger» a encouragé parfois certains à se lancer dans une plaisante chanson. En voici une qui courait à Laon en 1914-1918 : «La chanson des Harengs».

La chanson des Harengs

*Nous allons manger du hareng !
Aujourd'hui, la chose est certaine
Grâce au SénateurMaire Ermant
C'en est fait de notre tourment !
Ne nous mettons donc plus en peine
Avant la fin de la semaine
Se produira l'évènement
Nous allons manger des harengs !*

*Nous allons manger du hareng !
Fi ! de notre céréaline
Nous avons déjà du pain blanc
Rien ne manque plus à présent
Pour une excellente cuisine
Avec de la toréaline
Du riz, du sucre... abondamment
Nous allons manger du hareng !*

*Nous allons manger du hareng
Non du poisson pêché dans l'Aisne
Ou dans l'Ardon son affluent
Mais de ce beau poisson d'argent
Au dos vert, dont la mer est pleine
Oh mes amis ! la bonne aubaine
On va s'en mettre sous la dent
Nous allons manger du hareng !*

*Nous allons manger du hareng !
Non pas de celui que l'on saure
Mais un salé spécialement
Pour notre estomac dévorant
Et puis, on nous promet encore
Du fromage tête de Maure
Beurre, huile, mais maintenant
Nous allons manger du hareng !*

*Nous allons manger du hareng
Ce sera la folle bombance
Il en arrive tant et tant
Qu'on pense que chaque habitant
En touche en abondance
Déjà le partage commence
Courons au ravitaillement
Nous allons manger du hareng !*

Envoi —

*Toi qui nous vaux ce supplément
Aimable Reine Wilhelmine
Reçois cet humble complément
Ces vers de ma Muse en gésine*

*Merci du fond de ma poitrine
A toi comme au prince Consort
Pour votre envoi de harengs saurs*

— Lendemain —

*Nous avons mangé du hareng !!
Un pour trois, la farce est cynique
Le populo n'est pas content
Chacun s'aborde en répétant
On se f... de la République
Partager une pièce unique
En trois parts n'est pas suffisant
Nous avons soupé du hareng !!*

°
° °

L'importance de la mission de Monsieur Ermant
en Suisse - Son succès...

Monsieur Ermant, Sénateur-Maire, a le mérite d'avoir une conscience exceptionnelle de l'importance du problème des subsistances. Dès les premiers mois de l'occupation il appréhende l'avenir. Pour peu que la guerre dure, la population pourrait être cruellement décimée. Il a dans l'idée que s'il pouvait s'entendre avec des neutres, il pourrait vraisemblablement améliorer le potentiel nutritif. Autorisé à quitter Laon le 21 Janvier 1915, il écrit :

Mes Chers Concitoyens :

Je quitte pour quelque temps notre vieille cité à laquelle m'attachent de si chers souvenirs, pour aller, pendant que mes forces me le permettent encore, chercher en Suisse et au besoin en France les moyens de ravitailler notre pays occupé depuis de longs mois ! Ma douleur est profonde de me séparer de vous, même momentanément. Que je réussisse ou que j'échoue dans ma tentative de haute humanité, je reviendrai partager votre sort.

Pendant mon absence je compte que la population conservera le calme et la dignité dont elle a donné les preuves. Le service sera assuré par mes dévoués adjoints. Du fond du cœur je vous prie, mes chers concitoyens, de croire à mon inaltérable dévouement et à mon affection.

Ermant

Il quitte une ville morte, «un tombeau». Après avoir trouvé en Suisse un pays libre où on peut aller et venir, un pays où il n'y a pas de bombardement, un pays où l'on peut dormir tranquille, manger à sa faim et suivant son désir, se vêtir convenablement. Fidèle pourtant à la parole donnée, Monsieur Ermant va retrouver le «tombeau», les bombardements, les réquisitions, les restrictions si dures à supporter. Il a rempli sa mission avec succès, c'est pour lui la plus belle des récompenses. Il n'y avait pas que l'Aisne qui souhaitait une heureuse issue à ce qui était tenté, car le Nord désirait la même solution que le Sénateur-Maire. Voici au reste un

compte-rendu des plus intéressants, il émane de Monsieur Ermant lui-même et a été publié dans le Monde Illustré du 21 janvier 1922, sous le titre: «L'occupation de Laon».

«...En Suisse, le Maire reçut le plus chaleureux et plus sympathique accueil de l'Ambassade de France.

Les plus hautes personnalités françaises lui prodiguèrent leurs encouragements. MM. Gentillez et Tournon, sénateurs, Ganault, Accambray, Ringuier et Deguise, députés et Monsieur Guérin, membre de la Chambre de Commerce de Lille, vinrent le visiter et lui prêtèrent leurs concours dévoués près du Gouvernement français. Quand le Maire revint à Laon, le 3 Avril 1915, il apportait la certitude d'être bientôt suivi par quelques wagons de farine. Le résultat tangible de son effort fut la constitution du *Comité d'Alimentation du Nord de la France* calquée sur celle du *Comitee for relief in Belgium* qui existait déjà pour l'approvisionnement de la Belgique.

A la tête de cette énorme organisation se trouvait un éminent philanthrope américain, Monsieur Hoover, qui avait calculé tous les rouages de cette formidable machine avec une incomparable maîtrise.

Il s'agissait de pourvoir chaque jour à l'alimentation de plus de 8 millions de Belges et de Français.

Cette tâche énorme fut réalisée, avec le concours de l'Amérique jusqu'à son entrée en guerre, puis de l'Espagne et de la Hollande, malgré bien des réticences et empêchements.

A noter que le Président de la République Suisse, Monsieur Schultess était marié à une Saint-Quentinoise...

Pour aller de Laon à Berne, Monsieur Ermant fut accompagné d'un officier allemand. A l'arrivée en Suisse celui-ci lui demanda: «Serez-vous vraiment exact au jour fixé pour le retour?» Oui, dit Monsieur Ermant, alors il le quitta et alla rejoindre sa famille. Bien que rien ne lui fut dit, Monsieur Ermant constata que toutes ses démarches étaient continuellement repérées, car il avait toujours à ses trousses des espions.

Monsieur le Député, le Docteur Ganault évoquait en ces termes le 8 Juin 1935 à l'assemblée amicale des anciens élèves du lycée de Laon ces événements: «c'est ainsi que fut fondée l'organisation du ravitaillement dans les régions envahies et que furent créés, d'une part, le *Comitee for relief in Belgium* et d'autre part, le *Comité d'alimentation pour le Nord de la France*, qui formèrent ce qu'on appela le C.R.B.

Ce fut une œuvre de Salut Public, a écrit mon confrère Pasquier, demeuré à Laon pendant l'occupation, qui sauva de la mort les populations des malheureuses régions envahies et dont les dirigeants déployèrent une activité, un dévouement, une générosité qui leur vaudront l'éternelle reconnaissance de ceux qui en bénéficièrent... Il continue en ces termes en parlant du Sénateur-Maire: «sa conduite pendant la guerre fut admi-

nable ; Maire de Laon, il resta au milieu de ses concitoyens, lors de l'invasion allemande et soutint leur moral par la fermeté de son attitude devant les exigences d'un ennemi brutal à qui la victoire et la nécessité otaient toute retenue. Les qualités de finesse et de compréhension qu'il déploya en ces tragiques circonstances leur évitèrent bien de cruels sévices». Voilà l'opinion de quelqu'un qui était en zone libre. Voici maintenant l'opinion du Directeur du Courrier de l'Aisne M. Henri Pasquier qui fut présent à Laon pendant toute la durée de l'occupation : «je l'ai vu à l'œuvre, j'en puis donner témoignage. Les populations de notre département lui durent de ne pas mourir de faim, les Laonnois de ne pas subir les exactions dont souffrirent des habitants d'autres communes. Son autorité et sa droiture imposèrent à l'ennemi un respect dont profitèrent ses administrés».

(Courrier de l'Aisne du 16 Février 1935)

Il peut être intéressant de connaître comment était composé le Comité d'Alimentation du Nord de la France (C.F.) Comité Français - CRB - Sous-district de Tergnier :

Région de Laon

Comité Régional

Président :

Monsieur Ermant, SénateurMaire de Laon, membre du Comité exécutif délégué.

Membres :

MM. Michaux, Adjoint au Maire de Laon

Gilbert, Conseiller Municipal de Laon

Administration

Direction :

M. Ermant, Délégué

M. Martin, Adjoint, délégué spécial du Maire à la prise de livraison des denrées à la gare de Laon.

M. Dessery, Chef de bureau à la Mairie de Laon, délégué à la Direction générale et à la comptabilité.

Magasinier :

M. Waendendries, comptable au ravitaillement commune de Laon (ville et faubourgs) 9585 Habitants.

La note sur l'organisation générale porte que «les vivres importés seront réservés exclusivement aux besoins de la population française et ne seront jamais réquisitionnés ni soumis par les autorités allemandes. Des affiches couvriront les magasins et appareils de transport.

...les autorités allemandes faciliteront par tous les moyens les transports».

Une lettre de Bruxelles du 30 juillet 1918 du Comité d'Alimentation du Nord de la France, répond à Monsieur Ermant qui insistait fort sur l'importance du ravitaillement attendu à Laon : «soyez persuadé Monsieur le Sénateur que tous les efforts continuent à être faits pour améliorer la situation si pénible dans laquelle se trouvaient les populations du

Nord de la France et au nom desquelles vous vous dévouez avec une constance et un zèle que nous ne pouvons qu'admirer» (Registre du Comité C.R.B.)

Monsieur Ermant n'ignorait pas de quelle surcharge écrasante le ravitaillement pesait sur les épaules du Secrétaire Général de la Mairie : M. Charles Dessery. Il voulait lui rendre un hommage public. La Légion d'Honneur et la Médaille d'Honneur Communale de Vermeil récompensèrent M. Dessery (Tablettes de l'Aisne du 8 Août 1939). Mais M. Dessery étant tout le contraire d'un arriviste, ce fut donc sous la forme d'une simple lettre que M. Ermant put réaliser sa pensée. En voici la teneur :

Laon, le 31 Août 1918.

*Le Sénateur-Maire de Laon,
à Monsieur Dessery, Secrétaire de la Mairie de Laon*

Mon cher ami,

Vous avez rendu et vous rendez à la ville, comme Secrétaire de la Mairie et comme Directeur des importants services C.R.B. (Régional et Communal), d'importants services par un labeur de chaque jour allant même au delà de vos forces physiques.

Malgré mon insistance vous m'avez, pour la deuxième fois, refusé une augmentation de traitement comme Secrétaire de Mairie et vous voulez continuer à exercer gratuitement vos absorbantes fonctions de Directeur du Ravitaillement.

Je rends un hommage ému à votre désintéressement, mais vous ne me refuserez pas tout au moins d'accepter mes chaleureux remerciements pour votre précieuse et éclairée collaboration.

Ces sentiments je les exprime au nom de la Ville et en mon nom personnel, agissant d'ailleurs d'accord avec Messieurs les Adjoints, et tous les trois vous prions d'agréer les assurances de notre gratitude et de notre reconnaissance.

Ermant

M. Herbert Hoover faisait parvenir à M. Ermant le 21 Octobre 1918 un message qui disait entre autres : « personne ne peut mieux que le C.R.B. apprécier la compétence, le courage, le dévouement et l'esprit de sacrifice dont vous avez fait preuve envers vos malheureux compatriotes pendant la plus terrible période de souffrance qu'aucun peuple ait traversée ».

Herbert Hoover

Avant de clore ce chapitre, mentionnons ces faits ; M. Georges Baillet, avocat de Laon, qui se trouvait à Paris, organisa une permanence-accueil pour les gens de la région, à la Mairie du 10^e arrondissement. D'autre part, il joua un rôle réel dans les négociations qui aboutirent à la loi des dommages de guerre.

Un foyer Lyon-Laon s'intéressa à la reconstitution du matériel scolaire, au service du corps des sapeurs-pompiers, et au service de radiologie de l'Hôtel-Dieu (Westercamp, Laonnois Pittoresque, pp. 97-98).

Il y eut aussi le Comité des Réfugiés de l'Aisne sous la présidence de Gabriel Hanotaux.

Enfin, Miss Ann Morgan et Miss Murray Dike créèrent un «Comité Américain» et sur place en pleine Occupation s'occupèrent des populations dans quatre cantons : Soissons, Coucy-le-Château, Vic-sur-Aisne et Anizy-Pinon, qu'il se soit agi d'alimentation, d'enseignement, de soins médicaux. Leur aide inlassable fut des plus efficaces.

Ayant donné des bestiaux, de nombreuses machines agricoles et des plus modernes, elles contribuèrent largement à la renaissance de toute la région laonnoise.

Ces dernières indications concernent donc tous ceux qui de près ou de loin se sont intéressés au sort de la vieille cité.

Le Comte de Sars donne les précisions voulues sur les coopératives de reconstitution (1937).

Nous abordons désormais tous les détails concernant cette grande journée de la Libération (13 Octobre 1918).

*
* *

SOURCES D'INFORMATION POUR LA JOURNÉE DU 13 OCTOBRE 1918

Elles s'ajoutent à celles précédemment indiquées.

C'est évidemment ce que dit le Général Mangin. A cet égard nous avons de lui un article intitulé : «*Le Martyre et la délivrance de Laon*» (Monde illustré n° 21, Janvier 1922). Cet article est répété mot pour mot dans son volume intitulé : «*Des hommes et des faits*» — Paris, Plon, VI^e chapitre du volume, pp. 111 et suivantes 14^e édition, sans illustration.

Ajoutons deux volumes concernant le Corps des Chasseurs à pied : Les 25^e, 65^e et 106^e bataillons de Chasseurs à pied. Éditions sous le patronage de l'Association Amicale des Anciens Combattants (1935), et : «Historique du 25^e bataillon de Chasseurs à pied. Paris (1919)».

Dans un excellent discours prononcé à Laon le 17 octobre 1937, à l'occasion de la fête de la Sidi-Brahim, M. Charles Dessery rend hommage au Sénateur-Maire Georges Ermant et rappelle, avec tous les détails connus les événements de la matinée du 13 Octobre 1918, heures pendant lesquelles l'armée des Chasseurs à pied fut la libératrice de Laon.

Pour ce qui est de l'après-midi cf. Tablettes de l'Aisne 20 octobre 1937.

Tablettes de l'Aisne des 12 et 19 octobre 1919, et d'autre part pour l'anniversaire de la libération articles des 14, 18, 21, 25 octobre 1933 par Fouquet (j.)

Divers W (Westercamp) ou sans nom : Tablettes de l'Aisne 10 et 17 octobre 1920 - 15 octobre 1922 - 10 novembre 1923 - 11 et 18 octobre 1938.

Dans le Courrier de l'Aisne cf. n° du octobre 1919 et 16 octobre 1920.

Pour la remise de la Croix de Guerre à la ville de Laon cf. Tablettes de l'Aisne n° du 24 octobre 1920.

Dessaint : pourquoi à la commémoration de l'armistice honore-t-on le Général Mangin ? Aisne Nouvelle des 14 et 16 octobre 1976.

Signalons dans les archives municipales de Laon les trois registres de la commission spéciale de ravitaillement à partir du 11 mars 1915 jusqu'à la libération.

Le registre des délibérations municipales de la ville de Laon (23 mars 1914 - 15 juin 1920).

Lyon - Laon, Comité Laonnois des œuvres de guerre, 1918-1920. Et enfin de très nombreux dossiers en cours de classement : agriculture, art, hospices, ravitaillement... etc...

*
* *

C'est le 10 juillet 1918 que l'offensive de la 10^e armée, Armée Mangin, débuta : le 3 août, Soissons, très meurtrie, est libérée. Début septembre, même chose pour Coucy-le-Château. Le 2 octobre Saint-Quentin, cette dernière ville, dans un état de dévastation épouvantable.

«Pendant tout le mois de septembre, nous avons vu le recul continu des troupes allemandes marqué par le recul des ballons observateurs qui se rapprochaient de nous, et par l'éclatement des obus qu'on pouvait contempler chaque soir du haut des remparts» (Courrier de l'Aisne du 16 octobre 1920).

Des avions commencent à faire des incursions répétées sur la ville, les 2, 14, 15, 16, 21, 26, 27 septembre, 1 et 2 octobre... les bombardements causent divers dégâts aux immeubles, cela un peu partout.

Le rapport de police parle de 2 tués, 4 blessés. Deux obus tombent sur le théâtre, 3 autres sur le pavé face à l'Hôtel-de-Ville, 2 à l'abattoir. Au total, 27 immeubles sont touchés. La population s'émeut. Puis on donne l'ordre de ne pas sortir. De vieilles dames, des jeunes filles, gagnent au plus vite les abris, complètement apeurées. Elles manquent totalement la grande joie de la délivrance, car le 15 au soir, elles n'ont pas bougé, et sont toujours tapies dans leurs abris, où elles n'ont aucune conscience des

événements de la journée (témoignages divers, Mesdames Courtier, Pel-
tier, Martin, Mademoiselle Dufrenoy...).

Sont endommagés : l'Hôtel-de-Ville, le bureau de police, le théâtre, la Comédie, la pharmacie Touneux, le pavé de l'Hôtel-de-ville, la maison Hénon-Desachy, un immeuble rue Châtelaine, deux rue Clerjot, deux rue des Chenizelles, quatre rue du Chat ; dégâts également rue Saint-Jean, rue St-Martin, rue Méchain ; trois immeubles rue Carlier Hennecart, et un dans chacun des endroits suivants : rue Thibezard, Rempart Saint-Rémy, rue de l'Éperon, rue Milon de Martigny, Rampe Saint-Marcel, sur l'escalier municipal, Avenue Carnot, à l'abattoir. Mais le lieu le plus maudit de tous est le théâtre. La charpente et la couverture sont grave-
ment endommagées. Nous sommes au 6 octobre : il y a au théâtre une séance de cinématographe dans une salle bondée de troupes. Lors de ce bombardement, une soixantaine d'Allemands sont tués. Le 8 octobre, le tir rectifié porte surtout sur la gare et les voies. Dans la matinée du 8, une affiche proclame que la population doit obtempérer aux ordres suivants :

«Tous les hommes mobilisables de 17 à 51 ans désignés ci-dessous vont être occupés dans des colonnes d'ouvriers à l'intérieur de la contrée occupée. Le départ devant avoir lieu le 9 octobre, tous les hommes célibataires, ou mariés (mais actuellement séparés de leurs femmes et de leurs enfants) ou veufs sans enfants, des classes de 1867 à 1901, devront se trouver demain 9 courant à 7 heures allemandes du matin avec leur bagage sur la Place devant la Citadelle.

Il y aura lieu de se munir de ravitaillement pour jusqu'au 11 courant. Toute non présentation sera punie de la façon la plus sévère».

La Commandanture
signé : Grube.

Le 9, dès 5 h. 30, on entend circuler dans les rues. Des hommes se rendent déjà à la Citadelle, poussant des brouettes, des petits camions grossièrement fabriqués où s'entassent leurs bagages. Vers 7 h. c'est, sur la Plaine, le rassemblement de tous ceux qu'atteint l'ordre de la Commandanture. Chacun est équipé, chargé de musettes et de sacs bourrés de linge et de provisions. Dans le courant de la matinée, les partants s'en vont, en trois colonnes : l'une ira à Cilly (canton de Marle), les uns à Saint-Gobert, les autres à Voharies (dans le canton de Sains) (Marquiset). Quatre cents hommes, des plus jeunes classes, sont emmenés. On ne les ménagera pas. Ainsi Monsieur Caille, bien connu des Laonnois, a été emmené quelques semaines plus tôt. On l'a fait travailler sur les voies ferrées, avec des déplacements fréquents. A d'autres moments, il devait suivant les cas, charger ou décharger des grains (témoignage). Quant au père de M. Delvincourt, de Liesse, il nous indiquait, peu de temps avant sa mort, qu'il fut renversé par une locomotive sur les voies de triage, le 6 mars 1917. A la suite de ce malheur, on dut l'amputer de la moitié de la main droite. Ce rappel montre combien de parents voyant partir des jeunes, pouvaient se trouver accablés par l'inquiétude.

Malgré tout, le décor change. On coupe les fils électriques ; on brise à coups de marteau les porcelaines des installations (témoignage de Monsieur Poggioli, Mesdames Pinta et Tainmont).

Le 10, ordre est donné d'enlever une partie des employés de la mairie, et des otages. L'après-midi, départ des ouvriers du Service Électrique et des ouvriers de la gare.

Le 11, Messieurs Ermant et Dessery sont emmenés en Thiérache. Ainsi, plus de maire, plus de secrétaire général.

Depuis le matin du 11 octobre (nous dit Marquiset) ne cessent d'arriver les malheureux habitants de Chambry, Barenton, Aulnois, Besny et autres villages, au nombre de 3000 environ, que les Allemands chassent de chez eux et ramènent à Laon. Dans l'après-midi, on entend des explosions successives, ce sont les mines qui commencent à sauter.

Et voici la dernière proclamation. Elle est sévère, et impressionne fortement la population :

La population est informée de ce qui suit :

1° — *A partir de ce jour, la population n'est autorisée à circuler que de 8 heures Allemandes du matin à 5 heures Allemandes du soir. Pendant le reste de la journée, ainsi que pendant la nuit, personne ne doit quitter son habitation.*

2° — *Il est interdit de pénétrer dans les camps de concentration des évacués qui arriveront aujourd'hui à Laon. La circulation dans les rues devra être limitée au strict nécessaire et les limites de la Kommandantur ne pourront être dépassées.*

Les sentinelles feront usage de leurs armes en cas de tentative de fuites ou de troubles».

*Grube
Major Commandant.*

Avant son départ, Monsieur Ermant adresse aux conseillers municipaux la lettre suivante (Pasquier) :

Mes chers Amis,

Après de si longues épreuves, je suis enlevé de Laon que je quitte avec une indicible émotion. Adieu, du plus profond de mon cœur, et j'espère, au revoir.

Ermant

A la Kommandantur, il adresse une lettre où, entre autres, il écrit :

Sous le coup d'une douloureuse émotion qui brise mes dernières forces

physiques, je vais quitter ce pays que j'ai administré pendant près d'un tiers de siècle.

A Vervins, où il arrive, il trouve les otages emmenés la veille. A ce moment, on lui propose de le faire partir en Suisse. Avec dignité, il refuse. Au fond, les Allemands n'auraient pas été fâchés de voir Ermant retourner en Suisse. Resté en France, il n'aura pas néanmoins le réconfort d'assister à Laon à l'inoubliable journée du 13 octobre, mais il accueillera les soldats de l'armée française ceint de son écharpe tricolore, le 6 novembre, à Vervins.

Le 12 octobre, un plan est remis à la Mairie, nous dit Pasquier, il indique les points où des mines sont déposées. A 9 heures, les agents invitent la population à ne plus sortir.

L'après-midi, près des fermes et des villages dans la plaine du nord de Laon, des incendies éclatent. Obus. Explosions. Le soir arrive.

Le loueur de voitures qui habite au Petit Saint-Vincent ferme sa porte. Or c'est un «soldatenheim». Des Allemands arrivent. Ne pouvant entrer, ils se mettent en violente colère, et quand ils peuvent enfin entrer, ils menacent de fusiller le vieux «Père Roger». A ces mots, l'une de ses filles, car il a de nombreux enfants, part le plus rapidement possible pour alerter le fameux policier Allemand «Binoco» (1). Chance, elle le trouve et le ramène au Petit Saint-Vincent. Il prêche le calme, et tout s'apaise. Monsieur Roger peut respirer maintenant, mais l'alerte a été chaude. Aussi, quand quelques heures plus tard l'occupant sera parti, toute la famille fêtera très joyeusement la liberté enfin retrouvée ! (témoignage de M. Pierre Roger).

Explosions sur explosions au cours de la nuit. Madame Boquet nous précise que l'occupant annonce de mauvaises heures à venir. D'ailleurs, vers 1 h. du matin, à Vaux, une formidable explosion creuse un cratère impressionnant au croisement des routes ; les fers du tramway se dressent. Madame Boquet ajoute : dans la matinée on s'efforce de remplir l'entonnoir avec tous les débris qui se trouvent alentour, car il faut de toute nécessité assurer un passage facile mais solide pour les canons que l'on doit rapprocher le plus possible de l'ennemi pour hâter son départ définitif. Ce bouleversement a facilité la création du boulevard de Lyon.

Sur le plateau, des soldats Allemands ont prévenu Madame Delhorbe qu'à trois heures du matin le viaduc du petit tramway sauterait, juste avant leur départ. Du coup, madame Delhorbe et les autres habitants des Tablettes gagnent leurs caves, sans hésiter. Comme prévu, à 3 heures exactement, la terre tremble, les maisons oscillent, une pluie de pierres est violemment projetée de tous côtés. Le viaduc du petit tramway est coupé. Sur le sol, grand entonnoir.

(1) Un nommé Edouard Furtwenches, lieutenant de police à Laon, durant toute l'occupation. Il était originaire de la Prusse Rhénane, des environs de Crefeldt (à 6 km du Rhin). Il souffrait d'une maladie nerveuse contractée au front. Il était une terreur pour la population. Myope, il portait un binocle, d'où le surnom de «Binoco».

C'est l'heure du départ définitif.

Monsieur Fouquet, sur le plateau et Madame Delhorbe, ne sortiront que quand ils auront constaté qu'il n'y a plus aucun martèlement de boîtes. En rentrant dans les locaux d'habitation des Tablettes, quel spectacle ! Un cercueil se trouvait dans une des pièces : il est criblé de pierres brisées. Il était plus que temps de se réfugier dans la cave.

Les uns et les autres sont surexcités par la gravité des événements, et si, en raison des menaces proférées — car les Allemands n'ont pas voulu qu'on voie leur départ — les uns restent longtemps à l'abri, des jeunes, eux, se montrent plus hardis. Ainsi Pierre Roger se hasarde, assez tôt, le 13 Octobre au matin, à gagner le rempart : pas de doute sur ce qu'il voit : en bas de la colline, un mouvement de troupes, de troupes françaises cette fois.

Sur le clocher de l'église de Bruyères, le drapeau français flotte au vent. Des alentours de la tour penchée, notre compatriote Madame Jovet constate, elle aussi, ce mouvement de soldats. On surveille attentivement les déplacements de ballons (témoignages de P. Roger et de Mme Tainmont).

(à suivre)

Pierre LEFÈVRE
Ancien bibliothécaire de Laon

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN

Bureau de la Société

	1980	1981
Président d'honneur		M. J. DUCASTELLE
Président	M. J. DUCASTELLE	M. S. ROBILLARD
Vice-Président	M. S. ROBILLARD Mme SEVERIN M. Fr. CRÉPIN	Mme SEVERIN M. Fr. CRÉPIN
Secrétaire Général	M. J. AGOMBART	M. A. VACHERAND
Secrétaire	Mme LABBE	Mme LABBE
Trésorier		
Trésorier	M. G. DUPORT	M. G. DUPORT
Bibliothécaire	M. J. DUCASTELLE	M. J. DUCASTELLE
Bibliothécaire adjoint . . .	M. R. DAUTEUILLE	M. R. DAUTEUILLE
Conservateurs	Mme et M. POURRIER	Mme et M. POURRIER
Membre	M. J.-R. CAVEL	M. J.-R. CAVEL

Travaux de l'année 1980

30 JANVIER : *Assemblée Générale* - Diapositives présentées par M. J. DUCASTELLE : « Images de Congrès et sorties de la Société Académique ».

27 FÉVRIER : « *Études des anciennes mesures du Vermandois et du département de l'Aisne avant la Révolution* » par M. René DAUTEUILLE
Notre collègue, toujours très documenté, passe méthodiquement en revue ces mesures : de longueur - et particulièrement celles en usage pour le commerce des toiles - ; de surface ; les mesures agraires ; les mesures de capacité pour les liquides, les grains, les substances minérales ; les mesures de poids et, enfin les unités de valeur monétaire.

28 MARS : « *L'apogée de la littérature du Moyen-Age allemand : Parzival* » par M. Serge ROBILLARD

25 AVRIL : « *L'Indianité et les mouvements de libération indienne* » par M. André POURRIER

13 MAI : « *Saint-Quentin 1557 et la fin du rêve italien* » par M. Ivan CLOULAS Conservateur en chef des Archives de France. Conférence donnée au Centre Raspail, en coopération avec la Société Industrielle.

27 JUIN : « *Chemins et sentiers de Provence* »
Diapositives et film présentés par M.J. DUCASTELLE.

26 SEPTEMBRE : « *Vie et œuvre d'un Saint-Quentinois : Gabriel Hanotaux* » par Mme C. SALAGNAC

La conférencière, enseignante dans le collège qui porte le nom de ce Saint-Quentinois un peu oublié, retrace brillamment cette carrière exceptionnelle : témoin des guerres de 1870, de 1914 et de 1940, G. HANOTAUX participa à l'Histoire politique comme député, diplomate, ministre, et à l'Histoire littéraire comme journaliste, écrivain, historien, érudit, accadémicien.

7 NOVEMBRE « *Aspects de la condition ouvrière et souvenirs d'enfance d'un Saint-Quentinois (Georges Toureille)* de 1899 à 1914. Présentés par M. A. VACHERAND.

Un extrait de ces souvenirs est publié dans le présent tome.

28 NOVEMBRE « *Civils picards en 1914-1918 - Souvenirs épistolaires* »

Mme Jean SEVERIN donne et commente des extraits d'une correspondance familiale couvrant toute la durée de la guerre : Sa grand'mère réfugiée en Normandie avec ses enfants a laissé sur place son père, fabricant de sucre et maire de Hervilly. Elle a pu, non seulement recevoir des nouvelles des membres dispersés de la famille, mais encore obtenir des informations sur le pays envahi. C'est un témoignage inhabituel et précieux.

19 DÉCEMBRE « *La vie Saint-Quentinoise de 1800 à 1810, révélée par les Archives Municipales* »

Notre collègue R. DAUTEUILLE, grand défricheur d'archives, nous révèle quelques épisodes de la vie St-Quentinoise au début du XIX^e siècle : reprise timide du culte catholique; attente prudente des événements après le 18 Brumaire.

Accueil du premier Consul le 20 Pluviose An 9, pour l'étude de la construction du canal de Saint-Quentin. Plus tard le Conseil Municipal adressera à l'Empereur des flatteries qui nous paraissent assez délirantes, dans l'espoir d'obtenir la démilitarisation et la donation des fortifications.

Autres Activités

11 MAI *Congrès fédéral à Chauny* - 38 de nos collègues ont suivi le programme de la journée.

22 JUIN *Sortie à Beauvais* - 32 participants. Journée très appréciée, organisée par M. G. DUPORT. Visite complète avec explications détaillées par des guides compétents de la Cathédrale, du Musée de la Tapisserie, de l'ancien palais épiscopal et de l'église Saint-Étienne.

29 JUIN *Sortie à Cessières*, en liaison avec le groupe «Nature Europe» Monsieur le professeur François MORAND a dirigé une visite approfondie et fourni toutes les explications scientifiques utiles pour que les observations soient fécondes.

Dans une ambiance régionale d'eaux carbonatées, la tourbière acide de Cessières paraît d'une grande originalité. Elle constitue une réserve de plantes rares, une station d'observations multiples, un lieu d'études idéal qui doivent être préservés.

Accueil de société correspondante

Le 19 AVRIL 1980, nous avons accueilli la «Société des Amis des Musées de Lille» venus visiter Saint-Quentin, et leur avons présenté notre siège, notre bibliothèque et nos collections.

IN MEMORIAM

Monsieur Jean AGOMBART

La Société Académique de Saint-Quentin est à nouveau en deuil. M. Jean AGOMBART est décédé brutalement l'été dernier, âgé de 72 ans. Il avait succédé à M. Th. COLLART comme secrétaire général en 1973, après avoir été président à cinq reprises depuis 1955.

Nous lui devons durant cette période environ 25 conférences ou communications. Certains de ses travaux ont été présentés dans nos Congrès fédéraux ou publiés dans nos tomes de Mémoires. (1)

Rappelons l'analyse considérable, qu'il rédigea à l'occasion du 150^e anniversaire de notre Société, de l'œuvre de ses Membres depuis sa fondation et la Conférence qu'il donna en 1978, au Théâtre, à l'occasion du deuxième centenaire de l'École M.Q. de la Tour.

Mais il serait bien égoïste de nous attarder au rôle qu'il joua au milieu de nous, alors que l'essentiel de sa vie aura été consacré à sa profession, l'une des plus belles qui soit, l'enseignement, et que, parmi ceux qui le pleurent, les plus nombreux sont ses anciens élèves, qui ont bénéficié de l'efficacité de ses leçons et du don qu'il avait de susciter l'effort en le rendant agréable.

Il commença sa carrière en 1928 à Vermand et fit ensuite des séjours prolongés comme instituteur à Bohain (1930-1939) à Estrées (1945-1953). Directeur d'école à Flavy-le-Martel (1953-1960) avant de remplir la même fonction à Soissons (1960-1968).

Faire partager ses connaissances, répondre aux aspirations des Jeunes qui ont la volonté de se cultiver, correspondait tellement à une vocation profonde chez lui, qu'il ressentait comme une joie l'occasion de se consacrer à cette tâche, même après sa retraite.

La période 1939-1945 fut pour lui une dure épreuve. Lieutenant d'Infanterie, prisonnier, il resta interné jusqu'en 1945. Il reçut la Croix de Guerre avec citation à l'ordre de la Division.

M. Jean AGOMBART était Chevalier du Mérite Social, Officier des Palmes Académiques. Il avait reçu la Médaille d'argent de l'Enseignement.

Malgré tous ces titres à notre considération, nous gardons avant tout le souvenir de l'homme sensible, affable, généreux, dévoué, avec lequel on ne pouvait entretenir que des relations très cordiales. Nous

avons ressenti le chagrin qu'il avait éprouvé, voici un an, à la disparition de sa femme. Nous présentons à sa famille nos condoléances les plus émues. C'est une grande figure qui vient de disparaître. Nous avons surtout perdu un ami.

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

NOTES

(1) Dans nos mémoires fédéraux sont parus : Les protestants picards en Allemagne (Tome 8). Souvenir d'émigration (1793-1800) du Chevalier de Bucelly d'Estrées (Tome 17).

Les textes des conférences données par M. Jean Agombart sont ou seront rassemblés dans la bibliothèque de notre Société.

COLLOQUE RÉGIONAL SUR LES CHARTES ET LE MOUVEMENT COMMUNAL

Les 11 et 12 Octobre 1980
à Saint-Quentin
au Palais de Fervaques

La Société Académique avait accepté d'organiser cette manifestation dans le cadre des festivités mises sur pied ou suscitées par la Municipalité pour célébrer le Neuvième Centenaire de la Commune de Saint-Quentin (1).

Aux démarches engagées dès septembre 1979 répondirent de multiples encouragements, des offres de collaboration et, très vite, des promesses de communications émanant de médiévistes réputés. La difficulté fut alors de demeurer dans le cadre de deux journées, durée que nous avons jugée raisonnable.

Mais plutôt que de conter les inévitables péripéties d'une organisation de ce genre, commentons rapidement le programme et les sujets traités.

La matinée du Samedi 11 Octobre était consacrée à l'accueil et à des visites-conférences dans la ville destinées essentiellement aux participants extérieurs à notre département.

Monsieur A. FIETTE, maître assistant à l'Université de Picardie, entraîna son auditoire avec une fougue passionnée à la découverte des caractéristiques de l'architecture de l'Hôtel-de-Ville et des détails de ses sculptures.

Monsieur F. CRÉPIN, vice-président des "Amis de la Basilique" et jeune animateur de l'équipe des guides agrées de la C.N.M.H., après avoir rappelé l'histoire de la construction de la Collégiale, révéla ses particularités dans le style gothique.

Mademoiselle C. DEBRIE, Conservateur du Musée A. Lécuyer, fit l'honneur de ses collections et essentiellement des pastels de M.Q. de la Tour, donnant à chacun, grâce à sa compétence et sa sensibilité, l'impression de découvrir ces portraits fort connus mais toujours impressionnants de vie.

Chacune de ces visites fut suivie par un groupe de quarante à cinquante participants. Certains rendirent également visite au siège de la Société, à sa bibliothèque et ses collections.

L'après-midi se tenait la première séance de travail.

Monsieur S. ROBILLARD, vice-président de la Société, ouvre le Colloque par un mot d'accueil à la nombreuse assistance et exprime la gratitude des organisateurs à l'égard de tous ceux qui leur accordèrent leurs conseils, soutiens et concours très précieux. Il salue les personnalités présentes et transmet les excuses de celles qui étaient empêchées.

Monsieur A. TRIOU, Professeur agrégé d'histoire au Lycée Henri-Martin, rappelle "Le contexte historique à l'origine de la Commune de Saint-Quentin, ses vicissitudes". Il évoque les commentaires des historiens locaux qui, depuis le XVII^e siècle, se sont penchés sur cette période. Il conclut que son ancienneté lui confère un caractère particulier : "d'autres cités l'ont prise comme exemple ou comme référence ; mais elle est la première qui ait pu proclamer le principe : "l'air de la Commune rend libre".

Monsieur J. DUCASTELLE, Président de la Société Académique, procède ensuite à une "Étude comparée des "Établissements" de Saint-Quentin, joints à la Charte de la Ville d'EU (1151) et de la Charte de Philippe Auguste (1195)".

Au milieu du XII^e siècle, Saint-Quentin, de l'avis de certains historiens locaux, était une "petite république indépendante". N'était-elle pas "une seigneurie bourgeoise" ? En tous cas, une ville souveraine, mais déjà "reprise en mains" avec la Charte de Philippe Auguste.

Après ces exposés résumant l'état de nos connaissances sur les Institutions Communales de Saint-Quentin au XII^e siècle, il était indiqué de rappeler les circonstances dramatiques du "mouvement communal de Laon", considérées par les historiens comme particulièrement typiques.

Madame S. MARTINET, Bibliothécaire honoraire de la Ville de Laon, nous en donne un récit saisissant de vie comme le reportage d'une tragédie moderne, non sans mettre en lumière les causes politiques et économiques des événements ; la Charte Communale, rétablie seize ans plus tard, n'eut son application vraiment assurée que dans le troisième quart du XII^e siècle.

La soirée était réservée à deux conférences avec projections.

Celle de Madame B. REZAK-BEDOS, Conservateur chargée des sceaux aux Archives de France, ayant pour thème « Les types des plus anciens sceaux des Communes du Nord », magnifiquement illustrée par de nombreuses diapositives, démontre que les communautés urbaines du Nord de la France ne commencèrent à se doter de sceaux que sous le règne de Philippe Auguste. Le type du sceau urbain, très varié dans son iconogra-

phie, fournit des renseignements sur l'activité, la destination, l'aspect, le choix politique de la ville dont il est par là-même le messager.

Monsieur J. THIEBAUT, Professeur d'histoire de l'Art à l'Université de Lille, traitait le sujet "Les beffrois dans le nord de la France". Les marchands des villes drapantes ont dû s'organiser sur le plan économique et sur le plan politique ; la halle répond aux premières de ces préoccupations, le beffroi aux secondes. A la fin du Moyen-Age, les échevins ont entrepris la construction d'hôtels de ville luxueux : ils ont voulu affirmer leurs pouvoirs par une politique de prestige.

Le dimanche 12 Octobre offrait un programme extrêmement dense.

La séance de travail de la matinée s'ouvrait avec la communication de Monsieur R.H. BAUTIER, Membre de l'Institut, Professeur à l'École Nationale des Chartes, qui traitait : "Du scabinat carolingien à l'échevinage. Le problème de l'origine des échevinages municipaux".

Le président de séance a pu qualifier son exposé de "leçon magistrale, pleine de clarté, de vigueur, de richesse". Après avoir rappelé, dans une première partie, que pour étudier le problème général des origines des institutions municipales, il faut dépasser le plan strictement juridique pour voir l'enracinement de tout ce mouvement dans la vie concrète, M. BAUTIER passa à l'essentiel de son propos et étudia l'échevinage carolingien et ses transformations qui, dans des conditions diverses, ont pu donner naissance aux échevinages urbains.

Monsieur L. CAROLUS-BARRÉ, Conservateur en chef honoraire des Archives et bibliothèques des musées nationaux, avait choisi pour sujet : "Origine et sens du mot "commune". Essai de définition de la Commune médiévale".

En préambule, il évoqua l'ambiance du XI^e siècle : pouvoir royal faible, érosion des pouvoirs comtaux, essor démographique, croissance des relations commerciales, anarchie source des excès de certains puissants, invention par nécessité de la "Paix de Dieu". La "Commune" peut se définir comme une association publique reconnue par l'autorité royale, formée d'hommes liés par serment pour défendre une certaine autonomie politique, c'est-à-dire judiciaire, fiscale et économique.

Monsieur P. DESPORTES, Professeur à l'Université de Picardie, analysa ensuite "Le mouvement communal et ses aspects sociaux dans la province de Reims". La province ecclésiastique de Reims fut la terre d'origine et d'élection des communes au sens précis du terme. Le mouvement communal y connut, aux XI^e et XII^e siècles, des poussées successives, chacune entraînant une nouvelle définition de l'institution communale et lui apportant un enrichissement significatif.

De ces premiers visages de la Commune, l'association urbaine Saint-Quentinoise offre une parfaite illustration.

Avant le déjeuner, la Municipalité de Saint-Quentin avait offert un vin d'honneur aux participants de ce Colloque. Monsieur J. DUCAS-TELLE y évoqua la remarquable influence des Institutions Communales des villes de notre région : Laon, Soissons, Vervins et Saint-Quentin, remercia la ville de son accueil généreux et tous ceux qui ont participé à l'organisation matérielle et permis ainsi la réussite de ce Colloque.

Monsieur LEROUX, Maire Adjoint, après s'être félicité de la tenue de celui-ci, appelé de ses vœux, remit la reproduction du sceau de la ville à Monsieur le Maire de la Ville d'Eu, à Madame le Conservateur du Musée d'Eu qui avait apporté la Charte de leur Commune, et son livre rouge, si précieux pour la connaissance de nos propres institutions, lesquels figuraient en bonne place dans l'exposition de documents anciens organisée dans une des salles du Palais, enfin à Monsieur R.H. BAUTIER, membre de l'Institut, dont la savante intervention avait été très applaudie, le matin même.

La séance de l'après-midi offrait quatre communications, toutes consacrées à l'étude des particularités des problèmes communaux de cités de notre région.

C'est en premier lieu Monsieur L. DUBAR, Président de la Société des Antiquaires de Picardie, qui étudia "Les communes de Corbie et d'Amiens". L'organisation municipale de chaque commune a ses propres caractéristiques : Amiens a sa plénitude d'autonomie et de juridiction. Corbie a vu cohabiter deux juridictions, d'où diminution d'autonomie, difficultés et frictions dans la commune groupée autour du monastère.

Monsieur O. GUYOTJEANNIN, Élève de l'École des Chartes, évoque ensuite "La seigneurie temporelle des évêques de Noyon. Les évêques et les problèmes communaux". Deux points se dégagent : d'une part l'absence d'influence de la Commune (à la différence de Beauvais, Saint-Quentin, etc...), d'autre part l'histoire relativement paisible de cette commune : de tous les pouvoirs en place dans Noyon, c'est la commune qui empiète le moins sur la seigneurie épiscopale.

Monsieur le Chanoine H. PLATELLE, Professeur aux Facultés catholiques de Lille et à l'Institut Catholique de Paris, commente : "Le mouvement communal de Cambrai de 1077 et ses destinées ultérieures".

Le mouvement communal de Cambrai en 1077 éclate dans une ville animée par de riches marchands, mais constamment troublée par la violence seigneuriale. L'âme du mouvement a sans doute été le désir de paix, mais la direction était laïque.

Malgré la volonté des Cambrésiens de se constituer en commune, cent cinquante ans de querelles, révoltes, revirements, aboutissent en 1226, à un échec.

Monsieur A. DERVILLE, Professeur à l'Université de Lille III parle, enfin, des "Institutions Communales de Saint-Omer".

Au XII^e siècle, les jurés communaux ont beaucoup plus de pouvoir que les échevins comtaux. Au début du XIII^e siècle, les jurés communaux ont mystérieusement disparu et le collège échevinal est devenu la seule magistrature urbaine. Si le XII^e siècle a été relativement "démocratique", le XIII^e siècle a été, sûrement et absolument, oligarchique.

En clôture de ce Colloque, Monsieur R.H. BAUTIER avait accepté la mission difficile d'en tirer les conclusions. L'auditoire fut littéralement subjugué par l'aisance et le brio avec lesquels il rappela ce que chaque communication avait apporté d'essentiel pour éclairer notre thème d'étude, confectionnant ainsi une gerbe des observations les plus décisives, des remarques les plus révélatrices.

Nous retiendrons d'abord l'importance de la chronologie. Quand on parle des Institutions Communales d'une cité, il faut préciser l'époque considérée, car les évolutions ont été multiples.

La première phase du mouvement communal se situe vers 1070 à 1090. Il y eut parfois des violences, mais pour répondre à la violence. On trouvait souvent la volonté d'imposer la "paix".

Nous avons noté aussi le caractère erroné des principes longtemps imposés par certains juristes, tel : "Pas de Commune sans charte". Or, au XI^e siècle, l'écrit ne compte pas. La notion d'authenticité est ignorée. Les premières chartes ont été accordées de 1108 à 1127.

C'est au milieu du XII^e siècle qu'en général les Communes ont obtenu leur plus grande indépendance (ainsi pour Saint-Quentin). Cependant, jamais les pouvoirs révolutionnaires n'ont conçu de structures entièrement différentes du système antérieur. Notamment l'essentiel de la Justice est demeuré entre les mains de l'échevinage.

Une vigoureuse réaction est constatée vers 1170. Philippe-Auguste a organisé la disponibilité des villes au service de sa politique. Vers 1200, les communes ont changé de signification.

Monsieur BAUTIER termina en soulignant l'utilité du Colloque qui avait permis de reprendre certains aspects plutôt négligés de l'étude du mouvement Communal, et d'apporter plus de clarté sur les Institutions de Saint-Quentin.

Les lignes qui précèdent ne doivent être considérées comme un compte rendu, une analyse même schématique d'une matière aussi riche et abondante ne pouvant se faire en quelques pages. Il s'agit d'un simple écho, dans l'attente de la seule suite valable de ces journées que sera la publication du volume des Actes de ce Colloque.

Nous invitons donc tous les participants qui l'ont suivi avec intérêt, et tous ceux qui ont regretté d'avoir été empêchés, à noter que notre

société mettra tout en œuvre pour publier ces "Actes" sans trop attendre et, si possible, dès cette année.

NOTES

(1) Anniversaire présumé et approximatif, bien entendu. Le "Livre Rouge" de la ville d'EU renferme une copie (du XIV^e siècle) de sa Charte Communale, datée de 1151, suivie d'une sorte de notice sur les "Usages de St-Quentin". En tête de ce texte est mentionné ce qui suit : « Lors de l'établissement de la Commune, par le serment de ceux de cette Commune, avec la permission du Comte HERBERT et de sa femme, les bourgeois, chevaliers et clercs de Saint-Quentin, réserve faite des privilèges ecclésiastiques, jurèrent de la maintenir et la confirmèrent par serment, sous réserve de la fidélité au Chapitre et des droits des suzerains ». Ce Comte, ne pouvant être que le dernier comte du Vermandois du nom d'Herbert, mort en 1081, il est raisonnable de conclure qu'en 1080, il y avait déjà une Commune à Saint-Quentin.

Mémoires de Georges TOUREILLE

Monsieur André VACHERAND a présenté, devant les membres de la Société Académique de Saint-Quentin, une communication intitulée «Aspects de la condition ouvrière et souvenirs d'enfance d'un Saint-Quentinois de 1899 à 1914».

Celle-ci était axée sur l'étude et l'analyse des Mémoires d'un Saint-Quentinois, Monsieur Georges TOUREILLE, 1896-1976, qui les rédigea à la fin de sa vie avec d'autant plus d'aisance qu'il avait fréquemment raconté ces souvenirs à ses proches.

L'intérêt de son texte, la simplicité et la spontanéité de son style, les précieuses informations sur la vie d'un jeune ouvrier et ses conditions familiale et sociale à cette époque, nous conduisent à offrir aux lecteurs la quasi-totalité du fascicule de ces Mémoires intitulé :

«MES SEPT PREMIÈRES ANNÉES DE VIE ACTIVE DE 1907 À 1914»

Pour mes arrière petits enfants
Georges TOUREILLE 1974

Par suite du décès de mes grands-parents, survenu à Gauchy (Aisne), en 1907, à neuf mois d'intervalle, le quatorze janvier et le quatorze septembre, ma tante étant devenue orpheline à quatorze ans, nous décidons de rentrer à Gauchy le quinze septembre.

Mon père, chef mécanicien à l'Entreprise Barthélémy, Colson et Bigel, pour la construction du Fort de Roppe, près de Belfort, reste momentanément dans notre habitation d'Offémont pour liquider nos meubles et terminer son travail.

Celui-ci terminé, il trouve dans le journal "l'Entreprise" une demande de main-d'œuvre qualifiée, pour le commencement des travaux de mise en chantier du premier lot du Canal du Nord.

L'entrepreneur, Monsieur MICHON, possède un atelier de réparation mécanique à Vadencourt, ainsi qu'un dépôt de matériel. Il y emploie plusieurs mécaniciens, des charpentiers, en réserve, destinés au chantier du canal à Palluel, qui va bientôt commencer.



Georges TOUREILLE a quinze ans et demi (à gauche, servant à boire). Il est «mousse sur le chantier du Canal du Nord»

*Extrait de l'album de famille
CARON-TOUREILLE*

Mon père revient et s'y présente. Il est embauché. Mais un stage est nécessaire, pour la mise en état du matériel. Nous partons donc habiter provisoirement à Bohérie, hameau de Vadencourt. Et de là, nous rejoignons Palluel (P. de C.) fin janvier 1908. Notre famille se compose de neuf personnes : mes parents, trois garçons dont je suis le puîné, trois filles, plus la tante Fleurisse. Notre situation n'est pas très brillante par suite des déménagements successifs (la perte de nos meubles), et l'augmentation d'un membre nouveau. Dès le lendemain de notre arrivée mon père et mon frère prennent leur service, l'un comme mécanicien, l'autre comme aide à l'atelier en attendant d'être chauffeur sur le chantier du premier lot, dont la construction commence.

Palluel — Nous habitons rue d'Écourt, face au grand étang, près de la maison du garde-marais, Monsieur DUFORST.

Maman m'a présenté à l'instituteur, pour lui demander s'il voulait bien m'admettre. « Il m'est difficile, pour le moment, de prendre votre fils, dit-il, car je suis déjà surchargé, et mon programme est établi. Je ne pourrai guère m'occuper de lui. Mais revenez donc me voir à la rentrée des vacances de Pâques ».

Que vais-je faire d'ici ? Je vais quand même aux cours du soir, quatre fois par semaine.

Cette année, nous avons des fortes gelées. L'étang est pris sous une forte épaisseur de glace. Les garçons du village s'en donnent à cœur

joie, soit à pied, soit sur des petits traîneaux de leur construction. Je ne tarde pas à me joindre à eux, après avoir construit un traîneau, sur leur modèle. Muni de deux courts bâtons, j'évolue en tous sens, à pleine vitesse. Nous organisons des courses. Cela me donne l'occasion de faire un camarade, de quelques années plus âgé que moi. Ce garçon, c'est l'un des fils du garde, Monsieur DUFORST. Pour aider son père, il traverse l'étang dans toute sa largeur, (environ mille mètres) pour se rendre à la HUTTE, lieu d'affût. Le père s'y rend à l'aide d'une brouette, tirée par un gros chien noir, genre terre-neuve.....

Maintenant, il faut penser aux choses sérieuses, je suis fort, il faut me rendre utile. Justement, le boulanger qui nous dessert m'a demandé si je voulais travailler avec lui. J'accepte avec joie. Le jour même, Maman et moi allons à Arleux pour m'acheter un pantalon long. Celui-ci est en coutil à carreaux noirs et blancs ; j'abandonne donc mes culottes courtes. Ainsi, je parais déjà un petit homme, j'en suis fier. (Douze ans et sept mois le premier Mars)

Le lundi suivant, je prends mon service chez Monsieur GALLOIS, boulanger à Arleux.

Ici, nous nous levons à trois heures du matin, pour terminer la journée à dix heures du soir, et le dimanche, de cinq heures à midi, car si, dans la semaine, nous faisons cinq fournées, le dimanche, nous n'en faisons que trois.

Mon travail consiste tout d'abord à allumer le four. C'est un four chauffé au charbon, d'un modèle récent. Mon patron, après avoir mis de l'eau chaude dans le pétrin, du sel, de la levure, me montre la façon de jeter la farine avec une pelle à cet usage, et je tourne la manivelle. Cela me prend environ cinq heures par jour. Quand la pâte est à point mon patron fait les pesées, place la pâte dans les catoires, qu'il met au chaud le temps de la levée. Et il enfourne lui-même. Nous ne faisons que des pains longs de deux livres, des couronnes de trois livres, et des pains pleins de quatre livres.

A huit heures, petit déjeuner d'un grand bol de café au lait et de pain chaud. Ensuite je charge les deux premières fournées dans une voiture à bras, espèce de grand coffre fermé sur le dessus (dessus ouvrant). Avec moi, j'ai un grand chien roux attelé sous la voiture. L'inconvénient, c'est que quand la route monte, mon chien tire en arrière, et si la route descend, il tire en avant. De sorte que je suis obligé de faire faire demi-tour à ma voiture, de me mettre dans les brancards en poussant, pour avoir le chien devant moi et pouvoir lui filer un coup de pied dans les fesses de temps en temps.

Je pars vers dix heures faire les livraisons de plusieurs dépôts à Hamel. Je rentre vers midi et demi, et je fais deux tournées l'après-midi dans Arleux. Le lendemain je livre Palluel le matin, puis Arleux deux fois l'après-midi.

La vente se fait à la taille sur laquelle je fais un cran pour chaque pain. Les cultivateurs payent quand leur taille est pleine, avec des sacs de blé que je livre au meunier, et je reprends ensuite la farine que je ramène à la boulangerie. Tous les soirs je passe à la brasserie prendre mon seau de geai (levure de bière). Et nous préparons le levain pour le lendemain. A neuf heures : toilette, repas, et coucher à dix heures. Le dimanche après-midi, je retourne chez mes parents. Bien souvent je vais faire un tour sur l'étang, en bateau, avec Émile. Mais le soir je retourne chez mon patron, pour être sûr d'être debout à trois heures. Je gagne quinze francs par mois et suis nourri.

Mon patron n'est pas riche, et sa femme ne l'aide pas beaucoup. Le trois août, jour de mon treizième anniversaire, il ferme sa maison, et je retourne chez mes parents.

Le lendemain matin, je suis à sept heures à l'ouverture des portes de la verrerie d'Arleux, et, directement, je me présente au bureau d'embauche. J'ai treize ans depuis avant-hier, cela va, je suis admis. "Quand veux-tu commencer, me dit le responsable ?" "Quand vous voudrez", lui dis-je. "Alors tout de suite !" dit-il. Il prend mon nom, mon adresse, et me présente au contremaître de la verrerie qui me place dans une équipe. Ici, ce n'est plus la boulangerie ! Changement de décor.

Et, pour commencer, après ma première demi-journée, nous avons une heure pour manger, à midi. Comme je suis à cinq kilomètres de chez moi, je ne puis envisager d'y aller manger. Il me reste trois sous en poche. J'achète un sou de pain et deux sous de pâté, et bois un coup à une pompe. Après tant d'années, je me vois encore, assis au bord du canal "La Sensée", mangeant mon sandwich et réfléchissant à ma nouvelle situation.

Je commence à sept heures le matin et termine à six heures le soir. Je gagne trois sous de l'heure. Mon travail consiste en différentes occupations. Tantôt mouleur : il faut ouvrir le moule et le refermer chaque fois que le souffleur met l'extrémité de sa canne, le bout chargé de la quantité de verre en fusion, et rouvrir le moule quand le souffleur a terminé. J'ai trois souffleurs dans mon équipe. Ils sont aux pièces, de sorte que je dois ouvrir et fermer mon moule mille cinq cent fois par jour, et le tremper dans l'eau toutes les cinq minutes pour le refroidir un peu, et ceci très rapidement, pour ne pas faire attendre le souffleur suivant, sous peine d'un coup de canne sur le dos.

A d'autres moments, je porte "à l'arche" : il faut porter les bouteilles à l'aide d'une fourche à trois dents, pour les mettre refroidir dans une sorte de four dans lequel il y a des plateaux se déplaçant de trois mètres à l'heure ; elles aboutissent dans la salle d'emballage, qui est fait par des femmes.

Une troisième occupation que je fais parfois, c'est le contrôle. Le souffleur, après avoir prélevé dans le gueulard du four la quantité de verre en fusion, la roule sur un marbre à cet effet, la place dans le

moule, la souffle, la retire du moule, et dépose la bouteille sur une balance. C'est là que j'interviens pour vérifier si le poids est normal, ou s'il y a un défaut, après avoir sectionné le goulot qui le retient à la canne. S'il y a un défaut visible, ou une différence de poids, je dois jeter la bouteille au rebut. Si je n'en refuse pas suffisamment, par exemple en laissant passer un petit défaut, je suis rappelé à l'ordre par le contremaître, avec menace d'amende retenue sur mon salaire. Si je deviens plus strict, en refusant plus souvent, je reçois de la part des souffleurs un coup de canne sur le dos. Autour du four circulaire il y a quatre gueulards, donc quatre équipes de trois souffleurs, un mouleur, un porteur à l'arche et un goulonneur qui fait fonction de chef d'équipe. Nous sommes presque nus, sauf le pantalon. Les souffleurs n'ont pas un poil sur le corps. Les murs sont ajourés d'une grande quantité d'ouvertures pour établir une bonne aération. Le personnel est en grande partie composé d'étrangers à la localité, vulgaires et grossiers. J'ai de la peine à m'habituer. Heureusement, l'entrée de toutes boissons à l'intérieur est interdite et très surveillée. Mais il y a de l'eau fraîche et du coco à volonté.

Notre équipe fait depuis un mois des bouteilles blanches d'un litre, ainsi que des petites bouteilles longues pour l'eau de mélisse des Carmes Boyer, et d'autres, courtes, de couleur bleue, comme des petits ballons aplatis.

Dans les équipes voisines, il y a des jeunes de mon âge, un peu voyous. Ils ne me voient pas volontiers, car je ne fraternise pas avec eux. Chaque fois qu'ils peuvent faire des farces méchantes, ils ne s'en privent pas. A la suite de l'une d'elles j'ai eu la paupière de l'œil gauche brûlée, et, en reculant pour éviter la fourche du porteur à l'arche cause de l'accident, j'ai posé le revers de ma main droite sur un marbre surchauffé, et me suis brûlé également trois doigts. Résultat, dix jours d'incapacité de travail. J'en profite pour donner mes huit jours, et l'auteur de l'accident, reconnu responsable, a eu dix francs d'amende retenus sur son salaire. Heureusement que je ne retourne pas à l'usine, sinon je pourrais m'attendre à des repréailles.

Mes dix jours d'assurance terminés, je suis embauché par un artisan maçon du village, pour refaire le mur d'entourage de l'école. Je fais le mortier avec de la chaux vive éteinte et je porte les briques.

Dix jours se passent, le travail est terminé. Mais je suis déjà retenu par un vieux cultivateur qui possède une petite ferme dans le village. Il a trois vaches pour tout attelage, harnachées avec des colliers pour chevaux.

J'apprends à conduire les vaches attelées deux à deux, et, avec elles, je charrie du fumier, je laboure les champs avec une charrue à un socle, je travaille à l'extirpateur, la herse triangulaire en bois, le rouleau en pierre. Je sème l'engrais et le grain à la main, avec le semoir attaché sur mon ventre. Enfin, ça va, je ne me plains pas. J'ai trente cinq francs par mois. Je fais douze heures par jour, mais le dimanche je suis libre. Mon patron trouve que je suis trop faible avec les vaches

et que le travail s'en ressent. Il m'a appris à fouetter et à jurer pour actionner les bêtes. Mais maintenant j'arrive à faire mieux que lui. Enfin l'hiver approche. Les travaux des champs tirent à leur fin. Je dois donc curer les fossés, remettre les drainages en état, et couper du bois pour l'hiver.

Je profite encore des dimanches pour aller avec Émile sur l'étang, et l'aider à tendre ses lignes de fond constituées d'une centaine de mètres de fil garni d'un hameçon tous les mètres, esché d'un morceau de lombric. Nous immergeons des nasses, des tramails, autour des petits îlots bordés de joncs. Les soirs orageux nous allons barrer la rivière qui communique avec le marais d'Hamel, avec un grand verveux à larges ailes, pour prendre les anguilles qui remontent le courant. Nous pêchons parfois avec une senne, ou un épervier. Ainsi, j'apprends à conduire les barques à la rame, à la godille, l'aviron et au palot. J'ai aussi appris à nager ; avec Émile je n'ai pas peur, car lui, c'est un as. A l'occasion de la fête du village, la municipalité a organisé des jeux. Il y en a pour tous les âges, et même un concours de tir. Mais voilà, le matin, j'ai eu une rage de dents et je suis allé voir le Dr BOULY à Arleux. Il m'a extrait la dent sans discussion. C'est notre médecin habituel ; il exerce les fonctions de : médecin généraliste, chirurgien, dentiste, et même pharmacien. C'est lui qui est venu chez nous, opérer Papa d'un hydrocèle, sur notre table de cuisine...

Enfin, ma rage de dent ne m'a pas empêché de gagner le premier prix au concours de tir : trente sur trente.

Après sept mois d'interruption j'ai repris les cours du soir, et nous sommes fin décembre. Devant mon insistance souvent renouvelée auprès de mon père, pour qu'il me fasse embaucher comme mousse au canal, il m'a tout de même trouvé une place libre.

Le deux Février 1909 (Treize ans six mois), je prends du service dans le chantier du Grand François, à Brichambeau. Je fais dix heures à trois sous de l'heure. Dans la période d'été, j'en ferai douze, et je suis à deux kilomètres de chez moi. Mon nouvel emploi consiste à graisser les "girafes" (wagons), pomper de l'eau pour les locomotives de mon secteur, griller du sable pour éviter le patinage de celles-ci, porter à boire aux ouvriers à leur appel. Tous les matins je fais la collecte pour la goutte. Je vais la chercher chez le Grand François qui est aussi cantinier. En même temps je prends de la bière pour la journée. Pour cela la cantinière me remet un sou du franc. Je retourne au chantier avec ma brouette pleine, et je distribue la goutte : deux sous le verre. Pour les ouvriers qui ne peuvent pas se payer la goutte ou la bière, j'ai toujours avec moi un grand bidon avec du coco à volonté ; les hommes boivent à la régélade.

La cantinière me vend trente deux sous le litre d'eau de vie. J'en sors dix sept verres, je fais ainsi deux sous de bénéfice par litre. Mais j'ai trouvé au village un marchand de vin et spiritueux qui me vend le litre d'eau de vie vingt huit sous. Je lui prends deux litres tous les jours et, avec mon verre de rabiote, je fais ainsi douze sous de bénéfice.

Au bout de quatre mois, après avoir réclamé sans résultat de l'augmentation au chef de chantier, j'arrête le chef de service et, avec difficulté, j'obtiens un sou de mieux à condition de ne rien dire aux autres, pour ne pas se trouver dans l'obligation de leur accorder le même avantage.

Je reste encore huit mois avant de rencontrer Monsieur PIERROT, chef de service de la régie. Je lui demande s'il n'a pas une place pour moi. «Que veux-tu faire?» me dit-il en souriant.

— Comme les autres, lui dis-je, à la terrasse.

— Tu veux rire ! Quel âge as-tu ?

— Seize ans, lui dis-je (janvier 1910, j'ai quatorze ans et six mois)

— C'est vrai ce mensonge-là ?

— Oui Monsieur, et je suis fort

— Bien, écoute, je ne te crois pas, mais je vais te mettre à l'essai. Viens lundi matin au Chantier de Sauchy. Je te donne huit sous de l'heure.

Rentré à la maison, je raconte la chose à Maman. Je suis content, je vais gagner le double. Je vais acheter une pelle et un manche à ma main et le fais poser par le menuisier du village. Le lundi matin, je pars prendre mon nouvel emploi, très fier de moi, avec ma pelle sur l'épaule. Pour me rendre à Sauchy, je dois traverser mon ancien chantier à Brichambeau. Comme par hasard le grand François est déjà arrivé sur son chantier et me voit passer. «Eh bin, mousse, t'es pas en retard, aujourd'hui, et justement, j'ai oublié mon casse-croûte, tu vas filer me le chercher en vitesse». - «Je regrette, lui dis-je. Je vous tire ma révérence, J'ai cassé le bail, et je vais gagner plus qu'avec vous». - «Hein ! de quoi ? Viens ici tout de suite que je te f. mon pied au c., espèce de dégourdi»... Et moi, content de prendre ma revanche, je réplique en me sauvant». «J'aime mieux être dégourdi que mal dégourdi comme vous».

A la régie j'ai pris mon service, qui consiste à étendre douze "girafes" de un mètre cube et demi de terre argileuse par jour en couches de dix centimètres ; sur celles-ci on sème un lit de chaux, et elles sont ensuite corroyées par des cylindres spéciaux à moteur, montés sur des roues nervurées très lourdes, pour former les digues du futur canal.

Au bout de huit jours, j'ai des ampoules dans les mains, qui me font très souffrir.

Monsieur PIERROT qui passe tous les jours, s'en aperçoit. Il a pitié de moi et me change de service. Je suis chargé de l'entretien des cylindres et de leur approvisionnement en eau, huile, benzol. J'ai à ma disposition un bâtiment qui sert de magasin. Monsieur PIERROT vient, en vélo, ou avec sa moto Terrot 3 CV qu'il me confie. Il en profite pour me les faire nettoyer. Un jour où il est retourné avec son supérieur Monsieur DURINGER, il m'a chargé de reconduire sa moto chez lui à Palluel, en me recommandant surtout de ne pas monter dessus. En partant, il revient sur ses pas. "Je n'ai pas confiance en toi", me dit-il, et il enlève la courroie qu'il enroule autour du guidon. "Voilà, dit-

il, comme ça je suis tranquille''. Mon travail terminé je ne résiste pas à la tentation ; je remonte la courroie et saute sur la moto pour la reconduire. Je l'avais déjà essayée sur pied mais c'était la première fois que je roulais sur un engin comme ça. En arrivant en vue de la maison de Monsieur PIERROT je veux m'arrêter et enlever la courroie, mais je ne me souviens plus comment faire pour arrêter le moteur... et je passe en trombe devant la maison avant de réussir à caler, en fermant le robinet d'essence et freinant énergiquement. Il faut dire qu'en ce temps-là, il n'existait pas de débrayage. Enfin je fais demi-tour en poussant l'engin, et j'arrive tout en sueur chez Monsieur PIERROT. Pourvu que Madame PIERROT ne m'ait pas vu ! Je me souviens, il y a quelques mois, je suis monté pour la première fois sur un vélo d'emprunt ; je suis descendu dans le canal. Heureusement, il n'y avait que soixante centimètres d'eau...

Je n'ai pas d'autres copains qu'Émile, et il n'est pas toujours libre. Souvent le soir j'éprouve un grand plaisir, en me retrouvant en compagnie d'un vieux père sous le porche de l'église. «Père Mémé», c'est ainsi qu'on le nomme, est un peu simple et asthmatique. Il est chargé de sonner les cloches ; c'est donc moi qui sonne l'angélus. En ce moment ce sont les grandes vacances scolaires, donc pas de cours du soir. Le dimanche, à l'occasion d'un baptême, je viens retrouver Mémé et je sonne les cloches à sa place ; il n'oublie pas de me garder quelques dragées. Il me raconte des histoires de 1870, presque toujours les mêmes, cela lui fait grand plaisir. Il croit s'être rendu utile car, dit-il «j'étais franc-tireur» «Quand les Allemands sont passés, je me trouvais à l'entrée du village, derrière une meule de fagots, avec mon fusil de chasse, mais il n'avait plus de chien, et moi pas de cartouches... Les Allemands ont cassé mon fusil...»

Ma tante Fleurisse nous a quittés. Elle est mariée avec Léon Lebeau, le mécanicien de la Clairette, et ils sont partis à Bray-Dunes. A l'occasion du mariage, c'est moi qui ai fait sonner les cloches, je ne m'en suis pas privé !

Nous aussi, nous avons quitté Palluel. Je regrette sincèrement mon village, mon copain Émile, l'étang et la hutte. Nous ne verrons plus les dernières diligences passer deux fois par jour devant chez nous, et faisant le service régulier entre Ecourt-St-Quentin et la gare d'Arleux. Nous habitons à Marquion. En effet, le deuxième lot du canal du Nord est mis en route et demande du personnel qualifié. Mon père et mon frère Fernand font partie de l'Entreprise Oeuw.

Mon père est à l'atelier, et Fernand sur une locomotive qui s'appelle La Rose. Moi, je suis resté à mon chantier pour la régie, mais je suis obligé de faire à pied neuf kilomètres matin et soir. A midi je mange sur le tas en compagnie de quelques ouvriers qui, comme moi, habitent loin, et nous n'avons qu'une heure. Souvent je remarque un ouvrier qui se met à l'écart ; je suis allé lui tenir compagnie ; il avait l'air gêné. Tout de suite j'ai compris la raison, et me suis éloigné pour lui laisser finir son repas. En effet, il tenait d'une main un énorme morceau de pain, sur lequel était placé un morceau de croûte maintenu avec son pouce. A chaque bouchée,

avec son couteau, il ajoutait sur celle-ci un petit morceau de croûte pour donner l'illusion d'avoir un complément, soit du fromage, soit autre chose. Il ne buvait jamais de bière, mais du coco. J'ai appris par la suite qu'il était marié, trente ans et six enfants en bas-âge. C'était un bon père de famille et, malgré ses soixante-douze heures normales de travail par semaine, il venait faire une demi-journée tous les dimanches pour augmenter ses ressources. Moi aussi d'ailleurs. Il faut que l'on sache qu'en ce temps-là, nous aspirions à voir voter la loi de dix heures, qu'il n'existait pas de majoration pour les heures supplémentaires, pas d'allocations familiales, et encore moins de vacances payées, ou d'indemnité de chômage ou d'intempéries. Nous avions huit jours fériés par an, repos non payés.

En soulevant les cylindres de benzol, j'ai contracté une hernie scrotale qui me fait beaucoup souffrir. Je suis allé dire bonjour, en passant à Arleux, à un marchand de vélos que j'avais connu au temps où j'étais commis boulanger. Il m'a proposé de me monter un bon vélo d'occasion. Mais, comme je n'ai pas le sou et qu'il sait que je suis débrouillard, il m'a fait une proposition. «Écoute, me dit-il, j'ai pitié de toi. Je te vends et garantis ce vélo pour soixante frs... Tu le paieras cinq francs par mois, et je te mets même des garde-boues. Va-t-en avec; dans un mois, tu m'apporteras cinq francs.» je suis heureux, mais je me demande comment je vais faire pour payer.

Maman me donne un franc par semaine pour argent de poche. Je lui propose de me laisser le salaire des dimanches matins durant lesquels je travaillerai, et de supprimer le franc de poche habituel. Mon compte établi, cela me ferait neuf francs soixante par mois. Cela marche, car Maman a pitié de moi pour les dix-huit kilomètres que je fais chaque jour. De plus, je lui avoue que j'ai une hernie qui me fait souffrir et que, par pudeur, je ne le lui avais pas encore dit. Pour compléter mon équipement, j'ai acheté une petite lanterne à huile: trois francs cinquante, et l'ai accrochée au vélo.

Samedi dernier, jour de paye. Je rentre à la maison très heureux de pouvoir rendre à Maman les soixante deux francs de ma paye, que j'ai mise dans l'une des poches de mon gilet. C'est un grand billet de cinquante francs deux pièces de cinq francs et une de deux francs. Malheur... je ne trouve que les douze francs en pièces. Le billet de cinquante francs, plié en quatre, a disparu. Je fouille partout... rien. Maman est désolée mais elle ne dit rien; moi, j'ai les larmes aux yeux, quinze jours de travail perdu. Je pense qu'en pédalant, mon billet a dû remonter de ma poche et est tombé sur la route. Sans attendre je saute sur mon vélo. Il fait nuit; je refais la route en sens inverse, éclairant la route, sous la pluie, et je reviens à la maison sans avoir rien trouvé. Le lendemain, dimanche, au lever du soleil, je refais le même trajet. En passant à Sauchy j'avertis le garde-champêtre, afin qu'il promette dix francs de récompense à la personne qui trouvera et rapportera mon billet. Arrivé à la porte du bureau, toujours rien. Je repasse par le chantier où je trouve les ouvriers du dimanche, et leur fais la même promesse. Ils me plaignent et sont tous d'accord. Je prends le chemin du retour. Il a plu une partie de la nuit. Cent mètres plus loin, que vois-je? Dans le fond d'une ornière,

mon billet, plié en quatre, laissant voir son image par transparence. Il a été collé dans l'eau au fond de l'ornière par la roue d'un chariot passant par là. Avec joie je retourne au chantier, et j'offre un café arrosé aux quarante deux ouvriers présents. Pour ne pas perdre de temps, c'est la cantinière qui vient les servir sur place. Cela me coûte quatre francs vingt, et je retourne chez moi. Je suis reçu par Maman avec joie. Pour fêter cela, je reprends mon vélo et me rends à Cambrai, d'où je rapporte une douzaine d'huitres et une bouteille de vin blanc.

Fin septembre 1910 — Les distractions sont rares ici. A part la fête du village, et celle de la gare, qui se compose de balançoires, un tir à la carabine, un manège de chevaux de bois, actionné par l'intérieur avec un vieux cheval, ou bien par quelque gamin du village, moyennant dix tours pour un tour gratis. Ce que j'admire le plus, c'est son piano automatique Limonaire ! On termine toujours la fête par un bal public en plein air, ou sous une tente pour la fête de la gare. Tente qui appartient aux musiciens qui vont de fête en fête. Nous avons comme partout le 14 juillet avec ses jeux pour enfants, le mât de cocagne, un jeu d'adresse pour les cyclistes, qui consiste à saisir au passage avec une lance, des anneaux suspendus de distance en distance par une potence, les roues libres sont interdites. Il y a aussi un concours de javelot et un tir au canard. Tous les ans, il vient un théâtre ambulant s'installer sur la place. C'est le théâtre Lazard. Il est là pour vingt jours. Le temps de jouer son programme, par exemple : Roger la Honte, Le Maître de Forges, La Porteuse de Pain...

L'équipe des artistes se compose de : le père, la mère, deux filles huit et douze ans, le fils de mon âge, un jeune homme de dix-huit ans, et un vieux de soixante ans environ, qui cumule les fonctions de bâteleur comédien et musicien. La salle de spectacle est toujours comble. A la suite d'un petit service rendu à Lazard Fils nous sommes devenus camarades. Quand la troupe va donner une représentation dans les pays voisins, le samedi soir, ou le dimanche en matinée, je pars avec elle, j'aide à monter et démonter les décors, et j'assiste aux spectacles. Quand le programme est terminé, la famille Lazard reprend la route, et je reçois des cartes postales des endroits où elle séjourne.

La dernière année (1913) durant laquelle nous avons eu le plaisir de voir la famille Lazard, le vieux Guss, qui me voyait volontiers, m'a donné en souvenir, un gros volume de mille cinq cents pages : «La vie de Napoléon Bonaparte». «J'y tiens comme à mes deux yeux», me dit-il. «Je te le confie, je sais qu'il sera en bonnes mains plus longtemps qu'avec moi, qui suis au bout du rouleau».

Il y a aussi parfois un cinématographe ambulant. Il s'installe en plein air, sur la place, avec un drap blanc tendu entre deux poteaux, et quelques bancs, en face, pour les spectateurs. Les places assises coûtent deux sous, et les debout, un sou. On attend que la nuit soit venue, pour commencer à projeter les images avec une lanterne magique, et le présentateur nous donne des explications à chaque changement d'image. Enfin, nous avons pour les enfants, une fois l'an, un petit théâtre de marionnettes, dans une salle d'école. Mais il n'y a pas que des enfants, il y a beau-

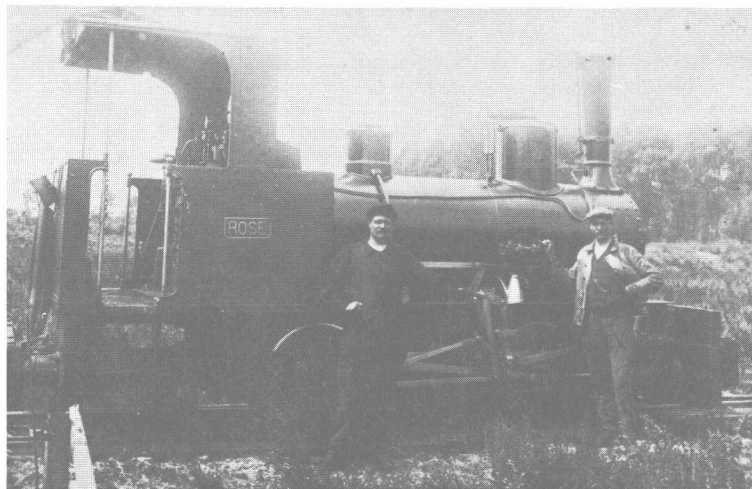
coup de grandes personnes. De temps en temps, nous avons la joie de voir un montreur d'ours...

Nous sommes fin novembre 1910. J'ai rencontré le directeur de l'Entreprise Oeuw, M. Lagorce. Il m'a demandé si je ne suis pas un fils à Toureille, et pourquoi je ne travaille pas avec lui. «Je n'y tiens pas — lui dis-je — parce que mon père est plus dur avec les siens qu'avec le personnel.»

«Viens avec nous quand même — me dit-il — je ne te mettrai pas sous ses ordres. Mais en attendant tu seras quelques semaines à l'atelier. Je te donne quatre francs par jour». Je réfléchis un instant, et finalement j'accepte, car, plus d'intempéries à craindre, et je serai près de mon travail. En effet, l'atelier et le dépôt des machines se trouvent à deux cents mètres de chez moi. Le cinq décembre 1910, je prends mon service. Je me fais la main en mécanique, et parfois, je fais des remplacements comme chauffeur sur les locomotives.

Papa a acheté trois gros volumes: L'encyclopédie complète de la machine à vapeur, avec encartage des plans complets, démontables. Moi et mon frère Fernand, nous passons une grande partie de nos soirées à étudier.

Onze JANVIER 1911 — Date mémorable pour moi. A trois heures du matin, Papa vient me réveiller et me dit: «Georges, ta mère est malade. Tu sais que nous manquons de mécaniciens, et que, momentanément, je fais un remplacement sur La Vosgienne. Je ne puis me rendre au chantier aujourd'hui. Je compte sur toi pour me remplacer. J'espère que tu t'en tireras bien. Tu prendras Duvignon avec toi.»



Georges TOUREILLE a dix-huit ans (à droite, devant la locomotive « La Rose »)

Moi, je suis tellement suffoqué, que je ne trouve rien à répondre. Je me doute quand même de la cause de cet évènement. Vu la saison, nous ne disposons que d'une heure pour le repas de midi ; donc papa et moi, nous mangeons ensemble habituellement, sur le tas, de sorte que Maman a l'habitude, la veille, de préparer notre repas dans le même sac, et c'est moi qui l'emporte.

Dans mon émoi je prépare ma lanterne, car il fait très noir, et un grand vent très froid. J'endosse mon veston de cuir, je prends ma canne à pique, et mon sac à provisions sans penser que je dois manger seul, et me voilà parti, après avoir allumé ma lanterne ; je fais cent mètres, ma lanterne s'éteint. Je m'abrite derrière un arbre, je rallume, je refais cinquante mètres, même opération. Je mets cela sur le compte du grand vent, et pour la troisième fois, nouvel essai, sans résultat. Déçu, je décide de continuer mon chemin. Celui-ci est dangereux, car je dois faire deux kilomètres au travers du vivier. Ce marécage est traversé par une douzaine de fossés plus ou moins longs et souvent comblés d'eau. Parmi ceux-ci, il y a une petite rivière de quatre mètres environ avec un petit pont en bois de un mètre. Le long du sentier bordé de roseaux je tâte le terrain avec ma canne, et je compte les fossés. Il me semble être arrivé à la dite rivière. Mais les joncs et les herbages aquatiques recouvrent en partie l'entrée du pont. Avec ma canne je sens le plancher, et m'engage... Fausse manœuvre, je me retrouve dans l'eau jusqu'à la poitrine, pataugeant avec mon sac sur le dos. Après quelques efforts, me rattachant aux herbes aquatiques, et les jambes empêtrées dans celles-ci, j'arrive à me sortir de cette situation. Trempé jusqu'aux os, je continue mon chemin pour arriver bientôt à la remise de La Vosgienne. En vitesse je commence par allumer le foyer, je me dévêts entièrement, je tords tout mon linge énergiquement, et l'étends sur la chaudière pour, sinon le sécher entièrement, du moins le réchauffer et me revêtir avant l'arrivée des ouvriers. Enfin, quelle est la raison de ce qui m'est arrivé ? Réflexion faite, en examinant de près ma lanterne, je me souviens avoir chez nous rempli son réservoir et, dans mon trouble, je l'ai rempli... de vinaigre, au lieu de pétrole. (Maman ne saura cela que quinze ans plus tard, et elle pleure encore, chaque fois que j'y fais allusion).

En rentrant le soir, j'apprends que j'ai un petit frère, que l'on nommera Georgino. D'autre part, mon père me dit : « Alors, ça c'est bien passé, cette journée ? » ... « Très bien, lui dis-je ». Quant à son repas que j'avais emporté par inadvertance, je l'ai mis à sécher pour moi, le lendemain.

Quelques jours après cet évènement, il est arrivé une petite locomotive à voie de soixante entièrement neuve. On l'appelle La Pierrette, du nom de la fille du patron. Avec La Rose, Le Furet, La Vosgienne et La Lilloise, ensemble, cela fait cinq locomotives. Le directeur me confie La Pierrette, c'est un petit bijou. Je me débrouille pas mal, et, à partir de ce jour, je vole de mes propres ailes. Je suis en droit de me considérer comme le plus jeune mécanicien du Canal du Nord. J'ai pris avec moi Lucien Guidez, qui est né la même année, le même mois, et le même jour que moi. Il remplit les fonctions de chauffeur et de serre-frein, et Hyacinthe Cavignaux comme accrocheur.

Nous sommes affectés au chantier du père Bellot (une vieille brute), près du bois dit de «l'abbaye». Nous creusons la cuvette du canal, c'est-à-dire le bief entre Marquion et Saint-les-Marquion.

Ce bois de l'Abbaye m'a laissé deux souvenirs inoubliables. D'abord parce qu'un terrible accident a été évité de justesse. En effet, nous faisions à tour de rôle le service des voyageurs. Nous partions chercher les ouvriers à Palluel, à quatre heures du matin pour les amener au travail à cinq heures à Inchy-en-Artois, et le soir nous les reconduisions à sept heures. Un jour où c'était mon tour, un matin près du bois pendant qu'il faisait encore nuit, je devais passer près d'une cuvette de six mètres de profondeur destinée à construire un siphon sous le canal. Cette cuvette, étant pleine d'eau, avait provoqué un éboulement sous la voie sur dix mètres de long, et celle-ci se trouvait suspendue. J'avais deux wagons attelés à ma machine, chargés d'hommes. A la lueur de mon fanal, j'aperçus trop tard l'accident pour freiner, ce qui m'aurait fait stopper au-dessus du vide, et par le poids, faire flancher ou casser un rail, et enfin nous culbuter tous dans la cuvette. Conservant ma présence d'esprit, j'ouvre la vapeur en grand, Le Furet bondit et, d'une seule traite, nous franchissons ce terrible cassis pendant que les ouvriers hurlent de peur. Nous nous arrêtons un peu plus loin pour aller voir ce passage dangereux. Notre émotion un peu calmée, je dois subir une vingtaine d'embrassades, mais je suis en sueur...

L'emplacement de l'écluse d'Inchy-en-Artois est terminé, et les travaux de construction vont commencer. Une grosse bétonnière actionnée par une machine à vapeur est arrivée. On monte aussi une grue spéciale pouvant se mouvoir à l'intérieur de l'écluse. Elle est montée sur une table de six mètres de haut et six mètres de large, elle-même montée sur roues et rails, et la hauteur totale est de vingt mètres. La machine est à vapeur.

Le chantier du père Bellot au bois de l'Abbaye est terminé; le rôle de La Pierrette — et de moi-même — est suspendu. Le père Bellot est congédié, pour ses brutalités. Un autre chantier met en route, entre Saint-les-Marquion et Inchy.

Le terrain n'étant plus marécageux, on peut employer un matériel plus lourd. C'est donc La Lilloise qui prend la relève avec M. Chatel.

Le directeur, M. Lagorce, m'a demandé si je voulais prendre du service sur la grue à l'écluse d'Inchy, avec un franc cinquante de plus par jour. Papa est furieux car l'outil est dangereux, et tous les autres mécaniciens ont refusé. Maman aussi cherche à me dissuader; mais moi, c'est l'augmentation qui m'intéresse. Je m'informe sur place des défauts cachés de la machine (orientation très dure et brutale, et retour de flamme produit par un échappement mal étudié.) J'accepte.

J'ai pris mon service, je monte mortier, béton, briques, moellons, et pierres de taille. Un nouveau chef de service présomptueux est venu me voir sur la grue. «Et alors, dit-il, ça marche? Où sont ces défauts, où a-t-on vu qu'elle en avait cette machine?... Bon, montez ce plateau de moellons, que je vois ça.» Je monte donc ma charge, mais le balancement est

tel que mon bonhomme est effrayé et me dit «Halte! halte! Nous allons culbuter! Posez vite votre plateau, vous voyez bien que la charge est trop lourde! Vous allez nous faire culbuter!» «Pardon — lui dis-je — j'ai moins d'une tonne, et la charge maximum est de trois tonnes» — «Bref, ça suffit, tournez-vous en face de l'échelle, que je descende. Il faut être acrobate pour venir ici... Mais, dites-moi, pourquoi laissez-vous cette porte devant le cendrier? Enlevez-moi donc ça, ça coupe le tirage.» — «C'est pour empêcher la chaleur de venir sur mes pieds, quand je tourne» lui dis-je. «Tournez, qu'on voit ça» et il enlève la fameuse porte, en se penchant pour voir l'effet produit... Il reçoit en pleine figure un retour de flamme. Il a compris... Il n'a plus de barbe, ni de moustaches, ni de sourcils...

J'ai conservé, moi aussi, des souvenirs de cette période, car j'ai été brûlé aux chevilles par un retour de flamme sans trop de gravité, et par ma faute, car ce jour-là je portais des chaussures basses. Une autre fois j'ai eu très peur, j'ai cru ma dernière heure venue. J'étais monté sur le toit en tôles ondulées de la grue, pour remettre en état la commande de capuchon de cheminée. Ce toit ayant une forte inclinaison je me mis à glisser, et c'est grâce à un boulon que je ne suis pas allé m'écraser douze mètres plus bas.

Mon frère Fernand a eu aussi son accident. Le remblai constitué par la terre de la décharge sur laquelle il monte pour y vider ses wagons est très meuble. En basculant le wagon de queue, celui-ci est culbuté du haut en bas du remblai d'une hauteur de huit mètres, entraînant toute la rame de douze wagons, ainsi que La Rose, qu'il a été impossible de décrocher les attaches étant tendues. La voie elle-même, rendue solidaire des wagons a suivi l'ensemble pour aboutir dans le fonds du remblai avec la locomotive les roues en l'air. Heureusement, mécanicien et chauffeur avaient eu le temps de sauter hors de la marquise.

1912 — Nous sommes début septembre. La construction de l'écluse tire à sa fin, mais nous sommes dans la période accidents. En effet, le système d'orientation est toujours aussi dur et je dois monter et placer les grosses pierres de couronnement. On m'adjoint un aide, j'ai repris Lucien Guidé. En montant une de ces pierres en granit qui pèse autour de trois tonnes, je dois faire de gros efforts sur mon levier d'orientation, et pour cela, pendant que je regarde ma pierre suspendue, je cale malencontreusement mon pied gauche sur l'arbre de commande où la tête de bielle du moteur passe en tournant et vient me cisailer une partie de ma chaussure et... son contenu. A travers l'ouverture le sang gicle. Ce n'est pas le moment de perdre mon sang-froid... j'ai ma pierre là-haut. Si je lâche, c'est la catastrophe pour les ouvriers qui sont en bas. Lucien est horrifié; je suis obligé de me fâcher pour qu'il m'aide à tourner la flèche, et poser la pierre. Il veut demander du secours en bas. «C'est inutile — lui dis-je — Prends un seau d'eau dans la cuve et déchausse-moi, et ensuite, tu appelleras». Avec mon mouchoir je me fais un garrot. J'ai une veine coupée. Enfin on me descend par l'échelle verticale de fer, avec une corde, un homme devant, et un derrière. Avec son cheval, le D^r Dumont — avisé — est venu me chercher, et une demi-heure plus tard, je suis chez moi, avec le sourire forcé, pour ne pas émouvoir Maman.

OCTOBRE 1912 — Mon frère Fernand est parti faire son service militaire. Il est au 5^e Régiment d'Artillerie Lourde à Verdun.

J'ai repris mon service. Encore quelques jours, et l'écluse sera terminée; il ne manque plus que les portes, et on commence à démonter le matériel. En me rendant à mon travail le matin, avec ma canne et ma lanterne comme d'habitude, car il fait encore nuit noire, en passant dans le vivier j'ai subi l'attaque d'une bande de corbeaux. Tout d'abord je ne savais pas ce que c'était que ces gros oiseaux de nuit qui venaient se heurter contre moi sans un cri. Pendant dix minutes j'ai dû lutter à grand coups de canne. Ce n'est que lorsque je suis arrivé à la baraque, et que, rentré, j'ai éteint ma lanterne et fermé la porte, qu'ils se sont mis à croasser en se jetant contre la porte.

JANVIER 1913 — On construit sur la route nationale le pont qui doit enjambrer le canal et les travaux de terrassement destinés à l'emplacement de l'écluse N° 2 (celle d'Inchy étant la N° 3). Je suis désigné pour participer à ce chantier. Le terrain étant très marécageux, on doit reprendre du matériel léger. Je vais donc revoir ma petite locomotive.

Pour entreprendre ce chantier, il manque de la main-d'œuvre. Un délégué est allé en Italie; il a ramené quarante hommes. On commence par creuser deux puisards pour pomper l'eau et assurer l'épuisement, car il y a d'énormes sources. Deux grosses pompes centrifuges sont installées. Elles sont actionnées par deux locomobiles compound «Weillers et Richemond» qui tournent nuit et jour.

Je suis le seul français dans ce chantier. Même le chef est Italien, ainsi que mon chauffeur serre-frein, qui se nomme Antonio Curelli.

Je souffre toujours de ma hernie. Depuis quelque temps je porte un bandage à ressort, mais c'est un appareil intolérable à supporter. Or, j'ai découvert, sur un prospectus publicitaire anglais, un spécialiste du traitement de la hernie. Son appareil consiste en une large ceinture qui s'adapte très bien avec réglage à la demande, trois pelotes différentes faites sur mesure; un liquide nommé Lymphol, doit être appliqué sur la partie malade, à raison de cinq à six gouttes chaque soir, le corps étendu sur le dos, en friction légère; il repose du bandage qui doit être porté nuit et jour. Selon ce spécialiste, la guérison est garantie après neuf mois de traitement. J'essaie, mais, voilà, ma hernie est difficile à soigner, car avec mon premier bandage elle est devenue scrotale vasculaire. Enfin, on verra bien...

Comble de malchance, en montant sur ma machine, je me suis cassé la rotule du genou gauche, et il s'est formé un hématome, suivi d'une tuméfaction comme un œuf de poule. Sur le coup, je suis tombé dans les pommes. Je souffre énormément et marche difficilement; le genou ne plie plus. Néanmoins, deux jours après, l'enflure disparaît. Avec mon genou bandé, je continue mon service.

Quelques jours plus tard, un autre accident se produit, mais sans gravité. A la suite d'un déraillement, j'ai passé ma tête au travers du vitrage de la marquise. J'en suis quitte avec quelques coupures...

J'ai fini de payer mon vélo, et maintenant je fais des économies pour payer une jolie montre moderne que j'ai achetée à crédit : soixante cinq francs, payables à raison de cinq francs par mois. Aussi, ma bourse n'est toujours pas lourde, et les estaminets ne font pas fortune avec moi. (Il y en a onze et cinq pianos mécaniques pour les huit cent vingt habitants de la commune.) Il faut dire que je suis très fatigué en ce moment, surtout avec treize heures de travail effectif par jour, plus six heures le dimanche. Mon jardin en souffre.

Ma sœur Georgette a pris du service chez notre patron à Baralle, comme gouvernante. Fernande est partie prendre également du service à Cambrai, dans un ménage âgé, qui est venu la demander sur recommandation.

1914 — Nous sommes en février. Le terrassement, et l'emplacement pour recevoir la construction de l'écluse sont terminés. Toute mon équipe d'Italiens est retournée en Italie. Je suis donc encore une fois changé de secteur. Je suis affecté à la formation d'une cuvette en aval du pont, pour y construire un siphon passant sous le canal. Il est impossible de descendre dans la fouille avec une locomotive. C'est donc avec un treuil à vapeur, et un câble de soixante mètres que je tire les wagonnets pour les faire monter la rampe.

AVRIL 1914 — On procède au montage de la grue sur l'emplacement prévu pour la construction de l'écluse de Marquion. Et moi, j'ai terminé mon dernier chantier. Je suis affecté au transport du ravitaillement en matériaux en vue de la construction de l'écluse : sable, gravillons, ciment, pierres, moellons et pilotis. Ces matériaux arrivent par bateaux jusqu'à Palluel, par le canal Malderet. Deux machines font le service régulier entre Palluel et Marquion, moi avec La Lilloise, et Duvignon, qui est monté en grade, avec Le Furet. La voie étant unique, nous nous croisons sur une demi-lune sise à Sauchy. Nous faisons chacun quatre voyages par jour avec dix girafes qu'une grue nous charge à Palluel.

C'est ainsi que se terminent involontairement, sept années de ma vie active, avec la déclaration de guerre, le jour de mes dix-neuf ans...

Pour mémoire. — J'ai toujours noté sur un carnet, au jour le jour, le nombres d'heures de travail effectif, exécutées pour mon patron. Il résulte de mes calculs, que l'année 1913 s'est traduite par 4384 heures, soit une moyenne de 12 heures par jour, plus 4 heures.

**SOCIÉTÉ HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE
ET SCIENTIFIQUE DE SOISSONS**

1981

Bureau de la Société

Président	M. B. ANCIEN
Vice-Président	M. R. HAUTION
Vice-Présidente	Mme G. CORDONNIER
Secrétaire	M. R. GUERRE
Secrétaire-adjointe	Mme Y. SALVAGE
Bibliothécaire	Mme G. CORDONNIER
Trésorier	M. J. HACARD
Bibliothécaire-adjoint	M. Y. GUEUGNON

**La ferme de Notre-Dame de Laffaux
et les ayeux maternels
de Gérard de Nerval**

par M. Bernard ANCIEN

*Nous vivons dans notre race,
et notre race vit en nous. (Aurélia - ch. IV)*

«Un jour un cheval s'échappa d'une pelouse verte qui bordait l'Aisne et disparut bientôt entre les halliers; il gagna la région sombre des arbres et se perdit dans la forêt de Compiègne. Cela se passait vers 1770. — Ce n'est pas un accident rare qu'un cheval échappé à travers une forêt, et cependant je n'ai guère d'autre titre à l'existence» (Juvenilia).

L'auteur de ces lignes est Gérard de Nerval, l'emprunteur du cheval était son grand-père. Quant au nom du lieu, il l'a oublié, ou bien il tient à le voiler, comme il l'a fait ailleurs pour toutes les localisations réelles de ses souvenirs juvéniles.

Ce lieu pourrait s'identifier avec Laffaux ou Anizy-le-Château, mais d'ores et déjà, nous devons informer que cette fugue qui s'achève à 70 kilomètres plus loin, quelques jours plus tard, ne nous inspire pas confiance, elle ne relève que d'imagination romantique. Ce qui reste vrai, c'est que les auteurs maternels du poète, depuis des temps lointains labourèrent tous notre plateau si tragiquement historique; et c'est là que nous allons tenter de raviver leur mémoire.

*
* *

Au début du XVIII^e siècle, le village de Laffaux était dans un site agreste, dessous la crête d'un vallon et semi-troglodyte. Trois fermes principales s'y trouvaient. La plus importante, 122 hectares, était la cense de Bevry, qui appartenait à Marie Colbert, sœur du grand ministre et veuve de Jean Desmaretz, Président trésorier de France et Intendant général des finances de la Généralité de Soissons.

Venait ensuite la ferme dite du Château, 110 hectares, que les d'Ully vicomtes de Nouvion-le-Vineux, endettés avaient vendue en 1685, à une riche bourgeoise soissonnaise Claire Morant, femme de Claude Révérend, écuyer de la grande écurie du roi.

Enfin, la ferme de Notre-Dame dont les bâtiments sur la crête dominaient l'agglomération. Plus modeste en domaine, elle ne s'annexait que 55 hectares, et cependant elle était le siège seigneurial de Laffaux, c'était un bien d'origine immémoriale des dames bénédictines de Notre-Dame de Soissons.

C'est là qu'à la faveur du bail consenti en 1625, nous trouvons le premier ancêtre de l'écrivain : Ruffin DURIEZ, issu lui-même de patriarches laboureurs, signalés à Laffaux avant 1550. Sa femme avait pour nom Marguerite Melaye.

Nicole DURIEZ une de ses filles lui succéda avec Ruffin COUSIN son époux, elle lui donna au moins huit enfants qui devinrent tous fermiers et fermières. Elle survécut longuement à son mari et renouvela à son nom les baux suivants de Notre-Dame; de 1656, 1665 et 1678.

Sans doute était-elle aidée dans la besogne par son fils Guillaume COUSIN, qui épouse une voisine Marguerite Boujon, fille du fermier de la dame Colbert.

Guillaume meurt prématurément, sa veuve chargée de jeunes enfants, convole avant 1687 avec François BROCHETON qui provient de Bucy-le-Long. Les baux suivants nous échappent, mais du remariage qu'on vient d'évoquer était née Marguerite Brocheton, que nous allons retrouver femme de François DEMONSABLON.

Les Demonsablou étaient de famille agraire, connue dès le début du XVII^e siècle dans la basse vallée de l'Ailette. François venant à Laffaux

s'y maria avec Marguerite Brocheton, et avec elle souscrivit le bail de la ferme de la royale abbaye en 1714.

Le loyer qui va se poursuivre sur 36 années, montre une stabilité et une période de calme. Les charges du fermier étaient : 12 muids de blé (153 hectolitres 60), 50 livres pour les bois, 2 agneaux au jour de Pâques, et en plus de recevoir et de traiter les officiers de justice du couvent, lorsqu'ils viendraient tenir leurs plaids généraux, et leur verser 15 livres.

Le loyer ne s'augmenta qu'à partir de 1722, seulement de 200 gerbées et, pour entretenir les couvertures de la ferme 400 de chaume.

Notons que les 55 hectares annexés à la cense étaient alors morcelés en 34 parcelles, et qu'en plus les Demonsablons ajoutaient à leur exploitation d'autres marchés de terre : celui de la collégiale de Saint-Pierre-au-parvis (39 ha.), ceux de Quinquet, de Du Carin etc...

Sept enfants grandirent à la ferme, 2 filles et 5 fils dont un prêtre. L'un d'eux, François Joachim César, sans attendre sa majorité, prend en 1734, avec la caution de ses père et mère la ferme du Château, qui appartenait à Charles Cousin le père, conseiller secrétaire du roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, demeurant à Paris. Des difficultés durent se présenter, en 1739 le fermage de l'année précédente n'était pas encore acquitté ; si bien qu'avant expiration de son contrat, M. Cousin transportait le bail à venir à un tiers et, en 1744 après arpentage des biens, notre jeune Demonsablons prit le large et échoua à Suzy.

François Demonsablons père décéda en 1740 à Notre-Dame, dont la reconduction s'opéra l'année suivante sous le nom du 3^e fils Jean Philippe. C'est sous le toit de ce dernier que le 8 Octobre 1748 se célébra le mariage d'une de ses deux sœurs, Marie-Louise avec Jean Laurent, veuf de Marie-Madeleine Massai. Saluons en ces nouveaux époux les bisayeux de Gérard de Nerval.

Deux ans après cet évènement le bail de Notre-Dame en vint à son expiration. Jean Philippe Demonsablons ne le relève pas. Avec son épouse Gabrielle Wallon il déserte les lieux et alla prendre le fermage des chevaliers de Saint-Jean dits de Malte à Maupas (alors paroisse de Mercin).

Il eut deux filles et deux fils, l'aîné fut fermier de Saint-Audebert puis de Presles la Commune, où il laissa postérité ; le cadet continua l'exploitation de Maupas, mais son décès survenu en 1796 mit ses deux garçons dans le besoin. Leur postérité masculine est encore représentée à Soissons.

*

* *

Marguerite Brocheton l'ayeule s'était éteinte, et ses fils dispersés s'étaient partagés sa succession, notamment des propriétés à Pinon en 1753. Seul le gendre Jean LAURENT, dont l'origine nous échappe, était

demeuré à Laffaux. Nous n'avons pu déterminer quelle ferme il exploitait. Il comptait parmi les notables du village, et longtemps commensal du curé Landieu il fut le marguillier de la paroisse.

Grâce à Aristide Marie on sait qu'il donna le jour à six enfants : Jean 1749 - Marie-Louise-Agnès 1751 - Françoise-Armande 1752 - Marie-Jeanne-Claire 1754 - Pierre-Charles 1757 et Marie-Marguerite 1759. Nous regrettons que cet éminent auteur s'est borné, à demander à l'état-civil de Laffaux avant 1914 les seules dates de naissances.

Jean-Laurent en vint à quitter Laffaux, il était veuf lorsqu'on retrouve sa trace en 1769, faisant valoir la ferme du Hay (d'Huet - d'Huez), dépendance de Wissignicourt alors paroisse Saint-Rémy d'Anizy. Il apparaît à l'occasion de la mort subite, dans l'hôtellerie du Chapeau rouge, d'un fils de 24 ans qu'il avait eu de son premier mariage.

A Anizy se marient ses enfants : 1777 Agnès, qui est domestique à Soissons, avec Pierre Miret aussi domestique, originaire de Launoy — 1778 Marguerite, avec Marc Nicolas Hamart cordonnier. L'année suivante il décède âgé de 65 ans.

Son fils aîné Jean, qui l'avait secondé dans sa culture, ne va guère persévérer. Il se marie en 1780 et se fait marchand (épiciers sans doute), c'est donc avec lui que l'atavisme du labour des Laurent s'éteint. De son épouse Marie-Anne Angélique Defriche il n'aura qu'une fille : Marie-Geneviève Angélique, celle-ci sera la dernière représentante de tous les Laurent. A la veille de son décès en 1830, malade, « à la barre du lit » elle fera régulariser par l'Église son mariage de 1799, contracté « dans le temps où les églises étaient fermées ». Elle était femme du teinturier Jean-Antoine Vinois.

La nombreuse descendance des Laurent se poursuivra à Anizy par les familles Vinois et Hamart.

Deux mariages se sont produits hors du foyer familial, celui de Duriez et celui de l'ayeul de Nerval.

On sait en effet que Claire Laurent épousa certain Louis Duriez, en 1807 chef de comptabilité nationale et plus tard paraît-il conseiller référendaire à la Cour des Comptes, (était-il parent d'Antoine Duriez alors conducteur des travaux des grands chemins du Soissonnais?) — Toujours est-il que c'est lui qui en 1813 enquêtait auprès du ministre, sur la disparition de Labrunie père de Nerval, survenue au cours de la retraite de Russie.

*

* *

Du mariage de Pierre Charles LAURENT l'acte officiel a été publié, mais les préliminaires qui le concernent ont été auréolés de légende.

Si l'on veut croire les lignes de « Juvenilia » (Promenades et souvenirs), c'est ce fils de Laffaux qui, vers 1770 (13 ans alors !) vint s'asseoir sur la

falaise qui domine la vallée d'Aisne et qui, tout en sa contemplation d'un coucher de soleil, laissa divaguer le cheval qui l'avait amené, et qui ne revint pas. Il regagna la ferme tout penaud et sans rien dire. Le courroux paternel du lendemain s'escomptait terrible, le jeune homme préféra fuir. Il serait venu terminer sa course dans le Senlisis, à la porte de l'aubergiste Boucher. Il aurait aidé celui-ci dans la culture de son champ, et en aurait reçu pour récompense la main de la fille.

Aristide Marie le plus complet des biographes de Gérard de Nerval, a déjà douté de la fiabilité du récit idyllique. Nous pensons apporter une clarté nouvelle sur le sujet.

C'est en 1782 qu'à Mortefontaine apparaît Laurent, et c'est pour son mariage; il habite Paris et est qualifié «domestique de M. Lepeltier, seigneur de cette paroisse».

Cinq ans plus tôt, nous l'avons aperçu domestique résidant à Laon, venant s'asseoir à la noce d'une de ses sœurs (mariage Mizet). — D'une place en une autre, le jeune Laurent a pu entrer au service d'une haute personnalité locale M. Lepeltier de Mortefontaine, Intendant de la Généralité de Soissons. Dès lors il semble simple d'imaginer que les déplacements en service, ont pu conduire le domestique à Paris et à Mortefontaine résidences du maître, et favoriser une rencontre qui sera suivie d'hymen.

Qu'une algarade à motif de cheval perdu se soit produite, peut être? mais la désertion de la terre ne fut pas particulière au coupable, elle fut commune à tous les frères et sœurs de sa génération.

Quant à M^e Louis Lepeltier, magistrat bienveillant et populaire, chéri des laboureurs soissonnais, qui par gratitude s'associèrent pour faire sculpter son buste par Houdon. C'est lui qui dota Soissons du palais qui est devenu Hôtel-de-Ville, tandis qu'il s'adonnait à de non moins grands travaux dans sa terre de Mortefontaine, où il faisait transformer en parc princier, à l'anglaise, cet immense domaine auparavant désertique.

A la noce de Mortefontaine la famille Laurent était représentée par Pierre Miret, beau-frère du marié; puis les époux gagnèrent Paris. Un jour ils quittèrent le service de notre Intendant, pour tenir un commerce de friperie puis de lingerie. Deux filles leur naquirent, qui épousèrent deux Labrunie; l'aînée, femme de médecin-major de la Grande Armée, ne vécut guère que pour mettre au monde en 1808 Gérard, notre chantre du Valois.

Au cours de la première Restauration, l'enfant de Laffaux produisit des états de services, qui lui valurent du futur Charles X, le 12 Décembre 1814 la décoration du Lys. Ainsi sait-on qu'en 1789, de chasseur de la 2^e compagnie, 4^e bataillon, 4^e légion, il était devenu sous-lieutenant de la garde nationale, et que depuis le 20 Janvier 1814 il appartenait à la brigade nationale actuelle de ce corps.

Pierre Charles survécut à ses filles, et six ans à son épouse Marie Marguerite Victoire Boucher, il trépassa en 1834. De son épargne accumulée par un demi-siècle de patient négoce, le lot qui échet au poète se montait à 30.000 Francs. C'est le seul héritage que celui-ci encaissera de sa vie, on sait comment il sut de suite le volatiliser.

Mais il se trouvait en plus restant indivis, un terrain de peu de valeur d'un demi hectare. C'est ce lopin de terre, situé à Mortefontaine que le littérateur rendit célèbre; de son nom il fit son pseudonyme anoblissant, puis à partir de 1836, il put le considérer comme l'émotionnant «Campo Santo» de la famille Laurent: ses grands-parents et sa tante étaient venus y continuer leurs derniers sommeils. Sur ce légendaire Clos de Nerval, M. Blottière vient d'ajouter de l'inédit, sans pour cela en affaiblir le prestige; les preuves qu'apporte cet auteur restreignent la part que prit Gérard dans le transfert des corps, du cimetière Montmartre au clos familial.

*
* *

C'est de son grand-père maternel seulement, que Gérard LABRUNIE avait pu retenir quelques souvenirs de famille. C'est cet ayeul qu'au cours d'heures délirantes, il désignait sur l'arbre généalogique, feuillu de tant de chimères: «Pierre Laurent 3^e fils d'un propriétaire de Laon près Soissons (et à la génération suivante:) Marie Victoire Laurence fille de Pierre Laurent de Soissons et de M. V. Boucher d'Ermenonville».

Soissons pouvait lui évoquer aussi un malaise subit qui l'avait terrassé, suivi de l'abandon peu charitable du compagnon A. Dumas... mais ceci n'était qu'un épisode de voyage.

En 1841, quêtant au directeur des Beaux-Arts une bourse, pour effectuer une mission artistique et archéologique dans le nord de la France et la Belgique, Nerval énumérait les villes dont il se proposait l'étude et, il mentionnait Soissons. Une lettre non datée qu'il adressait à Arsène Houssaye (le même Houssaye, qui en 1855 se chargea de tous les soucis de ses obsèques et de son sépulcre) l'informait: «*Je retourne dans le Valois pour continuer l'abbé de Bucquoy, et revoir Soissons et Laon, d'où nous sommes originaires — moi du côté de ma mère. Je crois fermement que cela explique les relations et les sympathies.*»

L'esprit maladif de ses dernières années nourrissaient sa hantise du terroir des ancêtres: «*Fatigué des querelles vaines et des stériles agitations de Paris (écrivait-il dans la Bohème galante), je me repose en revoyant ces campagnes si vertes et si fécondes; je reprends des forces sur cette terre maternelle. — Nous tenons au sol par bien des liens. On n'emporte pas les cendres de ses pères à la semelle de ses souliers, et le plus pauvre garde quelque part un souvenir sacré qui lui rappelle ceux qui l'ont aimé. Religion ou philosophie, tout indique à l'homme ce culte éternel des souvenirs.*»

Animé par le spectre d'Angélique de Longueval, sollicité par ses souvenirs familiaux, il descendit à Soissons en Novembre 1850. Le rapport de visite qu'il publia, montre qu'aucune curiosité monumentale ou caractéristique n'échappa à son examen. Il lui eut été possible de retrouver dans les environs, des parents à des degrés divers, mais il était bousculé par le désir d'aller se tremper dans l'atmosphère qu'avait respirée sa belle morte. Il crut le faire en poussant jusqu'à Longueval, ce que faisant il s'égarait, c'est à Verneuil-sous-Coucy qu'il aurait du se rendre. (Angélique).

Il serait hors du sujet de nous égarer aussi sur Gérard de Nerval. Son œuvre est inégale sans doute, mais une importante partie a suffi pour lui assurer la célébrité. Il aima le souvenir et les ruines du passé, le pittoresque et les gens simples ; sa sensibilité et sa vie douloureuse ont conquis notre génération.

*
* *

Revenons à cette ferme de Laffaux dont nous avons suivi pendant 125 années les exploitants, tous ancêtres du « fol délicieux ».

François Evrard leur avait succédé en 1750, puis était remplacé en 1768 par Antoine Ramond et enfin en 1785, était arrivé Antoine Dubarle époux d'une Brocheton.

La Révolution se produisit de suite et ne traina guère à saisir les biens, qui d'église n'avaient jamais connu de mutations, et à en publier la vente. Les experts avaient estimé la ferme de Notre-Dame 23.476 livres, la criée se fit à l'hôtel du District de Soissons le 23 Août 1791.

On connaissait deux amateurs : Dubarle le fermier et Joseph Couvrot le maire de Laffaux, mais ces locaux ne manquaient pas de rivaux de catégories différentes : les capitalistes forains et les associations qu'on appella depuis les « bandes noires ». De la 1^{re} à la 4^e bougie les deux premières catégories s'affrontèrent seules, l'enchère de 45.000 livres était atteinte. A la 8^e bougie un modeste citoyen de Vaudesson : Louis Lefèvre entra en lice, lutta jusqu'à la 30^e bougie, et se trouva finalement adjudicataire moyennant 60.100 livres.

C'est alors que Couvrot, depuis longtemps évincé par le feu des enchères, en qualité de commissaire délégué de Laffaux, dénonça aux administrateurs du District des manœuvres souterraines frauduleuses. Il savait que Lefèvre avait cabalé ici et là, qu'il avait tenté de soutirer 1.000 livres au fermier, lui assurant qu'en remerciement il n'enchérirait pas sur lui. Un autre, nommé Lebeau avait de même manière réclamé 2.000 livres ; il était le chef d'une conjuration de dix Vaillysiens. On savait encore qu'avant la vente, le fermier Dubarle avait invité ses compétiteurs dans un cabaret de Soissons avec espoir de s'accommoder avec eux, mais cela avait été vain, les agioteurs n'avaient aucune considération à prendre, même à l'égard des huit enfants dont le dit Dubarle se disait chargé.

Les témoins, gens de Crouy et de Vailly, dépointés dans l'acquisition, et qui étaient dans la salle confirmèrent les dires du maire, aussi le président pria l'adjudicataire de s'expliquer. Lefèvre tenta de faire croire qu'il agissait seul, ou pour M. de Sainte-Marie de Pinon, de qui il détenait un pouvoir verbal ; pressé dans ses retranchements il reconnut qu'en effet il avait parallèlement adhéré à la société de Vailly, mais ajoutait-il, c'était afin d'éviter sa surenchère.

La ferme n'en était pas moins adjugée, le président perplexe déclara qu'il transmettrait les faits au tribunal, à l'effet de poursuivre ceux qui se trouveraient coupables de délit. On ignore la suite de l'affaire.

Une condition imposée aux acquéreurs de biens nationaux était de verser 12 % dans la quinzaine. Orry de Saint-Marie, familier des Courval de Pinon, futur châtelain d'Anizy et agioteur à ses heures, dut trouver le prix de la ferme trop élevé, il refusa l'offrande de Lefèvre. Livré à lui-même ce dernier ne put jamais verser le premier acompte aux Domaines. En retard de 52 jours il évita pourtant la folle enchère. Le 14 Octobre il allait déclarer au District qu'il avait enfin trouvé un sauveteur qui acceptait l'adjudication. Il s'agissait de Christophe Ferté du Mont de Bucy.

Les dessous de la vente de la ferme de Notre-Dame sont caractéristiques des menées scandaleuses qui si souvent illustreront la liquidation des biens nationaux. Ils servirent de leçon au menu peuple et aux édiles de Laffaux. A force de réclamations et de pétitions, ils obtinrent que les criées à venir les intéressant, ne soient plus faites en vrac, mais divisées en lots. C'est ainsi en effet, qu'en détail furent proposés les biens de la cure, du séminaire de Soissons, de l'abbaye Saint-Paul et des deux fermes de l'émigré Rémond de Montmort : celle du Château et celle « des Marais ».

*
* *

La ferme de Notre-Dame se trouvait située au bout du village du côté Nord. Sa surface presque carrée, partout murillée, était bordée par trois chemins. Son plan de 1749 fait voir le logis écarté des bâtiments ruraux, le plus important étant la grange monacale, elle aussi isolée comme la coutume le voulait par crainte d'incendie, en parallèle d'une des courtines. Longue de 33 mètres et large de 12, épaulée par des contreforts ; elle était le plus haut bâtiment de la paroisse. Une tourelle à l'un des angles de l'enceinte semblait rappeler qu'en des temps anciens le souci de la défense s'était ici aussi imposé.

Les photos connues, antérieures à 1914 montrent une ferme agrandie par des bâtiments nouveaux, sur l'emplacement du jardin, et la mare transportée au milieu de la cour. Quant au corps de logis dont la facture appartenait au XVIII^e siècle, il était d'une importance qui semble démesurée, il alignait onze baies sur la cour, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage.

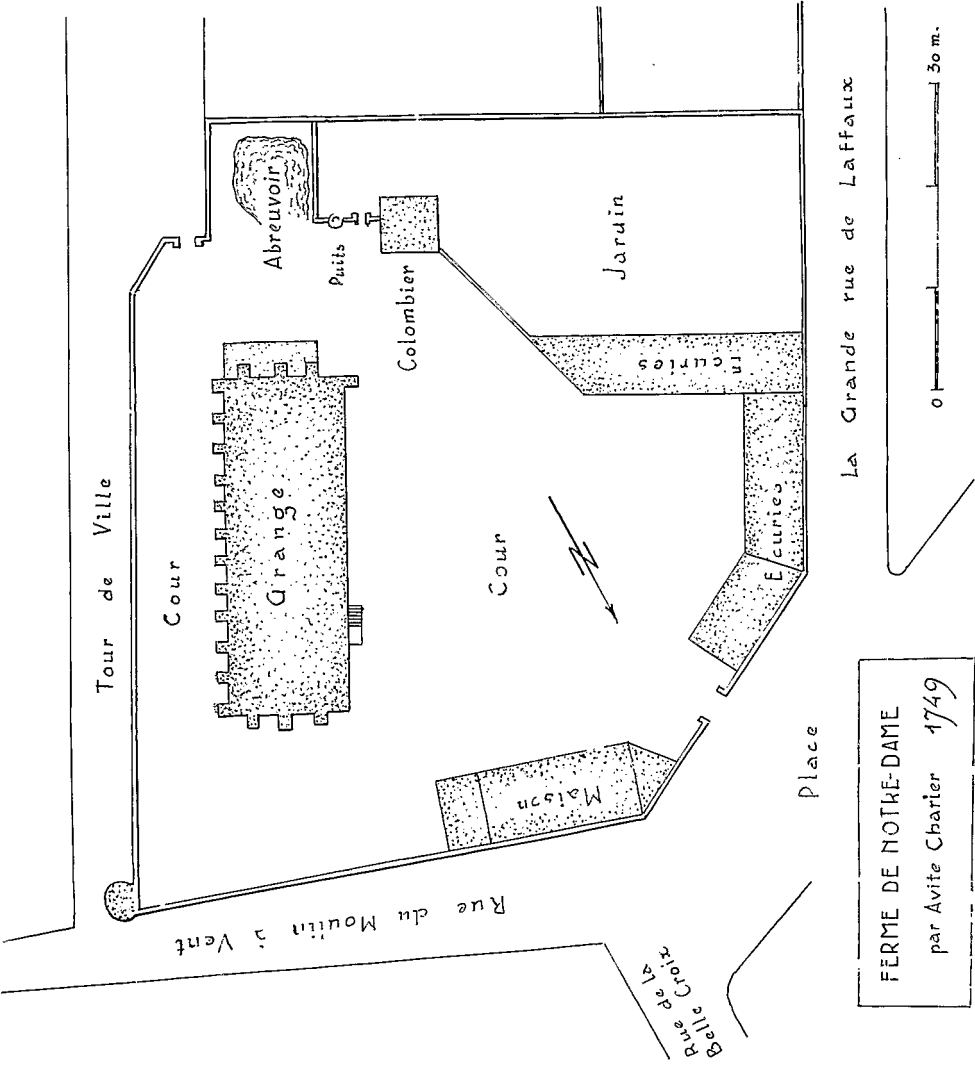
La recherche de la moindre fondation de cet intéressant ensemble serait maintenant vaine, tout a été pulvérisé par les bombardements de 1917-18; Laffaux s'étant trouvé constamment sur la ligne de feu au cours de la première guerre mondiale.

Une reconstruction sur place n'était pas possible à cause de carrières souterraines anciennes, désormais ébranlées; d'autre part le comte de Rémusat propriétaire, vendit le domaine. Celui-ci est allé s'ajouter à la ferme du Château.

Bernard ANCIEN

SOURCES

- Archives de l'Aisne - H 1531 - Baux de la ferme Notre-Dame (1587 à 1768)
Archives de l'Aisne - Q 837 - 839 - 859 - Biens nationaux Laffaux
Archives de l'Aisne - Q 834 - Publication et adjudication ferme Notre-Dame
A. Charier - Arpentage 1749 ferme de Notre-Dame
A. Charier - 1739-41 et 49 des fermes de Laffaux.
R. Doyen - Arpentage 1739 ferme de Notre-Dame et autres 1737-39 (col. de l'auteur)
Minutier Laurendeau - Soissons - 1759-61 Baux de la fabrique de Laffaux
B. Ancien - Dossier de généalogies de familles agraires locales (Ms)
Aristide Marie - Gérard de Nerval (Libr. Hachette 1914 et réédition 1955)



FERME DE NOTRE-DAME
par Avite Chartier 1749

Le canton de Bazoches

par M. Roger HAUTION

LES NOTABLES

Jacques TURLIN

A la veille de la Révolution, ce modeste cultivateur de Bazoches fait figure de notable.

Le 9 Mars 1783, il passe un bail des biens de la cure, en qualité de marguillier en chef de la paroisse Saint-Pierre, avec Jean-Baptiste PrévotEAU, maréchal, avec Louis Liance, laboureur, avec Jean-Baptiste Dezavenelle, avec Philippe Alliot, sabotier et avec Joseph Prinnet, charpentier.

C'est Jacques Turlin qui est désigné comme délégué du village pour aller à Soissons représenter le tiers-état à l'assemblée du baillage tenue à Saint-Jean-des-Vignes, pour élire des députés aux États-Généraux, en 1789.

Dès l'installation du juge de Paix, il devient un de ses assesseurs, il le supplée très souvent et semble présider les débats avec autorité. Il ne manque ni d'instruction, ni d'a-propos. Il exploite une ferme, la cinquième et dernière comme importance, ainsi qu'il apparait au recensement des récoltes en grains de 6 Vendémiaire an III.

Il habite au chemin de la Rosière, une maison assez vaste et confortable : il est marié à Marie-Madeleine Baudier, née en 1756.

C'est un habile homme : le 22 Mars 1790, il se déclare héritier de Jacques Chartier d'une rente de 2 livres et 5 sols, non transférable à l'hospice de Bazoches et conservée à la Fabrique. En Décembre 1791, il intente une action à la Justice de Paix de Bazoches contre Henry Bruyère, marchand de bois à Chéry-Chartreuve qui «avoit déplanté la croix Chartier» érigée par son auteur, selon les propres paroles de Jacques Turlin, c'est-à-dire par son grand-père : Louis Turlin.

Sans nul doute, la rente conditionnait l'entretien du calvaire élevé vraisemblablement par J. Chartier en 1714.

Ce Jacques Chartier paraît être le fils de Jacques Chartier, laboureur à Bazoches et de Marie Goumant, issue d'une vieille famille agricole du cru et vivante en 1703.

Il est à noter que cette érection d'un monument votif à l'angle du chemin de Fismes et de la Route Royale, face à la «creute» où, selon la tradi-

tion, furent incarcérés, puis suppliciés les deux martyrs : Rufin et Valère coïncide, à deux années près, avec la fondation de la confrérie, en 1716, par Monsieur Compain, curé de Bazoches.

Si, à cette époque, Jacques Turlin fait montre d'un esprit très conformiste, voire même très bien pensant, les événements accuseront bientôt son opportunisme foncier.

Sa conduite, pendant la Révolution offre matière à certaines critiques et certains propos malsonnants ne le ménagent guère, même et peut-être à cause de ses fonctions de magistrat «in partibus». Le 13 Décembre 1791, à la Justice de Paix, il est pris à partie par Jacques Cailleux, marguillier de l'église de Bazoches, il demande à ce que le «sieur Cailleux soit condamné, à lui faire réparation d'honneur, de l'insulte qu'il lui a faite, ce dernier lui a dit: qu'il le ferait chasser de toutes les assemblées parce qu'il était banqueroutier». Il obtient satisfaction.

Le 16 Juillet 1793, Louis Ragot, manouvrier à Bazoches l'insulte sous les noms de «banqueroutier, de sumeur de dettes, de faiseur de faux-rapports». Là encore, le diffamé obtient rétraction des propos et condamnation aux dépens : 20 sols. Mais ces palinodies ne possèdent pas l'accent de sincérité qu'on espère y trouver. L'offenseur, après admonestation, dit qu'il reconnaît l'offensé comme homme de bien et d'honneur et qu'il se repent de ses diatribes. On sent trop l'inspiration dans ces léni-tifs propos.

Ces affaires ont tout de même un résultat : Jacques Turlin, jusque là très assidu et très zélé à la Justice de Paix, s'éclipse totalement pour ne reparaitre qu'en l'an VIII. Nul doute que de nombreuses récusations ou même de prises à partie ne l'aient écarté de son siège magistral.

En l'an III, il a pris les fonctions de percepteur des contributions foncières à Bazoches et comme tel, il doit payer le gardiennage du terroir à François Bocquet, mais une contestation s'élève entre eux, parce que le garde veut être réglé en «assignats républicains», alors que Turlin veut le solder en «assignats portant les empreintes de la royauté». Le juge fait preuve de bon sens et de civisme en donnant tort au «percepteur» Turlin.

Ce rôle n'était d'ailleurs pas exceptionnel dans sa famille : le 14 Janvier 1744, son père Charles Turlin, laboureur, figure à un acte comme suppléant le procureur fiscal, absent pour cause de maladie.

Son trisaïeul, Louis Turlin, décédé le 22 Décembre 1742 et inhumé dans l'église de Bazoches, à cause des gelées, se déclarait volontiers «seigneur de Bazoches», comme propriétaire du «fief des Bombards», mais lui n'affiche point de semblables prétentions nobiliaires, l'époque est d'ailleurs peu propice à ces manifestations de l'humaine vanité.

Pendant la Terreur, Jacques Turlin «Vit» comme Siéyés, alors propriétaire du château de Paars et de quelques terres à Bazoches et à Saint-Thibaut, le tout acquis à la faveur des mutations forcées.

Il achète des biens nationaux, il utilise au mieux de ses intérêts ses fonctions, les circonstances et la nouvelle économie politique et rurale, il paraît très constitutionnel et très laïc. Il rachète à Jacques Quinquet le presbytère de Bazoches que celui-ci avait acquis le 11 Novembre 1796, au district de Soissons.

Jacques Turlin est toujours appelé «le jeune», même à un âge avancé, pour le distinguer de son oncle : Jean-Baptiste Turlin l'aîné cultivateur à Bazoches, puis bourgeois, assesseur du Juge de Paix de Fismes.

Il décède en 1807. De son union avec Marie Madeleine Baudier décédée le 6 Juin 1827, il laisse une fille : Marie, Madeleine, Marguerite Turlin qui meurt jeune à 30 ans en 1822. Il a aussi trois fils : Henry, Jacques Turlin, né en 1778, contrôleur ambulant de contribution indirectes à Fismes en 1822, puis à Reims en 1829, Jacques Edme, Étienne Turlin, né en 1785, Jean-Marie, Constant Turlin, né en 1788.

En 1830, Henry, Jacques Turlin se retire à Bazoches où il est électeur censitaire, il paye 325 francs 13 d'impôts. Sa retraite est brève. A son décès survenu à Paris le 30 Décembre 1832, on ouvre un testament qui révèle un legs d'importance dont la commune de Bazoches est bénéficiaire : l'ancienne maison presbytérale, avec toutes ses dépendances, elle se trouvait au chevet de l'église au sud de celle-ci avec cour vers la rue des Juifs... pour servir de maison d'école, plus 4.000 francs à placer sur l'État, dont la rente doit servir à acheter des livres pour l'instruction gratuite des enfants les plus pauvres.

Ne serait-ce pas une posthume réparation du fils qui restitue les biens trop aisément acquis par le père ?

Jacques QUINQUET

Un notable de Bazoches mérite une notice personnelle.

Jean, Jacques, Charles, Nicolas Quinquet est un homme de loi et un bourgeois de Soissons avant 1789. Vraisemblablement, il est le fils du greffier du Baillage provincial du Siège Présidial de Soissons en 1755. Il appartient à une vieille famille de robe.

La municipalité de Soissons l'appelle dans son sein, il prend le titre de Procureur Syndic de la Commune et du Directoire du District, c'est-à-dire d'agent exécutif de l'Administration de cette circonscription.

Il cumule cette fonction avec celle de juge au Tribunal de District. Le 14 Décembre 1792, cette juridiction fait défense aux communes «de s'immiscer dans la gérance des biens précédemment usurpés par le ci-devant seigneurs, sans avoir précédemment fait juger par le Tribunal la légitimité de leurs prétentions». Au nombre des juges figure Jean, Char-

les, Jacques, Nicolas Quinquet siégeant d'ailleurs à côté de l'«homme de confiance» de Monsieur le Comte d'Eaubonne, l'avant-dernier seigneur de Bazoches. Ce fidei-commis est Jean-Pierre Grévin de La Neuville, lequel a alors laissé tomber sa particule, pour mieux se républicaniser sans aucun doute.

Il entrait dans les attributions du procureur syndic de procéder à la réquisition des métaux précieux. C'est tout naturellement dans les églises et les couvents qu'on pouvait trouver l'aliment à cette activité récupératrice. Depuis 1622 les religieuses de la Congrégation de Soissons abritaient, dans leur chapelle, une châsse d'argent contenant les reliques des saints Rufin et Valère, apôtres de la Vallée de la Vesle et, tous deux patrons de Bazoches. Jacques Quinquet vient saisir le reliquaire, mais la sœur Marguerite l'ayant imploré, il se laisse toucher et la communauté parvient à conserver les restes vénérés jusqu'à la fin de la tourmente révolutionnaire.

Après la chute de Robespierre, le 9 thermidor, la nouvelle Constitution celle du 5 Fructidor an III (22 Août 1795) supprime les districts et partant les fonctions de procureur syndic.

Jacques Quinquet, sans emploi, se retire à Bazoches. La même constitution prévoyait que les cantons seraient pourvus d'un procureur syndic. Ses états de service permettaient à Jacques Quinquet de briguer ces fonctions. Il va les exercer à Bazoches. Le 18 Nivôse an VI, il est révoqué, mais son habileté lui permet d'être élu comme agent municipal de la commune, c'est-à-dire une sorte de maire. C'est à Paris qu'il prête serment, le 2 Pluviôse an VII, il habite alors dans la capitale, rue Montorgueil n° 84. Il y séjourne même trop souvent, si l'on en croit un autre édile de Bazoches : Jacques Turlin, celui-ci dit «que le citoyen Quinquet ne fait que paroistre et disparoistre».

Toutes ces avanies n'empêchent pas l'agent municipal de faire de bonnes affaires. Il achète, en assignats, le presbytère de Bazoches, le 11 Novembre 1796, et, sans doute pour un prix fort avantageux. Il ne le gardera pas et le revendra à Jacques Turlin, dont le fils, en 1832 en fera donation à la commune de Bazoches comme maison d'école et mairie.

Le 28 Brumaire an VIII, le canton de Bazoches est supprimé conformément à la Constitution consulaire et le 21 Floréal de la même année, Jacques Quinquet est nommé garde des scellés des «archives appartenant à la ci-devant administration du canton de Bazoches».

Lors de l'ultime séance de l'Assemblée cantonale, le 30 Germinal an VIII, un satisfecit lui est octroyé par ces collègues, les seize agents du canton. Ceux-ci adressent leurs «remerciements au citoyen Quinquet, pour tous les soins et les peines qu'il s'étoit donné pour activer et régulariser le travail de l'administration municipale depuis son établissement. D'une voix unanime, l'administration lui a témoigné sa reconnaissance et a requis qu'il fut fait (mention) à l'instant sur le registre. Le citoyen Quinquet lui a témoigné sa sensibilité et lui a offert de continuer toujours à

l'aider et ses collègues dans toutes les circonstances qu'il pourroit être utile pour servir la chose publique et les administrés au particulier».

«L'assemblée a également chargé le citoyen Quinquet de remercier le citoyen Dormesson du local que ce dernier avoit abandonné gratuitement depuis sa fondation» Après quoi «les agents se sont quittés fraternellement et ont levé la séance au milieu des cris de «Vive la République».

Jacques Quinquet redevient simple citoyen et se signale à la Justice de Paix de Braine par de nombreux procès qui lui sont faits par ses créanciers auxquels il a emprunté de l'argent et qu'il semble assez mal disposé à rendre dans les délais rapides. Ses connaissances, ses relations sont mises à profit, souvent on le prend comme arbitre ou comme expert dans de petits litiges, comme «ami» dans des conseils de famille et il passe pour un bon auxiliaire de la Justice.

Il demeure propriétaire à Bazoches d'une maison rue de l'Étrille, ceci après sa revente du presbytère pour 1.080 francs en 1804.

Le 27 Brumaire an XII, il est suppléant du Juge de Paix de Braine.

EXTRAIT de l'ADMINISTRATION MUNICIPALE du 3^e Arrondissement de PARIS concernant la prestation de serment du citoyen QUINQUET, agent municipal de Bazoches.

Administration municipale du 3^e Arrt. de PARIS

An 7 de la République française une et indivisible, le 2 Pluviôse, devant nous, administrateurs municipaux du 3^e arrondissement du canton de PARIS, s'est présenté le citoyen Jacques Quinquet, domicilié agent municipal de Bazoches, chef-lieu de canton, département de l'Aisne, de présent à Paris, demeurant dans notre arrondissement, rue Montorgueil n^o 84, lequel conformément à la loi du 19 Fructidor an 3 a prêté entre les mains du président, le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, d'«attachement» et de fidélité à la République et à la constitution de l'an 3, de laquelle il nous a demandé acte, ce que nous lui avons accordé, et a signé avec nous à la municipalité même jour et an que dessus et signe.

Les Administrateurs : L. Paris, président. Gautier-Veron-Gombert.
Chartier, secrétaire en chef.
Rivaud, commissaire du pouvoir exécutif.

L'HÔTELLERIE DE «L'ÉCU» à Sermoise

Sermoise situé sur la route royale n^o 4-alias 31 est un village admirablement placé pour servir de relais aux nombreux voyageurs et rouliers qui parcourent cette route.

En 1770, l'hôtellerie de l'Écu a pour tenanciers : Nicolas Sellier, qui se déclare «laboureur et hostellain» et son épouse, Marie-Jeanne Four-

nier. Celle-ci est veuve de feu François Gilles, laboureur à Margival. Elle en eut deux fils : Jean-François Gilles, clerc tonsuré du diocèse de Soissons et Nicolas Auguste Gilles.

L'hostellerie est «scize à Sermoise, sur la chaussée de cette ville de Soissons en celle de Reims, avec 4 arpens 13 verges ou environ de terres labourables en plusieurs pièces aux terroirs de Sermoise et circonvoisins, un héritage de 30 verges ou environ à prendre dans le jardin de «l'Ange» et 3 verges de terre ou environ, en jardin, vis-à-vis laditte hostellerie.»

Nicolas Sellier doit être très gêné financièrement. Le 7 Novembre 1776, il vend l'hostellerie de l'Écu à Demoiselle Marie Anne Gabrielle Wallon épouse séparée de biens de Jacques Desjardins. Lui se dit marchand, elle se dit aubergiste. Le prix est de 7.930 livres, mais des oppositions se révèlent ; pas moins de 45, il s'agit de créanciers de Sellier qui entendent profiter de cette transaction pour se faire payer de leur dû. La demoiselle Wallon se trouve contrainte de demander en justice l'annulation de la vente ; Elle l'obtient, le 11 Mars 1779.

L'Écu entre dans le patrimoine de la famille Borgholtz avant le 20 Août 1782.

Malgré la francisation plus fréquente de son nom, Jacques Borgholtz semble bien avoir un patronyme d'origine germanique. Les gens simplifient ce nom en Borgosse. Il demeure qualifié sous un sobriquet constant : Lallement ou Lalmand ou Lallemand et souvent sous celui-ci qui ne semble qu'une traduction en français, du nom initial : Dubois.

En 1793, Jacques Borgholtz est élu procureur de la commune de Sermoise, fonction qui le sert pour acquérir des bois mis en vente. C'est en cette qualité qu'il exige l'annulation d'un bail fait par la Fabrique à Louis Housset. Il acquiert aussi des terres dont sont évincés les religieux de Saint-Crépin. Il y plante des arbres fruitiers et nourrit à son auberge le pépiniériste qui les fournit, Billet, il entre en procès avec lui pour la compensation de cette livraison d'arbres avec les frais de pension évalués à 20 sols par jour. Le travail est important, il s'étend du 10 Nivôse au 2 Prairial.

Si la fortune lui sourit, elle ne va pas de pair avec la santé. Il meurt en l'an VI probablement, laissant à sa veuve des biens étendus si l'on en juge par les frais de leur conservation. En effet, le 15 Vendémiaire an VII, Marie Louise Lefebvre, veuve Borgosse, dit Dubois, prend à son service Nicolas Billet, comme garde particulier aux appointements de 12 livres. Celui-ci étant déjà son jardinier, ce qui dénote une certaine surface à entretenir et une certaine aisance immobilière.

Jacques Borgholtz meurt le 16 Fructidor an VI. Le juge note la présence à l'«Écu», son auberge, d'«une salle basse servant de cuisine ayant vue sur le Grand Chemin de Soissons à Reims», il appose les scellés, formalité motivée par le grand nombre d'héritiers, la veuve, des frères et beaux-frères, comme Étienne Moreau, aubergiste et cultivateur à Fismes, François Charlemagne Borgholtz, Félix Borgholtz et Jean François

Pome, tonnelier à Vendeuil, Jean Denis Borgholtz, cultivateur également à Vendeuil et Louis Victor Borgholtz dit l'Allemand, boulanger-pâtisseries (sic) à «la maison des Invalides» à Paris.

En l'an VII, l'«Écu» devient le théâtre d'un incident motivé par l'insécurité des grandes routes. L'affaire du «courrier de Lyon» se situe en 1796, sous le Directoire.

La Garde Nationale aux ordres du lieutenant Jean-Marie Leloutre, âgé de 41 ans, contrôle le roulage particulièrement intense sur cette voie de communication.

Le 13 Frimaire, à 6 heures du soir, une sentinelle crie «qui vive», et arrête la voiture publique venant de Reims et allant à Soissons. Il s'y trouve trois voyageurs : deux dans la voiture et un à l'avant, près du conducteur. A tous on demande de présenter les papiers. Deux des voyageurs exhibent leurs passeports, mais le conducteur, Courtefoy, dit au voyageur, qui est près de lui, qu'il ne falloît pas le montrer, que «les citoyens du corps de garde le déchireroient». Le lieutenant Leloutre trouve cette réflexion déplacée. Le voyageur dit «qu'il ne voulait point avoir affaire à des brigands, qu'il em... le poste et qu'il ne montreroit pas son passeport».

Le lieutenant déclare alors : «Au nom de la Loi, je vous arrête.» L'autre se débat, s'échappe, disparaît, non sans avoir laissé entre les mains du lieutenant un pan de sa «rouillière».

En effet on le déclare : «vêtu d'une rouillière blanche, être homme de bonne mine, d'âge 25 à 30 ans, et de mesurer la taille de 5 pieds 2 pouces». Une enquête est ouverte par le Juge de Paix d'Acy sur cette affaire de rébellion.

Le conducteur Courtefoy est au service de Petit, maître des Poste et Guinguettes de Reims, il se rend chez Brunot Paris, 46 ans, propriétaire de guinguettes à Soissons.

Le Juge interroge les témoins. Tous confirment les dires du lieutenant et de ses hommes : Droux, sergent, Levêque, Cocber, François Fracville, tous fusiliers de la Garde Nationale de Sermoise.

Tous notent les «propos orduriers», tenus par le voyageur récalcitrant. Ce «quidam» se nomme Hannotel. Il aurait dit plus de vingt fois, «qu'il em... le Poste, qu'il ch... sur le Poste» et qu'il aurait fait montre d'une «colère outrée».

Le juge lance un mandat d'amener contre Courtefoy, mais il n'est pas fait mention d'une mesure similaire contre Hannotel, le voyageur irascible et incongru.

Nous ne savons rien sur l'épilogue de cette affaire.

NOTES

Sources manuscrites : Archives de la Justice de Paix de Bazoches (1790-1802).

Registre de catholicité de Bazoches. Mairie.

Nous, administrateurs municipaux, 3^e arrondissement, canton de Paris, aux Petit père de la Place des Victoires Nationales certifions la signature : Chartier est celle de notre secrétaire en chef.

Orthographe des citations respectée.

Armand, Louis, François de Paule Le Febvre d'Ormesson de Noyseau, fils et héritier d'Anne Louis François de Paule Le Febvre d'Ormesson de Noyseau, président à mortier, député à l'assemblée Constituante, Bibliothécaire du Roy, puis membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, mort sur l'échafaud le 1^{er} Floréal an II (20 Avril 1794) c'est le dernier seigneur de Bazoches, Perles, Vauxeré, Longueval et Vieil-Arcy.

Sources : Archives des Justices de Paix de Bazoches (1790-1802) et de Braine; (manuscrits)

Archives départementales de l'Aisne L 279.

Les Quinquet apparaissent très souvent et sont fort nombreux dans l'histoire soissonnaise. On trouve parmi eux : un receveur des tailles, un président au grenier à sel, un procureur en l'Hôtel-de-Ville, un procureur du Roy au Bailliage et siège présidial, un capitaine au régiment de cavalerie d'Imecourt, un maire perpétuel de la Ville de Soissons, plusieurs chanoines de l'église cathédrale et beaucoup d'hommes de robe ou appartenant à la cléricature.

Le nom commun Quinquet apparait aussi pour désigner une invention : le quinquet, une sorte d'essai d'urbanisation. Cette lampe à huile s'est efforcée d'illuminer nos rues au XVIII^e siècle.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE VERVINS ET DE LA THIÉRACHE

3, rue du Traité de Paix, Vervins

Bureau

Sous la *Présidence d'Honneur* de Madame Pierre NOAILLES

<i>Président</i>	M. Pierre DAUSSE
<i>Vice-Président</i>	M. Jean-Paul MEURET
<i>Secrétaires</i>	M. Alain BRUNET (archiviste) M. Pierre ROMAGNY (bibliothécaire)
<i>Trésorier</i>	M. Jean PREUX

Compte-rendu d'activités pour 1980

La Société Archéologique de Vervins et de la Thiérache — et son équipe de terrain, le Groupe de Recherches Archéologiques de la Thiérache — a continué ses différents travaux, après avoir redéfini sa finalité de *Société savante* « procédant pour une part plus ou moins large à des *recherches* originales, celles-ci donnant lieu à des *publications* de valeur scientifique » (Colloque National des Sociétés Savantes, Saint-Étienne, 1973). Recherches consacrées à des sujets archéologiques, historiques et ethnographiques, essentiellement, intéressant le pays de Thiérache ; ce en quoi elle se distingue des organismes à vocation touristique dont les buts sont l'animation et la mise en valeur de sites ou de monuments.

En cette année « du Patrimoine », les activités de la S.A.V.T. peuvent se diviser en activités périodiques (communications, conférences et réceptions) et activités épisodiques (excursions et visites, travaux et études, publications, expositions, participations diverses).

COMMUNICATIONS, CONFÉRENCES ET RÉCEPTIONS

Notamment lors des séances mensuelles de travail qui se tiennent dans les locaux du musée, à Vervins, le premier samedi de chaque mois, à partir de 14 heures.

5 JANVIER : présentation des acquisitions faites par la Société en 1979. Ouvrages, revues, documents originaux, photographies, outils... grâce aux dons de particuliers et à l'aide financière du Fonds d'Intervention Culturel et de la Région (Livret de Pays).

2 FÉVRIER : commentaire par M. Pierre ROMAGNY de documents anciens prêtés (affiche d'époque révolutionnaire, exemplaires reliés du *Nouvel-iste des Campagnes* (1860) et du *Journal de Vervins* (1872), et relation par M. CARNOY de la réussite d'un Aubentonnois, Michel DELIGNY, «monté à Paris» au début du XVII^e siècle, d'après le livre écrit par un de ses descendants, le Professeur Jean DELAY, *Avant-Mémoires*, en présence de plusieurs personnes de la région d'Aubenton.

1^{er} MARS : réunion archéologique, avec projection de diapositives. Rapport par MM. BOUDRY, CHENU et ROBERT sur les sondages réalisés en août 1978 et 1979 par le Foyer Culturel d'Étréaupont, avec la participation de Mme TOUZET (Direction des Antiquités Historiques de Picardie) et du G.R.A.T. au château d'Étréaupont.

État des prospections de surface dans la vallée de l'Oise, entre Macquigny, Proix et Guise, par M. Alexandre MACAREZ.

Compte-rendu de la fouille de sauvetage effectuée par le G.R.A.T. et le Foyer Culturel d'Étréaupont sur un four à chaux près de l'ancienne forteresse de La Chapelle, par M. MEURET.

Exposé sur les souterrains d'Aubenton (travaux de MM. COCHARD et RAY) par M. C. RAY, à l'aide de relevés et de photographies.

La séance, dont la presse régionale et locale a donné connaissance, est clôturée par une discussion animée par M. DAUSSE, avec la participation du Docteur HENNEBELLE, Maire et Conseiller Général de La Capelle, sur la conservation du patrimoine archéologique.

29 MARS : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire (1) tenue à Saint-Michel dans les locaux de la Fondation Savart où la Société exposait un choix de documents anciens sur l'abbaye de Saint-Michel : exposés de M. R. HEBERT sur l'histoire de l'abbaye, de M. NOLLEVALLE sur César-Augustin Savart, qui fit fortune à Paris au XIX^e siècle. Avant de guider la visite du monument, M. GIGOT, architecte en chef des Monuments Historiques et auteur d'une récente étude sur l'ancienne abbaye bénédictine en montra, à l'aide de ses relevés, toute la qualité et l'originalité.

Les assistants ont été conviés à un vin d'honneur offert par M. Maurice BRUGNON, Député-Maire, au cours duquel MM. MEURET et DAUSSE

ont reçu la médaille du Conseil Général de l'Aisne des mains de M. Jean-Pierre BALLIGAND, Conseiller Général du Canton de Vervins.

2 AVRIL: visite de caves-refuges de Vervins en compagnie de MM. COCHARD et RAY, auteurs d'une étude sur les «souterrains» d'Aubenton.
(2) Premier bilan comparatif.

Le Bureau a reçu :

le 7 JUIN: M. et Mme Jacques HENRY qui, au nom de la famille MARCHAND-MAGNIER, offrent à la Société un dessin provenant de la famille PAPILLON («Judith va trouver Holopherne», signature de Papillon), imprimeurs-lithographes qui furent à l'origine de la Société Archéologique de Vervins.

le 14 JUIN: M. et Mme Jacques AZAMBRE qui déposent dans les archives de la Société un dossier de Georges AZAMBRE (1902-1978), originaire du Nouvion-en-Thiérache. Il s'agit des travaux (Diplôme d'Études Supérieures, article...) qu'il a consacrés, en 1928 et 1929, à «l'industrie laitière en Thiérache et dans le Hainaut français».

le 19 JUIN: le groupe d'histoire locale du Nouvion-en-Thiérache, à la recherche de documents sur le canton du Nouvion, et des œuvres de Catrin.

5 JUILLET : exposé par M. A. BRUNET sur l'écrivain René BEHENNE (alias BEHAINE), auteur de l'*Histoire d'une Société* en 16 volumes, d'après des documents d'archives (carte autographe), les souvenirs de M. CURY, d'Archon, et une correspondance de M. Pierre BOREL, homme de lettres de Lille.

21 SEPTEMBRE : dans la salle de réunion de l'Hôtel-de-Ville du Nouvion, à l'occasion de la réédition du 3^e tome des *Études Historiques et statistiques du Nouvion et de son Canton* de L.H. CATRIN, par le Cercle d'études et de recherches pour l'histoire locale de la Maison des Jeunes du Nouvion, M. DAUSSE évoqua «la Thiérache bocagère de 1880 à 1930» d'après les travaux de CATRIN, AZAMBRE, R. de LA GORCE.

18 OCTOBRE: commémoration des événements de 1940, dans la salle de réunion du Club du 3^e Age de Vervins.

Conférences du Colonel de BUTTET, Conservateur honoraire du Musée de l'Armée et ancien Président de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne, et de M. J. HALLADE, animateur du Comité Départemental d'Histoire de la 2^e Guerre Mondiale, sur les débuts de la guerre dans le Département de l'Aisne et en Thiérache. Par des diapositives M. HALLADE illustra l'offensive allemande de mai 1940 et les combats de Dizy-le-Gros et de Montcornet.

Dans son introduction M. DAUSSE cita le témoignage de l'écrivain Ernst JUNGER qui séjourna à Gercy, Saint-Algis, Saint-Michel... en 1940 (voir Bull. *La Thiérache*, 1973) et protégea le Musée et la Bibliothèque de

Laon. Parmi les assistants: le Lieutenant-Colonel FELCHNER, Attaché Militaire de l'Ambassade d'Allemagne, le Colonel TYRAN, Délégué Militaire Départemental, MM. BRUGNON, Député, BALLIGAND et BRY, Conseillers Généraux, JALUZOT, Maire de Vervins, et des représentants de la Municipalité, MERLIN, animateur de la Résistance en Thiérache... A l'issue des conférences eut lieu l'inauguration de l'exposition d'œuvres de M. Pierre NOEL relatives à cette période.

6 DÉCEMBRE: présentation d'ouvrages et documents récemment acquis, par M. BRUNET, Secrétaire-Archiviste. Collection de l'hebdomadaire *La Thiérache* (1963-1975), déposée par son ancien rédacteur M. Pierre ROMAGNY; agendas *Matot-Braine*; manuscrits de l'érudite capellois Pierre SERGENT (linguistique, histoire locale...).

EXCURSIONS ET VISITES

le 11 MAI, à l'issue du XXIV^e Congrès de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne organisé à Chauny par la Société Académique d'histoire, d'Archéologie, des Arts et Lettres de Chauny et de la région, les participants ont eu le choix entre la visite des ruines du château-fort de Coucy et celle de la glacerie et des souterrains de l'ancien château de Saint-Gobain.

Le 4 OCTOBRE, excursion dans l'Oise. Le matin: visite du Musée Vivinel, de Compiègne, sous la direction de MM. MEURET et BLANCHET, Archéologue. Ce musée, rénové de façon exemplaire en 1979, présente, d'une part, des collections de dessins, tableaux meubles et armes (dont certaines furent exposées à La Capelle en novembre 1978), et, d'autre part, une série d'antiquités: vases grecs, objets égyptiens, étrusques et romains. Enfin, une section est consacrée aux très récentes fouilles menées dans le Département de l'Oise concernant l'époque gauloise (épées pliées de Gournay-sur-Aronde, maison de Verberie...) ainsi qu'à une rétrospective, grâce à des maquettes, de l'évolution de l'humanité, des peuples chasseurs jusqu'aux premiers agriculteurs de la vallée de l'Aisne.

L'après-midi: visite du château de Chantilly où M. CAZELLES, Conservateur en Chef, a ouvert exceptionnellement la bibliothèque de travail et sorti des documents d'archives (cartes, plans, cartulaires, terriers, etc...) relatifs à l'ancien Duché de Guise, propriété de la famille de BOURBON-CONDÉ. Ensuite les participants ont pu admirer les appartements meublés, la chapelle, les galeries de tableaux.

TRAVAUX ET PUBLICATIONS

La *Commission «Première Guerre Mondiale»* a étendu sa recherche de documents et témoignages à la Seconde Guerre.

Le classement des *archives* a été poursuivi. Ont été achevés : le fichier des ouvrages de la *bibliothèque* concernant la Thiérache, le Département de l'Aisne et la Picardie ; l'*inventaire* photographique des pigeonniers de Thiérache (G.R.A.T. et J. BILLARD) ; l'inventaire et le catalogue de la «Collection René TOFFIN» (Y. PERY).

Le compte-rendu d'activités pour 1979 (M. BRUNET) et deux *articles* («au loup!») par Mme Pierre NOAILLES et des témoignages sur «La Guerre 1914-1918 aux confins du Laonnois et de la Thiérache», par M. Raymond POTART ont été publiés dans le tome XXV (1980) des Mémoires de la Fédération.

EXPOSITION

«Témoignage des Années 40». Exposition de peintures, dessins et croquis de M. Pierre NOEL, Peintre Officiel de la Marine, dans les locaux et avec le concours de l'Office du Tourisme de Vervins, du 18 Octobre au 4 Novembre. Dessins humoristiques pour la revue *Paris-Match* (Mai-Juin 1940) ; scènes de la vie militaire française et de l'occupation allemande ; carnets de croquis ramenés de la première croisière effectuée par le Peintre de la Marine, récemment promu, sur le croiseur école «Jeanne d'Arc» en 1945.

PARTICIPATIONS DIVERSES

M. DAUSSE a participé aux *Colloques*,
— sur «les frontières» (Institut d'Études Latines et Centre de Recherche A. Piganiol - Université de Tours), les 14 et 15 juin à Paris.

— sur «les fortifications de terre en Europe Occidentale du X^e au XIII^e siècles (XXV^e anniversaire du Centre de Recherches Archéologiques Médiévales - Université de Caen), du 2 au 5 octobre à Caen.

La Société était également représentée au Colloque sur «Les Chartes et le Mouvement Communal» proposé par la Société Académique de Saint-Quentin, les 11 et 12 octobre.

Une dizaine de photographies du G.R.A.T. (Photos P. DAUSSE) ont été retenues et présentées à l'exposition internationale sur l'archéologie aérienne organisée dans le cadre de l'Année du Patrimoine, et inaugurée à DOLE (JURA) en Mai 1980 (voir n^o spécial des «Dossiers de l'Archéologie», avril-mai 1980).

La Société Archéologique a été associée :

— aux travaux des *Commissions* «Formation des Hommes» - dans le cadre de laquelle elle a participé à l'élaboration d'un Projet Culturel pour la Thiérache - et «Tourisme et Environnement», du Syndicat Mixte pour le Développement de la Thiérache.

— à la préparation d'un «Guide des ressources bibliographiques locales» pour la Thiérache (C.R.D.P. d'Amiens).

— à l'enregistrement d'émissions, d'une cassette...

Le *Musée-Centre de Documentation* s'est enrichi de divers objets, publications, documents... grâce aux dons de Mmes et MM. J. Azambre, Baligand, Beuvelet, M.T. Brazier, Brossier, Cochard, J. Houdez, Jaluzot, l'abbé Lamotte, M. Nollevaile, Romagny, Sallandre, Sardin, Sergent, Wittrant, de la famille Marchand-Magnier et de la Jeune Chambre Économique d'Hirson.

Ces diverses activités témoignent du rayonnement de la Société Archéologique, en Thiérache et à l'extérieur. Restent cependant prioritaires pour les années à venir l'installation et l'ouverture au public du Musée-Centre de Documentation, dont la 2^e tranche de travaux, prévue pour 1979, ne sera pas commencée avant 1981 (opération n° 6 du Contrat de Pays de Vervins); le plan de financement ayant été finalement approuvé en décembre 1980.

A. BRUNET.

NOTES

(1) Le nouveau Bureau a été élu par le C.A. du 21-6: le président, J.P. MEURET, qui s'est momentanément éloigné de la Thiérache pour des raisons professionnelles, a cessé les fonctions qu'il occupait depuis 1977 et a été élu au poste de vice-président, qu'il avait déjà occupé de 1972 à 1977. Il a été remplacé par Pierre DAUSSE, vice-président sortant, qui connaît bien la S.A.V.T. et ses problèmes pour en avoir été secrétaire de 1965 à 1972, vice-président de 1972 à 1974, puis de 1977 à 1980 et président de 1973 à 1977. Le poste de secrétaire a été dédoublé: l'un des secrétaires s'occupe plus particulièrement des archives et l'autre de la bibliothèque.

Dans la circulaire adressée le 18 septembre aux membres de la Société Archéologique P. DAUSSE rend un hommage amical à Jean-Paul MEURET qui, « pendant trois ans, a mené de front ses recherches personnelles et l'animation de notre Société de façon exemplaire, dans le respect scrupuleux de ses statuts et en la faisant connaître, par des travaux ou des interventions de qualité, aux niveaux Régional et National ».

(2) Ont été visitées des caves: de l'hôpital, des rues du Général Foy, de la Liberté, du Général Leclerc, de la Place du Général de Gaulle, grâce à l'obligeance de Mmes la Directrice de l'Hôpital, Degroise et Parisot, de MM. le Curé-Doyen de Vervins, C. Dercourt, J. Hulin, Pointier, Renard.

La guerre de 1914-1918 dans la région de Guise

témoignage présenté par Pierre ROMAGNY

Les témoignages vécus, les souvenirs écrits ou parlés et recueillis sur les événements liés à la première guerre mondiale, leur répercussion sur la vie -ou plutôt la survie- des populations dans les zones proches des lieux de combat de la France occupée durant plus de quatre ans, retrouvent depuis quelques années une « présence » que l'éloignement dans le temps et la bousculade des mutations de toute nature que nous avons vécues avaient quelque peu éoussée.

Cela se voit lorsque l'occasion en est fournie par quelque exposition liée à de grands anniversaires, comme celles qui marquèrent en Thiérache le 60^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

L'intérêt rencontré, non seulement auprès des anciens qui ont encore des souvenirs personnels ou directement entendus dans leur enfance, mais aussi auprès des scolaires, des jeunes, des générations d'adultes qui ont connu d'autres temps difficiles mais pas celui-là, prouve qu'il n'y a pas prescription.

Le rôle d'une Société Historique régionale est de recueillir les témoignages vécus, même fragmentaires. C'est dans cet esprit de documentation authentique que nous insérons cette contribution à la mémoire collective d'une région, cette « Chronique d'un temps de misères ».

LES SOURCES

Charles GHEWY, né à Nieuport (Belgique) le 14 Mars 1881, décédé le 13 Février 1980, à 99 ans — 10 enfants, 44 petits-enfants et 62 arrière-petits-enfants.

Aîné des 11 enfants d'une famille paysanne flamande, citoyen belge, il vient en France en 1909. Ayant tiré un « bon numéro » il sera libre de service militaire actif et nommé caporal de la Garde civique non-active.

En novembre 1909 il reprend en association (pour 1/5^e) avec deux marchands de lin belges, les deux fermes de Louvry (511 ha) commune d'Audigny, près de Guise et en est le gérant.

Marié le 24 Mai 1910, père de trois enfants mais non mobilisable, il est pris dans la tourmente de la bataille de Guise le 27 août 1914, essaie de replier vers le sud personnel et cheptel, est rattrapé par les Allemands à

Cerny-enLaonnois, revient sur le champ de bataille, dans la ferme dévastée, y partagera jusqu'au 5 novembre 1918 la vie précaire des envahis (Audigny est le dernier village de la région à avoir été délivré de vive force avant Haudroy).

Dès le début, Charles note sur des calepins, au jour le jour, tout ce qui se passe dans le cercle étroit où l'occupant enferme les habitants. Calepins où « l'événement » est mêlé de notes utilitaires sur le travail des champs, les comptes de la ferme...

Séparé de sa femme et de ses enfants réfugiés en Normandie, et qu'il ne peut atteindre, il commence à leur intention, début 1916, quatre petits cahiers écrits en flamand, où il reprend dès le début la mise en forme de ses notes quotidiennes, mêlées de considérations familiales et de pensées intimes, à la manière des « livres de raison ».

Après la première guerre, à la demande de plusieurs amis proches, il entreprend plusieurs traductions. Mais c'est en 1951, qu'à la requête de sa fille aînée et de son gendre Pierre Romagny, il leur dédie, dans un cahier de plus de 160 pages d'une écriture moulée, le récit authentique et complet de ces événements.

En 1964, à l'occasion du cinquantenaire de la bataille de Guise, il répond à l'appel lancé à tous ceux qui auraient vécu ces moments dramatiques et envoie à M. Marc Blancpain un cahier résumé où cet épisode et quelques autres sont repris de ses souvenirs.

L'écrivain les utilisera dans divers articles sur « Les moissons de Bel-lone » et « La bataille de Guise ». Frappé sans doute par l'impact de certaines scènes, il les insérera, avec la liberté du romancier, dans « Musique en tête », un des volumes de la « Saga des amants séparés ». Des notes plus précises se retrouveront aussi dans son dernier livre : « Quand Guillaume II gouvernait de la Somme aux Vosges ».

Durant l'été 1979, P. Romagny, correspondant vervinois de l'UNION, propose à ce quotidien régional, la publication de ces mémoires. Du 10 août au 13 septembre 1979 paraîtront ainsi 13 articles sous le titre « Chronique d'un temps de misères ».

C'est le texte exact écrit par M. Charles Ghewy dans son cahier complet. Les années 1914 et 1918 sont intégralement relatées. Simplement, pour une lecture plus facile, des sous-titres y ont été insérés. Les épisodes des années 1915-16-17, qui s'entremêlent au fil des jours et des événements, ont été regroupés par rubriques. Les considérations familiales ou personnelles qui les émaillent, les redites trop lassantes (car rien n'est plus constant que les misères quotidiennes) ont été élaguées. Mais tout ce qui a valeur d'histoire et de témoignage pour la compréhension d'une époque et d'un pays est fidèlement présenté.

Souvenirs de Guerre

par Charles GHEWY, gérant des fermes de Louvry à Audigny (canton de Guise).

Août 1914 - Décembre 1918.

(traduits du flamand)

AUDIGNY - 2 AOÛT 1914 MOBILISATION GÉNÉRALE

Ayant tiré un bon numéro au tirage au sort et fils aîné de onze enfants, je ne suis pas appelé et, caporal de la Garde Civique belge, celle-ci étant dissoute et licenciée, je me mets à la disposition du gouvernement français. Le préfet de l'Aisne, vu l'importance des fermes de Louvry, me donne l'ordre de rester sur place et d'attendre ses instructions ultérieures... A Louvry, la plupart des domestiques sont partis. Il reste les éclopés, les gamins et les vieux.

Réquisitions françaises à Guise. Dix-sept de nos meilleurs chevaux sont réquisitionnés pour l'armée. Mais la moisson est là et nous attelons aussitôt plusieurs poulains...

24 AOÛT — Depuis quelque temps, nous entendons les canons et le bruit rapproche. Cela nous surprend. Nous croyions les boches à Liège! D'autre part, des réfugiés passent sur toutes les routes et nous racontent les horreurs de l'invasion en Belgique.

25 AOÛT — Des réfugiés couchent à la ferme. Défilé incessant sur les routes. Des soldats anglais passent, abattus, fatigués. Un sous-officier nous certifie que l'ennemi occupe Le Cateau et qu'une grande bataille se prépare sur la vallée de l'Oise.

LA DÉROUTE

26 AOÛT — Il n'y a plus à douter, c'est la déroute! René rentre de Voulpaix et il a bien du mal à passer à travers les troupes en position de bataille... J'envoie Georges Prud'hommeaux à la gare d'Origny avec ma femme, les trois enfants et la servante. Ils ont réussi à prendre le dernier train en partance et arriver à Veulettes (Seine-Inférieure) où je tâcherai de les rejoindre, si c'est possible, avec nos attelages et le troupeau de moutons.

Au soir, les deux fermes sont bondées de fugitifs, avec des voitures, poussettes ou sac à dos, des régions d'Avesnes, La Capelle... Dans l'après-midi un monoplane atterrit à «la Seiglière». En quelques instants

des centaines de personnes l'entourent et veulent tuer l'aviateur qui est descendu. J'appelle un sergent, le seul soldat présent, et lui demande de tranquilliser la foule vu que l'avion porte la cocarde tricolore. Il n'ose pas ! Je m'adresse au pilote qui est en danger, et il montre ses papiers : « Adjudant Carus Eugène, du centre d'aviation de Reims », son diplôme de pilote et son ordre de mobilisation. Malgré tout il me semble suspect. Je ne suis pas soldat et prie le sergent de l'amener s'expliquer à Guise. Il n'ose pas et laisse partir l'avion. Le lendemain les boches suivent le chemin sur Monceau et Beaurain, de l'autre côté de l'Oise, d'où il venait de passer.

27 AOÛT — Il a plu. J'envoie les attelages dans les champs, mais tout le monde a peur. Dès huit heures toute la plaine est sillonnée de dragons, carabine au poing, qui encerclent les chevaux, croyant que c'étaient des uhlands !

Je parle à un jeune gradé qui ne sait rien, mais croit que ça va chauffer aujourd'hui.

L'EXODE

27 AOÛT — La moitié des domestiques se sauvent et les fugitifs demandent à monter dans les chariots. J'envoie le personnel restant chercher les poulains « aux trente diables ». Des soldats anglais tirent sur eux et il n'y a pas moyen de les ramener.

La route de Saint-Quentin déborde de soldats anglais. Je n'arrive plus à garder le personnel. Tous se sauvent.

A quatre heures, le garde apporte l'ordre de loger mille hommes et mille chevaux. Une heure après ils arrivent. Quelle cohue ! le colonel du 27^e Dragons m'appelle : « la ferme est prise par l'autorité militaire. Votre maison et les écuries sont à notre disposition ». Ils prennent possession de tout, pendant que les soldats pillent volailles et lapins. En vain, les officiers crient et rouspètent !

Pour le lendemain, ordre de quitter la ferme. Je demande à rester à mes risques et périls. Rien à faire !

Un officier anglais apporte un pli en moto, parle au colonel qui crie : « dans une demi-heure les civils doivent quitter la ferme ! » C'est formel. Le commandant Lasies, député de Paris, insiste : « mon brave, partez de suite. Demain à cette heure-ci vos fermes seront rasées ». Jugez de mon émoi !

Je sonne la cloche pour faire atteler les chariots mais la plupart des hommes sont partis. Pendant que nous ensachons quelques effets, A. Camus et les Belges attellent chariot par chariot. Je réussis à convaincre le berger de conduire le troupeau chez ma sœur, à Cerny-en-Laonnois. Le maréchal restera avec lui.

Pendant ce temps les officiers criaient et poussaient pour notre départ. Nous prenons quelques victuailles, vêtements et linge. Avec bien du mal je prends un matelas ! Enfin je trouve quelques domestiques : ils chargeaient le fût de 180 l d'eau de vie reçu quelques jours auparavant, au lieu d'aider à charger les affaires utiles !... 44 chevaux sont attelés à 7 chariots, un à la victoria... Je quitte Louvry en sanglotant... Seule la route de Marle est encore libre. Je passe devant et donne l'ordre aux chariots de suivre la victoria.

Quel tableau ! Partout dans la plaine, des soldats, des chevaux, des canons, des colonnes. Des milliers de fugitifs. Guise est évacuée depuis midi et les gendarmes font ce qu'ils peuvent pour parer au désordre. Halte près de Champcourt, tout attelé, parmi les dizeaux d'avoine. Le canon tonne, de plus en plus rapproché, pendant que le grand pont de Guise saute. Des incendies partout en direction de la vallée. On entend pleurer les enfants et se lamenter les mères.

Personne ne peut passer sur la route où les soldats ramènent sans arrêt des munitions et des vivres. Nuit froide et triste. Interdiction de bouger.

28 AOÛT — Passage ininterrompu de fourragères, camions, autos, canons, troupes. Enfin nous pouvons partir à 8 h., dans le bruit de la canonnade, par Marle, Dercy, Crécy, Barenton, où nous dételons pour laisser manger les chevaux. Nous ne trouvons pas de pain et nous avons donné le nôtre aux réfugiés. Je vais voir M. B... qui avait dîné chez nous peu avant et qui m'en donne... une tranche ! Honteux, je pars et le donne aux enfants. Et nous avons 60 personnes avec nous !

Nous rattelons à une heure et sommes devant Laon à trois heures. Là, arrêt complet pour laisser passer les ambulances. Des centaines de chariots et voitures attendent. A Laon, personne ne peut passer le pont et nous devons faire un détour de 10 km. Nous passons par Semilly, Bruyères, Monthenault... Ma jument n'en peut plus. Il est dix heures du soir. Je descends et la prends en bride, la laissant parfois brouter l'herbe. Enfin j'arrive à Cerny. Je frappe partout, personne ne connaît mon beau-frère... Enfin une porte s'ouvre, Louise et Camille sont là, avec des Belges de Chimay qui ne savaient pas l'ennemi si proche...

29 AOÛT — Nous installons nos 60 personnes et les équipages dans la ferme et les Creuttes de la Bovelle. Le plateau (chemin des Dames) est très fertile, la récolte superbe, le hangar plein et la batteuse en place...

...Vers midi, arrivent mon frère René, Victor et Arthur. Leur aventure a failli mal tourner : les dragons les avaient traités en espions, parce que Flamands, et voulaient les fusiller. Après dîner deux cyclistes entrent en trombe : mon frère Julien et l'abbé D... frère d'Alice. Ils avaient été emprisonnés à Dercy comme Flamands. Heureusement, le téléphone de Vervins n'était pas coupé et un officier s'est excusé du malentendu.

Malgré l'accueil cordial, nous sommes inquiets. Le sommeil ne vient pas. Qu'est-ce qui nous attend ?

30 AOÛT — A midi, le berger s'amène avec le troupeau. Le courageux vieillard les a sauvés, sauf les béliers oubliés dans la ferme. Ils vont à Bovelle.

31 AOÛT — Après-midi, grand mouvement de troupes. Ce sont des Belges échappés de Namur... Ils campent dans les champs, autour du village, les artilleurs placent leurs pièces. Il y a des gendarmes, chasseurs, artilleurs, troupes de ligne. Un jeune officier montre le drapeau de son régiment...

1^{er} SEPTEMBRE — Les Belges s'en vont; beaucoup de chevaux, épuisés, n'en peuvent plus. Ils nous les... donnent, mais ils sont en triste état... M.P. propriétaire de Camille, vient nous demander de partir avec lui dans le midi. Nous décidons de rester (et nous l'avons regretté !)

Tous les chemins regorgent de troupes en retraite; autos, voitures, fantassins innombrables, déferlent de partout. Pas de doute, l'ennemi approche.

...Un officier de chasseurs nous raconte qu'il a pris part à la bataille de Guise, que Louvry est en feu et que la terre est couverte de morts autour de la ferme et de Bertaignemont.

...Après-midi, passage du personnel des Postes de Laon, cheminots, garde-barrières, qui se sauvent aussi. Un monoplan boche passe au-dessus de nous, les soldats tirent, le boche riposte.

2 SEPTEMBRE — A trois heures du matin vive fusillade, Nous sortons Alphonse et moi, et voyons tomber un jeune sergent français comme il sautait par-dessus la porte de la forge. Avec dix soldats il avait passé la nuit à Cerny; et une patrouille de uhlands qui s'enfuyaient, avait tiré sur eux. Deux autres sont tombés un peu plus loin. Les autres sont partis en direction de Fismes.

Le canon tonne, et le premier obus passant au-dessus de nous explose dans la sucrerie devant nous. D'autres suivent. Nous fuyons tout droit à la ferme, cachons quelques vivres, couvertures, vêtements et de l'eau dans les caves-carrières sous la maison. La canonnade est violente...

...Tout d'un coup, une voiture avec deux officiers à casques à pointe. Nous sommes tous sidérés. Ils sont polis et autoritaires. Il leur faut de tout et donnent l'ordre d'enterrer les morts et les chevaux. En un clin d'œil le pays est plein d'ennemis.

Refoulant notre haine impuissante, nous devons admirer leur discipline et leur force musculaire. Ils ont fait 60 km à pied et ne semblent pas fatigués: Fers de lance de l'armée, fiers de leur avance et de leur succès! La tâche sera dure aux Alliés pour les vaincre.

A la Bovelle, les boches ont fait sortir tout le monde des carrières mains en l'air, et fouillant tout. Les femmes et les filles se serrant ensemble et les gosses hurlant de peur. Personne n'ose plus sortir et nous cachons les chevaux.

3 SEPTEMBRE — Je veux retourner à Louvry et préviens les hommes de se tenir prêts au départ, quand la femme du maire se précipite vers moi et m'implore de la secourir. Son mari enterre les morts avec les habitants, et une colonne de la Croix-Rouge exige de toutes sortes et personne ne les comprend. J'y vais. Ils réclament un cheval et une voiture à 6 places pour 4 blessés allemands et 2 français. Un cheval de Camille et la charrette d'un voisin leur conviennent et je les conduis au médecin-major. Je veux un bon. Il refuse mais nous force à accepter une auto Peugeot que nous poussons jusqu'à la ferme.

Je lui demande un laissez-passer pour Guise, pour trois hommes et moi. Il me le donne. Nous préparons tout pour partir demain, avec Victor, Jules le vacher et Achille. J'enterre mille francs, avec les valeurs et bijoux de ma sœur Louise. Nous ne les avons jamais retrouvés.

LE RETOUR

4 SEPTEMBRE — En route à 4 h. du matin, avec deux voitures. A Chamouille des cadavres de chevaux, fourgons et matériels cassés. On enterre les soldats. Nous devons nous ranger à côté pendant une heure et demie pour laisser passer les troupes de toutes armes. Dans une voiture, je reconnais un de nos matelas et nos couvertures. C'était le 10^e régiment d'infanterie allemande venant de Louvry (et de la bataille de Guise) où j'ai trouvé des morts de ce régiment. Figures bestiales, abruties et menaçantes.

Jusque Laon et Bois-les-Pargny, pas de traces de combat. Nous rencontrons de longues colonnes de Belges qui rentrent chez eux avec leurs voitures. J'adresse quelques paroles à une famille de cultivateurs de Namur, qui viennent d'enterrer au coin d'un champ leur fille de 20 ans, morte de frayeur. Après la guerre, disent-ils, ils la ramèneront chez eux pour la sépulture définitive.

A Bois-les-Pargny, des Allemands enterrent les morts. Un sous-officier roux nous barre le chemin. Il m'interpelle: «vous êtes un sous-officier de l'armée...» Je le nie et présente passeport et papiers. Il voit que je suis caporal de la Garde Civique, me fouille à fond, me fait garder pendant qu'il s'en va avec mes papiers et fait fouiller les voitures. Il revient une heure après, nous laissant partir à regret. Il n'a rien demandé à mes trois hommes.

La gare de Faucouzy est brûlée ainsi qu'une partie des fermes. Partout des cadavres d'hommes et de chevaux entourés de milliards de mouches. L'odeur est insupportable. Nous cherchons de l'eau: pas un habitant, pas une bête à voir. Le pays est abandonné.

A Landifay, c'est épouvantable... cinq ou six personnes sont rentrées. Mme L. me dit que Louvry a brûlé la première. Ici, sur Bertaignemont (où Pétain a couché le 29 août) et plus bas, la bataille a fait rage.

SUR LE CHAMP DE BATAILLE DE GUISE

Des tranchées pleines de cadavres, parfois trente, quarante ensemble. Ici un zouave, le bras arraché, là-bas des turcos, plus loin des lignards, dont le 110^e de Dunkerque. Le 1^{er} Corps a bien souffert ici... Plus loin, des corps déchiquetés, des bras, des jambes. La cabane du cantonnier est un mélange de béton et de cadavres décomposés. Il faut passer dans les champs : dans les dizeaux, dans les haies, dans les talus, de la chair humaine, des membres, des intestins, des corps mutilés. Un turco est coupé en trois morceaux déchiquetés. Les cadavres sont noirs, gonflés, et au-dessus de ce carnage, ce beau domaine hier, changé en un tas de ruines.

Et, toujours à travers champs, entre les cadavres décomposés, je me dresse dans la voiture et vois Louvry : une grange encore debout et la maison du général (Louvry comportait 2 fermes) bergeries et granges de l'aile droite sont incendiées, les meules de blé de semence brûlées, deux meules de lin aussi. Je pousse mon cheval et, arrivé à la pâture, je vois que notre maison brûle encore... des trous d'obus et des tranchées partout, cinq cadavres de chevaux devant la porte à cour, les cinq uhlands enterrés au jardin avec des croix et des noms.

Pas moyen d'entrer, le passage est obstrué. Nous entrons par la ferme du général dont la porte est ouverte ; je traverse les ruines de la cantine et... scène épouvantable que je n'oublierai jamais ! C'est cela Louvry ! La ferme entière brûlée, anéantie, meurtrières dans les murs encore debout, tranchées profondes. Une petite partie de l'aile droite est encore debout, les toits découverts. Lamentables, laines brûlées, brûlures saignantes, nos trois pauvres béliers, oubliés, courent après nous, bêlant de soif et s'obstinent à retourner aux ruines.

Il est onze heures moins le quart, je cours vers la maison. La façade est à plat mais la cuisine brûle encore. Nous sortons la cuisinière, la chaudière et quelques objets. Il n'y a plus rien à sauver. Devant les fenêtres, mon chapeau haut-de-forme cabossé et sali, la fourrure de maman, habillements d'enfant arrachés... Avec quelle rage ces êtres inhumains ont-ils travaillé, cassé ce qui n'avait pas brûlé ! A travers les trous des fenêtres je contemple ce qui reste de notre maison, témoin de notre bonheur et d'un labeur opiniâtre, berceau de nos enfants. Plus rien : mes livres, notre mobilier, linge, provisions, literie, tout y a passé. Ah ! les monstres !

Et en-dessous de la cheminée, nos chats s'obstinent à se blottir dans les ruines.

RÉCUPÉRER LES RESTES...

Mais il faut agir ; il y a le bétail à rassembler, chercher les poulains et les porcs (s'il en reste) et enterrer les cadavres, ceci au-dessus de nos forges.

Les bêtes retrouvées sont placées dans la ferme du général, mais il n'y a plus une porte, toutes sont dans les tranchées. Il manque trois vaches laitières et tout le jeune bétail, les veaux et bêtes à graisser. Nous trayons les vaches, mais le lait est inutilisable. Les pis sont durs, depuis huit jours elles ne sont pas traitées. Heureusement l'une a vêlé, son veau est dans un dizeau et nous avons du lait frais. Une rangée de porcherie a brûlé avec 34 porcs. M. Lesage, d'Audigny a rentré 7 porcs en divagation. Ce sont les nôtres. Au loin, je vois des poulains. Ce sont nos laiterons, deux sont pleins de sang. Un poulain (que maman avait élevé au biberon) a le cou et la gorge percés de balles. Il mourra dans la suite... Le 5 je retrouverai 17 de nos vaches et génisses entre Landifay et Courjumelles ; le 7, 13 de nos poulains de 18 mois dans les pâtures de Vadencourt. Ce même jour le berger rentre avec le troupeau. Il ne manque qu'une brebis prise par les Allemands. Le 9 je retrouve le gros taureau à la Bussière...

5 SEPTEMBRE — A chaque instant des Allemands viennent faire un tour dans les ruines des bâtiments, et leur attitude est menaçante... Le fils Vanpée dit que son père a vu quelques jours plus tôt onze cadavres au moulin à eau et sept près de la grange. Nous ne les trouvons pas, mais dans les cendres des trois meules de blé de semence nous trouvons des boutons, pièces de monnaie, couteaux de poche... Il les avaient brûlés !

Dans les caves nous trouvons 40 casques. La terre est baignée de sang. Nous conduisons trois voitures d'armes, casques et engins de guerre à la mairie.

Sur les routes les habitants commencent à rentrer. Tous sont revenus de Cerny.

A Guise, M. le doyen est resté. C'était le seul notable à faire face aux Allemands pendant la bataille de Guise. J'essaie de faire obtenir des passeports pour Robert et Alidore ; ils n'en n'obtiennent pas et s'en vont sans. Je ne les ai plus revus.

Du 8 au 20 SEPTEMBRE — Nous rentrons les récoltes et retrouvons des morts dans les dizeaux... Le matériel de laiterie et la baratte étant brûlés, nous vendons le lait à Guise ainsi que des pommes de terre... Nous fauchons, charrions, ameulons le lin. Nous soignons les chevaux nuit et jour, l'ennemi les ramassant dans les champs...

APRÈS LA MARNE

25 SEPTEMBRE — Passage ininterrompu sur les routes : les boches reviennent de leur «Nach Paris» et sont inabordables. Il y a des soldats qui mènent 4-5 chevaux. Mélange de tous les régiments. Nous entendons le canon vers Reims. Ils doivent avoir reçu une fameuse raclée par là.

26-29 SEPTEMBRE — De durs combats se livrent tous les jours (sur le Chemin des Dames), la famille de Cerny est enfermée dans ses carrières. Décidément, cela ne va pas pour les boches. Ils ne sont pas fiers du tout... Procession continuelle sur les routes : hommes et chevaux sont épuisés. Des éclaireurs passent dans les champs les bordant. Partout ils volent des chevaux et maltraitent les habitants.

30 SEPTEMBRE — Les chevaux non enterrés empoisonnent toujours le pays. On essaye de les brûler au goudron mais cela ne réussit guère. Rien que sur le terroir de Louvry, il y en a 82 ! Et pour les enterrer, il faut faire des fosses à côté. Impossible d'y tenir par l'odeur pestilentielle.

On a beau soigner et éparpiller les chevaux, les boches font des battues en auto par les petits chemins et à travers champs. Je n'avais pas quitté les attelages depuis cinq minutes, qu'ils les ont encerclés et fait amener à la route de St-Quentin. Prévenu, j'accours et vais trouver le « rittmeister » qui ne veut rien savoir. L'étalon « Marquis », qui portait une muselière de cuir, mord le bras du boche qui la lui enlevait et le secoue vigoureusement. Je dis qu'il est méchant et on le rend à Potard qui l'embrasse en pleurant. Ils rendent encore le vieux Faraud et deux poulains mais gardent les 13 meilleurs ! Je reviens avec mes hommes, fort abattus eux aussi. Tout y passera, l'un après l'autre...

OCTOBRE — Fortes canonnades du 2 au 6. Les ordres de réquisitions commencent à pleuvoir. Toujours des troupes qui descendent. Ils ont plutôt triste figure.

...Nous semons du seigle, battons du blé pour semer, mais n'arrivons pas à livrer toutes les réquisitions. Nous cachons ce que nous pouvons. Les gerbes sont pleines de mitraille et les batteuses cassent à tout instant. Nous passons du blé aux habitants, malgré les boches qui contrôlent tout le travail.

LA PRISE EN MAIN

26 OCTOBRE — Avant le jour tout le pays est encerclé par des soldats qui gardent chemins et issues. Personne ne peut sortir et M. Quérette, faisant fonction de maire, reçoit l'ordre de rassembler tous les hommes de 18 à 48 ans. Nous sommes pris dans une pièce de betteraves, route de Marle.

J'avais un révolver chargé sur moi et, faisant semblant de tomber, je m'en débarrasse vivement. Nous sommes 5 de Louvry. A l'entrée du village un poste en armes nous fait mettre les bras en l'air et nous fouille. Devant la mairie, un lieutenant et 50 soldats. Le maire donne la liste des hommes et l'officier la compare avec celle qu'il sortait de sa poche : il l'avait sur lui avant d'arriver au pays !

Toutes les femmes du pays nous entourent et pleurent bruyamment. Certaines avec leurs enfants, se cramponnent au mari, père ou frère, mais sont repoussées à coups de crosse. A l'appel des noms chacun se présente et nous sommes placés entre les soldats. Ernest L. 1^{er} domestique est poussé dans les rangs, en hurlant tout ce qu'il peut, appelant sa femme et ses enfants. Le maire explique en français, le lieutenant en allemand, personne ne se comprend. Requis comme interprète, je demande ce qu'il va faire de nous. Il répond qu'il nous emmènera comme prisonniers civils. J'observe que la population est active et calme, que tous les hommes valides sont soldats et qu'il n'y a pas de main-d'œuvre pour les remplacer, que c'est le moment des semailles etc... Il s'étonne que je parle allemand. Réponse : Je suis Flamand et j'ai appris l'allemand au collège de Nieu-

port. Il me dit qu'ils occupent Nieuport et Dunkerque. Je n'en crois rien. Et voici l'interrogatoire, présentation du livret militaire et papiers... J'ai beau dire, il s'en fout, et plusieurs sont emmenés ! Je réussis à en faire libérer d'autres et les engage à se cacher un moment. — Alors c'est mon tour, je n'ai pas de livret militaire et il ne se décide pas à mon sujet. Il va examiner cela, dit-il.

Le triste cortège s'ébranle, comme un enterrement. Nous sommes neuf, entre les soldats baïonnette au canon, en route pour Guise. Les femmes sanglotent, les enfants crient en nous suivant. Tête haute, blêmes, nous marchons. Je n'ai pas d'argent, pas de bagages (d'autres ont pu s'en faire apporter). Étant seul, je suis bien résolu à me sauver en route de captivité, n'importe où.

Arrivé à la Désolation, je regarde Louvry, quand le lieutenant me crie : « Herr, sie sind frei ! » Je remercie d'un geste et file à Louvry, à travers champs.

27 OCTOBRE — Mme Lesage, toute éplorée, m'a prié d'intervenir pour son mari à la Kommandantur de Guise. Le risque est grand, mais elle me fait tant de peine que j'y vais avec le maire M. Quérette. Il y a là quatre hommes d'Audigny absents hier, et leurs familles. Mme Lesage y est avec tous ses enfants. Marie-Madeleine se cramponne à son père et ne veut pas le lâcher. Brutalement, des soldats les séparent et entraînent les hommes. Je rentre avec eux et le maire, qui dit à l'adjudant-major Kunkel (surnommé Choléra) qu'il m'a requis comme interprète. J'explique à Weachter, gouverneur, la situation de famille de chacun. Il réfléchit un instant. Lesage et Martigny seront libérés, les autres enlevés.

Je sors avec les premiers mais deux soldats m'empoignent et m'emmenent à « Caiffa », la prison bien connue de Guise. D'un coup sec, je me dégage et saute au bureau de « Choléra » pour réclamer un passeport pour retourner. Il me reconnaît, refuse le papier. Finalement, je suis relâché sous la responsabilité du maire qui, dit-il, sera fusillé si je me sauve. M. Quérette accepte et je le suis sur ses talons. Tout cela me semble un rêve, mais je suis libre...

...Maintenant, personne ne peut sortir sans laissez-passer.

LES RAFLES

27 NOVEMBRE — Une colonne de boches s'amène dans la cour, s'empare d'un cheval, 7 vaches et 50 moutons. Le tout sans bon de réquisition.

2 DÉCEMBRE — Ce n'est pas tout : il faut livrer tous les poulains. J'en cache 2 et en mets un en attelée. Ce sont les produits de notre superbe étable et de nos meilleures juments. (J'ai été dénoncé par une Française pour avoir caché ces 3 poulains. Mais comme j'avais arraché leurs dents de lait, ils n'ont pu trouver les preuves et la dénonciatrice a été punie par les boches !)

Il faut conduire les poulains à la gare de Guise avec un licol et deux longues. Je n'en fais rien et conduis les 17 poulains en bande à la gare. J'arrive sur le tard, les poulains bousculent même le gouverneur qui m'appelle avec le maire et nous condamne à 100 F. d'amende. Il crie comme un forcené et menace. Les poulains embarqués, je me présente à « Choléra » et lui dis : « J'ai 100 F. d'amende, pas d'argent, je suis à votre disposition ». Il me pousse dans le bureau de Weachter qui me dit : « Alors, fous ne foulez pas bayer ? » — « Si, mais je n'ai pas d'argent » — « Grande verme et bas d'archent ! » — « Elle est belle, la ferme, tout est brûlé. Tout ce que je possède je l'ai sur le dos ». Il regarde la carte et doit convenir que je dis vrai. Alors : « Fous afez tes amis, fous drouferez ! » — « Monsieur, quand on n'a plus d'argent, on n'a plus d'amis ».

Il griffonne un papier, envoie un planton vers le maire d'Audigny. Il me laisse debout et — incroyable — me laisse partir. Je rencontre en route le boche qui me dit, triomphant : « Der burgmeister hatt bezahlt ! » Je reproche à M. Quérette ce paiement et il me répond : « Pour moi, je n'aurais pas payé, pour vous j'ai payé ».

14 DÉCEMBRE — Encore mieux. Toute la ferme, jardin, verger, caves, est retournée, perquisitionnée. 150 soldats sont là avec des sentinelles pour faire ce beau travail. Ils prétendent qu'il y a des armes cachées, mais c'est du vin qu'ils veulent. Ils ramassent tout, douilles d'obus, shrapnels, éclats, boîtes de conserves vides, jusqu'aux paniers à avoine des chevaux.

Je n'arrive pas assez vite pour ouvrir les portes, ils les enfoncent, casent les portes vitrées et les placards ! L'officier me fait passer devant lui et, sournoisement, me saute dessus en criant : « Votre cave à vins et tout de suite ! » Je lui réponds : « Où voulez-vous que j'ai du vin, vos collègues ont tout bu il y a quatre mois ? En plus, je me plaindrai de vous à la Kommandantur ». Il devenait furieux et menace de me frapper. Adrien, le gamin de Béatrice, a une pelle de soldat, sa mère est menacée d'enlèvement. Jules le vacher avait une timbale de soldat, ils l'aplatissent sur sa tête... Après deux heures de recherches ils s'en vont en viennent le soir charger leur butin. Il n'y en avait pas pour vingt francs !

Dans la petite cave de la maison brûlée, dont nous avons camouflé l'entrée, étaient toutes nos pommes de terre. Ils ont couru dessus sans se douter qu'il y avait une deuxième cave.

15 DÉCEMBRE — Autre nouvelle : à 8 h. du matin tous les chiens doivent être devant la mairie. J'y vais avec les nôtres, le berger avait caché les siens. Deux boches s'amènent dans une voiture fermée. Le sous-officier dit qu'il leur en faut 5, des bergers. J'engage les amis à se sauver tandis que je leur remets le jeune Médor, bâtard authentique, comme le meilleur du pays... et il n'était bon à rien !

26 DÉCEMBRE — L'année s'achève bien tristement, sans nouvelles des miens... Toujours des pertes dans le bétail, les vieux chevaux ne résistent pas au régime, les vaches ont des « corps étrangers », éclats et mitraille dans le foin...

Il fait froid, l'eau ruisselle sur les murs... Nous nous éclairons avec de la graisse fondue et une mèche dans une boîte à cirage. J'ai pu tout de même acheter à Guise un petit poêle, ça calmera mes rhumatismes...

LA VIE DIFFICILE D'UNE FERME OCCUPÉE

JANVIER 1915 (*) — Je vends clandestinement par nuit, du blé, des pommes de terre, pour payer le personnel et les betteraviers. Chaque mois ils touchent une quantité fixée de blé qu'ils écrasent à la main. C'est «verboten», mais nous ne sommes ni pris ni dénoncés...

12 et 13 — Deux vaches meurent. Nous n'avons que des sucrières à leur donner pour les nourrir. C'est trop échauffant et, de plus, il y a les «corps étrangers» (éclats, verres cassés, ferrailles... c'est très dangereux).

3 et 26 — Deux juments meurent. Ça n'en finit plus. La seconde, du tétanos. Partout dans les champs, des tessons de bouteilles. Tous les morts en étaient entourés après les combats.

16 au 20 JANVIER — Les boches enlèvent 3 charrues Fondeur avec leurs volées à 3 chevaux, puis 2 autres dont une neuve. Je cours réclamer à la Kommandantur où ils me mettent à la porte: «Heraus! Die pfluge kommen zurück!» Ils enlèvent aussi la presse à paille et 2 volées.

28 JANVIER et suivants — Les boches nous font enlever les sucrières que nous avions mises en silos le long des chemins. Ils ont réquisitionné les cultivateurs d'Audigny, Villers et Monceau pour les conduire en pays herbager. Il y a déjà 180 chariots d'enlevés...

16 FÉVRIER — Encore un cheval mort. Les vieux chevaux ne peuvent digérer l'avoine entière et le moteur Salmson a été saboté. En outre il n'y a pas d'essence...

23 FÉVRIER — Les boches amènent une batteuse Lanz à grand travail en plus de la nôtre. Il faut battre pour eux... mais c'est nous qui payons les salaires...

11 MARS — Toujours plein de troupes. Les hussards logés à Audigny viennent manœuvrer tous les jours sur nos terres et cela ne nous réjouit pas. Guise a le dépôt de recrutement de l'armée bavaroise. Ils ont mis des cibles-silhouettes sur les «bois» et tirent dessus du matin au soir. Personne ne peut plus passer. Des sentinelles partout...

Nous sommes sévèrement rationnés et le pain est gluant et noir. Nous achetons des tourtières et ustensiles à M. H. de Guise qui les fabrique en cachette, et moulons ce que nous pouvons à la main. Et ce n'est pas pour rire.

(*) Le journal se continuant au jour le jour mêle naturellement les incidents quotidiens du travail, les réquisitions, les drames parfois dont la région est le théâtre. Pour la facilité de la lecture, nous regrouperons, avec leurs dates, les faits essentiels selon leur nature.

LES RÉQUISITIONS

26 MARS — Ordre de présenter 5 chevaux à Guise aux Allemands. Nous trions les moins bons et une jument est prise. Ils nous donnent à la place une jument fourbue et un petit bidet alezan...

28-30 MAI — Ordre de tondre les moutons et de livrer la laine à la Kommandantur. Le travail sera fait sous le contrôle d'un gradé du Feldlazaret...

9 JUIN — Le lin est confisqué aussi. Je prends l'adresse des wagons qui s'en vont à Berlin.

13 JUIN — Ordre de présenter tous les chevaux à Guise, place Lesur. Ils sont tous marqués et numérotés.

16 JUIN — Ordre de livrer chaque semaine 12 kg de beurre. Je vais réclamer à la Kommandantur et nous en sortons avec 8 kg.

12 JUILLET — Toute la 1^{re} coupe de foins est confisquée, et nous devons en conduire plus de 50 T. en gare de Guise.

3 AOÛT — Nous battons l'orge et le blé directement dans les champs. Les boches ont amené une puissante batteuse Wolff avec sa presse. On bat même quand il pleut. Un jour on a fait 286 qx !...

13 SEPTEMBRE — La belle jument belge Flora doit être livrée et nous devons mettre un homme pour la soigner deux jours. Elle part au château d'un officier supérieur !

22 NOVEMBRE — Réquisition de 13 moutons et du gros taureau de 700 kg.

30 NOVEMBRE — Ordre de conduire 50 brebis triées à la gare de Guise, probablement pour un hobereau allemand.

1^{er} DÉCEMBRE — Ordre de battre tout le restant de la récolte et de livrer le grain, sauf 50 qx d'avoine pour semence et nourriture...

1916 ...Ça continue :

15 JANVIER — Ordre de couper les crinières et queues des chevaux et de trier le tout avant de le livrer. Les cornes de pieds doivent être aussi ramassées à la forge !

25 JANVIER — Ordre de livrer les 3 derniers poulains de 2 ans, cachés jusqu'ici dans l'attelée. 500 poulains de 1 à 4 ans sont embarqués à Guise. Les Kommandantur voisines doivent livrer de 1100 à 1500 vaches...

26 JANVIER — A midi, le gouverneur de Guise entre dans la cour en auto. Suffoquant de rage, il m'appelle et crie comme un forcené, m'enlève en auto jusqu'à la bascule où nous avons battu. Il me reproche que les bal-

lots de paille pourrissent tandis que leurs chevaux au front sont dans la boue. Il me menace de prison, d'enlèvement, de coups de cravache..! Quand il a fini de brailler, j'arrive à lui prouver que les pailles étaient réquisitionnées sur place, que les colonnes les chargeaient sans prévenir, qu'aucun ballot cassé n'était ramassé même pour nous... J'ai jusqu'à demain soir pour enlever et nettoyer le gâchis, avec ordre écrit et surveillance du «Wachtmeister». Il y faudra 2 jours... mais je ne suis pas en prison.

28 JANVIER — Ordre d'abattre le gros noyer et de le livrer en gare.

29 JANVIER — Tous les étalons de la région doivent être présentés à Guise. La ville et les environs sont bourrés de troupes, les maisons et les fermes sont occupées et les soldats pillent en cachette. Les portes des poulaillers sont fracturées. En tout, une vingtaine de volailles et cinq gros lapins ont disparu.

Les chevaux n'ont plus droit qu'à 1 kg d'avoine, 1,5 kg de foin et 3 kg de paille (même pas 1/3 de la ration normale). Tout le bétail est rationné. Chaque jour il y a du nouveau... Le filet se resserre et les perquisitions sont fréquentes.

8 MARS — Encore perquisition! Ils ont trouvé nos 3 bicyclettes que j'avais cachées, enlevé toutes les courroies, les cuirs, 30 peaux de moutons, neuf grands sacs de laine triée et lavée et un tas d'autres affaires. Heureusement, on avait encore deux jours de délai et je m'en tire sans prison ni amende.

13 MARS — M. F. a 300 marks d'amende pour n'avoir pas déclaré un veau et vendu du beurre. La commune doit livrer chaque semaine 1700 œufs et l'imposition de beurre est doublée. Rien ne doit plus être vendu, surtout aux soldats. On fouille les gens - rares - qui passent sur les routes.

19 MARS — Pour le 1^{er} Mai, tout doit être labouré et semé (bien qu'ils nous aient encore enlevé du matériel le 15) 200 marks d'amende par hectare non empouillé. Tout le monde, dans les champs, doit avoir des laissez-passer, même les gosses de 6 ans ! Impossible de nourrir encore le personnel, sauf les 3 Belges, le berger et le vacher...

Six de nos ouvriers sont en prison pour 3 jours pour être sortis après 9 h. du soir. 6 habitants du village ont 3 jours de prison pour avoir rentré leurs chevaux lors d'une tempête de neige !...

MAI — ...La presse à paille fonctionne partout, même chez les petits particuliers. On ramasse les sous-traités et les déchets sous le contrôle des soldats... Ils ne nous laissent rien.

Le 3 MAI, le gouverneur passe avec des officiers et fait enlever tout le matériel qui n'est pas en activité. Je constate une fois de plus qu'ils prendront tout... La tyrannie de l'ennemi s'accroît chaque jour : vexations, perquisitions, emprisonnement pour insuffisance de travail ou de livraison de beurre ou d'œufs.

Le 15 MAI — Ordre de tondre les moutons sous la surveillance d'un caporal, qui fait numérotter les bêtes et peser la laine. Celle-ci est enlevée aussitôt... Le maire M. Q. a fauché une verge de seigle vert pour lier les toisons de laine; il est condamné à 150 marks d'amende. Les boches, sans façon, fauchent nos sainfoins.

Le 31 MAI — à quatre heures du matin heure allemande, nous devons nous trouver avec tous les chevaux et poulains numérotés. Menaces de condamnations sévères pour les chevaux mal étrillés et les retardataires. 27 sont pris, il en reste 4... Autant qu'ils les prennent tous...

Etc... Etc... le rythme des ramassages de toutes sortes se poursuivra au long de l'année... Passe pour la livraison des cobayes ou cochons d'Inde, mais les moyens de travail, la nourriture.

Tout est inscrit et contrôlé jusque dans les casseroles; les moyens de couchage. Je cache mon matelas et dors sur le sommier; l'arrivée de bétail «allemand» replié du Vermandois, qui amène la fièvre aphteuse... la rafle totale des pommes de terre à l'arrachage, le vol des derniers animaux: moutons, porcs ou volailles disparaissent chaque jour dans la région. Nos oies et 36 poules, têtes coupées. Nous avons suivi les traces de sang jusqu'à la route de St-Quentin. Comme tout était déclaré, ça va chauffer à la Kommandantur.

1917 — EN 1917, après un hiver très rude et très froid, la pénurie deviendra disette. La région de Guise devient «Opération Gebiet» - ligne de front, le 15 Mars 1917.

1^{er} AVRIL — C'est le coup de grâce! Tout est confisqué. Nous n'avons plus droit à rien.

TRAVAIL FORCÉ ET «BOUCHES INUTILES»

A 5 h. du matin (4 h. soleil) appel de tous les habitants entre 14 et 60 ans pour se voir indiquer le travail forcé. Depuis plus de 2 ans et demi j'ai lutté, défendu chaque morceau pour aboutir à cela!.. Tout le monde est inscrit et numéroté pour être «Zivil Arbeiter». Appel chaque matin pour les habitants, avec les ordres de travail sous la surveillance des soldats. Très délicat pour les femmes et jeunes filles.

16 MAI — Plus d'exception. Toutes les filles, les femmes ayant moins de 4 enfants, les cultivateurs et leurs femmes, jusqu'à Camus, le vieux sabotier et Folmer, de plus de 70 ans, doivent se rendre à l'appel aussi.

C'est du vice de l'occupant pour se débarrasser de tout ce qui ne travaille pas. Dans toute la région, les vieux, les malades et infirmes (les «bouches inutiles») sont prévenus. 92 personnes reçoivent l'ordre de départ... Le 20 Mai à la gare de la Ferté-Chevresis, une série de trains est organisée, paraît-il pour la Belgique: 64 personnes amenées par des chariots boches, escortés de gendarmes et de soldats. Beaucoup de personnes pleuraient. Notre vieux curé, tête nue, lançait des anathèmes aux barbares...

LES DRAMES

13 AVRIL 1915 — Onze Anglais étaient cachés à Iron, au Moulin Griselin. Dénoncés, ils sont fusillés au fort de Guise ainsi que le père Chalandre qui les ravitaillait. Nous entendons des salves puis des coups secs. Les malheureux, garottés, ont été portés dans un chariot pour les mener au poteau. Affiches partout du sanguinaire Weachter annonçant qu'il a « approuvé le jugement du Conseil de guerre ».

Je ne suis pas rassuré pour « notre Anglais » qui, ces jours-ci caché dans les ballots, a vu et entendu deux gendarmes allemands qui cherchaient comme d'habitude. Leurs chevaux étaient attachés devant l'écurie et tandis qu'ils allaient remonter, mon Anglais, un genou en terre, se préparait à les abattre. Effrayé, je me suis jeté devant lui en faisant signe de se cacher. Heureusement ils ne l'ont pas vu et tous les domestiques étaient cachés dans la grande cheminée ! C'était leur refuge habituel quand un boche était signalé. Pendant midi, il y avait toujours un homme qui surveillait les environs.

14 AVRIL — M. Quérette, maire, a commis le crime de moudre du blé pour les habitants. Dénoncé par Jules P. il est mis en prison à Caiffa et condamné à 1000 marks-or d'amende. Il comptait être envoyé en Allemagne. A son insu, la somme est rassemblée et il en sort avec l'amende.

15 AVRIL — Deux soldats français cachés sont fusillés à Lemé. Ces malheureux ont dû creuser leur tombe et M. le Doyen de Guise les a assistés. Et le comble c'est qu'ils ont attendu deux heures, les yeux bandés, avant d'être exécutés. Les barbares ! Tout le monde est consterné.

22 JUILLET — Un avion descend dans les champs près de moi. Deux occupants descendent, travaillent au moteur et s'envolent comme une auto s'amène, puis des motos, des boches à cheval ou en vélo. Ces gaillards se jettent sur moi, me fouillent et me demandent ce qu'ils ont dit et ce qu'ils ont fait. Après des cris et menaces et vérification de mes papiers, ils me laissent partir, mais dès le lendemain on annonce qu'il est défendu, sous peine de mort, de s'approcher à moins de 200 m d'un avion abattu ou en panne.

14 JANVIER 1916 — Tous les hommes doivent porter le brassard rouge depuis l'occupation. Tous les lundis, tous doivent être présents à l'appel nominal. J'ai déjà dû passer au Conseil de guerre avec Camille pour examen de nos papiers.

5 MARS — Cinq ôtages sont désignés : les quatre conseillers présents et, bien sûr, ils m'ont trouvé aussi.

13 MARS — A Puisieux, enterrement de Mme Lorge, cultivatrice belge, condamnée à un an de prison en Allemagne pour avoir battu un boche trop entreprenant. Malade, elle a été renvoyée chez elle mais 4 jours après elle était morte. Triste enterrement...

22 AVRIL — M. Lesage, ayant communiqué par signes avec un prisonnier, est depuis 8 jours en prison au pain et à l'eau. Il est profondément abattu et craint d'être déporté, alors que sa femme attend une naissance... Mais il sera remis en liberté provisoire.

23 MAI — M. et Mme Bunot sont en prison, dénoncés par une femme pour avoir jeté des armes dans une citerne pendant la bataille de Guise. Ils passeront devant le Conseil de guerre.

28 MAI — Le Conseil de guerre a condamné M. Bunot à 5 ans de prison et 4000 marks d'amende, Madame à 2000 marks sans prison. Ces armes provenaient d'une panoplie et la dénonciatrice était avec eux dans la cave!

29 MAI — L'instituteur doit aller travailler dans les champs avec tous les enfants, garçons et filles.

4 NOVEMBRE — Quinze hommes sont désignés pour être enlevés, dont 3 de la ferme. L'un d'eux refuse et se sauve. Quels pleurs et larmes au pays !... Le 6, je suis encore ému de voir enlever 400 civils, encadrés de gendarmes et soldats et conduits à la gare. Tout Guise est en deuil. Cortège lamentable d'hommes abattus, suivis de leurs familles en pleurs, les enfants cherchant à approcher les leurs et repoussés à coups de crosse. Et combien d'amis, le chimiste de la sucrerie, le chef de gare, l'horloger et cent autres ! Les boches eux-mêmes en étaient honteux, certains même avouent qu'ils sont barbares.

21 MARS 1917 — Ce matin à 6 h. 30, nous entendons une explosion sèche au Mont de Louvry. C'était Félix M. qui, passant avec ses chevaux avait trouvé une grenade à manche et tiré le cordon sans savoir le danger. Il est mal arrangé. Un infirmier l'a soigné aussitôt et nous l'avons mis sur son tombereau... Le maire l'a fait conduire d'urgence à l'hôpital de Guise. Il est décédé le 22, le crâne fracturé à deux places, épuisé par la perte de sang...

9 AVRIL — ...C'était à prévoir ! Les soldats, installés dans l'immense grenier (70m), avaient construit deux poêles en briques sur le plancher sec. Le feu avait pris entre le grenier et le plafond. Quel tableau ! Avec des haches et des pioches, ils enlevaient les planches, versaient de l'eau et cassaient tout. Le feldwebel braillard mais énergique fait démolir les poêles et à 5 h. le feu était maîtrisé. Le grenier est beau !

28 AVRIL — J'obtiens un passeport pour Guise et j'y ai vu le Familistère en feu. Le bâtiment servait de caserne et était plein de troupes. Par suite d'explosions le feu s'étendit vite. Quelques boches tués ou blessés ; et le bâtiment est inutilisable.

24 MAI — Les mois qui viendront promettent d'être mémorables, pour nous et l'histoire. Comme ôtages nous avons déjà été enfermés : 1) pour coupure d'un fil téléphonique. 2) représailles pour Alsaciens-Lorrains. 3) passage personnel devant Conseil de guerre pour avoir favorisé la fuite

de 5 Belges prisonniers cachés par nous dans un hangar et passés par V. dans un chariot de fumier.

5 SEPTEMBRE — Par nuit, deux prisonniers russes (qui travaillent au montage de hangars) se sont enfuis. Les autres sont enfermés dans un carré de barbelés près de la cantine. Un autre Russe, passé à moitié corps de l'œil-de-bœuf, a reçu 17 coups de baïonnette par un sergent landsturm (alsacien s'il vous plaît !) et on a eu bien du mal à la dégager. Je n'ai pu approcher le blessé qui se plaignait lamentablement et a été enlevé dans un petit chariot boche. — Le 14, autre tentative d'évasion de 6 Russes. Ils ont été dénoncés par un juif arménien qui servait d'interprète. Ils ont eu de la «schlague». Le lendemain on a remplacé les Russes par des pionniers du génie.

17 SEPTEMBRE — Les boches, méfiants, ont remplacé leurs soldats par des civils belges dans leurs dépôts de Vadencourt. Les avions ont jeté des bombes dessus et il y a eu des tués et blessés.

15 NOVEMBRE — Des étudiants des facultés de Lille et leurs professeurs font un remblai de chemin de fer entre Robbé et la gare. Il y a plusieurs décès et les autres sont bien lamentables ; ceux qui sont trop malades sont renvoyés chez eux pour mourir.

16 DÉCEMBRE — Le froid est rigoureux, la neige a plus d'un mètre d'épaisseur par endroits et gèle tout en allant avec le vent du Nord. Nos pauvres soldats !... La misère est extrême au pays. Peu de nourriture, peu de boisson, pas de linge, pas de vêtements ni chauffage... Ici, la ferme pullule de soldats et, vu le froid, les soldats brûlent tout, portes, contrevents, écalages des chariots, brancards etc...

1^{er} JANVIER 1918 — ...Encore une année écoulée, année de déceptions, de misère, de mort et de privations. L'avenir s'annonce lugubre...

1^{er} AVRIL — Hier à Guise, sous une grande affluence, on a enterré le jeune Dagnicourt, 18 ans, qui a été tué à bout portant à 5 h. du soir, par un soldat boche le 29 mars. Ce garçon tendait un morceau de pain aux prisonniers qui passaient. Le barbare, littéralement enragé, l'a abattu d'une balle dans la tête pendant qu'à genoux il demandait grâce, les bras levés ! Il demandait grâce, mais... les assistants consternés se sont enfuis et le boche a été enfermé aussitôt. Seulement il ne sera pas inquiété : «Befehl ! C'est l'ordre», alors ce n'est plus un crime pour eux. Défense, les jours suivants, de parler de l'assassinat de Guise, mais les boches sont gênés malgré leur effronterie. Ils nous laissent plus tranquilles... mais ne donnent plus de passeports pour le moment.

14 MAI — Dans la nuit, à Guise, les boches ont renversé et enlevé les statues de Camille Desmoulins et J.B. Godin (...Il y a longtemps qu'ils ont râflé tous les métaux, gouttières, aluminium, zinc, plomb et cuivrieres même insignifiantes). Ordre, le 24 Août, de livrer toutes les grilles et portes de fer. Ils démolissent à l'Étang tout ce qui peut être emmené.

18 JUILLET — La fièvre typhoïde règne dans la région et plusieurs person-

nes sont déjà décédées. La faim, les privations, ainsi que les eaux contaminées ne peuvent qu'étendre ce fléau...

Les drames de guerre sont multiples et permanents : séparations, absences de nouvelles, menaces constantes sur la liberté des personnes, misères physiques et morales... sans parler des opérations militaires proches et de leurs répercussions directes sur les populations. Avant d'y revenir détachons comme caractéristique l'histoire cruelle de Julien, frère du narrateur.

NDLR

DÉNONCIATION — DÉPORTATION

10 DÉCEMBRE 1916 — ...Nouvelles alarmantes de mon frère Julien en prison à Sains pour avoir caché des prisonniers évadés (Julien, jeune non mobilisable, tient à Voulaix la ferme du Val Fleury, où son frère Auguste, soldat belge, s'était installé au printemps de 1914). La ferme a été totalement pillée, la servante belge est enfermée aussi. Refus net d'un laissez-passer pour y aller.

15 JANVIER 1917 — ...J'apprends que Julien a 5 ans de prison. Il a été trahi par un faux-prisonnier qui s'est présenté pour avoir un gîte. Le pauvre frère qui en cachait quatre et l'avait mis avec eux a été dénoncé de suite. Le «mouton» prétextait aller chercher sa musette au village mais c'était pour le trahir. Julien a été enlevé, sans argent, ni vêtements, ni provisions, et la bonne avec lui. Celle-ci aurait tout avoué et été libérée aussitôt.

13 JUILLET — Pour la première fois je reçois des nouvelles de Julien, qui écrit qu'il est incorporé dans un bataillon de «strafgefangenenarbeiter» ou travailleurs en punition. Il se dit en bonne santé mais prévient qu'il ne peut recevoir de colis. J'ai envoyé 10 marks et fais aussitôt des démarches pour l'avoir avec moi, mais ils me laissent entendre qu'il y a peu d'espoir.

15 NOVEMBRE — Jamais de réponse à mes lettres ni de nouvelles de mon frère Julien. Je m'inquiète...

21 NOVEMBRE — A midi je reçois la nouvelle du décès — survenu le 9 septembre — du pauvre Julien. Je pleure des larmes brûlantes. Mourir en captivité, de faim et de mauvais traitements, c'est terrible. Pas un parent ou un ami autour de lui pour assister à l'agonie de ce martyr. Chaque semaine, je lui ai écrit, j'ai fait tous les efforts pour arriver jusqu'à lui ou avoir de ses nouvelles, mais en vain...

25 NOVEMBRE — Mes cartes écrites à Julien reviennent avec la mention «gestorben» — décédé — Ils m'ont laissé écrire pendant des mois, privant ce malheureux de nouvelles et de secours...

12 DÉCEMBRE — Je suis appelé à la Kommandantur pour la réponse à mes demandes pour Julien : il est mort « d'hydropie générale, faiblesse du cœur, diarrhée et inflammation des reins », enterré au cimetière St-Charles de Sedan. Pour l'entretien de la tombe et pose d'une croix, demander à la mairie de Sedan, ce que je fais aussitôt.

Ils m'ont remis des bons de ville, un sachet noir et un porte-monnaie trouvé sur lui avec 25 F. 60 de monnaie, que j'ai mis de côté avec soin. Je fais l'impossible pour aller au Val Fleury, mais ils refusent net. (*)

17 FÉVRIER 1918 — Après 14 mois, je reçois enfin des nouvelles précises de Julien par M. Flaba. Il a été incarcéré le 3 Décembre 1916 pour avoir hospitalisé un soi-disant évadé, qui l'a trahi aussitôt. Tout l'argent, 1500 marks, et les bons ont été confisqués. Quand la bonne a été libérée, Julien était enfermé dans une cave à Sains-Richaumont, interrogé fréquemment et tellement maltraité qu'on entendait ses cris autour de la prison... A la ferme, tout était pillé, les gros meubles jetés sur la route ou menés dans des fermes voisines. Il y avait encore quelques bêtes. Elles seront prises par la colonne. Impossible d'y aller.

La guerre m'aura aussi enlevé mon frère et filleul Joseph, soldat de l'armée belge, plusieurs fois décoré, mais gazé et mourant des suites, après l'armistice, à l'hôpital militaire de Bruges le 3 Décembre 1918.

RETOUR SUR LA BATAILLE DE GUISE - 1914

3 JUIN 1916 — ...Après-midi, une vingtaine d'officiers et sous-officiers du 74^e régiment d'infanterie allemande qui se sont battus ici (nos voleurs de matelas, etc...) viennent voir le champ de bataille et prendre des photos. Ils confirment que la bataille a été meurtrière et que 48 Allemands sont tombés dans la ferme. L'un d'eux porte une profonde cicatrice à la cuisse. Les blessés étaient soignés dans la cave de la petite cour ; les obus pleuvaient et mettaient le feu. Dès le samedi tout brûlait et la maison prit feu le dimanche.

Ils montraient leurs positions de bataille, où ils avaient pris de l'eau et du linge pour les blessés (et les autres). Le samedi 29 août les Français ont repris Audigny et Louvry, mais ont dû se replier le dimanche 30 et le lundi 31 août.

Ils sont étonnés de voir encore des bâtiments debout. Jamais, disent-ils ils n'ont vu un incendie aussi violent : il faisait très chaud, et les bâtiments et hourdis bourrés de vivres (foin) en un clin d'œil étaient en feu

(*) NOTE : Nous avons su, dans la suite, par M. Lefèvre, Pont de Pierre à Vervins, que Julien a été assommé au cours d'une tentative d'évasion. Le fil barbelé étant électrisé, il n'a pu le traverser. Il était au « bataillon de la mort », aux crachoirs des hauts-fourneaux, avec ce monsieur qui ajoutait que les boches l'ont fait travailler jusqu'à la fin. Alors que ses pieds gonflés ne pouvaient plus entrer dans ses chaussures, ils lui ont fait mettre des pantoufles et il marchait quand même.

sur toute leur longueur. Les flammes montaient à une hauteur vertigineuse. Les 3 grosses meules de blé de semence et une meule de lin flambaient en même temps.

Si j'étais resté, sans aucun doute, j'aurais été fusillé comme espion !

10 SEPTEMBRE — Après-midi, le colonel et l'état-major du 164^e R.I. viennent voir les fermes et le champ de bataille. Ils expliquent comment ils ont pris et défendu Louvry, ce qui a brûlé en premier, et le colonel prétend que la maison a été incendiée par représailles parce qu'ils y ont trouvé 20 soldats français après la bataille.

VISITES «PRINCIÈRES»

19 FÉVRIER 1917 — Grand branle-bas chez les boches : le Kronprinz Rupprecht de Bavière vient inspecter l'école de tir de l'armée bavaroise. Tous sont au garde-à-vous. La cour a été nettoyée. Le monsieur réclame «ein centener Kartoffeln» (50 kg de p. de terre) que sa suite enlève et oublie de payer. Le casque de son Altesse porte une pointe de grande longueur et sa morgue est trop visible. Sinistre oiseau !

9 OCTOBRE — A Guise, le prince Oscar, fils de Guillaume II, logé dans la maison du notaire Lefèvre a fait un appel aux troupes landsturm (territoriaux) passées en revue devant le Familistère, pour des engagements volontaires au front. Seul un vieux boche s'est avancé. Le prince, furieux, les a insultés et traités de lâches ! L'enthousiasme diminue, le ravitaillement aussi. Voilà qu'ils font de la marmelade avec les carottes de Louvry et de la saccharine !

LE CIMETIÈRE DE «LA DÉSOLATION»

8 FÉVRIER 1916 — On apprend que se prépare un immense cimetière à la «Désolation». On déterre et déterrera tous les corps de soldats. 4000 cercueils sont préparés aussi.

14 DÉCEMBRE — Les boches font l'inauguration du Cimetière à la «Désolation». Y ont parlé : le pasteur protestant, l'aumônier catholique et M. le Doyen Vincent, de Guise, qui a fait un discours impressionnant, le gouverneur commandant et le maire de Guise. Tous les maires étaient invités et pas un mot blessant n'a été prononcé. Il y avait deux généraux et l'un d'eux a fait enlever une couronne aux couleurs allemandes pendant la cérémonie, visiblement pour ne pas vexer la population. Grande affluence des environs. Pour l'occasion il ne fallait pas de passeport.

RENSEIGNEMENT ET ÉMOTIONS

Le journal fait discrètement allusion à la collecte par quelques civils, aidés parfois d'Allemands imprudents ou "contestataires" de renseignements militaires, unités, installations, mouvements de troupes... La radio n'existant pas comme en la 2^e guerre, ce sont les pigeons voya-

geurs déposés à l'arrière par des avions ou des messagers audacieux qui les acheminaient à travers les lignes. Cela n'allait pas sans danger ni émotions.

15 OCTOBRE 1917 — Nous recevons deux paniers de pigeons voyageurs, deux jours de suite, avec les journaux "le Matin" et "le Miroir" attachés dessus. Il nous faut agir avec prudence car le berger, froussard, met le nez partout. Seulement il a trouvé un panier aussi et notre H... bête comme il est, a lâché les deux pigeons, ayant marqué sur les télégrammes "tombés à Audigny". Je suis allé le trouver et l'ai adjuré de se taire, sans cela il serait fusillé comme nous. En attendant, Victor s'occupe des pigeons logés avec les poules.

16 OCTOBRE — Ayant rédigé mes télégrammes avec soin et mis les tubes aluminium à leurs pattes, nous ne pouvons les lâcher au matin par suite du brouillard épais. Et voilà que les boches font perquisition et je suis gardé à vue par un sergent du génie. Vers midi, Victor et Émile Bray, ayant chacun un pigeon dans une poche de culotte, sont arrêtés à la porte du jardin par les soldats à leurs trouses. Hilaire explique qu'ils vont mettre des collets pour améliorer leur ordinaire, mais nos deux gars, effrayés, n'ont pas osé aller plus loin et ont lâché les deux pigeons derrière les bâtiments du verger. L'un est parti tout droit vers l'Ouest, l'autre vient se poser sur le poulailler où il avait été enfermé. Grand émoi pour les boches... et pour moi donc ! J'ai invoqué la Sainte-Vierge quand j'ai vu le caporal de culture prendre son mousqueton pour le tuer. Heureusement, le sergent qui me gardait a crié de ne pas tirer. D'après les ordres, il fallait prendre le pigeon vivant !

Aussitôt des soldats grimpent sur le toit bas et cherchent à s'en emparer, tandis que l'oiseau reculait un peu à la fois. Finalement il s'envola sur la cantine et, comme on plaçait des grandes échelles, effrayé, il partit sur la grange. Nos gars frappaient sur du fer, faisaient claquer les couvercles des tonneaux à eau... Les boches les empêchaient et plaçaient déjà les échelles sur le toit de la grange, quand le pigeon, majestueux, après un cercle en l'air, prit la direction de nos lignes.

Dieu merci ! nous étions sauvés, mais les boches nous surveillaient de plus en plus...

19 OCTOBRE — Pendant que je préparais mon déjeuner, deux "civils" sautent de leurs vélos, m'empoignent et, m'accusant d'espionnage, me donnent l'ordre de me présenter au Conseil de Guerre à deux heures à Guise. Pendant ce temps, avec des soldats, ils ont cherché partout au grand pigeonnier, ils frappaient du marteau sur les trattes et les murs... Qu'allait-il m'advenir ?

La veille, le nouveau commandant, major Winter, était venu à la ferme et avait réclamé du tabac que nous avions récolté et qui séchait au mur de jardin. Je lui en avais préparé un paquet car, eux, fumaient des "ersatz"...

Heureuse coïncidence : je cours à la mairie-Kommandantur porter le tabac et demande "Herr Major". Il était couché, coiffé d'un long bonnet de nuit et m'a fait entrer par son ordonnance. Alors, payant d'audace, je lui dis que deux policiers m'avaient maltraité parce que j'avais refusé d'aller à Guise sans ordre du Commandant local. C'était inexact, mais je jouais ma peau !

Aussitôt, il s'est levé, a bondi au téléphone et réclamé à Guise l'envoi immédiat des deux policiers devant lui. Une demi-heure après, ils étaient là. Pas trop rassuré, j'ai fait semblant d'avoir peur d'eux et me suis placé derrière le fauteuil du major. Celui-ci leur a vivement reproché d'être venus à Louvry sans s'être d'abord présentés à lui et, s'emportant et se frappant la poitrine : "Moi, ancien officier de 70, avec mes décorations et mérites, vous n'avez pas voulu me connaître !..." Au garde-à-vous ils courbaient la tête et ne disaient rien. Le major leur reprochant de m'avoir dit que cela ne le regardait pas, ils se dressèrent en criant ensemble : "Dass is nicht wachr" — "Ce n'est pas vrai" — En effet, mais le commandant était lancé. "Sie sind affe" — "Vous êtes des singes !", vous voyez des espions partout pour justifier votre présence en arrière des lignes, votre place est au front. Je connais ce cultivateur et il est sous ma protection." Ils étaient blêmes et me jetaient des regards furieux. Ils sont partis en vélo, et l'officier Nötzel, du jardinage, m'assura que le lendemain ils étaient partis au front avec armes et bagages. Je n'en ai plus entendu parler.

26 OCTOBRE — Les boches font une enquête, suite au bavardage de quelques femmes lavant pour la colonne. L. Mennecart, voyant la porte entr'ouverte de l'auto-postale boche à la côte du Mont-Marlot s'est jeté dedans, espérant y trouver à manger. Il a passé à travers champs pour m'apporter tout un sac de journaux, lettres et colis. Heureusement, le caporal et ses hommes étaient à l'appel. J'ai trié et gardé quelques lettres et journaux, en conseillant à Mennecart de faire l'innocent et de les porter à la Kommandantur comme les ayant trouvés sur la route. Ce qu'il a fait. Le plus beau, c'est qu'il a reçu 20 marks et qu'ils ont publié que tous ceux qui apporteraient des affaires auraient une récompense.

D'autre part, on avait jaser sur l'affaire des pigeons. Les gradés de la colonne, qui se graissent depuis près d'un an au pays, ont eu peur d'être blâmés ou punis pour surveillance insuffisante et ont étouffé l'affaire entre eux.

VIVRE AVEC L'OCCUPANT... ET MALGRÉ LUI

28 MAI 1915 — Pour surveiller la tonte des moutons je vois arriver un gradé du feld-lazaret... et reconnais le caporal-clairon que j'avais jeté en bas de l'escalier du grenier en janvier dernier... Ce gaillard qui contrôlait les battages voulait m'empêcher de prendre de l'avoine pour les

chevaux et me menaçait de sa cravache ! le lendemain il s'amène en armes et me promet "des vacances en Allemagne".

Je vais trouver le lieutenant de culture et obtiens de garder l'avoine de semence nécessaire. Rentré, je montre mon bon au clairon qui suffoquait de rage.

L'après-midi je le joins dans les chambrettes du grenier en compagnie de 3 ou 4 femmes évacuées du Soissonnais qu'il "récompensait" avec du blé. Ces dames sont descendues en vitesse, et mon clairon se jette sur moi. Je ne lui ai donné qu'une gifle, mais elle devait être bonne ! Il est tombé dans l'escalier, un cran dans le nez, saignant comme un porc ! J'ai appelé mes Belges qui portaient les sacs et qui affirmaient qu'étant saoul, il était tombé de lui-même. Le clairon, tout ensanglanté, est allé faire son rapport au château de Puisieux, siège de la colonne. Le lieutenant étant absent, il devait s'y représenter le soir. Mon boche n'a trouvé rien de mieux que de s'enivrer et rouler sous la table, en triste état. Comme il n'était plus en mesure de marcher, deux soldats l'ont jeté dans un chariot et mené au trot jusqu'au bureau. Comme il ne pouvait se tenir debout, ils ont essayé de le traîner, et le lendemain le clairon partait au front !

Donc, je n'étais pas trop rassuré de le voir revenir mais mon caporal, souriant, me dit : "Monsieur, on s'arrangera très bien, j'y ai goûté, pas bon au front !" Nous avons pu tuer des moutons pour le personnel, cacher des toisons pour nous et des amis... Ça c'est très bien passé.

(A suivre)

SOCIÉTÉ HISTORIQUE RÉGIONALE DE VILLERS-COTTERÊTS

Activités au cours de l'année 1980

I. - COMMUNICATIONS — Des réunions mensuelles ont été tenues de janvier jusqu'en mai, puis d'octobre à décembre, toujours le troisième samedi, en soirée, celles de février (Assemblée Générale), mai et octobre étant plus spécialement consacrées à l'histoire locale.

M. FROSSARD a parlé de deux bienfaiteurs de notre Musée : le *Comte du Chaffaut* (qui donna en particulier le célèbre tableau d'O. Pichat représentant le Général Dumas sur son cheval) conférencier émérite qui aida à mieux faire connaître l'œuvre d'A. Dumas et *Caristie Martel*, la « Muse des Armées » pendant la guerre 1914-1918. M. CHAUVIN retraça brièvement la vie de quelques familles cotterèziennes, à propos de l'étude de *tombeaux du cimetière de la ville*. M. LEROY fit l'historique de *la Fête de la Forêt*, longtemps la plus belle manifestation cotterèzienne, avec l'élection de la fée et de ses demoiselles d'honneur, fête abandonnée depuis 1936 et reprise en 1980 pour la première fois (la Société Historique y participa d'ailleurs, avec un gros travail de la secrétaire pour la reconstitution de costumes). En présentant des *Souvenirs d'histoire locale*, M. DEPOUTOT rappela que Vez fut la capitale du Valois et choisit quelques épisodes de la très riche histoire de son village. En évoquant la mort de *Stello*, à Villers-Cotterêts, après une séance de variétés, Mme BÈGUE eut l'occasion de nous faire connaître la vie d'un artiste aujourd'hui bien oublié et de nous entraîner avec de belles diapositives à Montmartre, « sur les traces » de celui qui y passa la plus grande partie de sa vie.

Les autres réunions permirent d'aborder des sujets variés, comme « Les Manoirs normands » du pays d'Ouche, avec Melle TOULEMONDE, une étude minutieuse et plaisante qui familiarisa l'auditoire avec une architecture pittoresque. Les voyages furent à l'honneur avec M. MALOT, *Tahiti, pays enchanteur*, Melle AANGELIER et M. ALLEGRET, *les Iles de Madère et des Canaries, l'Égypte et ses merveilles* (réalisation du dernier nommé), sans oublier le remarquable spectacle audio-visuel monté par M. BROUILLARD qui nous conduisit de *la Forêt* à l'architecture de *Saint-Jean-des-Vignes*, en passant par de sensibles évocations de la nature (*la Rose*, par exemple).

Animée par MM. FROSSARD, GERBER et LANDRU, *la Soirée Alexandre Dumas* nous permit de connaître les rapports de l'illustre cotterèzien avec *Charles Nodier*, puis ceux du *Baron Taylor avec la Comédie Française*, et les *relations d'amitié et d'affaire entre A. Dumas et les Girardins*. En novembre, M. GERBER présentait de façon très vivante la *Vie du Maréchal Brune*.

II. - SORTIES — La journée de juin à Paris semble maintenant « passée » dans les habitudes et c'est 36 Cotterèziens qui se retrouvèrent pour des visites guidées qui enchantèrent les plus difficiles : musée de la Chasse et de la Nature (hôtel Guénégaud), musée de la Serrure, musée des Monu-

ments français au Palais de Chaillot et remarquable musée du Cinéma. La sortie annuelle du premier dimanche de juillet était consacrée à la *découverte de Provins*. 54 participants passèrent une agréable journée dans cette cité, au si riche passé. Ajoutons la participation au Congrès départemental de Chauny et la visite de la sucrerie de Vauciennes, malheureusement limitée à 25 personnes.

III. - EXPOSITIONS — Les nouvelles salles du Musée ont été bien occupées. Ce fut d'abord une très riche exposition sur *la Poste au temps d'Alexandre Dumas* (complétée par une causerie sur la Poste au temps des diligences, à Villers-Cotterêts en particulier), avec le concours des P.T.T. Ensuite, *les Gravures de la Région* apportèrent la contribution de la Société à l'année du Patrimoine. Les week-end de juin, juillet, août virent plus de 1000 visiteurs au Musée où l'École était à l'honneur; de la reconstitution d'une salle de classe en 1920 jusqu'à la vie de l'institutrice, en passant par les manuels, les travaux scolaires, et bien sûr l'histoire de l'enseignement à Villers-Cotterêts, l'ensemble fut très apprécié. En novembre, la première *exposition de Cartes postales* intéressa un bon public. Une mini-exposition sur Alexandre Dumas et la région termina la saison. Disons encore que 24 artistes avaient présenté leurs œuvres en mai.

Mme BEGUE, MM. FROSSARD, BEGUE et ALEXANDRE ont continué la mise en état du Musée et des collections alors que M. ARNAUD organisait la bibliothèque qui sera à la disposition des membres début 1981.

En 1979, nous avons organisé une visite aux Archives Nationales à la section cartes et plans, qui avait soulevé un grand intérêt. Les personnes qui ne purent se joindre à nous, nous demandent quelques précisions. C'est Monsieur Metman, Conservateur en Chef des Archives, qui nous avait adressé quelques paroles de bienvenue. Madame Felkay, Conservatrice, avait eu l'amabilité de sortir un grand nombre de beaux plans. Nous espérons que nos visiteurs seront revenus contempler ces rares documents. Les Archives Nationales, situées 60, rue des Francs-Bourgeois à Paris, sont ouvertes tous les jours de 9 h. 30 à 18h., même le samedi.

Composition du Conseil de la Société

<i>Président</i>	M. Marcel LEROY, 5, rue François 1 ^{er} 02600 Villers-Cotterêts - Tél. 96.06.78
<i>Vice-Présidents</i>	MM. DESCLEVE, FROSSARD, VERGNE.
<i>Secrétaire-Trésorier</i> . . .	Mme Pierrette BEGUE, 4, rue de la Faisanderie 02600 Villers-Cotterêts - Tél. 96.11.41
<i>Membres</i>	Mme FOURNIER, Mme VAN MERRIS, Mlle BILLANT, MM. ALLEGRET, BAUDESSON, CHAVIN, CHOQUET, DEPOUTOT, DESLIENS, MASCITTI, RAIN, ROBERT, VIVANT.

Contes et Légendes de la Forêt de Retz

Le conte inclut tous les possibles. Il est par définition un espace-temps dans lequel tout peut arriver. Nous sommes donc dans l'imaginaire, mais l'imaginaire surgit toujours du réel. L'imaginaire est ce très léger glissement, ce décollement par rapport à la vie de chaque jour, par rapport aux gens que nous y côtoyons... Ainsi le conte est tout à la fois réel et imaginaire...

(Jacqueline HELD — L'Éducation).

Les idées émises dans ces quelques lignes me semblent en accord avec le titre trop vague de cet exposé. Je n'apporte rien d'original, mais j'ai transcrit ce que j'ai rassemblé, «récolté» ici et là pendant de longues années. Toutes les sources possibles n'ont certainement pas été consultées, et je vous prie de m'en excuser.

Le Moyen-Age est surtout une époque légendaire et il ne faut pas demander si la forêt de Retz est pleine de merveilles... Chaque endroit a sa légende, chaque carrefour possède son histoire, chaque grès est comme un monument qui rappelle les traditions du passé. Depuis «la Pierre Clouise»... jusqu'à «la Cave du Diable» qui révèle l'intervention de Lucifer, on ne peut pas faire un pas sans rencontrer un antique usage, sans faire surgir un conte merveilleux...

Ainsi s'exprimait Michaux à la fin du siècle dernier.

Le sujet est très vaste, c'est pourquoi j'ai trouvé nécessaire de le limiter. Le classement traditionnel des contes n'a pas été respecté, les textes ont seulement été groupés quand c'était possible.

Enfin, précisons que sources et variantes sont indiquées à chaque chapitre, les chiffres invitant à se reporter à la fin de l'étude où sont cités des ouvrages qu'il est maintenant difficile de se procurer.

Marcel LEROY

L'Homme-Loup

Nous sommes au seizième siècle, vers 1570. Depuis quelques temps, à Villers-Cotterêts et dans les environs, il n'est question que d'un être extraordinaire qui parcourt les forêts de Retz et de Cuise (ou Compiègne) et qu'on appelle l'*Homme-Loup*. Plusieurs personnes l'ont vu. Nourri parmi les loups — nombreux dans la région à cette époque — il en a pris les habitudes ; il hurle comme eux ; il est velu comme eux, grimpe aux arbres, marche sur les pieds et les mains, devance les chevaux à la course... Il dévore tout crû le gibier qu'il peut chasser, et même les chiens quand on les lance à sa poursuite.

*
* *

Le château de Villers-Cotterêts est souvent occupé par une cour toujours avide de nouveauté. Ce phénomène excite sa convoitise et pour la satisfaire Charles IX, qui séjourne au château, offre une récompense à celui des Cotterèziens qui prendra «l'animal» vivant.

Cela n'est pas facile, car il semble bien que l'Homme-Loup se cache dans les fourrés impénétrables et ne se montre que de nuit. Pourtant, le 17 Novembre 1571, des ouvriers du bois — ou des braconniers — s'en emparent et l'apportent au château dans un sac ; on l'enferme dans une cage de fer.

Lorsque les courtisans s'approchèrent de la cage, l'Homme-Loup se mit à ébranler fortement les barreaux de fer ; il poussa un tel hurlement que les curieux s'enfuirent et que des dames s'évanouirent...

*
* *

CARLIER (1) ne sait pas ce que devint l'Homme-Loup après avoir été présenté à la cour. MICHAUX (6) a eu plus de chance en consultant l'His-toire de France de Mézeray :

L'Homme-Loup serait en fait le fils unique du Comte Gontrand, de Longpré-les-Corps-Saints, en Picardie. Idiot depuis sa naissance, Roland aurait été remis à un paysan — par le Comte Rupert — avec mission de le faire disparaître dès la mort de son père, beau-frère du Comte Rupert (celui-ci étant très intéressé par son héritage).

En 1570, le Comte Rupert est au château de Villers-Cotterêts, adjoint à Jean de Longueval, capitaine des chasses, alors âgé de 94 ans. Le paysan

n'a certainement pas rempli sa mission puisque le Comte Rupert s'évanouit en entendant le cri de l'Homme-Loup, le même que celui poussé par Roland, quinze ans plus tôt, quand il s'est rendu compte qu'on voulait l'abandonner...

Après sa présentation au château, l'Homme-Loup est confié aux deux «hommes des bois» qui l'ont capturé, Nicolas et son fils. Ceux-ci ne seraient autres que le paysan et son fils, qui n'ont pas rempli leur mission! Ils l'aideront à s'évader... Nicolas est exécuté par les gens du Comte Rupert, mais l'Homme-Loup saute sur le comte et le terrasse; maîtrisé, il sera pendu aux branches d'un chêne. (C'est l'origine du nom de la Route du Pendu, importante voie de communication qui va de la plaine Saint-Rémy à Longpont).

SOURCES

(1) (2) Voir aussi Histoire de France de Mézeray, parue vers 1650.

Cette «histoire» a inspiré les auteurs de feuilletons; on la retrouve en particulier dans «le Journal de Seine-et-Oise» du 9 Octobre 1856, et jours suivants: L'Homme-Loup d'Alexandre X... et dans «le Petit Journal» à partir du 13 Mars 1882: Jean-Loup, d'Émile Richebourg.

Henri IV à Villers-Cotterêts

Le roi Henri IV venait chaque année au château de Villers-Cotterêts. Il aimait parcourir seul et à pied les chemins de la forêt; il s'entretenait volontiers avec les ouvriers du bois, comme avec toutes les personnes qu'il rencontrait. Ses séjours nous valent bien des récits, surtout lorsqu'il s'agit de la conquête de la belle Gabrielle qui résidait au château de Cœuvres.

Nous rapportons ici deux anecdotes, reprises par tous nos historiens locaux, depuis Carlier.

I. - L'AVOINE DE PUISEUX

Les habitants du village de Puisieux payaient chaque année une redevance au domaine de Valois, une mine d'avoine (environ 78 litres) que le pâtre communal portait à la graineterie de Villers-Cotterêts.

Un matin, se promenant en forêt, Henri IV rencontre un paysan lourdement chargé et l'interroge sur le but de son voyage:

«Je viens de Puisieux, répond l'homme, et je vais porter ce sac d'avoine au château de Villers-Cotterêts; mais si le roi au long nez faisait bien, il enverrait quérir ses dîmes, au lieu d'obliger les pauvres gens à les lui porter». Et, poursuivant son chemin, il tourna le dos à Henri IV.

Le lendemain, le roi fit mander le paysan qui se demandait bien pourquoi on l'appelait au château. Son étonnement ne fut pas médiocre quand il reconnut que son interlocuteur de la veille n'était autre que le roi Henri IV. S'adressant au gouverneur du château, celui-ci lui annonça que «le roi au long nez» prescrivait de faire prendre, dorénavant, les redevances des communes. Puis, rassurant le paysan, il ordonna de le faire manger et boire à sa fantaisie, avant de le renvoyer dans son village.

Carlier est persuadé que les habitants de Puiseux n'auraient jamais été délivrés de cette servitude sans cette curieuse rencontre !

2. - LES PÊCHES D'HARAMONT

Lors d'une autre promenade matinale, Henri IV arrive aux premières maisons d'Haramont, situées comme chacun sait à la lisière de la forêt. Il aperçoit de superbes pêches, au-dessus d'une haie ; il manifeste le désir d'y goûter.

«Pas encore, sire, répond le propriétaire ; elles ne sont pas mûres, mais prochainement je vous en ferai porter par mon fils.»

Quelques jours après, Henri IV voit arriver un petit garçon avec un panier de pêches ; il en prend une aussitôt et y mord à belles dents. «Elle est exquise, dit le roi ; tiens, mange celle-ci.»

L'enfant sort son couteau de sa poche et se met à peler le fruit.

«Comment ! mais les pêches ne se pèlent pas.
— C'est que... voilà... répond en hésitant le jeune garçon, il y en a une qui est tombée dans la m..., et je ne sais pas laquelle ! — Pouah ! s'écrie le roi en faisant la grimace, c'est moi qui l'ai mangée ; j'y trouvais en effet un singulier parfum !

Henri IV rit beaucoup de l'aventure et l'on assure que par la suite il aimait la raconter...

SOURCES

1, 5, 7, 8, 9, 10. — Roch indique que la version originale de la première anecdote est due à Pierre Mathieu, historiographe d'Henri IV. Quant à la seconde, il l'a lue dans *l'Esprit du Roy*, in-folio publié à Paris en 1615, œuvre d'Estienne Mathieu, neveu de Pierre.

La naissance du village de Fleury

Le Seigneur de Fismes revenait un jour de la Terre Sainte; il allait revoir sa jeune châtelaine qui depuis de longues nuits se désolait de son absence. Cependant une profonde préoccupation l'agitait: il ne savait comment se débarrasser des nombreux aventuriers qui persistaient à le suivre et dont il redoutait les excès.

Arrivé dans une clairière, la troupe campa près d'une source. «Jacques, dit le seigneur à son écuyer, va me chercher parmi ces hommes un certain Gaillard qui paraît les commander et se donne le titre de capitaine.»

Le capitaine Gaillard était un rude homme, taillé en hercule, grand buveur, grand mangeur, grand coureur, quelque peu pillard, mais au demeurant toujours prêt à combattre.

«Gaillard, lui dit le seigneur, tu m'as aidé à vaincre les infidèles, tu es un brave serviteur, que veux-tu pour ta récompense?»

Le capitaine répondit: «Je veillerai sur vos domaines, aucun voyageur ne les traversera sans rendre gorge, et je ferai suer sang et eau à vos paysans.

— Non, répartit le chevalier, je te propose quelque chose de mieux; tu n'es qu'un chef d'aventuriers, tu vas être possesseur de terres. Reste ici, établis-toi dans cette forêt avec ta troupe; à mon passage à Soissons, j'obtiendrai de l'évêque qu'en raison de ta brillante conduite en Palestine il te cède tout ce que tu pourras défricher en une année; je te ferai même donner une somme d'argent; tu trouveras dans les environs, soit de gré, soit de force, des femmes pour peupler ta colonie. Quant à moi, je ne conserverai que mes gens d'armes».

Gaillard accepta, et c'est ainsi que les habitants de Fleury descendent des Croisés...

SOURCES

Cette «explication historique» semble peu connue; nous l'avons seulement trouvée en 5, puis en 9.

La légende de l'abbé Baudouin

Au 13^e siècle, les «sorciers» exploitaient la crédulité publique et les récits sont abondants qui détaillent leurs maléfices. Mais Michaux pense que le clergé profite également sans crainte et sans scrupule de l'ignorance et de la superstition populaires, peut-être pour contrecarrer l'action néfaste des «sorciers». Le clergé, ajoute-t-il, cherche à frapper l'imagina-

tion du peuple, d'où une époque féconde en miracles. Villers-Cotterêts possédait son miracle, qui passa ensuite à l'état de légende.

Le héros en est l'abbé Baudouin. Ancien recteur de l'Université de Paris, ses connaissances supérieures lui ont acquis un crédit chez les grands et une immense popularité. Ses qualités en font l'ennemi des «sorcières»; dans les réunions nocturnes où ils pactisent avec le diable, ceux-ci lui demandent les moyens de se débarrasser du docte abbé. Plusieurs assauts ont été tentés, mais sans doute est-il protégé par un bon ange car il déjoue les ruses à temps...

Un jour... l'abbé Baudouin doit se rendre de Saint-Quentin à Dijon. Bien sûr le voyage a été évoqué dans des réunions où, dit-on, Satan se rendit lui-même... Mais voici notre abbé en route, à cheval, avec son valet Jean. Après une étape à Verberie, ils abordent la forêt de Retz, qu'ils doivent traverser. (C'est là que le diable et sa troupe maudite les attendent...) Le vent souffle avec violence et le chemin est de plus en plus difficile. Nos voyageurs ne s'en émeuvent pas tout d'abord, mais voici la nuit obscure, le cheval est fatigué, la faim les tenaille. Jean s'inquiète le premier : — Nous devrions être arrivés à la Malemaison (1), nous sommes encore au milieu de la forêt; les «sorcières» nous ont jeté un sort; nous reculons au lieu d'avancer. Le valet monte sur un arbre, il aperçoit une lumière dans le lointain. Il s'oriente avec beaucoup de soin; après des fatigues inouïes, maître à cheval, valet à pied, arrivent près d'un logis qui a l'air d'un château. Un moine en habit blanc les reçoit avec empressement; le père abbé les invite à sa table garnie de mets remarquables et d'abondants rafraîchissements. Dans la salle qui sert de réfectoire, de nombreux moines blancs vont commencer leur repas. Baudouin aperçoit qu'ils omettent de s'acquitter des devoirs de religion, comme tout bon chrétien doit le faire. Il ne les imite pas. Tenant d'une main la magnifique coupe de vermeil enrichie de diamants qu'on lui a présentée, de l'autre il fait le signe de la croix... Cette pieuse précaution termine la scène... tout disparaît... la salle et ce qu'elle contenait... Baudouin se retrouve dans les ronces, sa coupe à la main...

Valet et maître reprirent la route à l'arrivée du jour. A la Malemaison, après que les voyageurs eurent fait le récit de leur aventure, Jean termina par une morale prononcée à voix haute :

— Malheur à ceux que la nuit surprendra dans cette forêt, car ils seront exposés aux tentations des esprits infernaux et tomberont au pouvoir des maudits !

*
* *

On ajoute que l'abbé Baudouin vendit une grande somme d'argent la coupe qu'il avait conservée, le produit de la vente étant partagé entre les communautés de Saint-Quentin et de Dijon.

La légende — longtemps reçue comme un événement certain — s'est

perpétuée de génération en génération. Quand il n'y eut plus ni moines blancs ni sorciers, on dit simplement :

— Malheur à ceux que la nuit surprendra dans la forêt de Villers-Cotterêts !

(1) La Malemaison : ancien nom du château de Villers-Cotterêts.

SOURCES

Carlier (1) prétend avoir lu le récit dans le cahier manuscrit d'un ermite — frère François — lequel citerait comme sources une histoire de Saint-Quentin, les Antiquités du règne de Saint-Louis et trois autres ouvrages du même genre.

— Histoire des Environs de Paris, par Dulaure

— Récit repris par 6 et 8

Alexandre Dumas s'est inspiré de cette légende pour écrire « le signe de Croix », pièce de vers qui figure dans ses Préludes poétiques, œuvre probablement restée à l'état de manuscrit.

Légende de Barbe Peron

Pour ceux qui aiment la nature et qui veulent éviter les grandes routes, laies et chemins qui sillonnent notre forêt offrent mille possibilités d'évasion, en même temps qu'ils posent quantité de « questions » si l'on s'attarde à vouloir connaître l'origine des noms que portent les panonceaux entretenus par l'Office des Forêts.

Passant par le Parc du Château, dirigeons-nous vers « les Roches » et continuons par la route « de Hautwisson » ; le canton ou triage de la forêt qui s'étend à notre gauche se nomme la *Fosse Barbe* (on disait aussi le *Trou Peron*). Au carrefour Maurice Loubet (ancien carrefour des Chevaux, riche de souvenirs), plusieurs chemins s'offrent à nous pour gagner le pittoresque village de Dampleux.

Dampleux... c'est l'église aux inscriptions singulières, aux légendes merveilleuses, aux faits miraculeux... écrivait l'abbé Chollet (4) en 1852. Jusqu'en 1912, au milieu de la place publique, la fontaine de Saint-Leu offrait encore son eau miraculeuse aux personnes atteintes de la peur, de la danse de Saint-Guy, de crises d'épilepsie. On buvait souvent cette eau après avoir fait une station devant les reliques du saint. Les nombreux pèlerins venant à Dampleux déposaient ensuite dans l'église les offrandes en argent et en nature qui assuraient la vie des malades voisins.

L'église était grande, accolée à un important hôpital, dont les restes de murailles sont encore visibles dans le cimetière attenant...

Accroché à l'un des piliers, un tableau, malheureusement « usé » par le temps, contient le récit d'une légende curieuse relatant le châtement exemplaire infligé par Saint-Leu au cupide Barbe Peron, en 1434. C'est un

acte original, écrit sur parchemin, encadré dans une bordure de papier peint, et renfermé dans un tableau en bois. Restauré en 1619 et en 1779 — les copies étant légalisées devant notaire et témoins — le document n'est plus visible et on y distingue très mal les quatre «compartiments» du haut avec des figures grotesques : un âne ou un cheval, des hommes de guerre...

Heureusement pour nous, l'abbé Chollet avait pris soin de noter le texte, il y aura bientôt 130 ans !

«Comment Barbe Peron, parti du château de Passy, pour piller l'église de Monseigneur Saint-Leu de Dampleu, devint malade, fut ravi et enlevé.

S'ensuit un miracle merveilleux, fait en l'église de Monseigneur Saint-Leu, au village de Dampleu, approuvé par gens notables, dignes de foi et bien renommés...»

Nous sommes pendant la guerre de Cent ans. Les partisans de Charles VII et les Anglo-bourguignons sont toujours aux prises. La guerre coûte cher ; on pille, on rançonne, on met à sac les régions dévastées. L'importante garnison de Passy-en-Valois (près de La Ferté-Milon) abrite un guerrier que ses exploits ont rendu célèbre. En 1434, il pénètre dans l'église de Dampleu et vole tout ce qu'il peut y trouver : argent, effets, offrandes...

Une femme de Dampleu — femme de bien nommée Guillette — lui dit qu'il faisait mal. Il l'accabla d'injures.

...«Néanmoins le dit Péron print ce que dessus et autres biens. Après environ quinze jours le dit Péron retourna audit lieu de Dampleu fort malade et fut en la dite église, espérant faire sa neuvaine cuidant recouvrir sa santé, lui, non bien contrit étant au dit lieu fut ravi et emporté et ne sait on de quoi, et mené jusques dedans la forest de Retz vers Villers et là chut mort, le visage dessus, que personne ne savoit où il étoit.

Environ trois semaines après, un prêtre qui pour lors était curé dudit Villers et un homme séculier, tous deux natifs du pays et gens dignes de foi se trouvèrent e-my la dite forest, comme dit est, tous les habillements sains, entiers, nets et blancs, chemise, couvre-chef, chausses, éguillettes, pourpoint, manteau et souliers, sans quelque corruption : mais rien de chair, nerfs ni veines n'y avoit, fors ses os, tous nets et escures, et sembloit quand ils levèrent lesdits vêtements qu'ils furent pleins de noix, ainsi qu'ils sonnèrent, et de crainte et de fraieur laissèrent tous là...»

Les os sonnant autant que les noix d'un sac avaient fait fuir les deux pèlerins ; des paroissiens moins peureux accoururent et recouvrirent de terre le singulier cadavre. Par la volonté de Saint-Leu, la justice avait accompli son œuvre.

La dévotion au patron de l'église s'accrut considérablement et donna lieu à un pèlerinage qui subsista très longtemps. Fort longtemps aussi, on accéléra l'allure en passant près du lieu maudit de la Fosse Barbe... Bientôt, seul un nom sur une carte rappellera la légende...

SOURCES

2, 4, 5, 6, 7, 10, 11. — M. LEROY : Bulletin folklorique de l'Île-de-France, Juin 1959

Cette légende a été reprise par la plupart des « auteurs locaux » ; seul Michaux (en 7) donne une explication ! Barbe Péron, c'est Jehan Duhamel, fiancé d'Alix. Comme beaucoup de fiancés de l'époque, ils étaient allés chez la sorcière de Chèvreville (près de Nanteuil-le-Haudouin) qui avait fait « ce qu'il fallait » pour lier à jamais leur destinée... Parti à la guerre sans prévenir sa fiancée, Jean Duhamel revient 5 ans plus tard. Alix ne s'est pas consolée... Dans l'église de Dampleux, c'est d'une femme hâlée par le soleil, amaigrie par le travail et la douleur, mais encore très belle que s'approche le guerrier... Il s'en approche « comme un lion furieux qui croit prendre un cerf timide »... C'est Alix qui découvrira le corps de Barbe Péron, en allant chercher de l'eau à la Fontaine Saint-Martin. Elle se consacra tout entière à Dieu en prenant le voile et l'austère vêtement des religieuses de Saint-Rémy (1)

(1) Saint-Rémy : abbaye de femmes, près de Villers-Cotterêts ; les religieuses étaient vêtues de noir.



Une légende malicieuse... Le Baudelot Blanc

Quittons un peu la forêt, sans toutefois nous en éloigner beaucoup ; aux grands chemins nous préférons les sentiers, n'hésitant pas à passer à travers champs, à la recherche du... Baudelot blanc.

Aujourd'hui, nous aurons le «courage» de partir à sa recherche, mais au siècle dernier on l'évitait, personne n'aurait osé se trouver sur son chemin après le coucher du soleil. Michaux nous dit qu'en 1860 la peur est encore toute vivace chez la plupart des habitants du Lieu Restauré, quoique la dernière apparition de l'étrange animal date de 1790.

Un Baudelot (ou un Baudelet), c'est un baudet, fort connu dans tous nos villages jusqu'au début du siècle. Mais celui-ci était blanc, et il prenait une forme bizarre, semblant ne se mettre à quatre pattes que lorsqu'on l'approchait. On ne sait pas exactement s'il était féroce, mais il poussait des cris sinistres et il avait rué contre ceux qui l'avaient touché ! Sans doute était-ce une «émanation» du démon, probablement coupable de malédiction ! Il était préférable de ne pas l'attaquer, mieux valait s'enfuir, en faisant le signe de croix. C'était d'ailleurs le conseil donné par les moines à tous ceux qui venaient les consulter à ce sujet.

...par les moines qui habitaient le Lieu Restauré, près de Vez, ceux qu'on venait consulter, puisque l'apparition avait lieu non loin de là.

C'est bien sûr la légende qui nous fournit l'explication :

Si le monastère du Lieu Restauré était occupé par des hommes, celui de Longpré abritait les nonnes de l'ordre de Fontevault. Les deux couvents, à peu de distance l'un de l'autre, sont séparés par une crête et reliés par un «mauvais chemin de terre», un simple sentier il y a deux cents ans ! Cette sente du fond de la vallée était bien cachée... quand elle était praticable. Par les temps de pluie ou de neige, il fallait passer sur les hauteurs.

C'est justement là, par les temps de neige ou de pluie, que les habitants de Vez rencontrèrent l'étrange animal...

Les malins apportèrent bientôt des précisions. Décontenancé de se trouver surpris à cette heure, le moine devait trouver un stratagème. Son capuchon blanc l'avantage, surtout qu'il tombait en pointe... imitant le museau du baudet. La légende ne dit pas s'il s'agissait uniquement de moines (mais nous pouvons ajouter que les Fontevristes étaient habillées de noir !)...

Nous disons que les apparitions cessèrent à la Révolution, après la fermeture des couvents, mais le Baudelot blanc servit bien longtemps encore de «croquemitaine» aux mamans de la région...

Michaux (en 7) apporte encore un complément, un récit qu'il aurait trouvé en feuilletant de vieux papiers, qu'il donne «tel qu'il l'a trouvé, sans réflexion, sans commentaire...»

(En scène)... une famille de Vez, la femme est superstitieuse, comme toutes les villageoises du 17^e siècle. Mais laissons parler Jean, le mari, laissons le expliquer pourquoi il rentre tard...

— J'étais allé à Eméville (1) pour donner un coup de main à l'ami le maréchal. Tout en forgeant, il me raconte une histoire qui court dans tout le pays mais que nous ne connaissons pas encore. Il paraît qu'au milieu de la nuit le passant rencontre le diable sur son passage, d'abord sous la forme d'un homme, puis il se métamorphose en baudelot blanc, et si l'on approche de plus près, il s'évanouit comme une fumée comme un songe...

...«Je l'ai vu...

...De loin, c'était un homme, je l'avais pris pour un moine... il avait l'air de cheminer vers moi...

...Tout à coup, ce n'était plus un moine, c'était un baudelot blanc, blanc comme la neige... c'était le diable, femme ! »

Jean ajoute même qu'il est resté évanoui... Mais, le fils aîné est soldat ; au milieu des camps, il a bientôt perdu ses principes religieux, les sermons le font rire, pour lui, les moines sont de joyeux compagnons. Il rentre de l'armée ; dès le lendemain, il va à la recherche du baudelot blanc, l'attaque, lui arrache son manteau... c'était un moine du Lieu Restauré.

...«Je l'ai laissé partir, je l'ai suivi.

«Il allait tout droit au couvent de Longpré... une nonne l'attendait à la porte et le fit entrer... Ce sont de joyeux viveurs ces moines ; il aura pris le chemin du haut à cause du mauvais état du sentier de la vallée qui a été détrempé par les pluies...»

(1) Village de l'Oise, à 2,5 km de Vez.

SOURCES

Récit d'Élie Paillet (1857), puis 5, 6, 7, 10.

Barbier : Histoire de Vez.

F.L. Depoutot : Légende, en vers.

Le chapeau des cordeliers

Ce «chapeau» qui a donné son nom à un carrefour de la forêt donne l'occasion d'une légende que nous emprunterons à Michaux (en 7) qui la tient évidemment de chroniques anciennes... A la fin du 13^e siècle, les Cordeliers étaient nombreux en France, alors que dans leur Ordre s'élevaient de graves dissensions... pour un sujet vestimentaire. La discussion portait sur la forme du capuchon des révérends pères.

Deux différences bien tranchées s'étaient manifestées dans les conseils particuliers; les uns, qu'on appelait frères spirituels, voulaient que les capuchons fussent étroits; les autres, qu'on nommait frères de communautés, les voulaient larges au contraire. Ni les uns ni les autres ne consentaient à modérer leurs prétentions; il y avait eu de longs débats, des divisions et des disputes nombreuses. Le pape avait décidé qu'ils se conformeraient tous à la décision de leurs supérieurs et ceux-ci, dans une précédente réunion, avaient enfin arrêté la forme de la coiffure des Cordeliers. Pour éviter de nouveaux obstacles, ils avaient fait serment de laisser leurs desseins dans une obscurité complète...

C'est lors d'une Assemblée Générale de tous les Cordeliers de France qu'ils allaient connaître leur coiffure « officielle ». Aucune abbaye n'étant assez grande pour les recevoir tous, elle aurait lieu en forêt de Villers-Cotterêts...

...le jour était fixé, le lieu choisi... Les frères spirituels devaient se trouver sur un revers du tertre, les frères communs de l'autre. Tous devaient arriver la tête nue pour emporter plus commodément la bienheureuse coiffure. Les deux parties se flattaient également de la victoire et dès le matin la forêt était traversée par les moines qui se rendaient au point central qui leur avait été fixé.

...On commença par invoquer Dieu et Saint-François; des discours rappelèrent tous les frères à la concorde, à l'oubli mutuel et à la soumission, et surtout au silence le plus absolu. La bulle du pape Nicolas IV était fixée sur un poteau au centre de la petite éminence et au signal donné les moines se levèrent pour connaître leur sort! Il est aisé de comprendre la manœuvre adoptée pour la distribution: les deux « camps » opposés se levèrent en même temps et défilèrent devant le poteau armé de la bulle qui prononçait l'excommunication en cas de nouvelle opposition. Et, chacun des moines reçut... un chapeau! au lieu du capuchon, large ou étroit qu'il attendait.

Une stupéfaction générale se peignit sur tous les visages, la bulle empêcha seule une explosion peut-être séditeuse et les Cordeliers des deux parties se retirèrent sur le revers opposé à celui qu'ils avaient occupé à leur arrivée. Bien que le mécontentement fut général, les chefs, qui n'avaient trouvé aucun moyen d'éteindre la discorde, auraient sans doute réussi lorsqu'un incident vint de nouveau jeter le trouble parmi les disciples de Saint-François. Il restait un chapeau, on pressait le dernier moine de le prendre et de s'en couvrir, lorsque tout à coup sa figure changea, ses traits s'altérèrent, sa forme, elle-même devint bizarre et les assistants reconnurent que Dieu, voulant les éprouver, avait permis à Satan de se glisser au milieu d'eux; celui-ci prit le chapeau, le plaça sur le poteau et cria avec force: « Vous m'appartenez tous »... avant de disparaître, sans qu'on puisse le rattraper...

(C'est depuis cette date que le Carrefour du Chapeau des Cordeliers a trouvé son nom, ainsi que la route Chrétienne et la Laie de Saint-François).

*

* *

Michaux qui décidément n'en est pas à une explication près, donne une version un peu différente dans son Histoire de Villers-Cotterêts.

...après la distribution, un chapeau restait, celui qui était destiné à un moine qui avait fait vœu de toujours rester nu-tête. De retour au couvent où il était hébergé, le Cordelier décoiffé fut remarqué ; l'abbé le menaça d'une sévère punition et le renvoya chercher son chapeau. Le chapeau n'est plus au carrefour ; le pauvre moine ne trouve rien et pense que son chapeau a été enlevé par le diable. La crainte du diable et peut-être aussi la peur du châtiment lui font perdre la tête, en même temps que son chemin...

SOURCES

6, 7, 10.

La revanche de l'ermite

Au 16^e siècle, dans notre forêt, de nombreux ermitages abritaient encore de fervents adeptes du christianisme qui avaient choisi la solitude des bois pour s'adonner à la prière et à la contemplation. L'ermitage de Saint-Antoine, près d'Oigny-en-Valois, était un des plus anciens. Carlier (1) nous dit que les derniers ermites, ceux du 18^e siècle, avaient souvent choisi ce genre de vie pour le plaisir d'occuper une retraite agréable... La chapelle de notre ermitage Saint-Antoine fut même interdite au milieu du siècle, «à cause des abus scandaleux qui s'y commettaient». L'ermitage ne fut pas complètement abandonné, l'ermite continuant d'habiter la maison (1), ce qui nous vaut une aventure «savoureuse» racontée par Poilleux sous forme de légende.

*
* *

Quelque temps avant la Révolution, le frère Joseph Amory occupait l'ermitage...

Un jour... frère Joseph chargea son âne de provisions destinées au prieur de Bourfontaine: des fruits de son jardin et des œufs frais. En passant à Oigny, il s'arrête à la cure pour saluer le curé du village.

Curieuse «comme toutes les filles d'Eve», Madelon, la bonne du curé, aperçoit l'âne attaché à la porte et va examiner le contenu des paniers. Avait-elle à se plaindre de notre ermite, ou voulait-elle seulement le taquiner ? toujours est-il qu'une idée fantasque lui passe par la tête ! Elle la met tout de suite à exécution ; elle prend les œufs, les fait «cuire dur», puis les remet délicatement dans le panier...

L'ermite se dirige vers Bourgfontaine... il offre ses œufs frais qui sont acceptés avec reconnaissance. Comme c'était un jour maigre, le prier fait préparer bien vite une omelette pour le bon ermite. Stupéfaction du frère cuisinier ! Ne s'étant arrêté que chez son ami le curé d'Oigny, l'ermite comprit bien vite d'où venait la mystification...

Quelques jours après, fête au village d'Oigny. Le bon curé reçoit ses confrères voisins Madelon est dans son coup de feu, elle a l'œil à tout. Bientôt tout va être prêt ; il ne manque plus guère que le vin à tirer. Frère Joseph, qui arrive, paraît très altéré ;

— Vous tombez bien, vous allez m'aider à mettre une pièce en perce.

Tous deux descendent à la cave, munis d'un foret, de bouteilles et d'un verre. L'ermite lance son foret et fait jaillir le liquide dans son verre. Il déguste et veut goûter la pièce voisine pour comparer. En attendant, Madelon met son pouce sur l'ouverture pour arrêter le vin.

La deuxième pièce est percée. Alors seulement, frère Joseph s'aperçoit qu'il a oublié les faussets sur la table de la cuisine. Il prie Madelon de mettre son pouce à la deuxième percée, en attendant...

— Dépêchez-vous !

Au lieu de revenir, l'ermite enlève volailles, pâtés et rôtis et s'en retourne à son ermitage.

Madelon tempête, personne ne vient... jusqu'au retour du curé et de ses invités, étonnés d'entendre un tel vacarme.

— Je ne peux pas remonter, je mets les pouces...

Madelon est tirée de sa fâcheuse posture, mais la suite n'était pas plus brillante quand on s'aperçut que les mets avaient disparu.

Mais il fallait quand même manger ; on dut se rabattre sur des œufs durs, un plein panier que le frère ermite avait disposé bien en évidence au milieu de la cuisine...

Madelon comprit qu'il s'agissait de la revanche de l'ermite et avoua sa faute !

Un envoyé de l'ermite entra à l'heure où le maigre repas s'achevait, venant inviter l'assistance à souper à l'ermitage Saint-Antoine. On ajoute que personne ne se fit prier pour répondre à l'attention...

SOURCES

Poilleux : Courrier de l'Aisne du 21 Janvier 1836 puis 4, 6 et 11.

L'abbé Chollet (en 4) présente une légère variante : le frère Joseph est devenu le frère Pacôme. Il précise que Madelon ne fut pas invitée au repas de l'ermitage Saint-Antoine et qu'elle eut longtemps mal aux pouces !

(1) L'ermitage comprenait généralement une pièce d'habitation et une chapelle attenante.

Diabie, démons, brigands... en forêt de Retz

En 1980, il nous est difficile de «réaliser» l'importance que pouvait avoir le Diable pour les habitants de nos régions, il y a quelque sept cents ans... puis au cours des âges.

Longtemps impénétrable notre Forêt a longtemps servi de cadre idéal pour être le théâtre d'actes plus ou moins effrayants où s'exerçait la malédiction qui ne pouvait être que celle du Démon. Les légendes se mêlent aux faits que la littérature locale nous a retransmis, toujours avec beaucoup d'imprécision, de sorte qu'il est difficile de tirer des conclusions. Mais la légende est souvent plus belle que la réalité...

Diabie et brigands semblent avoir causé autant d'effroi dans la partie de la forêt qui nous intéresse aujourd'hui et dont la Cave du Diable constitue l'un des «centres d'intérêt» — (La cave du Diable est située à moins de 500 m de la RN 2, entre Vaumoise et Gondreville, dans la parcelle 37 de la 16^e série (carte de la forêt de Retz éditée par l'Institut géographique national et l'Office national des Forêts) — Désert de sables où poussaient seulement quelques plantes sauvages avant 1800, les «Bruyères de Gondreville» servaient de refuge aux voleurs de la contrée depuis un temps indéterminé. Abrisés et cachés par des rochers de grès brisés, culbutés et entassés les uns sur les autres, les brigands tombaient à l'improviste sur les voyageurs. Attaquée en 1185 au cours d'un voyage de La Ferté-Milon à Crépy, la Comtesse Eléonore de Valois ne dut son salut qu'au courage et au dévouement de ses serviteurs. C'est pour protéger les voyageurs qu'elle y fait élever la Tour du Grain, tour impressionnante de 6 m de diamètre avec 5 étages sous la plateforme de la tourelle. Les hommes d'armes qui la garnissent rendent confiance à tous, surtout que des souterrains étendus en font un refuge sûr et que les guetteurs installés sur la tourelle pourront avertir de l'approche de l'ennemi.

Mais la tour ne sera pas toujours gardée... Au Moyen-Age, c'est la «Tour du Diable», le séjour de Satan et de ses démons. C'est surtout au Moyen-Age que le Diable règne dans le Valois. Les sorcières exercent une terreur incroyable, beaucoup de personnes s'en croyant les victimes et tombant réellement malades. La Tour du Diable fut le théâtre de mystérieux et sombres récits avec cortèges de sorcières, mauvais sorts et sabbats infernaux qui faisaient frémir nos aïeux (Mocquet, le garde du général Dumas n'y a-t-il pas surpris la «mère Durant» d'Haramont y dansant sa ronde diabolique à minuit).

Au 17^e siècle, la Tour est devenue un repère de brigands depuis que les chasses s'estompent. Maraudeurs, malavisés, coupe-jarrets, voleurs, tout le ban et l'arrière-ban de la grande Truanderie se réunissent à 1 km de là sous le Chêne du Roi qui devient l'Arbre des Malandrins (ou Chêne des Truands). De longs conciliabules sortent les plans des crimes à commettre quand n'ont pas lieu d'indescriptibles orgies rapportées par de terribles légendes.

Il faut un soulèvement général du Valois apeuré pour que les plaintes arrivent au cardinal Richelieu qui décide la destruction de la Tour du

Grain et l'abattage du Vieux Chêne, père des «quatorze frères». (La Cave du Diable — dont l'entrée fut connue vers 1830 — montrait encore des souterrains, des escaliers et des galeries, témoignages de l'importance de la Tour).

*
* *

Michaux nous fait le récit «effrayant» d'une triste «aventure» localisée dans cette partie de la forêt.

...On raconte qu'un jour... pendant une de ces fêtes nocturnes fréquentes près des Bruyères de Gondreville, deux voyageurs, un homme et une femme, vinrent à passer près des truands.

Aussitôt, ils sont entourés, pressés par un cercle humain qui pousse des cris effroyables. Forcés de prendre part aux danses, bien que fatigués par une longue marche, ils sont bientôt épuisés et tombent de lassitude. On voulait les faire sauter encore mais ils ne pouvaient plus se tenir debout.

Alors, pour leur apprendre l'obéissance, deux individus les prirent et les portèrent sous l'arbre en les attachant par la poitrine, chacun à un bout de corde, dont le milieu entourait une grosse branche (les malheureux se faisaient contrepoids).

Pendant ce temps, des mégères édentées, hideuses, allumaient un grand feu sous les pieds des pendus. Bientôt les flammes atteignent les vêtements; les chairs commencent à griller, la douleur fait faire à ces victimes de la barbarie d'horribles contorsions.

Les bourreaux éclatent de rire. Cela dura longtemps, et l'orgie qui s'ensuivit se prolongea jusqu'à l'aube!...

*
* *

Le Meneur de Loups. — Dans «le Meneur de Loups» ouvrage qu'il a écrit alors qu'il avait dépassé la cinquantaine, Alexandre Dumas montre qu'il connaît encore bien la forêt qu'il a parcourue en tous sens durant sa jeunesse. Il nous entraîne dans tous les lieux pittoresques de la région, à la suite de Thibaut le Sabotier qui a conclu un pacte avec le Diable, ce qui lui vaut de pouvoir mener des chasses infernales à la tête des loups, fort nombreux il y a quelques siècles.

*
* *

Autres causes de terreur, les phénomènes naturels, longtemps inexplicés.

A la *Fosse Engoultout* (ou Angoultout), on dit qu'un charretier et ses

deux bœufs sont tombés dans un abîme insondable. Pour connaître la profondeur de ce puits naturel — c'est là que les eaux des hauteurs voisines se perdent dans un trou sans fond — on mit un poids lourd à l'extrémité d'une corde; à une certaine distance, la corde fut coupée par le courant souterrain (même mésaventure avec une chaîne de fer).

Schyfosse, ou *Chifosse*, autre trou béant, au nord de la Croix Morel, a la même forme d'un entonnoir de plus de trente mètres de diamètre; bien sûr, il a englouti aussi pas mal d'imprudents! (fort heureusement, ces excavations naturelles semblent à peu près comblées de nos jours!)

Les mares sont nombreuses dans tout le massif forestier. Il ne fait pas toujours bon s'en approcher dans l'obscurité; le simple étang de Malva n'a-t-il pas été vidé en une nuit!

La Mare Bougie semble pourtant moins dangereuse. Les animaux qui s'en approchent sont bien inoffensifs, puisque son nom viendrait du reflet des yeux des cerfs, qui viennent s'y abreuver par les belles nuits de lune...

SOURCES

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

Le Mont aux Fées

Ce serait tout simplement le Mont au Faîte, point culminant de notre forêt, bien connu des promeneurs et des voyageurs puisque c'est là que le Général Mangin fit élever son Observatoire en 1918.

Des Fées y habitaient bien sûr; elles communiquaient avec le ciel en allumant de grands feux. Elles rendaient des oracles... des spectres paraissaient à mi-côte, sur deux degrés (ce qui correspond bien à la topographie des lieux) qui faisaient des questions aux passants et répondaient à celles qu'on leur posait.

*
* *

A cet endroit s'élevait la *Tour Réaumont*, déjà en ruines au 16^e siècle. Les frères Haumont avaient fait construire deux tours d'où pouvaient partir des signaux qui les aidaient à se secourir en cas de besoin. (La deuxième tour, dans les Bruyères de Gondreville, fut appelée tour du Grain).

Certains auteurs avancent que cette tour est un Palais de Fées et qu'un redoutable Géant y a établi sa demeure. Certains affirment qu'elle fut

construite sous le règne de Charlemagne. De Vayrac, historiographe de Louis XV, a vu les ruines et pense qu'elles n'indiquent pas un temps plus ancien que le 14^e siècle.

Un autre auteur, qui a opté pour la première origine, y voit la demeure d'un seigneur félon dont les hommes détroussent les passants et pratiquent le brigandage dans toute la région. Ce seigneur tient captive une belle dame et sa servante. Sortie du château, celle-ci accoste quatre chevaliers et leur conte la mauvaise fortune de sa maîtresse. Les «chevau-cheurs» ne sont autres que les Quatre fils Aymon...

...Non seulement les chevaliers viennent à bout du terrible seigneur, mais ils feront un véritable carnage des Sarrasins venus à son secours. De 11683 qu'ils étaient, il en reste 42 ! Avec les têtes des guerriers morts, on comble un puits de la forêt, le *puits des Sarrasins*...

Un des quatres frères, Allard, s'éprend de la jeune prisonnière, Orphise, avec laquelle il vécut longtemps...

SOURCES

1, 4, 6, 7, 10.

L'Ondine et le Chevalier

(ou Légende de Château-Fée)

c'est là que se révèlent aux yeux de l'âme comme à ceux du corps de majestueuses et impassibles beautés

DUJARDIN

Là, c'est Château-Fée, la «montagne de Château-Fée», comme la nomme Dujardin, qui y voit un lieu enchanté, tant la végétation y est riche, tant les coloris variés y sont évocateurs. La mer de verdure des cimes des arbres y offre une magnifique perspective, sans fin, sans bornes.

C'est dans cette partie de notre magnifique forêt qu'il faut situer la légende que nous rapportons aujourd'hui, légende pleine de poésie, mais légende douloureuse, qu'on pourrait comparer à celles qui nous ont enchantés malgré qu'elles content souvent la vie d'amants malheureux...

Il était une fois...

(Oui, c'est pourtant un conte de fées !)... deux fées bienfaisantes, deux sœurs, Urca et Altona, qui présidaient aux destinées de la contrée, à l'époque où l'Ourcq et l'Autonne n'existaient pas... Cette contrée était séparée de l'Univers par de vastes forêts. Les habitants cultivaient des plaines fertiles parsemées de bois, de grottes et de sources limpides ; vivant dans la joie et le bonheur, ils n'avaient ni désirs, ni ambitions. Du

haut de la Montagne des Fées, les deux sœurs présidaient l'assemblée des hommes de ce peuple heureux... qui n'avait pas d'histoire.

C'est près de là, à la «Fontaine des Fées», qu'on venait disposer des fleurs et chanter les louanges des bienfaitrices. Le soir, la source devait être «fermée» par un énorme rocher. Seule, une vierge pouvait faire basculer la pierre et c'est Norah, filleule chérie des fées, qui avait reçu cette mission de confiance.

Pure comme le lis, la jeune fille portait le plus souvent, pour unique vêtement, une robe courte aux reflets nacrés, plus fine que la soie. Son corps merveilleux était à peine voilé, ses secrètes beautés à peine cachées. Ajoutons, sur la tête, le collier mariant marguerites, coquelicots et bleuets (... et nous aurons le portrait bucolique qu'ont souvent repris les illustrateurs des Contes de fées). Des frissons involontaires l'agitaient parfois, des soupirs étouffés soulevaient sa poitrine, son regard se perdait dans les espaces infinis... signes d'un amour indécis et vague qui chantait dans son cœur...

Un soir... Norah se promenait, se dirigeant vers la source, tout en cueillant des fleurs, répandant autour d'elle un charme attractif et divin... Elle aperçoit un étranger qui se désaltère, un guerrier, l'épée à la ceinture. Elle veut fuir, mais il la supplie de rester et de l'écouter. Il se jette à ses pieds et lui conte ses malheurs. Il est seul, il a fui après la perte d'un combat et la mort du roi, son père. Il a mis sa mère et sa sœur en lieu sûr, et il se cache avant de pouvoir retourner au combat et vaincre.

Ses propos ne sont pas sans émouvoir notre tendre Norah, surtout que, par de douces paroles, il traduit son émotion de l'avoir rencontrée; il l'aime, il l'aimera toujours... Norah est profondément troublée et lorsqu'il couvre ses mains de larmes et de baisers, une joie immense l'envahit. Elle cherche en vain à s'éloigner, mais il semble qu'une puissance surnaturelle domine sa volonté.

Norah est muette... Le beau chevalier chante et, de mélancolique, sa chanson s'anime. La voix égare la raison de la protégée des fées, qui laisse échapper ses fleurs...

Ils perdirent la notion du temps et furent tout surpris de l'aube naissante...

Mais... tout-à-coup, la source coule avec une abondance inhabituelle, à chaque seconde, le flot augmente de volume et de violence. Et le rocher refuse de s'ébranler... Maintenant, un torrent impétueux déchire le sol, entraîne tout sur son passage. L'énorme pierre roule aussi. Épouvantée, Norah se débat, mais elle connaîtra le sort de tous, des hommes et des troupeaux disparus sous les eaux. Sur la montagne qui émerge encore, les fées apparaissent, implorant les dieux. Mais les flots montent toujours et les bienfaitrices de la contrée sont entraînées à leur tour, Urca vers l'Orient, Altona vers le couchant. Une dernière intervention de la reine des fées n'a pas plus de succès et ce sera la fin de leur règne.

La dévastation est complète et les eaux forment différentes vallées, celles de l'Ourcq et de l'Automne étant les plus importantes. Heureusement, le limon bienfaisant permettra aux arbres de s'y développer très vite.

Norah disparue avec sa légende, on assure que son ombre glissait le soir entre les arbres et les roseaux. On voyait très souvent la longue chevelure blonde de celle qui était devenue l'Ondine de la Ramée, apparaissant dans un voile sans fin... On assure que le beau chevalier, échappé par miracle à l'effroyable cataclysme, revint quelques années après pour retrouver les lieux de son fugitif bonheur. Dans la vallée de l'Air-l'Oiseau, il siffle et chante la ballade de l'oiseau. Invisible pour lui, l'Ondine le suit, créant en lui une étrange sensation. Le lendemain, il chante longtemps, jusqu'au moment où il tombe sans vie, sur la terre. Alors, une lueur éclaire le bois; la brillante apparition ne dure qu'un moment : l'Ondine dépose un baiser sur son front et emporte son Chevalier vers les étangs...

Que reste-t-il de tout cela ? Le site bien sûr, tout aussi magnifique et impressionnant. Le gouffre profond, insondable — à l'emplacement de la source — était encore visible au siècle dernier; il semble comblé aujourd'hui ? Alors, il nous reste la légende, une belle histoire d'amour que des noms poétiques semblent immortaliser et nous aider à rêver : Carrefour de Château-Fée, laie des Fées, carrefour des Soupirs, laie de l'Air l'Oiseau, laie des Rossignols, laie et carrefour de la Grosse Pierre...

Un seul auteur (en 7) parle de Château-Fée comme d'un lieu maudit où se réunissaient les démons de la forêt de Retz. Nous n'avons pas trouvé pourquoi, préférant les fées aux démons...

*
* *

Dans une variante de Michaux (dans ses deux ouvrages cités, il a conté deux versions différentes !) Château-Fée est un lieu solitaire où vivait jadis une fée puissante et redoutable nommée Edwise (Wison par abréviation). La découverte d'un homme endormi provoquera le déchaînement des éléments — comme ci-dessus — après qu'il aura « effleuré le front d'Edwise d'un chaste baiser ». Tous deux mourront foudroyés...

*
* *

D'autres versions donnent l'occasion d'expliquer le nom d'autres carrefours. Disons seulement que le *Carrefour Tartarine* rappelle la fée Tartarine qui avait le pouvoir d'ensorceler les voyageurs pendant les douze coups de minuit.

SOURCES

La Pierre Clouise

De la route de Compiègne, trois cents mètres de sentier conduisent à la Pierre Clouise, grès millénaire planté au milieu de la forêt.

L'étymologie même de la Pierre a passionné de nombreux linguistes. Est-ce seulement la Pierre qui s'élève en pente (Petra Clivosa)? n'est-ce pas plutôt la Pierre du druide (par une déformation du gaël druidh... grouit...)? D'après Michaux, elle a tout ce qui caractérise les pierres druidiques : situation, nom, fête, tradition, légende.

Cet énorme grès, incliné à 45 degrés, a dix mètres de long sur cinq de large à une extrémité (trois mètres cinquante à l'autre). L'épaisseur ne peut être mesurée car la pierre est maintenant presque enterrée; à la partie supérieure, un peu dégagée, elle dépasse quatre-vingt centimètres...

I. — *Les Femmes Tuées* — C'est dans ce «canton» qu'on découvre notre Pierre Clouise, à cent mètres d'une source, où les Druides pouvaient facilement puiser leur eau lustrale. Dans plusieurs forêts de France, on retrouve ce même lieu-dit, dans une situation semblable, avec pierres debout ou couchées, et source proche. Partout, les habitants rattachent une origine ou une légende celtique.

Le rapprochement est facile à faire et dans cette dénomination on évoque facilement comme un souvenir des sacrifices humains en vigueur chez les peuples barbares.

La légende mérite d'être «contée». A l'époque, la Pierre Clouise servait d'habitation à une tribu gauloise. Partis en guerre, les hommes y laissèrent leurs femmes. Peu de temps après, l'une d'elles vint à mourir.



Sa sépulture fut des plus simples ; ses compagnes se contentèrent de la déposer sur la pierre. La forêt était très fréquentée par les loups (la forêt de Villers-Cotterêts fut longtemps appelé la « Forêt aux loups »). Rôdant la nuit, les carnivores furent attirés par l'odeur de la chair. Après avoir dévoré le cadavre, ils tentèrent de pénétrer dans le trou où les femmes se tenaient cachées. Aux cris poussés par celles-ci, des chasseurs accoururent et mirent les loups en fuite. Un tel service méritait récompense, surtout que les hommes étaient partis depuis longtemps déjà, et les femmes épousèrent leurs libérateurs. Cependant, l'expédition gauloise terminée, les maris vainqueurs furent surpris de trouver « le foyer » occupé. Ils comprirent vite ce qui s'était passé, se jetèrent sur les chasseurs qu'ils massacrèrent jusqu'au dernier. Ils punirent les épouses infidèles de la même façon et abandonnèrent les corps sur la pierre, en pâture aux loups.

Ce drame ne doit pas nous faire oublier la légende plus romantique qui veut que les jeunes filles qui se laissent glisser sur la Pierre Clouise trouvent un mari dans l'année. Peut-être faut-il choisir la nuit, par un beau clair de lune ? La tradition ne précise pas ; elle dit seulement qu'il faut être « vêtue le moins possible ».

(Les jeunes cottesziennes en quête de mari doivent savoir que la Pierre Clouise n'est qu'à 3 km de la ville !).

II. - *La Fête* annuelle — Célébrée le premier dimanche de carême, son origine se perd « dans la nuit des temps ». C'est assez exactement la date du début de l'année gauloise.

En 1653, le curé d'Haramont s'élevait contre la célébration des fêtes de la Pierre Clouise, lesquelles, disait-il, « n'estoient qu'une continuation des meschantes festes payennes abolies par nostre sainte mère l'Église, et que les pratiques singulières qui s'y faisoient, garçons et filles d'Haramont et du bourg de Villiers-Costerezt ne pouvaient qu'offenser grandement la bonne et saine moralitez ».

Ces réminiscences du culte druidique — récolte du gui du chêne — n'étaient pas spéciales à la région : plusieurs textes attestent qu'au 17^e siècle, on se livrait dans beaucoup de campagnes à des fêtes qui rappelaient la cérémonie du gui sacré.

Malgré les exhortations du brave curé d'Haramont, la fête de la Pierre Clouise se perpétua jusque vers le milieu du siècle dernier. On dansait des rondes sur la mousse, autour de la vieille pierre, jusqu'au coucher du soleil. Après quoi, on se rendait, bras dessus, bras dessous, par le chemin de la Selve, jusqu'au village d'Haramont et la soirée se terminait généralement par des gibelottes fantastiques ! (Rondes et danses étaient conduites par l'archet du ménestrier Modeste Lemaire).

La dernière « fête de la Pierre Clouise » eut lieu le dimanche 3 Mars 1867. On tenta bien de la rétablir quelques années après, mais sans succès.

Il faut dire, qu'une sauterie organisée de nos jours, à la Pierre Clouise, le premier dimanche du carême ne réunirait peut-être pas un très grand nombre d'amateurs ! (Nos «pères» étaient-ils plus vigoureux que nous ? ou le climat était-il plus clément au siècle dernier ?).

III. - *Une autre cérémonie* — beaucoup moins connue, puisque nous ne l'avons vue mentionnée qu'une seule fois, devait se célébrer jadis à la Pierre Clouise. L'épreuve de légitimation se déroulait probablement dans une saison beaucoup plus douce, celle de la mi-Septembre, souvent très agréable dans la région !

On sait que l'une des coutumes barbares des anciens Gaulois était, pour le père, de peser, endormi sur un bouclier, l'enfant né dans les douze dernières lunes précédant l'équinoxe d'été et de confier le tout aux caprices de l'onde sur un parcours d'une dizaine de mètres ; si l'enfant arrivait sans se réveiller ou sans crier jusqu'au terminus où l'attendait la mère, il était reconnu comme enfant légitime et ramené «sous la hutte» avec des transports de joie, sinon il était déclaré batard.

Roch nous rapporte qu'il a souvent «entendu dire» par les anciens du pays «qu'en faisant glisser sa progéniture sur la Pierre Clouise, on était tout de suite fixé au point de vue paternel» !

Le père François Lorgue, de Largny, disait : «Quante tu voudras savoir si tes jeunes sont d'toi, fous-les su la Pierre Clouise, toi dans le haut, ta femme dans l'bas... si leur glissade s'fait sans qu'y gueulent... y sont d'toi... sinon, bernique...» Mais le Père François, bonhomme, s'empressait d'ajouter : «Seurment ! t'entends c'tiot... y a des exceptions».

Si trivialement que soient rapportées les traditions et les légendes populaires, il n'y a jamais lieu de les dédaigner !

Le nom, la fête, la tradition, la légende, tout concourt à prouver l'origine de la Pierre Clouise.

Elle s'enfonce régulièrement, sous l'amas de terre, de sable, de racines et de feuilles... Elle attend votre visite, constituant le but facile d'une agréable promenade à travers la magnifique forêt qui l'abrite...

*
* *

L'abbé Chollet (en 4) a été témoin des fêtes du premier dimanche de Carême. Il a vu se rassembler à la Pierre Clouise toute la jeunesse des alentours, les parents aussi. Danses et amusements préludaient — dit-il — aux plaisirs du printemps.

...Maintenant dignement leurs jupes autour des jambes, les jeunes filles «à marier» entreprenaient de descendre la roche sur la plante des pieds. Leur épreuve ne devait être tentée qu'une seule fois dans l'année ;

si elle se terminait par une roulade, par une chute ou par quelque accident, la maladroite n'était pas encore mariable, il lui faudra recommencer l'exercice l'an prochain. Par contre on assurait qu'une heureuse glissade assurait du mariage dans l'année...

*
* *

Dujardin (en 5) nous rapporte une tradition un peu confuse qu'il aurait recueillie de la bouche d'un habitant d'Haramont, presque centenaire et ancien piqueur des ducs d'Orléans. Il se rappelait avoir connu dans son enfance un vieillard à longue barbe blanche qui avait fait les guerres de la fin du règne de Louis XIV. Réfugié ensuite dans la forêt de Villers-Cotterêts, près de la Pierre Clouise, il vivait en solitaire, braconnant ou mendiant par-ci par-là. On l'appelait l'homme des bois ou le père Clouis et personne, pas même lui, ne savait son âge tant il était vieux.

Le duc d'Orléans, petit-fils du Régent, prit le patriarche de la forêt en affection; il lui faisait raconter ses campagnes. Plus tard, le père Clouis consentit à ne plus braconner et, en retour, le duc d'Orléans l'autorisa à tirer chaque jour un coup de fusil, un seul, sur le menu gibier du parc réservé. Malgré son grand âge, le vieillard, fort adroit ne perdait jamais ni son plomb ni sa poudre; il vécut jusqu'à sa mort du produit de cette chasse...

SOURCES

4, 5, 6, 7, 9, 11.

Delinge, abbé Hivet - Bulletin SH de Villers-Cotterêts - 1907

Roch : Pêle-mêle Gazette - 1903

M. Leroy : La Dépêche - 1955

La Saint-Sabot

Coutume locale bien «sympathique», la Saint-Sabot était encore connue dans la région au début du siècle.

L'abbé Cholet (4) a été surpris en forêt par des «sons harmonieux frappant les oreilles de toutes parts, une douce et agréable symphonie le tenant comme ravi et suspendu par le plaisir». Se promenant dans les bois, entre Lagny et Haramont, Michaux (7) a entendu les échos de cette fête, un bruit sonore, singulier, cherchant à imiter le joyeux carillon des cloches.

La Saint-Sabot (1), c'est la fête des ouvriers du bois et rien n'étonne à ce qu'elle soit honorée dans la région dont la forêt resta bien longtemps la principale source de travail, donc de vie. Célébrée chaque année le «der-

nier jeudi-gras», elle avait ses vêpres et son salut du soir, le tout sous la hutte du bûcheron, au milieu de la forêt.

Et le concert ? Assez original bien sûr, surtout s'il est vraiment harmonieux ! Chaque ouvrier s'arme, celui-là de sabots, celui-ci de morceaux de bois de charme bien sonore qu'il frappe l'un contre l'autre, en cadence, pour simuler autant que possible un bruyant carillon. Sans doute la cérémonie religieuse n'existe plus en 1879 puisque Michaux indique que c'est ce « tintamarre étourdissant » qui donne son nom à la fête.

Ensuite on se met à table, une table bien garnie puisque le banquet est offert par le « marchand de bois ». Le cidre coule à flots ; une franche gaieté est de rigueur et tout se passe toujours très convenablement.

Les bûcherons tenaient beaucoup à leur Saint-Sabot et on ne sait pas bien quels événements ont motivé la disparition d'une fête dont l'origine pouvait remonter au Moyen-Age.

(1) L'abbé Chollet signale qu'en entrant dans la ville on trouve la statue de Saint-Sabot placée dans l'enfoncement et sur la devanture d'une maison. (elle a disparu, certainement depuis bien longtemps).

SOURCES

4 et 7

Au terme de cette étude je voudrais signaler combien elle est incomplète. Je n'ai parlé ni de Sainte-Clotilde ni d'autres pèlerinages de la région pour lesquels nous connaissons des récits, où légende et réalité sont souvent mêlées de façon inextricable ; j'ai laissé de côté les loups (la forêt de Villers-Cotterêts fut longtemps nommée « forêt aux loups ») ; j'ai passé sous silence de nombreux faits plus ou moins « historiques » comme les récits de chasse qui abondent souvent d'épisodes assez extraordinaires.

Je voudrais dire aussi qu'on écrit encore des contes, et c'est tant mieux ! C'est dans la région du Valois, auprès des bois de Villers-Cotterêts que Gérard de Nerval a fait se rencontrer le garçonnet et la fillette délivrés de mauvais traitements par la Reine des Poissons.

Enfants et adultes aiment contes et légendes ; il est quelquefois bon de laisser libre cours à son imagination.

Si ces quelques rappels donnent à mes lecteurs « l'envie » de connaître les récits anciens, comme d'en créer de nouveaux, je serai pleinement satisfait de leur avoir communiqué ce que j'ai pu recueillir en quarante années de recherche...

M. LEROY

BIBLIOGRAPHIE

- 1 — Prieur Carlier - Histoire du Duché de Valois - 1764
- 2 — Antony Poilleux - Le Duché de Valois
- 3 — Alexandre Dumas - Mémoires et le Meneur de Loups
- 4 — Abbé Chollet - Un Serment mal gardé ou Villers-Cotterêts et ses environs - 1853
- 5 — Victor Dujardin - Histoire du Valois, Promenades, Excursions - 1888
- 6 — Alexandre Michaux - Histoire de Villers-Cotterêts - 1867
- 7 — Alexandre Michaux - Promenades dans la Forêt de Retz - 1879

Légendes et Récits repris par

- 8 — Ernest Roch - Bulletin de la Société Historique de Villers-Cotterêts, depuis 1905 (Roch a encore pu «recueillir» compléments et variantes en interrogeant autour de lui)
- 9 — Jacques Chauvin - Par Monts et par Vaux - 1961
- 10 — Jacques Chauvin - Par Futaies et Taillis - 1963
- 11 — Geneviève Cordonnier et Bernard Ancien - Us et Coutumes en Pays Soissonnais, dans le Journal l'Union, 1970 et années suivantes.

A cette documentation générale, il faudrait ajouter les articles parus dans de nombreux bulletins et journaux de la région (quand ils apportent quelque chose de «nouveau» ils sont cités dans le texte).

Achévé d'imprimer le 15 Mai 1981,
sur les presses de l'Imprimerie DEBREZ à Saint-Quentin,
Dépôt légal : 2^e trimestre 1981.

*Le Siège de la Fédération
est aux Archives de l'Aisne
à Laon.*

